

Université de Montréal

**De résistances en rapatriements critiques : la situation québécoise
au prisme des postcolonialismes**

par Marie-Hélène Constant

Département des littératures de langue française

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée

en vue de l'obtention du grade de Docteur (Ph.D.)

en littératures de langue française

Août 2018

© Marie-Hélène Constant, 2018

Cette thèse intitulée :

De résistances en rapatriements critiques : la situation québécoise
au prisme des postcolonialismes

Présentée par :

Marie-Hélène Constant

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Micheline Cambron, Université de Montréal	(présidente-rapporteure)
Martine-Emmanuelle Lapointe, Université de Montréal	(directrice de recherche)
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal	(membre du jury)
Marie Carrière, Université d'Alberta	(examinatrice externe)
Ollivier Hubert, Université de Montréal	(représentant du doyen)

RÉSUMÉ

Cette thèse entend retracer la réception, par les québécois nord-américains, des théories et des pensées postcoloniales. Constitutives notamment du champ universitaire anglo-saxon depuis les années quatre-vingt, les études postcoloniales, bien que discrètes au Québec, sont généralement des approches permettant l'analyse d'objets culturels issus d'anciennes colonies, dans une perspective résolument contemporaine, transnationale et souvent comparatiste. Le présent travail interroge, de façon métacritique, les lieux où le rapport entre les postcolonialismes et la littérature québécoise est problématisé, afin d'en cartographier les usages et les lectures. Si les premières occurrences de ces pensées sont remarquables dans les premières années de la décennie quatre-vingt-dix (chez Sherry Simon et Jean-Marc Larrue, notamment), la majorité des études et des événements s'y intéressant sont visibles au début des années deux mille. Parallèlement avec le développement de cette question en regard de la littérature canadienne, les travaux portant sur le Québec et son inscription dans la francophonie s'inscrivent cependant dans une tradition critique et une histoire littéraire québécoises majoritaires. Se retrouvant au cœur de discussions portant sur la décolonisation, le fait francophone en Amérique, les héritages des impérialismes britanniques, canadiens, français ou catholiques, les présences des féminismes et des Premières Nations, les postcolonialismes sont un prisme par lequel observer différemment la situation québécoise. Il s'agit ici d'en dégager les parentés avec d'autres notions ayant marqué l'institution littéraire québécoise (transculture, écritures migrantes, etc.) et d'en éprouver les limites.

Alors que les historiennes et les historiens de la littérature québécoise s'entendent généralement pour observer, depuis 1980, un « décentrement de la parole collective et des référents traditionnels de la critique — langue, nation et culture homogènes — » (Martine-Emmanuelle Lapointe), mes recherches montrent au contraire que l'intérêt des québécois pour les postcolonialismes réactive l'importance des critères linguistiques, nationaux et culturels dans l'étude de la littérature et de la culture québécoises. Je constate, plus fortement, que ces renvois aux théories postcoloniales — parfois sous le signe de l'appropriation, parfois sous celui de la résistance — ont en commun l'inscription du sujet québécois et du champ d'études littéraires québécois dans un territoire géographiquement précis, celui de l'Amérique du Nord ou du Nouveau Monde (Pierre Nepveu), et de ses « collectivités neuves » (Gérard Bouchard). Ayant recours à une historiographie essentiellement « alternative », c'est-à-dire non européenne, ces critiques (Vincent Desroches ; Sandra Hobbs ; Marie Vautier) mettent ainsi en scène ce territoire, convoquant des dates et des événements précis, dans un mouvement d'appropriation d'une histoire marquée par différents épisodes coloniaux qui, à son tour, autorise ou non le recours aux théories postcoloniales. Il s'observe aussi parfois une résistance à ces théories en raison de leur fortune critique dans le milieu universitaire anglo-saxon (Réjean Beaudoin ; Lise Gauvin ; André Lamontagne). En réponse à cette méfiance, l'élaboration d'autres « modèles » permet de nommer différemment la situation historique et culturelle québécoise (Pierre L'Hérault ; Robert Schwarzwald ; Sherry Simon), dont le « péricolonialisme » (Lise Gauvin) et le « postcolonialisme de consensus » (Vautier) sont les exemples les plus marquants.

Mots-clés : postcolonialisme, post-colonialisme, littérature québécoise, culture québécoise, décolonisation, historiographie, études québécoises, francophonie, analyse du discours, analyse de réception, histoire culturelle.

ABSTRACT

The objective of this dissertation is to trace the reception of postcolonial theories and thoughts by scholars of Quebec Studies in North America. Developed mainly in English academic contexts in the 1980s, postcolonial studies are generally referred to the approaches to the analyses of cultural objects issued in former colonies from a strictly contemporary, transnational and often comparative perspective. This work undertakes a metacritical examination of instances and places where the link between postcolonialisms and Québec literature are problematized to consequently outline a map of its uses and readings. If the first occurrences of these thoughts are observed in the beginning of 1990s (notably in the works of Sherry Simon and Jean-Marc Larrue), it is in the odd years of the twenty-first century that the majority of studies and events take an interest in postcolonial theories. Parallel to the development of this problematic in Canadian literature, critical studies focusing on Quebec and on Francophone literature are rooted in the critical traditions and literary history of the majority culture in Quebec. The core of these discussions touches upon subjects such as decolonization, the Francophone presence in America, the heritage of British, Canadian, French or Catholic imperialisms, the presences of different streams of feminisms and the First Nations. Postcolonialisms provide thus a prism through which we can perceive Quebec's situation in a new light. Here we task ourselves with tracing the affiliations of postcolonialism with other notions which have marked Quebec's literary institutions (transculture, migrant writings, etc.) and to outline its boundaries.

While Quebec literary historians generally hold the position that a “decentralisation of collective voice and traditional critical referents—language, nation and homogenous culture—”

(Martine-Emmanuelle Lapointe) can be observed since 1980, my research shows that, on the contrary, the interest scholars of Quebec Studies show for postcolonialisms put new emphasis on linguistic, national and cultural criteria in literary and cultural studies in Quebec. My observations confirm that what these references to postcolonial theories—at times as appropriation, other times as resistance—have in common is the inscription of the Quebecois subject and the field of Quebec literary studies in a demarcated geographic territory, that of North America or the New World (Pierre Nepveu) and its “new collectivities” (Gérard Bouchard). Using a mainly “alternative” historiography, that is to say a non-European one, these critics (Vincent Desroches, Sandra Hobbs, Marie Vautier) convene certain dates and events to inscribe the said territory within a movement that seeks to appropriate the history marked by different colonial episodes which, in turn, may or may not call for a recourse to postcolonial theories. The critical success of postcolonial theories in English academic milieus has caused a certain resistance among certain scholars of Québec Studies (Réjean Beaudoin ; Lise Gauvin ; André Lamontagne). In the face of this distrust, other “models” have been used to name historical and cultural situation in Québec (Pierre L’Hérault ; Robert Schwartzwald; Sherry Simon); most remarkable among these models are “pericolonialism” (Lise Gauvin) and “consensus postcolonialism” (Vautier).

Keywords: postcolonialism, post-colonialism, Québec literature, Québec culture, decolonization, historiography, Québec studies, francophonie, discourse analysis, reception studies, cultural history.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
REMERCIEMENTS	xiii
INTRODUCTION	15
Repiquer les mots	20
Méthode et corpus	24
Résistances et rapatriements	28
Ambiguïtés de la colonisation de peuplement	33
Présences autochtones	37
Vers un parcours critique.....	48
PREMIÈRE PARTIE	51
CHAPITRE 1 : JALONS THÉORIQUES	53
Jeux de positions institutionnelles.....	55
Chronologie et histoire	66
De l’entre-deux dans la culture	71
CHAPITRE 2 : LE QUÉBEC EN COMPARAISON	83
Postcolonialismes et québécoistes : état des lieux	91
« En quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? ».....	95
Autour de l’ACQS.....	99
« Le grand récit postcolonial et la littérature québécoise ».....	110
Une question d’institutions	114

CHAPITRE 3 : RECONDUIRE L'INSUFFISANCE : REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES ET HISTORIOGRAPHIQUES DE LA COLONISATION	119
Questions d'imaginaires coloniaux, de culture et de politique	119
Les retours de <i>Parti pris</i>	128
Imaginaires du binarisme et du tiers-monde	130
« Nous étions dans une situation » : Albert Memmi en circulation.....	134
Canadiens, Canadiens français, Québécois.....	145
Révolution tranquille et décolonisation.....	156
Américanité et empires.....	161
DEUXIÈME PARTIE	167
CHAPITRE 4 : ENTRE THÉORIE ET HISTOIRE LITTÉRAIRE	169
D'un <i>post</i> à l'autre.....	173
Revenances du « Refus global » et de la Révolution tranquille.....	188
CHAPITRE 5 : LE SPECTRE DE LA THÉORIE	199
<i>Liberté</i> théorique	200
Le tapage de la théorie.....	211
Jouer dedans, jouer dehors.....	227
CHAPITRE 6 : INSCRIPTIONS FRANCOPHONES.....	237
Université française et pragmatique	240
Le Québec sur l'échiquier francophone : le péricolonialisme de Lise Gauvin.....	246
De la « Francité » à la Francophonie d' <i>Études françaises</i>	255
TROISIÈME PARTIE	269
CHAPITRE 7 : REPRÉSENTATIONS DE LA DIFFÉRENCE.....	271
Pointes du féminisme postcolonial.....	277

Nation québécoise et féminisme postcolonial.....	283
Genre, race et nation.....	290
Représentations de la marginalité	297
Traduire dans le champ de l'invention	304
CHAPITRE 8 : AUX SOURCES DES ÉCRITURES MIGRANTES.....	311
Passages de la transculture.....	311
Faire autorité : parcours des écritures migrantes.....	318
Marges et centres des écritures migrantes.....	325
Travailler le champ littéraire québécois	329
Figures du passeur et historiographie québécoise	332
CONCLUSION	337
Lignes de force.....	339
Aires de comparaison	342
Héritages continentaux de la décolonisation.....	346
Remarques conclusives.....	349
BIBLIOGRAPHIE	351

Sur 100 Canadiens français
50 aimeraient mieux être Américains
41 aimeraient mieux être Canadiens anglais
22 aimeraient mieux être Français
11 aimeraient mieux être Suédois
Isabelle et moi, dans ces circonstances, aimerions mieux être morts

— Réjean Ducharme, *Le lactume*

REMERCIEMENTS

Mes plus sincères remerciements vont d'emblée à Martine-Emmanuelle qui a su me guider et encourager le développement d'une pensée personnelle, claire, pertinente et rigoureuse. Si ce sont les idéaux et les valeurs communes qui nous ont réunies dans la militance, c'est notre collaboration et notre amitié toujours saisissantes qui donnent un sens à mon travail universitaire.

Je tiens aussi à souligner ces amitiés inaliénables, de celles qui sont à chérir et à saluer. Un grand merci à Anne-Marie pour la douceur complice, à Caroline pour l'inébranlable soutien, à David pour Berlin et ses après, à Élisabeth pour le goût de la littérature québécoise et la connivence, à Karine pour le lumineux phare tenu toujours, à Kiev pour les lointains, à Ludo pour la simplicité d'être ensemble, à Rachel pour la force tranquille et enveloppante, à Rosalie pour les virées dehors, à Sylvain pour l'incomparable générosité de soi et l'acuité en toute chose, à Marc-Antoine pour ces petites joies de l'existence, à Nicole et Daniel pour la famille plus si cosmique.

Merci à Aline, accompagnatrice de toutes les mises au monde.

Et à Émile, pour le dessin, les jours en couleur.

Je souligne de surcroît le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal.

INTRODUCTION

I took a different view from this.
— Homi K. Bhabha, *The Location of Culture*

Relisant L'Hérault, c'est tout un pan d'un discours sur l'homogénéité des colonialismes que je vois ébranlé. Je trouve, dans son attention aux transpositions et aux mouvements, d'autres avenues pour l'appréhension intelligente de la situation québécoise. L'Hérault dépoussière les caractéristiques des grands mouvements — le postmodernisme au premier chef — en refusant les effets de mode dans la critique, il retourne à la lecture des textes essayistiques et de fiction, fait de ceux-ci des matériaux pour la pensée. La lecture devient là une aide précieuse pour la compréhension du monde et la culture, une lanterne pour le politique. Plus encore, l'importance qu'y prend la recherche d'un nouveau vocabulaire critique résonne avec les mots de ce Ferron qui lui est cher et qui, déjà en 1973, met en garde contre un usage plaqué des idéologies politiques francophones. « Le Québec, qu'on le prenne de tous bords, tous côtés, c'est une difficulté intellectuelle, une entité qu'on ne retrouve pas dans les livres de définition¹ ». « Si l'on cherche à l'en revêtir de force chez les grands tailleurs reconnus, tel Maurras, tels Memmi et Fanon, il est mal fagoté et nos célèbres intellectuels, ses habilleurs, ont des comportements bizarres² », ajoute le bon docteur. C'est que Ferron, tout comme L'Hérault se mettant en abîme dans chacune de ses lectures de l'œuvre, préfère l'entre-deux aux binarismes, les lieux de passage à la fixation des choses.

¹ Jacques FERRON, *Du fond de mon arrière-cuisine. Les salicaires*, Montréal, Bibliothèque québécoise [Éditions du Jour], 2015 [1973], p. 79.

² *Ibid.*, p. 79.

Cette posture typiquement ferronienne s'applique aussi à sa réception des discours sur la décolonisation qui, dans le Montréal des années soixante, agite les esprits de gauche. S'exprimant *a posteriori* sur les relations entre socialisme et nationalisme, Ferron fait preuve de nuance en affirmant que le nationalisme était une façon de faire sien le socialisme, sorte de tactique d'appropriation critique³. Si L'Hérault parle souvent de repiquage chez l'auteur (comme action par exemple de faire prendre racine, dans le XX^e siècle, à certains récits folkloriques ou mythiques québécois du XIX^e siècle, juxtaposant ainsi les temporalités dans un présent tourné vers l'avenir), il me semble qu'il serait juste d'user du même syntagme pour décrire la position vis-à-vis du colonialisme au Québec qu'adopte Ferron. Dans un entretien datant de 1982, ce dernier résume ainsi :

Je ne prétends pas que nous avons été colonisés entièrement. Vous le savez, Fanon et Memmi sont des auteurs que j'ai lus, mais je ne pouvais pas exactement transposer leur lutte sur la nôtre. J'ai toujours parlé de semi-colonialisme, parce que notre sort n'a jamais été absolument tragique. Après tout, nous avons toujours eu la possibilité de muer, de nous transformer et de devenir Canadiens anglais, tandis que le colonisé est écrasé par le colonisateur [...]. Je pensais, par exemple, qu'en cessant notre résistance, nous pouvions tout simplement devenir Canadiens, comme les autres. Si je me souviens bien, en Algérie, le colonisé pouvait imiter les colonisateurs, mais ne parvenir jamais à devenir colonisateur et restait dans son état de dominé. [...] Rien ne nous empêche d'être Canadiens anglais. Vous pouvez le devenir ; et très souvent vous serez plus dominateur que le Canadien anglais de vieille souche⁴.

Cette lecture des pensées de la décolonisation montre qu'il est possible de ne pas endosser complètement l'idée selon laquelle le Québec et sa culture sont victimes de colonialisme, et ce, nonobstant la défense de la cause de l'indépendance nationale ; et c'est le pari que prend cette thèse.

³ Jacques Ferron écrit : « Le socialisme tel qu'on nous le proposait, c'était toujours un socialisme dont le moteur était en dehors du Québec. C'est à ce point de vue-là que je prétendais que, si on voulait faire du socialisme, il fallait le faire en passant par le nationalisme. Mais je n'ai jamais voulu prétendre que ça devait nécessairement aboutir sur le socialisme. Il ne fallait tout simplement plus se battre caché derrière un poteau, comme on le faisait auparavant. » (Jacques FERRON et Pierre L'HÉRAULT, *Par la porte d'en arrière : entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p. 124-125.)

⁴ *Ibid.*, p. 125. Je souligne.

Le type de colonialisme qui caractérise la situation québécoise n'est ainsi pas un bloc monolithique, mais laisse place aux divers facteurs, aux récits divergents, de l'histoire québécoise.

L'ambiguïté constitutive d'un tel statut se retrouve également dès les années soixante où, dans les pages de *Liberté*, Ferron reconnaît l'oppression des Amérindiens dans l'équation coloniale⁵ :

Demi-colonisés, comme il y a des demi-civilisés et des demi-vierges, quelques raisons nous avaient empêchés d'aller jusqu'à l'entier, à savoir notre appartenance à une culture souveraine, l'éloignement de l'Angleterre, les communications difficiles que l'hiver suspendait, le voisinage américain. Et il y en avait une autre : notre rôle d'intermédiaires entre le colonisé par excellence, qui l'a été à en crever, l'Amérindien, et le colonisateur. Nous tenions de l'un et de l'autre⁶.

Marginale à l'époque, cette prise en compte des peuples autochtones ne laisse pas une empreinte forte sur l'imaginaire de la colonisation que l'on retrouve du côté de la critique lorsqu'il est question de littérature et de culture québécoises : attentif aux différentes relations de pouvoir, Ferron pose la question de l'invisibilisation des acteurs de l'histoire coloniale qui teintera, à la fin du XX^e siècle, notamment les discours théoriques sur l'altérité, les marges et la colonisation de peuplement. À cet égard, L'Hérault remarque chez Ferron « une esthétique de la coexistence⁷ » définie et pratiquée par l'auteur, au plus près des caractéristiques associées à la postmodernité et aux postcolonialismes. Et c'est par cette avenue que le critique qualifie de « postcoloniale » la vision de l'auteur et homme politique avec qui il entre en dialogue.

⁵ Voir également le chapitre 5.

⁶ Jacques FERRON, « La soumission des clercs », *Liberté*, 1963, vol. 5, n° 3, p. 200.

⁷ Pierre L'HÉRAULT, « Relisant Ferron... », *Spirale*, 2005, n° 200, p. 35.

Repiquer les mots

À l'origine de cette thèse, il y avait une question de vocabulaire : comment la critique québécoise peut-elle, particulièrement dans la première décennie des années deux mille, parler de la culture québécoise en termes de « situation(s) postcoloniale(s) » afin de situer la littérature « locale » ? Et au prix de quel argumentaire la critique peut-elle défendre la « vision postcoloniale » de certaines écrivaines et de certains écrivains québécois⁸ ? Je voulais savoir ce que fait le postcolonialisme à la littérature québécoise en tant qu'institution⁹, et comment le recours ou la résistance à celui-ci module les discours. La lacune était flagrante dans le champ des études québécoises : aucune analyse exhaustive sur les passages des théories et des pensées postcoloniales au Québec ne semble avoir été menée. Le sujet avait intéressé passablement les historiennes et les historiens et les sociologues, mais les littéraires restaient généralement discrets. Or je sentais qu'il n'en allait pas d'un simple *post* comme d'un autre (que l'on ne pense qu'à celui du postmodernisme), que la relation à la colonisation était loin d'être uniquement temporelle — c'est-à-dire dans l'après d'une colonisation effective, soit suivant la décolonisation — et surtout que la question n'était pas dénuée d'affects et d'actualité.

Si les discours des auteurs de la décolonisation ont fortement circulé au Québec, et ce, principalement autour du périodique *Parti pris* (1963-1968), les penseurs du postcolonialisme n'ont

⁸ Les exemples suivants (en ordre alphabétique) sont représentatifs : Hubert Aquin (en tête des figures postcoloniales étudiées), Nicole Brossard, Paul Chamberland, Jacques Ferron, Jacques Godbout (auteur également très convoqué), Robert Lalonde, Monique LaRue, Jean Le Moynes (une seule occurrence), Gaston Miron, Gabrielle Roy et Pierre Vallières. La majorité de ces auteurs gravite autour de la revue *Parti pris*.

⁹ Le terme d'institution « nomme à la fois une pratique sociale érigée en valeur, le processus qui permet à cette forme de s'établir de façon durable, et des instances concrètes qui la prennent en charge. Ainsi, l'institution littéraire peut désigner l'ensemble des normes, codes et coutumes qui régissent la création et la lecture (par exemple : les genres) ; l'institution de la littérature désigne le processus historique par lequel la littérature est devenue une forme sociale reconnue et légitime. » (Lucie ROBERT, « Institution », in Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France/Quadrige, 2004, p. 309.)

subséquemment pas eu la même visibilité. Fondée en 1963¹⁰, cette revue révolutionnaire est un lieu phare de la défense et de la construction d'une identité québécoise basée sur la laïcité, le socialisme et l'indépendance nationale. Ce programme, tissé à même les préoccupations et les usages de la langue et de la littérature, s'élabore sous la plume de nombreux intellectuels et auteurs notables de l'époque qui écrivent jusqu'en 1968 des textes aux formes diverses et aux propos ancrés dans la problématique nationale et, plus largement, dans un ensemble de luttes mondiales — ouvrières et anticoloniales, notamment. Comme le résume Lise Gauvin,

[I]a revendication des années 1960 est plus totale. Des écrivains dénoncent, dans la revue *Liberté*, la fatigue culturelle et la situation d'infériorité des Canadiens français, ainsi que leur langue humiliée. Dans les pages de la revue *Parti pris*, la chose littéraire n'est plus pensée comme un système clos, mais comme une institution greffée sur les autres systèmes symboliques. Tout en proposant la nouvelle dénomination « littérature québécoise » pour remplacer la double altérité que représente, en 1960, la désignation de « littérature canadienne-française », on ne pense plus le champ littéraire en dehors du contexte sociopolitique qui en conditionne l'existence. Au « pour qui » et au « comment » s'ajoute le « pourquoi écrire ». Dans une situation de domination ou de demi-colonialisme, est-ce que la pratique de l'écriture ne sert pas de caution aux autres structures plus englobantes ? Quelle est la position de classe de l'écrivain ? Remettant en cause la fonction esthétique de la littérature et la qualité de reflet du texte, négligeant le vieux dilemme de savoir s'il faut écrire en canadien, en « canayen » ou en français de France, certains écrivains de *Parti pris*, s'engagent dans une pratique volontariste et provocante du joul¹¹.

Si la « situation coloniale » est à maintes reprises décriée et combattue ardemment par les écrivains de la revue *Parti pris*, les auteurs de la décolonisation y sont bien présents : Frantz Fanon, Albert Memmi et Jacques Berque circulent, tant par leurs textes qu'en tant que symboles d'une lutte pour la décolonisation intellectuelle qui se mène. D'après la recension de Stéphanie Angers et Gérard Fabre, un total de « trente-cinq articles de *Parti pris* abordent le thème de la décolonisation, du

¹⁰ À l'origine de *Parti pris*, l'on retrouve André Brochu, Paul Chamberland, Pierre Maheu, André Major et Jean-Marc Pottie. L'on y contera, entre autres, des contributions d'Hubert Aquin, Gérald Godin, Gaston Miron, Jacques Renaud, Pierre Vadeboncoeur et Pierre Vallières.

¹¹ Lise GAUVIN, « Poétiques de la langue et stratégies textuelles », in Claude DUCHET et Stéphane VACHON, *La recherche littéraire : objets et méthodes*, édition revue, corrigée et augmentée, Montréal/Paris, XYZ éditeur, 1998 [1993], p. 373-374.

numéro de décembre 1963 à celui de l'été 1968 » dont « deux textes de Berque (“Les révoltés du Québec” en décembre 1963 et “Une lettre de Jacques Berque” en mars 1964)¹² ».

Le début de l'année 1965 marque au fer rouge l'histoire de la littérature québécoise avec la publication du numéro-manifeste de *Parti pris*, « Pour une littérature québécoise ». En juin de la même année, Gaston Miron publie un article au ton de manifeste poétique — « notes sur le non-poème et le poème »¹³ — qui introduit un syntagme jusqu'alors absent de la revue, le terme « post-colonial »¹⁴. S'il était malheureux d'associer directement ce que nomme Miron aux théories postcoloniales dont les premiers écrits n'arrivent qu'une dizaine d'années plus tard, son utilisation place néanmoins la réflexion de l'auteur dans un horizon de sens bien précis, celui d'un certain dépassement des conditions de l'expérience de la « quotidienne altérité¹⁵ » dans et par le poème. Le « post-colonialisme » de Miron marque, en ce sens, l'après de l'objectif — l'indépendance — du projet qu'entend mener la revue, un moment suivant la colonisation et rendu possible par la lutte décoloniale. De façon marquante, *Parti pris* incarne la nécessité, pour une certaine littérature de l'époque, de porter le « texte national¹⁶ ». La récurrence de la revue et de ses auteurs, dans la critique constituant le corpus de la thèse, marque d'une part un passage obligé de la décolonisation dans le discours québécois représenté par la vision que défendent les partipristes de la lutte contre l'aliénation, militance dont les résultats sont remis en question dans les années quatre-vingt-dix,

¹² Stéphanie ANGERS et Gérard FABRE, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000 : les réseaux de la revue Esprit avec la Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 149.

¹³ Gaston MIRON, « notes sur le non-poème et le poème », *Parti pris*, juillet 1965, vol. 2, n° 10-11, p. 88-97.

¹⁴ L'utilisation et la signification des deux graphies (postcolonial/post-colonial) sont abordées dans le premier chapitre. De façon générale, le trait d'union renforce l'acception historique d'une période suivant la colonisation, alors que l'utilisation du syntagme non scindé renvoie plus spécifiquement aux idées des penseurs tiers-mondistes ancrées dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

¹⁵ Gaston MIRON, « notes sur le non-poème et le poème », *op. cit.*, p. 89.

¹⁶ Le syntagme renvoie à ce que Godbout questionne au début des années soixante-dix, expression qui est depuis passée dans l'usage : « L'écrivain n'est jamais que l'une des voix de ce grand texte, ce “Mur des lamentations” qui fera dire à Godbout qu'il “n'y a au Québec qu'Un seul Écrivain : NOUS TOUS”. » (Michel BIRON, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2014 [2007], p. 424.)

notamment par la nouvelle garde de la revue *Liberté*. D'autre part, ces recours permettent à la critique abordant les postcolonialismes un rapatriement critique notable : si les auteurs de la décolonisation permettent à *Parti pris* d'inscrire la lutte québécoise dans un contexte mondial (que l'on ne pense qu'à la place que tiennent l'Algérie et Cuba au sein de la revue), la relecture des partipristes par la critique s'intéressant aux pensées postcoloniales — depuis les années quatre-vingt-dix — campe plutôt la question dans un horizon québécois. En d'autres termes, le recours à la Révolution tranquille comme grand avatar de la décolonisation québécoise recentre paradoxalement les enjeux militants et politiques autour de la culture québécoise, plutôt que dans un horizon plus large où il serait souhaitable de comparer les situations coloniales semblables. L'inscription de la littérature et de la culture québécoises dans la francophonie, chez Lise Gauvin par le biais d'Édouard Glissant par exemple, nuance cependant cette dernière affirmation, bien que l'on sente qu'une spécificité québécoise de la décolonisation oriente son propos.

Alors que la décolonisation est entendue comme un processus de libération, au sens de lutte effective et politique, le postcolonialisme quant à lui renvoie plutôt à un courant de pensée abordant, dans la continuité, les divers effets de la colonisation sur les peuples généralement devenus indépendants. Curieusement peut-être, au Québec, la colonisation est un argument central sous la plume de plusieurs pour aborder la littérature et la culture, mais la théorie contemporaine se penchant sur les effets de celle-ci ne semble pas jouir d'une fortune critique notable. Qu'il s'agisse de l'autonomisation de l'institution de la littérature québécoise par rapport à la Mère-Patrie, des dangers de l'Américanité dans la culture ou d'une menace de l'anglais impérialiste, la colonisation est un topos quand il est question du Québec francophone. Je devais donc, dès les premiers moments de ma recherche, comprendre comment ont été reçues ou reléguées aux oubliettes les pensées postcoloniales dans un contexte où les représentations de la colonisation

traversent l'imaginaire francophone québécois depuis la constitution même de l'idée d'une littérature autonome.

Méthode et corpus

C'est donc un double champ d'études qu'il fallait investiguer : d'abord, l'on devait défricher le champ des *Postcolonial Studies* afin d'en faire ressortir les caractéristiques qui éclaireraient les lectures de la situation québécoise, puis la cartographie des usages des théories postcoloniales pour parler de la littérature et de la culture québécoises devait être esquissée. L'enjeu en est un de réception, à savoir quelles lectures et quels usages des pensées et des théories dites postcoloniales peut déceler une analyse métacritique d'un corpus d'écrits s'échelonnant de la Révolution tranquille — c'est-à-dire au moment fort de la pénétration des écrits de la décolonisation — au présent. Multiples et mouvantes, les entreprises de définition des études postcoloniales offrent difficilement des caractéristiques aisément décelables dans la critique québécoise : à la fois relevant de l'histoire, de la sociologie, de la politique et de l'analyse du discours, le postcolonialisme échappe intrinsèquement aux cloisonnements, touche aux textes et à leur contexte, aux institutions et aux cultures dans lesquelles il est convoqué, voire aux constructions de soi et de l'autre qu'a auparavant théorisées la psychanalyse. Afin de rendre compte de divers niveaux d'analyse qu'appellent de telles pensées, le pluriel s'est imposé : il est question des postcolonialismes, c'est-à-dire de l'étude des effets discursifs de l'imaginaire de la colonisation sur le discours critique. Il s'agit de prendre également en compte l'institution dans laquelle ces discours s'insèrent, les réseaux où opèrent les chercheuses et les chercheurs dont il est question et de l'inscription de ces pensées étudiées dans un imaginaire de la colonisation québécois traversant

les époques. Les postcolonialismes ne sont pas qu'une expression qui a été à la mode ou qu'un terme parapluie pour le postmodernisme ou la déconstruction : c'est une pensée en situation qui demande de toujours situer l'objet de l'étude et son auteur-e, tout comme la position de la chercheuse ou du chercheur.

Rendre compte de la lecture et de la circulation des postcolonialismes comporte son lot d'écueils : marginaux, leur réception explicite et leurs usages nécessitent une démarche attentive aux zones de silence, aux réseaux par où transitent ces pensées, ces théories et ces notions. Les postcolonialismes se présentent alors comme un prisme par lequel observer la situation québécoise, c'est-à-dire son histoire, sa culture et sa littérature. Liés, ces trois derniers lieux doivent alors être pris comme un bassin de possibles : c'est par là que l'histoire culturelle s'est vue nécessaire pour l'étude de la circulation des représentations, pour paraphraser Pascal Ory¹⁷. Or traiter des postcolonialismes et du Québec doit prendre appui sur une herméneutique attentive aux occurrences de ceux-ci, tout en les inscrivant dans un ensemble logique où les représentations du colonialisme et de ses avatars coloniaux conditionnent la réception de telles pensées. De la même façon, l'argumentaire de la colonisation semble être un pôle indéniable des nationalismes québécois : ces derniers ne doivent cependant pas devenir la seule lorgnette par laquelle faire la lecture du cas québécois, mais doivent s'inscrire dans l'ensemble plus large des discours en circulation. La critique — et particulièrement les textes publiés dans les revues scientifiques et culturelles — semble ainsi un lieu privilégié pour l'étude de cette diffusion. L'histoire littéraire, quant à elle, incarne un récit plus convenu avec lequel entrer en dialogue afin de toujours mesurer la marginalité ou la centralité des recours aux postcolonialismes. Paradoxalement, je me rends

¹⁷ Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, 3^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

compte que les postcolonialismes forment aussi un grand récit, relevant généralement de la même historiographie et plaçant la littérature québécoise indépendante au centre d'autres ensembles tel que la francophonie. Cette constatation est renforcée par les œuvres et les figures que convoquent ces études et leur appartenance à un certain « canon » de la littérature québécoise : si Hubert Aquin, Jacques Godbout, Robert Lalonde et Gaston Miron, pour ne nommer que ceux-là, sont les représentants des sujets postcoloniaux marginalisés — assez fidèlement, faut-il le dire, aux discours qu'ils tiennent eux-mêmes dans leurs textes —, quelle place reste-t-il pour les « marges » ? C'est à cet égard que l'analyse des intersections entre postcolonialismes, féminismes, transculture et écritures migrantes permet finalement de mieux saisir comment la critique place le centre et les marges, et ce, dans la perspective de l'étude des effets des colonialismes sur les discours. Abordé frontalement par Diane Lamoureux et Chantal Maillé du côté des études féministes, ces contaminations entre les disciplines prennent souvent le chemin des « fictions de l'identitaire » au sens où l'entend l'équipe de recherche formée autour de Pierre L'Hérault, Alexis Nouss, Robert Schwartzwald et Sherry Simon au tournant des années quatre-vingt-dix.

Le corpus choisi adopte des frontières poreuses : signés par des québécois faisant partie de l'institution québécoise, par des chercheuses et des chercheurs canadiens anglophones et francophones ou par des universitaires à l'étranger, les textes étudiés ont tous comme point commun de situer la littérature et la culture québécoises par rapport aux postcolonialismes et de problématiser le geste critique de leur auteur-e. Les postcolonialismes deviennent ce pour ou contre quoi prendre position, et le recours à l'histoire la caution de ce choix. Plus encore, l'histoire comparée de Gérard Bouchard permet aux universitaires d'étayer leurs propos à la lumière d'une démarche ancrée dans l'histoire coloniale multiple du continent nord-américain. Dépliant les

caractéristiques utiles à l'étude de ce qu'il nomme, à la fin des années quatre-vingt-dix, les « collectivités neuves », l'historien et sociologue Gérard Bouchard avance :

Nous voulons simplement marquer le point de vue d'où l'analyse sera conduite, et qui est celui des Européens-immigrants, qualifiés de pionniers ou de fondateurs. Mais nous savons bien que tous ces espaces *neufs* étaient en réalité occupés et exploités depuis très longtemps par des populations autochtones, qui se les étaient appropriés matériellement et culturellement. [...] S'agissant de sociétés neuves, ce genre d'analyse revêt un intérêt particulier dans la mesure où la construction des imaginaires doit s'y effectuer dans un contexte colonial, au sein d'un réseau de dépendances dont l'évolution va conditionner étroitement les formes culturelles en émergence¹⁸.

L'importance de se situer en tant que chercheuse ou chercheur, ainsi que celle de jeter un regard nouveau sur l'histoire coloniale — situation québécoise pouvant être comparée à celle d'autres colonies de peuplement, mais revêtant des particularismes — sont les éléments sur lesquels se basent le plus souvent les critiques étudiés.

En ce sens, j'observe dans le corpus soumis à l'analyse ce que je nomme une nécessité historiographique et dont témoignent les textes du numéro 35 de la revue *Québec Studies* qui, publié en 2003 sous la direction de Vincent Desroches, est en quelque sorte la clé de voûte du paysage critique esquissé dans le cadre de cette thèse. Considéré comme le premier et seul travail de somme qui, jusqu'à ce jour, dresse l'état présent de la question par rapport au Québec, ce dernier fait écho à l'ouvrage dirigé par Laura Moss (*Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature*, 2003) qui interroge la situation canadienne. Quelques événements et tables rondes témoignent, au même moment, des interrogations quant à la possible application des postcolonialismes à la littérature et à la culture québécoises, organisés notamment autour de Micheline Cambron, de Lise Gauvin et de l'American Council for Québec Studies (ACQS). C'est

¹⁸ Gérard BOUCHARD, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », Montréal, Programme Quebec Studies, Université McGill, coll. « Grandes conférences Desjardins », 1999, p. 4. L'auteur souligne. Cet article a également été repris en partie dans : Gérard BOUCHARD, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000.

aussi en remontant la filière britannico-colombienne que les travaux de Réjean Beaudoin, d'André Lamontagne et de Marie Vautier se sont avérés nécessaires pour la compréhension des interrelations entre postcolonialismes, littérature et culture québécoises et du positionnement des chercheuses et chercheurs. Inscrivant la littérature québécoise dans le giron des études comparatistes et canadiennes, leurs travaux témoignent de surcroît d'un contexte assez favorable aux postcolonialismes, tant en français qu'en anglais, au Canada.

De plus, les textes de Réjean Beaudoin et d'André Lamontagne, dans les pages de la revue *Liberté* au milieu des années quatre-vingt-dix, permettent d'explicitier les arguments en faveur de la défense d'une critique québécoise s'opposant à l'emploi des théories anglo-saxonnes et états-uniennes vues comme autant d'effets de mode au nombre desquels l'on compterait le postcolonialisme. Cette opposition se polarise de plus autour de l'engouement pour le postmodernisme et sa difficile définition dans le contexte québécois ; c'est en ce sens que les travaux de Linda Hutcheon, de Janet M. Paterson et de Marie Vautier sont convoqués. La résistance mentionnée précédemment fait également écho aux positions de Pierre Vadeboncoeur dont le parcours et les idées imprègnent fortement la prose de Beaudoin.

Résistances et rapatriements

Ayant cartographié la manière dont ces chercheuses et chercheurs nord-américains, anglophones et francophones, ont problématisé les rapports complexes entre les postcolonialismes et la situation québécoise, une première conclusion peut être tirée : une résistance perdue quant à la possibilité de recourir à ces pensées devant le statut ambigu du Québec. De surcroît, cette opposition ne tient pas seulement à l'impression que la théorie anglophone est une menace à la

pensée francophone : ce qui est remis en question par ces réticences, c'est la légitimité du colonialisme au Québec, constamment ébranlée et souvent absorbée par les questions de l'indépendance nationale et de la nation. L'usage du terme même de postcolonialisme est une épineuse question constamment prise dans un débat relevant de l'écriture de l'histoire : le Québec a-t-il été « véritablement » colonisé¹⁹ ? Au-delà de la représentation du colonisateur anglophone et canadien, voire américain au cours des années soixante, quelles répercussions des colonialismes de naguère la critique est-elle autorisée à considérer ? Si ces résistances sont présentées comme des particularités de la situation québécoise, « une difficulté intellectuelle²⁰ » comme l'écrit Ferron, l'on retrouve ces débats également dans les études portant sur la colonisation de peuplement sur lesquels l'on reviendra : le particularisme du Québec, par cette rhétorique, est réitéré. Ce qu'avance Gérard Bouchard à propos de l'histoire culturelle du Canada français peut facilement appuyer cette observation et la positionner dans un paradigme critique plus large qui laisse ses traces quand il est question du Québec :

Il faudrait rappeler ici, d'un côté, les traits qu'on [...] a inventés [au Canada français] et, de l'autre, les fausses différences au moyen desquelles on a voulu le distinguer de ses voisins, en prenant appui sur la religion, les solidarités communautaires, les comportements démographiques, l'économie paysanne, le groupe familial [...]. Cette obsession de la différence et du marquage identitaire ne doit pas surprendre : menacée dans sa culture, cette société était amenée à faire valoir sans cesse ses traits singuliers, à plaider de son caractère distinctif en Amérique²¹.

Aux côtés d'une « québécoité » héritée du sociologue Marcel Rioux, l'Américanité²² — au sens où l'entendent Yvon Rivard ou Pierre Nepveu —, après Bouchard, s'inscrit dans une tradition critique

¹⁹ Chez plusieurs revient cette question qui sous-tend et mélange plusieurs types de colonialisme : militaire, économique, politique, culturel, linguistique, etc.

²⁰ Jacques FERRON, *Du fond de mon arrière-cuisine. Les salicaires*, op. cit., p. 79.

²¹ Gérard BOUCHARD, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », op. cit., p. 48.

²² Erin Hurley remarque également à propos du théâtre et du discours universitaire, en 2009 : « *These recent endeavors by [Robert] LePage highlight some of the changing dimensions of Québec's américanité, evident not only in cultural production but also in shifting scholarly discourse. In recent work, Simon Harel locates the ground of québécoité in this*

où la communauté imaginée — pour reprendre les termes de Benedict Anderson — est définie en fonction de particularismes identitaires d'une culture minoritaire en terre d'Amérique²³.

Afin de sortir de l'impression d'impasse causée par l'ambiguïté de la situation coloniale québécoise, les universitaires étudiés adoptent deux stratégies : appliquer aux textes une certaine grille de lecture afin de retrouver des caractéristiques formelles, thématiques ou esthétiques associées aux théories postcoloniales, ou retourner la problématique comme un gant, demandant plutôt ce que la littérature et la culture québécoises peuvent apporter au travail sur les postcolonialismes. Dans le premier cas, ce sont des notions théorisées ou abordées par les auteurs dits postcoloniaux qui sont recherchées dans les textes de fiction à l'étude : Sandra Hobbs analyse, par exemple, la résistance chez Hubert Aquin et Jacques Ferron, alors que Marie Vautier s'intéresse plutôt au catholicisme et aux mythes du Nouveau Monde dans un bouquet de romans canadiens et québécois tant anglophones que francophones. Dans le même sens, des travaux portant sur l'hybridité dans certains textes d'auteur-es des Premières Nations s'inspirent de ce qu'Homi K. Bhabha dégage à propos des porosités entre les cultures dominées et dominantes²⁴, considérant cette caractéristique comme une notion applicable à la littérature. Ces approches identifient des

same mix of First Nations, English, and French settlers, in a way that acknowledges the fundamental role of First Nations peoples and cultures in affording the sense of continental connection summoned in the word, "americanité." This is a significant shift, as "americanité" in the Québec context has generally expressed itself as and in French, tracing a pattern of French settlement in North America. » (Erin HURLEY, « Presentation », *Québec Studies*, automne-hiver 2010-2009, n° 48, p. 3.)

²³ Or toujours selon Bouchard, la « promesse de l'histoire comparative » est justement de sortir de cette impression d'idiosyncrasie : « À un plan assez élémentaire d'abord, la comparaison permet d'insérer une situation, une séquence d'événements, une évolution quelconque dans les ensembles spatio-temporels auxquels elle appartient. En second lieu, elle fournit aussi des moyens de récuser les fausses singularités auxquelles donne aisément naissance une perspective trop ethnocentrique et dont se nourrissent volontiers les entreprises identitaires, tout particulièrement les représentations de la nation. [...] D'une façon plus fondamentale peut-être, la comparaison peut aussi aider à récuser de faux déterminismes, des enchaînements chronologiques donnés a posteriori comme inéluctables mais qui, en réalité, ne l'étaient pas. » (Gérard BOUCHARD, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », *op. cit.*, p. 51-52.)

²⁴ Voir par exemple : Julie NADEAU-LAVIGNE, *Approches du territoire dans la littérature autochtone du Québec : La saga des Béothuks de Bernard Assiniwi et Ourse bleue de Virginia Pésémapéo Bordeleau*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2012.

traits associés aux situations postcoloniales dans les textes étudiés, admettant par le fait même l'appartenance de la littérature québécoise aux littératures postcoloniales. Le cas de Vautier diffère cependant légèrement de ce paradigme critique dans la mesure où la chercheuse entend également théoriser un postcolonialisme québécois, un modèle historicisé et opératoire pour l'étude de la littérature et de la culture québécoises (ce qu'elle nomme, à propos de la littérature contemporaine, le « postcolonialisme de consensus »). Le deuxième cas de figure rejoint l'effort d'invention théorique dont fait preuve Vautier : il s'agit pour des universitaires tels que Lise Gauvin et Robert Schwartzwald de dégager ce que le cas québécois peut apporter aux études postcoloniales anglo-saxonnes. Chez Gauvin, c'est un « étrange » modèle, celui du « péricolonialisme », qui rendrait justice aux ambivalences historiques et culturelles québécoises. Or cette réflexion a comme conséquence d'inscrire la littérature et la culture québécoises au sein d'une francophonie inspirée d'Édouard Glissant : toujours périphérique par rapport à un modèle de colonialisme « pur », la situation québécoise participerait également d'une organisation transnationale, héritée des pères de la « Francité ». L'étude du discours entourant la remise du prix de la revue *Études françaises* basée à l'Université de Montréal et dont la gouverne, en 1995, est reprise par Lise Gauvin, montrera bien comment la Francité participe — depuis son utilisation par Georges-André Vachon en 1968 — d'une conception de la francophonie et du fait francophone dans lesquels inscrire des œuvres québécoises.

De surcroît, la notion de péricolonialisme, traversant nombre d'ouvrages et d'articles de Gauvin, est emblématique des rapatriements critiques auxquels s'intéresse cette thèse. Compris chez Bourdieu en termes de « malentendu » (réflexion reprise chez l'intellectuel français François Cusset), l'altération dans le passage de textes critiques et théoriques d'un ensemble culturel à un autre prend ici la saveur de la patrie : faire passer les postcolonialismes du domaine anglo-saxon

aux études québécoises se fait au prix d'une resémantisation et de son inscription dans le giron des études francophones. Renvoyant à Crémazie, la chercheuse avance :

L'expression littérature de colonie qu'il [Crémazie] emploie ne peut s'entendre au sens strict. Il s'agit plutôt d'une littérature périphérique, dont le canon (les modèles) est élaboré ailleurs [en France], donc une littérature qu'il serait plus juste de désigner comme déterritorialisée ou encore péricolonialiste. [...] Dans la mesure où l'on ne pourrait parler de colonialisme proprement dit, on ne peut davantage parler de postcolonialisme. Cependant, l'on remarque dans l'ensemble de la littérature québécoise récente, des stratégies qui s'apparentent à celles relevées dans les littératures postcoloniales. [...] Mais ces stratégies sont moins des stratégies de résistance et de contestation par rapport à l'institution littéraire française que des stratégies de recentrement et de création de nouveaux canons littéraires²⁵.

Cette démarche vise avant tout à interroger l'utilisation du syntagme : dégageant des affinités entre la pragmatique et les études postcoloniales telles que définies en France par Jean-Marc Moura, Gauvin interroge la « notion » (voire la méthodologie) appliquée à la littérature québécoise en arguant que puisqu'il n'y aurait pas eu de littérature coloniale, l'analyse postcoloniale ne pourrait pas être applicable. « Le mot, sinon la chose, [dit-elle,] a été utilisé au Québec à quelques moments stratégiques²⁶. »

Alors que Jean-Marc Moura fonde plutôt ses lectures des théories postcoloniales sur un héritage français — notamment sur les travaux d'Antoine Compagnon —, contournant la résistance hexagonale devant ces écrits, la critique québécoise cherche constamment à comparer les notions aux conceptions nationalistes, identitaires et linguistiques du Québec contemporain. Généralement, il faut reconnaître qu'un effet majeur de la lecture de la situation québécoise par le prisme des postcolonialismes est d'en soustraire la militance : si à la base, aux États-Unis, il s'agit de théories visant à faire exister, dans le champ universitaire, certain-es auteur-es ou penseurs, il n'en demeure pas moins que le rapatriement critique observé convoque une idée de la militance ancrée dans le

²⁵ Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *International Journal of Francophone Studies*, 2007, vol. 10, n° 3, p. 435-436.

²⁶ *Ibid.*, p. 434.

foisonnement des années soixante et soixante-dix. La Révolution tranquille et ses auteurs incarnent, en ce sens, un grand mythe postcolonial québécois.

Ambiguïtés de la colonisation de peuplement

L'importance accordée à la nomination du colonialisme qui aurait affecté le peuple canadien-français (puis québécois) n'est pas un trait propre à la critique québécoise : la difficile prise en compte de la double posture — soit celles du colonisé et du colonisateur — n'est pas l'apanage du Québec²⁷. Au contraire, l'ambivalence de la colonisation de peuplement — c'est-à-dire, dans l'histoire de la colonisation européenne, la colonisation de territoires par des personnes visant la construction d'une société autonome et pérenne — est une question problématique dans le champ des études postcoloniales. Faisant l'objet de plusieurs ouvrages, ce qu'il est convenu de nommer la colonisation de peuplement (« *Settler Colonialism* ») est associé à l'histoire coloniale des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Utilisé afin de distinguer les types de colonisation européenne (et en opposition à la colonie-comptoir), ce dernier se différencie de la colonie d'occupation où la présence européenne cohabite avec les peuples « indigènes » qui y sont majoritaires, tout en y administrant, depuis leur pouvoir étranger, la colonie. Le *Settler*

²⁷ Dans le cas québécois, cette double posture se complexifie bien sûr avec la prise en compte de la « seconde » colonisation, cette fois anglophone : c'est souvent cet épisode qui oblitère le premier et appuie l'argumentaire du colonisé, suivant une rhétorique généralement nationaliste et/ou du minoritaire. Cette attitude est parfois qualifiée de « néo-coloniale ». Il faudrait aussi développer plus avant les distinctions entre « colonisation » et « colonialisme » qui tendent, dans certains discours, à nuancer les violences coloniales au profit d'une lecture du colonialisme français appuyé par des volontés d'alliance avec les peuples « amérindiens ». L'utilisation récente du « *Settler Colonialism* » est observable particulièrement dans des pensées qui visent la décolonisation des savoirs, et ce, surtout dans des travaux touchants les rapports entre Autochtones et allochtones.

Colonialism se caractérise *a contrario* par une présence européenne où, avec le temps, les colons européens et leurs descendants acquièrent, par le déplacement, l’assimilation ou la marginalisation des indigènes, un statut de population majoritaire. Il s’agit, en ce sens, d’une position ambivalente, entre colonisateurs et colons, et ayant des répercussions sur la construction identitaire :

Settlers are displaced from their own point of origin and may have difficulties in establishing their identity in the new place [...]. They are frequently constructed within a discourse of difference and inferiority by the colonizing people (“colonials/colonial”) and so suffer discrimination as colonial subjects themselves²⁸.

Détenteurs du pouvoir et déracinés, ces peuples ont une expérience double de la colonisation et du pouvoir qui tend, parfois, à effacer dans les mémoires les traces d’un colonialisme à l’œuvre au présent. Ashcroft, Griffiths et Tiffin ajoutent que les descendants de ces colons ont de surcroît tendance à s’approprier les symboles et les représentations des premiers peuples — les aliénant ainsi par leurs nouveaux usages. Néanmoins, ils soulignent que les descendants des colons peuvent ainsi former une culture distincte, hybride, métissée. Le danger de cette réflexion réside en la potentielle oblitération des peuples indigènes de ces territoires identifiés comme « *neufs*²⁹ » par les Européens, depuis une perspective exclusivement eurocentriste et impérialiste. Les épisodes coloniaux ayant eu cours sur le territoire de ce que l’on nomme le Canada français ou le Québec ajoutent forcément une strate supplémentaire à l’analyse : les interrelations récentes entre colons français colonisateurs de terres dites indigènes et colonisés par l’Empire britannique — devenus francophones majoritaires en sol québécois — et autochtones militants pour la décolonisation des terres prises par l’Européen en rappellent les marques. Ces événements et leurs interprétations ont de quoi rendre complexe toute historiographie attentive aux épisodes coloniaux.

²⁸ Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *Post-Colonial Studies. The Key Concepts*, 3^e édition, Londres/New York, Routledge, 2013, p. 237.

²⁹ Gérard BOUCHARD, « L’histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », *op. cit.*

Dans cette optique, l'universitaire de la Colombie-Britannique Marie Vautier convoque à plusieurs reprises la notion de « *side-by-sidedness* »³⁰, empruntée au chercheur canadien Rowland Smith pour étudier un corpus littéraire québécois à l'aune des postcolonialismes. Pourtant assez discret dans les travaux de Smith et peu repris par les théoriciennes et théoriciens des postcolonialismes, le terme acquiert une certaine importance sous la plume de Vautier, cette dernière en faisant une caractéristique générationnelle du champ d'études. En revenant au recueil dirigé par Smith et où apparaît l'expression, l'on constate que le « *side-by-sidedness* » désigne également un moment des études postcoloniales où les confrontations ne sont plus considérées en termes oppositionnels ou binaires (ce que Smith associe à un « postcolonialisme classique »). La réflexion de Smith est également nourrie par l'article d'Alan Lawson qui est publié dans le même recueil et propose de nouvelles avenues pour la théorie et la critique postcoloniales :

*Classic postcolonial theory posits an opposition between the centre and the margin, between those with accumulated power and those without, between the settler and the indigene, between the colonist and the colonial official. [...] Typical of this investigation of new kinds of side-by-sidedness (as contrasted with the kind of opposition posited in a classical postcolonial term like "writing back") is [Alan] Lawson's use of the 1996 decision by the Australian high Court to recognize both Aboriginal land claims and the settler rights entailed in pastoral leases granted in the colonial days*³¹.

Ancré dans l'histoire politique, le concept entend ainsi dépasser le modèle oppositionnel du « *writing back* » proposé par Ashcroft, Griffiths et Tiffin en 1989. C'est ce renouvellement de perspective qui anime, selon Vautier, « [l]a nouvelle ("deuxième") génération des études des postcolonialismes nouveaux-mondains — la toute récente³² ». Porteuse d'un renouveau de

³⁰ La notion circule également dans les textes du numéro 35 de la revue *Québec Studies* consacré au postcolonialisme dont il a été précédemment question, ainsi que dans les travaux de Lise Gauvin. Cette dernière renvoie cependant à Vautier citant Smith.

³¹ Rowland SMITH, « Introduction », in Rowland SMITH, *Postcolonizing the Commonwealth: Studies in Literature and Culture*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2000, p. 4.

³² Marie VAUTIER, « Les pays du nouveau monde, le postcolonialisme de consensus, et le catholicisme québécois », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 15.

l'approche méthodologique, cette nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs que caractérise ici Vautier semble ainsi se réclamer d'un angle d'approche propre aux pays du Nouveau Monde, comme elle les nomme. Dans son discours, entrent alors en relation le Commonwealth et le Nouveau Monde dans une sorte d'équivalence. Elle inscrit de surcroît, de façon franche, la littérature québécoise dans cette « nouvelle approche adopt[ant] donc d'autres méthodes d'analyse que celles nourries par l'esprit de contestation du roman de décolonisation et des premiers romans postcoloniaux³³. » Plus encore, « c'est là que les récentes théories littéraires élaborées au Québec, telles les recherches sur le transculturel, le métissage, la mémoire en mouvance, et l'identitaire rencontrent, [lui] semble-t-il, cette approche du "*side-by-sidenedness*" des pays du nouveau monde [*sic*] : ces deux courants critiques peuvent beaucoup apporter à l'élucidation de textes postcoloniaux récents³⁴. » À son tour, elle inscrit une nouveauté dans le discours, avançant que d'un « postcolonialisme contestataire (toujours et encore signalé dans les travaux théoriques sur les littératures postcoloniales de la francophonie) » l'on passerait, à la lumière du corpus qu'elle étudie (« dans le roman québécois postcolonial récent »), à un « postcolonialisme de consensus » caractérisé notamment par « des pratiques de (ré)conciliation³⁵. » Alors que le « postcolonialisme de consensus » de Vautier et le « péricolonialisme » de Gauvin reposent sur des bases au premier abord semblables, leur différence majeure réside en l'ensemble dans lequel ils inscrivent la littérature québécoise : cette dernière se situe plutôt du côté anglo-saxon, voire des études canadiennes, chez la première, alors que la deuxième la place résolument du côté de la

³³ *Ibid.*, p. 16.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

Francophonie³⁶, donnant une place centrale aux paroles d'Édouard Glissant et replaçant constamment l'ensemble québécois dans une périphérie centripète.

Présences autochtones

Par le prisme des postcolonialismes, l'on serait en droit d'attendre des analyses soulignant les relations de pouvoir entre colons blancs et peuples autochtones, ainsi que les répercussions, dans le champ littéraire, de ces dynamiques coloniales. Or les peuples autochtones³⁷ — désignés aussi par les termes d'Amérindiens et de Premières Nations par la critique — ne se retrouvent que très peu dans les textes critiques étudiés. C'est avec ce quasi-silence en tête qu'il faut lire cette thèse. L'évocation des présences autochtones, dans le corpus, relève le plus souvent de la remarque : il s'agit généralement de l'interrogation d'une histoire coloniale, sorte d'aveu d'une colonisation des peuples autochtones par les colons d'origine européenne. Reléguée au domaine de l'histoire, la présence indigène accède alors difficilement au giron de la culture. De façon exemplaire³⁸, Vincent Desroches avance :

³⁶ La Francophonie désigne de façon générale une organisation politique, alors que la francophonie renvoie au partage d'une langue dans certaines nations ayant été colonisées. Le chapitre 6 abordera plus longuement ces distinctions.

³⁷ Au Québec, de façon générale, les peuples autochtones incluent les Premières Nations, les Inuits et les métis. La revue *Captures* aborde, dans un numéro consacré à la notion d'autochtonie dirigé par Jean-Philippe Uzel en 2018, les différentes acceptions du terme dans les arts et pour la critique. Voir : Guy SIOUI DURAND, « Le ré-ensauvagement par l'art », *Captures* [En ligne], mai 2018, vol. 3, n° 1, <http://revuecaptures.org/article-dune-publication/le-r%C3%A9-ensauvagement-par-l%E2%80%99art>, consulté le 3 juillet 2018.

³⁸ Dans une réflexion ressemblant beaucoup à celle de Desroches, Lise Gauvin écrit, quant à elle : « Ces notions d'avant et d'après, suspectes en Histoire, le sont tout autant en littérature. Pourtant, on ne saurait nier le fait de la colonisation au moment de l'expansion des puissances européennes. Le mot, sinon la chose, a été utilisé au Québec à quelques moments stratégiques. Rappelons brièvement certains faits. La Nouvelle-France a été peuplée par des Français et a constitué ce que l'on appelle en anglais une "settler colonie" [*sic*] ou colonie de peuplement, donnant lieu à une culture particulière, comme ce fut le cas dans les pays du nouveau Monde [*sic*]. Les habitants de la Nouvelle-France étaient des Européens coloniaux et colonisateurs qui ne pouvaient véritablement se dire colonisés, sinon par l'autorité du

Le cas du Québec est particulier parce que ces colons blancs ont subi une oppression spécifique sous l'empire britannique (qui ne fut ni douce ni bénigne), ce qui nous rapproche beaucoup plus de l'Irlande, dont personne ne songe à contester le statut postcolonial. Bien entendu, dans la saga américaine, les seuls colonisés sans équivoque demeurent les Amérindiens, qui revendiquent aussi pour eux-mêmes le statut de nations et pour qui les Québécois sont et ont toujours été des colonisateurs, au même titre que les Canadiens anglais ou les colons américains, malgré certaines complicités à l'époque de Louis Riel par exemple³⁹.

La place ambiguë que jouent le Québec et sa culture, dans cette équation coloniale, complique toute démarche s'intéressant dans cette optique aux littératures autochtones, dans la mesure où le statut colonisateur ou centralisateur de la littérature québécoise s'y retrouve nécessairement critiqué. L'on voit mieux comment cette réflexion peut sembler attaquer une littérature et une culture dont les discours critiques reposent en partie sur une rhétorique du colonisé. Tout fonctionne un peu comme si les lectures des textes et des emblèmes de la décolonisation des années soixante rendaient impossible la recherche d'autres référents lorsque l'on convoque aujourd'hui la décolonisation à d'autres fins. Le danger réside ainsi en l'incapacité de déplacer le référent : du Québécois francophone aux peuples autochtones, par exemple, différents discours peuvent admettre d'autres colonisés sans nécessairement repasser par le chemin de la Révolution tranquille en français (soit en laissant généralement de côté la militance qui se fait en anglais dans certaines communautés).

Cette présence timide des productions culturelles autochtones rappelle la difficulté, pour les études québécoises, de traiter des littératures autochtones. Bien que l'indianité⁴⁰, les figures de l'Indien⁴¹ et de l'Amérindien aient été étudiées depuis les années quatre-vingt-dix, tant dans les récits de voyage de la Nouvelle-France que chez certains écrivains et écrivaines contemporains

pouvoir central. Les véritables colonisés étaient alors les Amérindiens. » (Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 434.)

³⁹ Vincent DESROCHES, « Présentation : en quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 5.

⁴⁰ Michel BIRON, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 617.

⁴¹ Gilles THÉRIEN, *Figures de l'Indien*, Montréal, Typo, 1995.

(que l'on ne pense qu'aux œuvres de Robert Lalonde ou de Suzanne Jacob), l'inclusion des littératures autochtones dans l'ensemble de la littérature québécoise ne se fait pas sans heurt. Le terme d'inclusion n'est pas ici utilisé par hasard : la question que posent les littératures autochtones à l'institution littéraire québécoise relève des dynamiques de pouvoir, d'inclusion et d'exclusion, qui président à la construction de l'institution et de son histoire⁴².

L'intérêt envers ce corpus⁴³ et l'histoire des écrits des Premières Nations sur le territoire associé au Québec est observable chez des chercheuses et des chercheurs allochtones et autochtones. De surcroît, deux mouvances s'opposent, soit l'étude des littératures amérindiennes comme autonomes, distinctes et appelant d'autres outils heuristiques, et l'inclusion des littératures amérindiennes au sein d'un fait francophone partagé par la littérature québécoise. L'on s'arrêtera volontairement sur certains cas de figure où les appartenances revendiquées au groupe dominant font tantôt des critiques des témoins, tantôt des défenseurs des manifestations culturelles autochtones, dans une dynamique coloniale complexe. Des travaux phares de chercheuses et de chercheurs autochtones tels que Tayaike Alfred, Guy Sioui Durand, Georges Emery Sioui ou Romeo Saganash, ainsi que de récentes analyses portant sur la décolonisation de la culture québécoise constituent des références qui peuvent offrir le contrepoint de l'entreprise métacritique de cette thèse.

⁴² La présence d'un nouveau champ d'études institué est observable plus particulièrement dans les dernières années. Dans diverses universités canadiennes, l'ouverture de programmes d'études autochtones et l'emploi de professeur-es autochtones témoignent de ce nouveau paradigme. L'Université Concordia offre depuis 2013 une mineure et une majeure en études des Premières Nations, l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal ont emboîté le pas à cette initiative depuis 2015, alors que l'Université de la Colombie-Britannique a un Département d'affaires autochtones depuis 2001 et l'Université Laval, un certificat en études autochtones depuis 1986. Il faut souligner aussi le modèle particulier de partenariats avec les autochtones que propose l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour la création et le fonctionnement de son École d'études autochtones depuis 2016.

⁴³ Certains chercheurs dont Guy Sioui Durand, David Garneau et Jean-Philippe Uzel défendent une étude des manifestations culturelles ne se cantonnant pas à la littérature ou aux « genres » littéraires. Pour les besoins de cette thèse, je convoque les travaux s'inscrivant explicitement dans le domaine de la littérature, mais pour étayer la réflexion, il faut ouvrir la question à un ensemble d'objets plus vaste.

Considéré par plusieurs comme pionnier, l'ouvrage de Diane Boudreau publié en 1993 souligne l'importance d'An Antane Kapesh, Charles Cocoo, Éléonore Sioui, Yves Sioui Durand, Bernard Assiniwi et Sylvie Bernard dans le processus de reconnaissance, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, des « premiers auteurs amérindiens du Québec⁴⁴ ». Cette présence passe par la publication de différents textes de fiction (c'est-à-dire par l'introduction des écrits autochtones dans le système éditorial québécois vu comme organe de légitimation), bien que Boudreau s'intéresse également aux manifestations orales et écrites plus anciennes présidant à l'apparition de cette littérature amérindienne.

Au Québec, l'émergence de la littérature écrite chez les Amérindiens est un phénomène culturel récent. L'industrialisation, l'exploitation des ressources des territoires amérindiens par le gouvernement, la parution du Livre blanc en 1969 et les conditions de vie dans les réserves ont sans doute favorisé la naissance d'une nouvelle génération d'auteurs amérindiens. [...] Cette nouvelle littérature ne peut s'insérer dans les catégories ou les genres consacrés par plusieurs siècles d'histoire littéraire. Les auteurs amérindiens respectent sans doute certaines règles établies par la société nord-américaine, mais ils appliquent aussi leurs propres règles. L'étude des genres, des formes, des structures et des thèmes d'une partie de cette « nouvelle » littérature démontre qu'elle est le résultat d'un métissage entre l'écriture et l'oralité et qu'elle exprime le besoin de survie culturelle des nations amérindiennes tout en s'inscrivant dans un vaste mouvement de résistance⁴⁵.

Convoquant les travaux de Jacques Dubois sur l'institution littéraire, Boudreau propose une lecture fine des enjeux de pouvoir qui situent la littérature écrite amérindienne en marge des littératures canadienne et québécoise, en insistant sur la nécessité pour l'étude de ces textes de la connaissance de la « culture des nations autochtones, une culture qui se situe en marge de l'institution de la littérature⁴⁶ » dans son acception d'origine européenne.

La littérature écrite amérindienne exprime avant tout le refus de la domination et les revendications des nations culturellement et politiquement soumises au pouvoir des dirigeants d'un état colonial ou néocolonial. Elle revendique la différence et rejette le dogmatisme et l'ethnocentrisme. C'est une littérature de résistance aux Blancs, mais c'est aussi une littérature

⁴⁴ Diane BOUDREAU, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture*, Montréal, L'Hexagone, 1993, p. 139.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 99-100.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 181.

de survie pour les Amérindiens eux-mêmes. Sa place dans la littérature n'est pas encore reconnue, car elle ne tient pas en compte des valeurs esthétiques et de l'idéologie de l'institution littéraire québécoise⁴⁷.

Ainsi, l'importance accordée par Boudreau à l'autodétermination des peuples autochtones et de leur littérature est primordiale. Son entreprise ne vise pas explicitement à donner à ces auteur-es une légitimité ou à les coopter au sein d'une littérature canadienne ou québécoise au prix d'une certaine assimilation :

La littérature amérindienne n'est pas une littérature francophone ou anglophone ; elle est plutôt une littérature créée, transmise oralement ou par écrit par des auteurs qui vivent sur le territoire du Québec. Elle ne peut ni ne doit être assimilée à la société québécoise ou canadienne-française qui la domine culturellement et politiquement. Malgré la sympathie ou l'admiration qu'elle peut susciter chez plusieurs lecteurs blancs, malgré les références historiques, voire la promiscuité des cultures, la situation politique des Amérindiens ne saurait être comparée à celle des Québécois francophones ou anglophones. L'« indianité » et la « québécoisité » n'ont rien en commun si ce n'est la force de l'affirmation identitaire⁴⁸.

Bien que cette conception ait été critiquée — notamment par Gilles Thérien⁴⁹ qui argue avec véhémence que Boudreau cantonne à une langue fantasmée le corpus à l'étude et fait fi du caractère continental que sous-tend le mot « Amérindiens » au profit d'une appartenance fictive de ceux-ci au territoire québécois —, il semble néanmoins que la chercheuse met en garde contre une attitude critique que l'on retrouve dans les vingt dernières années, soit le recours à la comparaison entre la littérature amérindienne (le singulier est ici fondamental) et la littérature québécoise, et que l'on observe chez Simon Harel sur lequel il conviendra de revenir plus avant.

La posture du témoin observable chez Boudreau est aussi visible dans les travaux de Maurizio Gatti. Ayant collecté un bouquet de textes francophones dans diverses communautés autochtones, Gatti en propose en 2004 une anthologie. Le chercheur — dont l'expérience

⁴⁷ *Ibid.*, p. 177.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁹ Voir : Gilles THÉRIEN, « Diane Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec* », *Recherches sociographiques*, 1994, vol. 35, n° 3, p. 616-618.

migratoire de son Italie natale au Québec est fondamentale — pose les balises d’une « littérature amérindienne [qui] aspire à un statut autonome au sein des littératures francophones⁵⁰ ». Le travail de Gatti est habité par la volonté de donner à lire un corpus méconnu et de « four[n]ir aux Amérindiens un outil pédagogique de première main pour diffuser et valoriser leur culture, tout en offrant aux chercheurs un instrument de référence fiable et un ensemble textuel original et agréable à lire⁵¹ ». Si les vœux formulés par l’auteur sont lumineux, l’on peut aisément critiquer son didactisme et son envie de jeter les bases d’une réflexion destinée aux peuples autochtones : dans la mouvance d’entreprises militantes de réhabilitation d’une histoire par les peuples mêmes, les mots de Gatti — non-autochtone malgré tout — donnent difficilement la parole aux chercheuses et aux chercheurs autochtones. Les modèles que propose Maurizio Gatti demeurent également très ancrés dans une conception majoritaire des ensembles linguistiques et culturels, bien que la francophonie que revendique l’auteur ait une histoire (post)coloniale. À propos des textes choisis, il écrit :

Les frontières linguistiques du corpus visé se sont ainsi délimitées : explorer la littérature amérindienne francophone du Québec, c’est-à-dire la production écrite en français par les auteurs amérindiens qui demeurent au Québec, tout en gardant à l’esprit celles produites en anglais et en différentes langues amérindiennes. J’ai considéré comme un auteur amérindien *francophone*, un auteur parlant et écrivant le français, mais dont l’expérience ne se limite pas uniquement à cela. *Francophone* ne désigne donc pas nécessairement un auteur de langue maternelle française ou qui s’identifie à cette langue, mais un auteur qui s’exprime *aussi* dans cette langue. Les auteurs amérindiens francophones ne se limitent pas en effet au français, mais ceux qui le peuvent entretiennent et développent la pratique orale et écrite de leur langue amérindienne maternelle. L’expression « littérature amérindienne francophone », à mon avis, fait surtout référence à une littérature qui appartient aujourd’hui au patrimoine mondial⁵².

⁵⁰ Maurizio GATTI (dir.), *Littérature amérindienne du Québec : écrits de langue française*, nouvelle édition, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, p. 23.

⁵¹ *Ibid.*, p. 42.

⁵² *Ibid.*, p. 20-21. L’auteur souligne.

Plus opératoire que politique, cette définition centrale permet à l'universitaire d'aborder côte à côte les littératures « amérindiennes » et les autres littératures dites francophones. La langue est ici — au même titre qu'elle l'est dans la définition du « péricolonialisme » de Lise Gauvin quant à la littérature québécoise — un outil comparatif inscrivant la littérature en question en tant que telle, et ce, dans un « univers international⁵³ ». Le travail publié de Gatti survient à un moment où les littératures autochtones acquièrent une certaine visibilité au Québec : le Salon du livre des Premières Nations (dont la première édition se tient en 2011, avec à ses rênes l'auteur Louis-Karl Picard-Siouï), ainsi que la création des Éditions Hannenorak fondées en 2010 par deux Wendats sont exemplaires de cette nouvelle présence. Bien qu'il faudrait faire une étude exhaustive afin de retracer les auteur-es autochtones primés ou reconnus, autant dans le discours médiatique que dans le circuit des prix littéraires ou dans les corpus proposés aux étudiant-es québécois, il faut noter que ces deux initiatives disent répondre à un manque de visibilité au sein de l'institution québécoise. Cette situation rappelle les griefs formulés par Robert Berrouët-Oriol à propos de la réception très partielle de l'œuvre de Jean Jonassaint, *L'Effet d'exil*, en 1987 dans les pages de la revue *Vice Versa*. Ce dernier est considéré par plusieurs comme le périodique montréalais ayant permis l'émergence des notions de transculture et d'interculture dans l'horizon culturel québécois et est fortement lié à la communauté italienne de la métropole. L'on reviendra dans le dernier chapitre de cette thèse sur l'article de Berrouët-Oriol qui est tenu par plusieurs comme la « source » des écritures migrantes, récupération critique mettant de côté le caractère contestataire des revendications de l'auteur. Il faut souligner cependant le mouvement d'institutionnalisation similaire dans le cas des littératures autochtones en français au Québec au début des années deux

⁵³ Maurizio GATTI, *Être écrivain amérindien au Québec. Indianité et création littéraire*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2006, p. 18. Le travail de la maison d'édition Mémoire d'encrier opère en ce sens.

mille et dans celui des écritures migrantes à la fin des années quatre-vingt. S'il est exagéré de dire qu'aujourd'hui « la littérature des Premières Nations [...] est présente sur tous les fronts, [et] aussi multiple dans ses visages⁵⁴ », il est vrai que cette dernière acquiert, autant en tant que champ d'études distinct et que corpus édité et faisant l'objet d'une réception critique notable, de plus en plus de visibilité.

Le parcours de Simon Harel témoigne bien de cet intérêt chez la critique et les universitaires envers ces présences de l'altérité au sein de la société et de la culture québécoise. Des études portant sur l'étranger et le cosmopolitisme (*Le voleur de parcours : identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, 1999 [1989] ; *L'étranger dans tous ses états : enjeux culturels et littéraires*, 1992 ; *Les passages obligés de l'écriture migrante*, 2005) à ses récents travaux portant sur les littératures autochtones (*Place aux littératures autochtones*, 2017), la démarche d'Harel est aux premières loges de l'institutionnalisation des présences minoritaires dans la culture et la littérature québécoises. Le cas le plus intéressant dans le cadre de cette réflexion demeure son essai portant sur les littératures autochtones, *Place aux littératures autochtones*, publié en 2017 dans la collection « Cadastres » (consacrée à l'essai) de la maison d'édition Mémoire d'encrier. Si Harel conteste la centralité de la littérature québécoise et de son historiographie, sa rhétorique s'appuie toutefois sur de fortes comparaisons entre la situation québécoise et les écritures des Premières Nations⁵⁵, faisant ainsi peu de « place » aux auteur-es autochtones et aux chercheuses et chercheurs non allophones :

Or, au même titre que la littérature québécoise, la littérature des Premières Nations est

⁵⁴ Simon HAREL, *Place aux littératures autochtones*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2017, p. 8.

⁵⁵ Un flou persiste, tout au long de l'ouvrage, entre les termes « Autochtones », « Amérindiens » et « Premières Nations ». La littérature publiée à laquelle fait référence Harel semble appartenir aux Premières Nations et s'appuyer sur une vision américaine du territoire, du « Nouveau Monde », qui aurait été réquisitionnée par le « néo-terroir » (entrevu par certains comme un nouveau courant de la littérature québécoise et orienté autour de certaines jeunes maisons d'édition se trouvant en région et à Montréal).

américaine. Que certains fassent de l'américanité le socle dur de leur identité territorialisée, qu'ils s'enferment dans une vision idéalisée du « Nouveau Monde », tandis que d'autres, lucides sur le processus de deuil qui est en cours, s'en échappent, ne change rien à l'affaire. Le fait est discutable : la littérature des Premières Nations est également une littérature « américaine ». En ceci, elle a droit au même qualificatif que la littérature québécoise⁵⁶.

Rappelant l'importance de cet argument continental dans la critique québécoise abordant les postcolonialismes (renforcé par la convocation des travaux de Gérard Bouchard et de Pierre Nepveu), la comparaison prend cependant une tournure assez colonialiste au moment où l'essayiste se met en scène.

J'ai fini par me pencher pour mieux fouiller le sol de cette Amérique ossuaire et, plus particulièrement, là où se logent les expressions post-identitaires de la littérature québécoise — à moins qu'elles ne soient néo-identitaires ? En retournant la terre de mes mains, j'ai trouvé maintes pépites de la littérature des Premières Nations. Révélées au grand jour, elles ont beaucoup de choses à nous apprendre sur la qualité de ce sol québécois, sur sa composition également. C'est toute la fondation symbolique du Québec, aujourd'hui dans une impasse, qu'elles nous invitent à réexaminer⁵⁷.

L'image de l'Amérique ossuaire, renvoyant à l'archéologie d'une mémoire enfouie, n'est cependant pas des plus heureuses lorsque l'on s'arrête à la construction que fait l'essayiste de lui-même en chercheur d'or. Faut-il rappeler que les ruées vers l'or sont de véritables avatars de la colonisation des territoires par les blancs et de la violence de l'expulsion des peuples autochtones des terres excavées ? Lorsque ce dernier écrit qu'il se « penche » et « retourn[e] la terre de [ses] mains » pour « révéler » les « pépites de la littérature des Premières Nations », c'est à la fois à une posture de découvreur qu'il fait appel, passant ainsi sous silence les efforts multiples et vastes des actrices et des acteurs des milieux autochtones pour le partage et la reconnaissance de leur histoire et de leur culture. S'il en appelle à la prise en compte de la littérature des Premières Nations pour la compréhension de l'histoire québécoise — ouverture certes tout à fait souhaitable —, le passage

⁵⁶ Simon HAREL, *Place aux littératures autochtones*, op. cit., p. 72.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 4.

renforce toutefois la conception d'une société québécoise où coexistent différentes communautés culturelles et dont les fondations reposent sur une présence autochtone comme matériau brut : il n'est pas question ici d'autodétermination, au contraire, il s'agit d'une ruée vers un or amérindien destiné à la vente... Ce passage prêtant le flanc à la critique catalyse la posture de l'essayiste qui, tout au long de l'ouvrage, met de l'avant des réflexions qui défendent l'indépendance de la littérature autochtone et des peuples des Premières Nations, tout en ayant recours à des penseurs majoritairement européens ou de descendance européenne, et en usant de comparaisons entre les situations d'oppressions vécues par les Québécois et les autochtones. L'essai se perd souvent dans les paradoxes et invite à une prise de conscience qui, toutefois, semble plus basée sur une résistance à certains discours identitaires québécois que sur une défense (et une compréhension) des enjeux auxquels font face les cultures autochtones⁵⁸. À cet égard, à propos d'An Antane Kapeshe, Harel écrit : « L'auteure est inclassable. Son coup de gueule a la même violence que les écrits de la décolonisation des poètes et essayistes québécois des années 1960, de Chamberland à Vallières⁵⁹. » Il y a là une violence dans l'amalgame entre la lutte décoloniale de Kapeshe et celle menée par Chamberland et Vallières : si l'on peut lire dans les deux cas des entreprises visant la décolonisation, les situations coloniales contre lesquelles s'élèvent les auteur-es diffèrent grandement. Quand Kapeshe publie *Eukuan nin matshimanitu innu-iskueu/Je suis une maudite sauvagesse* en 1976, c'est pour mieux prendre la parole pour les siens contre la figure du Blanc. L'auteure innue y apostrophe les Québécois francophones en dénonçant notamment le système scolaire et les pensionnats, en y exprimant son expérience de l'oppression quotidienne. Considéré

⁵⁸ Voir : Guy SIOUI DURAND, « Un “nègre blanc” d'Amérique dans l'île haïtienne des Indiens taïnos ? *Place aux littératures autochtones* de Simon Harel », *Spirale*, été 2017, n° 261, p. 59-61.

⁵⁹ Simon HAREL, *Place aux littératures autochtones*, *op. cit.*, p. 8.

comme fondateur de la littérature autochtone au Québec et faisant l'objet d'une bonne réception critique et de plusieurs travaux, *Je suis une maudite sauvagesse* entretient un objectif politique. La chercheuse Isabelle St-Amand écrit, en ce sens :

Un peu à la manière du roman *Le bras coupé* d'Assiniwi, le récit de la décolonisation de Kapesh cherche à dévoiler la duplicité, les injustices et la répression qui ont soutenu le processus de colonisation. Les mots du colonisateur, qui apparaît sous la figure du Blanc, sont rapportés par la narratrice, qui se charge d'énoncer à sa place les intentions malhonnêtes que celui-ci a pris le soin de dissimuler [...] ⁶⁰.

La décolonisation n'y a rien d'une métaphore : elle relève d'une situation d'oppression coloniale vécue par la communauté autochtone pour laquelle le texte d'An Antane Kapesh sert de porte-voix. C'est donc aussi contre une idée de la décolonisation ancrée dans les années soixante, de surcroît portée par des hommes blancs, que Kapesh écrit. Les lectures que font Chamberland et Vallières⁶¹ des penseurs de la décolonisation affirment, bien sûr, haut et fort une lutte décoloniale, mais cette dernière s'appuie sur l'idée d'un Québec indépendant, francophone et libéré du joug d'Ottawa, de Londres et de Rome. La « violence » du « coup de gueule » de Kapesh n'a rien en commun avec la situation des tenants du socialisme décolonisateur des années soixante, et en faire une sorte d'héritière de ces luttes renforce l'idée selon laquelle l'ouvrage d'Harel mesure mal — malgré ses apparentes bonnes intentions — le fossé qui sépare les luttes québécoises francophones et celles des peuples autochtones. Plus encore, il ajoute : « Parce que Kapesh a ouvert la voie en faisant acte de résistance, la littérature des Premières Nations, comme celle des Métis et des Inuits, a pu connaître une belle “renaissance” dans les années 1990. Une telle reconnaissance s'est effectuée

⁶⁰ Isabelle ST-AMAND, « Discours critiques pour l'étude de la littérature autochtone dans l'espace francophone du Québec », *Canadian Literature / Études en littérature canadienne* [En ligne], juin 2010, vol. 35, n° 2, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/18321/19750>, consulté le 5 août 2018.

⁶¹ Leurs textes font de plus montre de l'utilisation de la « négritude » pour témoigner de l'aliénation canadienne-française. Chamberland écrit, par exemple, dans *L'afficheur hurle* : « je suis cubain yankee non je suis nègre je lave les planchers dans un bordel du Texas » (Paul CHAMBERLAND, *L'afficheur hurle*, Montréal, Parti pris, 1964, p. 71.).

en français⁶². » Cette attention soutenue au français comme langue de la reconnaissance tient bien sûr à l'accès à un lectorat francophone québécois, mais passe sous silence les tensions au cœur de l'usage du français et des langues autochtones. Cette problématique semble évincée du discours d'Harel qui demeure du côté d'une vision marchande des littératures autochtones : « Est-il possible que les succès récents de certains poètes amérindiens tiennent en partie au choix du français, langue d'écriture vivante, monde enveloppant, bien plus que représentation d'un discours assiégé ? », demande-t-il. Encore une fois, ce « monde enveloppant » qui emprunte l'image de la protection maternelle donne raison aux critiques faisant de la littérature amérindienne francophone une grande représentante du succès d'inclusion de ces dernières dans le champ littéraire québécois.

Ce qui est problématique dans la prise de parole d'Harel qui se livre sous la figure du non-spécialiste, se met les mains en pleine terre et dévoile des bijoux cachés, c'est le manque de place qu'il accorde aux textes de fiction et de réflexion des communautés autochtones. Plus encore, l'essayiste ne se pose pas en témoin d'un nouveau phénomène dans le champ littéraire : son discours, basé sur une rhétorique de la comparaison ou de l'opposition avec la société québécoise blanche et francophone, reprend les dynamiques d'exclusion coloniales fondées sur l'américanité, la décolonisation et le fait francophone observées depuis les années soixante.

Vers un parcours critique

⁶² Simon HAREL, *Place aux littératures autochtones*, *op. cit.*, p. 9.

Devant ces mises en garde, c'est au prisme des postcolonialismes que j'ai choisi d'étudier la situation québécoise : permettant de décomposer certains discours critiques abordant le Québec et ses rapports coloniaux afin de mieux y percevoir les influences, la rhétorique et les réseaux de sens, les postcolonialismes me servent d'outil pour jeter un regard distinct sur la littérature et la culture. En d'autres termes, j'entends mettre à l'épreuve un ensemble de discours critiques portant sur la littérature québécoise à l'aide d'une réflexion sur la théorie postcoloniale et les pensées qu'elles convoquent. Dans une démarche attentive aux réseaux, la recherche interroge autant les chercheuses et les chercheurs anglo-canadiens que québécois. Le parcours de cette thèse passe ainsi du plus général au plus spécifique, empruntant d'abord les sentiers des *Postcolonial Studies* anglo-saxonnes, pour mieux débusquer leurs présences et leurs passages dans la critique québécoise. Le motif de la colonisation agit alors à titre de catalyseur : appartenant aux domaines de l'histoire événementielle, de la mémoire, de l'affect, mais appelant aussi tout un univers géographique, économique et politique, il est une véritable porte d'entrée vers des réflexions d'ordre théorique et philosophique sur la place et la légitimité de la littérature québécoise.

Située entre les études littéraires et l'histoire, ma thèse repose sur l'analyse du discours : articulant différentes lectures entre elles, étudiant la mobilité de certains motifs, la migration et l'organisation de certaines pensées, mon travail défend une conception de la littérature comme espace de circulation des discours. « Que quelque chose persiste en changeant, voilà ce que signifie durer⁶³ », écrit Paul Ricœur. Constamment en dialogue avec le social, entrant en résonance avec les héritages intellectuels et critiques affectant la culture québécoise, la critique est ainsi pour moi un espace privilégié pour la compréhension de cette société qui se fait.

⁶³ Paul RICŒUR, *Temps et récit III. Le temps raconté*, Paris, Éditions du Seuil, 2005 [1991], p. 55.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE 1 : JALONS THÉORIQUES

Il y a des mémoires pour creuser les mots sans souiller les tombes. Je ne peux tutoyer personne. Il n'y a pas d'altérité, seulement une alternance dans l'apparence. J'ai besoin de souplesse et de tension.
— Nicole Brossard, *Le désert mauve*

Cerner les significations et les usages des théories postcoloniales, à la croisée des sciences humaines et de la littérature, demande d'abord de s'arrêter aux « contextes » académiques et intellectuels de ceux-ci : bien que ces pensées s'intéressent aux mouvements, voire aux porosités transnationales des textes et des corpus, le sens des postcolonialismes et des théories qui s'y rattachent varie énormément d'un ensemble linguistique à un autre, d'une institution, voire d'une discipline à une autre, et ces facteurs en modifient « les inflexions critiques⁶⁴ ». Car si, au départ, le mouvement de pensée prévoit investir un espace où ne se jouent plus de la même façon les influences décriées comme eurocentristes, occidentalistes ou impérialistes, il serait faux de prétendre que ces auteur-es, leurs réflexions et leurs théories n'ont pas élu leur canon, et qu'ils n'ont pas été, à leur tour, mis à la mode, portés parfois en étendard d'une théorie littéraire nouvelle à suivre, et ce, surtout dans le domaine de la recherche anglophone. Cette réception heureuse n'annule en rien la force politique de ces pensées, mais oblige aujourd'hui chercheuses et chercheurs à interroger les postures — au sens que donne Jérôme Meizoz à ce syntagme — de ces

⁶⁴ Jean-Marc MOURA, « Postcolonialisme et comparatisme », *Société française de littérature générale et comparée* [En ligne], <http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>, consulté le 4 juin 2016.

penseurs ainsi que la position de leurs discours dans des ensembles plus vastes, qu'il s'agisse d'institutions universitaires ou de champs d'études tels que la francophonie ou la *Commonwealth Literature*. Cette fortune critique doit aussi mettre en garde contre une certaine utilisation des écrits des auteur-es dits postcoloniaux, c'est-à-dire une instrumentalisation de ceux-ci, usage qui réduit souvent à des analyses thématiques — textualistes — des pensées élaborées touchant aussi aux conceptions du nationalisme, de l'histoire et de la culture. C'est également en ce sens que seront préférés ici les termes de « pensées » et de « réflexions », à ceux de « concepts » et de « notions » qui tendent à arrêter le mouvement dynamique des écrits, les confinant aux cases, certes commodes, mais trop souvent closes, des catégories.

Il ne faut pas chercher, dans cette thèse, une recension exhaustive des différentes acceptions de la pensée, de la critique et des théories postcoloniales, pas plus qu'un panorama complet qui rendrait compte des différentes traditions de lecture que convoquent les auteur-es. Il en va plutôt d'une entrée en dialogue avec un choix d'écrits qui irriguent ma démarche et interrogent, différemment, le corpus québécois à l'étude. Les postcolonialismes, comme il conviendra de les nommer, renvoient donc à différentes réflexions touchant l'historiographie, la culture et la littérature, ensemble de pensées multiples et hétérogènes touchant tant à la fiction, qu'à la critique et à la théorie. Il en va d'un « chantier⁶⁵ » d'étude multiple et ouvert, mais duquel je tirerai certaines ficelles. C'est cette constellation de points, tracé nécessairement incomplet, au confluent des héritages anglo-saxons⁶⁶ et français, qui sera présentée dans la première partie de ce chapitre. Sans

⁶⁵ Jacqueline BARDOLPH, *Études postcoloniales et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 59. Tel que cité par Moura (*ibid.*).

⁶⁶ Il faut entendre par « anglo-saxon », dans le cadre de cette thèse, un rapport aux peuples dits de civilisation britannique, c'est-à-dire à des cultures affectées par ce rapport colonial. En ce sens, le Canada anglais, les États-Unis, l'Angleterre et l'Australie, pour ne nommer que ces exemples, sont inclus à même le syntagme.

nier les apports de maints autres chercheuses et chercheurs de différents horizons (il ne faut que penser aux écrits sur l'histoire de l'Union indienne et les *Subaltern Studies* qui y sont rattachées, ou ceux des expériences de colonisation d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique subsaharienne), la thèse s'appuie principalement sur les influences anglo-saxonnes et sur leurs récupérations françaises et canadiennes. Sans cloisonner la réflexion à des corpus nationaux — ce qui serait un non-sens — et sans nier l'importance et les influences de ces auteur-es, il a toutefois fallu circonscrire le champ de recherche.

Jeux de positions institutionnelles

Dans une de ses acceptions les plus larges, le postcolonialisme décrit un état social et politique suivant la colonisation. Ainsi placée historiquement dans l'après de la domination d'un empire européen, la « situation postcoloniale », propre à une ancienne colonie, renverrait à un moment politique — et même militaire — situé et discernable dans le temps et dans l'espace. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, nombre d'historiens occidentaux utilisent le terme de « post-colonialisme » pour nommer la période suivant l'indépendance d'une nation ; l'importance sémantique et historique du trait d'union est d'ailleurs le lieu de réflexions contemporaines. Le regard de l'historien jeté sur le passé est alors au cœur de la question, bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une histoire « vue d'en bas », d'une « histoire coloniale sous le regard des dominés⁶⁷. » Cette dénomination (« post-colonialisme ») est ancrée dans un courant de l'historiographie

⁶⁷ Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX, *La France du temps présent. 1945-2005*, Paris, Belin, 2010, p. 535.

soutenant une conception linéaire de l'histoire : s'il y a un *post*, c'est qu'il existerait un avant et un après, une organisation séquentielle du temps et du récit que l'on en raconte. Suivant cette vision téléologique des événements, c'est qu'il aurait existé un état « réel » de colonialisme militaire dans l'histoire dont une nation se serait par la suite libérée. L'on retrouve ce binarisme dans les écrits de l'anticolonialisme et de la décolonisation, luttant et s'engageant — au sens sartrien du terme — pour le dépassement d'une situation coloniale d'oppression. Cette définition restrictive tend, avec les années 1970, à être réinvestie par des travaux philosophiques et universitaires remettant en cause cette logique chronologique strictement binaire (avant/après, colonial/postcolonial). En France, une « nouvelle génération d'historiens — d'historiennes surtout d'ailleurs — ainsi que de politistes et de sociologues — a pris la relève, sans lien direct avec l'histoire coloniale de la France née dans les années 1960⁶⁸ ». Comme le souligne Amrohini J. Sahay en 1996 dans un compte rendu souvent cité sur *The Location of Culture* d'Homi K. Bhabha⁶⁹, ces pensées s'inscrivent dans l'après-coup, pour les théoriciens de l'Europe « occidentale » et des États-Unis, de la *New Left* et des questionnements quant à la définition même de l'identité nationale suivant la Guerre d'Algérie et la Guerre du Vietnam. Cet élargissement — le dépassement d'une pensée fondée sur le binarisme — a pour effet, entre autres, de donner à penser le pouvoir colonial et ses répercussions sur la société et la culture de façon dynamique, c'est-à-dire dans un continuum qui s'étendrait de la période coloniale au présent de l'analyse, suivant l'idée que ces schémas coloniaux peuvent être toujours agissants, joués et déjoués ; on parle alors plutôt d'analyse des discours coloniaux.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 535.

⁶⁹ Amrohini J. SAHAY, « Reviewed Work: *The Location of Culture* by Homi Bhabha », *College Literature*, vol. 21, n° 1, février 1996, p. 227-232.

Les objets d'études se multiplient alors et l'on s'intéresse à la littérature en tant que lieu privilégié où s'écrivent les relations de pouvoir et s'impriment les schémas de domination coloniale ; la « situation d'écriture⁷⁰ » est prise en compte. Sont étudiés, par exemple, « [d]es modes d'écriture [qui] sont considérés [...] d'abord polémiques à l'égard de l'ordre colonial avant de se caractériser par le déplacement, la transgression, le jeu, la déconstruction des codes européens tels qu'ils ont voulu s'affirmer dans la culture concernée⁷¹. » Les sources de l'analyse des discours coloniaux peuvent être trouvées dans les écrits de celles et ceux que l'on dit généralement fondateurs de la théorie postcoloniale — en d'autres termes, les canons qu'élit le champ d'études au fil de sa construction —, dont font partie les essais de Frantz Fanon (*Peau noire, masques blancs*, 1952 ; *Les Damnés de la terre*, 1961) et d'Edward Saïd⁷² (*Orientalism*, 1978). Il faut noter que ce sont des écrits qui ont inspiré également les intellectuel-les des mouvements de décolonisation et d'anticolonialisme aux côtés de Jacques Berque et d'Albert Memmi, pour ne nommer que ceux-là.

Au milieu des années quatre-vingt se développent, dans cette veine de l'analyse des discours coloniaux, notamment les travaux de Gayatri Chakravorty Spivak et d'Homi K. Bhabha. Esquissant un panorama de la question en 2012, Marie Carrière écrit :

la lecture postcoloniale se base d'abord [aujourd'hui] sur des paradigmes de pensée et de savoir provenant du monde anglophone, alors que de récentes traductions françaises — de travaux par Homi Bhabha (*Les lieux de la culture*) [2007] ou Edward Saïd (*L'Orientalisme*) [1980 ; réédition augmentée en 2003], par exemple — ont eu une portée critique considérable⁷³.

De surcroît, la fin des années soixante-dix, du côté des intellectuel-les et des universitaires anglo-saxons, est marquée par l'investissement du syntagme par plusieurs disciplines (philosophie,

⁷⁰ Jean-Marc MOURA, « Postcolonialisme et comparatisme », *op. cit.*

⁷¹ Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, 3^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1999], p. 11.

⁷² En français, la graphie « Saïd » est la plus courante, alors qu'en anglais l'on semble préférer « Said ».

⁷³ Marie Carrière, « La pensée postcoloniale : considérations critiques, esthétiques et éthiques », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, vol. 32, n° 1, 2012, p. 50.

histoire, littérature, économie, ethnographie, sociologie, politique, etc.) et s'impose en tant que champ de recherche transdisciplinaire. La question, investie par les théoricien-nes et les critiques littéraires de l'époque, renvoie alors à l'étude des effets de la colonisation sur le discours et les représentations dans le domaine culturel. Il en va aussi de l'étude du contrôle des représentations, par le pouvoir en place, bien que l'on ne parle pas encore à l'époque de théorie postcoloniale, ce qui rappelle les intérêts de l'histoire culturelle française contemporaine qui étudie la circulation des représentations. Un des exemples les plus probants de ce passage vers une étude des effets de discours se retrouve dans l'essai d'Edward Saïd publié en 1978 aux États-Unis, *Orientalism*, dans lequel l'intellectuel propose, depuis une posture assumée de chercheur conscient de son lieu de parole, de retracer la manière dont ont été construites l'idée et les représentations de l'Orient. L'essai de Saïd est généralement considéré comme le travail à la base du champ des études postcoloniales (*Postcolonial Studies*).

Aux côtés des *Cultural Studies* et des *Gender Studies*, les *Postcolonial Studies* inscrivent alors, au sein de l'institution universitaire américaine, de nouveaux corpus et de nouvelles approches militantes, inspirés par la *French Theory* — les travaux de Michel Foucault, le poststructuralisme et la déconstruction — et les contextes de lutte (pour les droits civiques, les droits des homosexuel-les, le droit à l'avortement, etc.). Comme le souligne Sahay :

(Post)colonial theory which emerged as an academically “Left” substitute for “Area Studies” (primarily sponsored by the US State Department) and “Oriental Studies” (supported by the “Foreign Affairs” ministries of European governments) soon became one of the most “popular” modes of inquiry. (Post)colonial theory combined in various measure the theoretical “rigor” of (post)structuralism and the “activist” energies of the equally new field of “Cultural Studies”⁷⁴.

⁷⁴ Amrohini J. SAHAY, « Reviewed Work: *The Location of Culture* by Homi Bhabha », *op. cit.*, p. 227.

À cet égard, Sahay rappelle que l'institutionnalisation d'une pensée ayant pour objet les relations de pouvoir (coloniales) et remettant en cause une conception centralisatrice de l'État se fait contre l'égide du gouvernement américain. Alors qu'en France l'on parle parfois d'une certaine « culpabilité » postcoloniale ayant provoqué une mise de côté puis un retour du sujet de l'histoire coloniale chez les historien-nes et les penseurs, il faudrait interroger l'implication du Ministère des Affaires étrangères et des gouvernements européens dans l'entreprise de ce côté-ci de l'Atlantique. La dynamique contemporaine à l'œuvre, visant à placer le Québec, son économie et sa culture sur l'échiquier mondial de la Francophonie ne va pas sans rappeler le développement de ces champs : dans les deux cas de figure, les instances gouvernementales sont activement impliquées dans ce rayonnement.

Si les travaux et les concepts élaborés diffèrent d'un penseur à un autre, et si les institutions et le bagage culturel de ces derniers teintent fortement la définition même des syntagmes (postcolonial, postcolonialisme, théorie postcoloniale, etc.) et ce qu'ils recouvrent en termes de pratiques, c'est qu'il s'agit d'un champ d'études qui « accepte de prime abord de travailler à partir de fondements instables⁷⁵ ». En 1989, le trio d'une chercheuse et de deux chercheurs d'universités australiennes et américaine formé de Bill Ashcroft, de Gareth Griffiths et de Helen Tiffin, publie *The Empire Writes Back*, ouvrage considéré comme fondateur des théories postcoloniales et se présentant comme la première synthèse sur le sujet, le travail étant destiné aux universitaires et aux étudiant-es. Jetant les bases d'une « théorie et [d'une] pratique dans les littératures post-

⁷⁵ Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Post-colonial Literatures*, 2^e édition, Londres/New York, Routledge, 2002 [1989], p. 48.

coloniales⁷⁶ »⁷⁷, comme le souligne le sous-titre, les auteur-es suggèrent, en 1989, que le terme de « post-colonial » convient à cette « nouvelle critique transculturelle [*cross-cultural*] qui semble avoir émergé depuis peu et aux discours dans lesquels elle se constitue⁷⁸ ». Le parcours de l'ouvrage de référence s'appuie sur des études sociohistoriques précises et s'attarde aux littératures écrites en anglais ; à l'intérêt pour l'*English* précédé d'une majuscule — langue du centre, du pouvoir — il faut ajouter l'étude des *english* tout aussi multiples que mouvants. Remettant en question les nouvelles catégorisations telles que « *New Literature in English* » et « *Commonwealth Literature* », la réflexion porte donc sur les situations politiques et culturelles s'observant pendant et suite aux entreprises impérialistes européennes, et aux effets de celui-ci sur les littératures contemporaines. Suivant l'expression de Salman Rushdie (« *the Empire writes back to the Centre*⁷⁹ »), elle-même un clin d'œil au Côté obscur de la force et à l'Empire galactique imaginés par George Lucas pour le célèbre *Star Wars*, les trois universitaires développent un modèle de l'écriture « contre » un centre, dans les littératures dites postcoloniales⁸⁰. La chercheuse canadienne Marie Vautier retient notamment, mettant en parallèle postmodernisme et postcolonialisme, qu'« une œuvre postcoloniale se donne une fonction et des objectifs politiques : démanteler, démystifier et démasquer l'autorité culturelle européenne, tout en retrouvant, ou en créant, une

⁷⁶ Je traduis le sous-titre de l'ouvrage.

⁷⁷ L'utilisation du trait d'union sera discutée plus loin, à la suite des réflexions de Jean-Marc Moura à ce sujet.

⁷⁸ Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *op. cit.*, p. 2. Je traduis.

⁷⁹ Salman RUSHDIE, « The Empire Writes Back With a Vengeance », *The Times*, 3 juillet 1982, p. 8.

⁸⁰ Le trio entend ces littératures dites postcoloniales comme « ayant pris naissance sous la domination impériale : pays africains, Australie, Bangladesh, Canada, pays des Caraïbes, Inde, Malaisie, Malte, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Singapour, pays des îles du Pacifique du sud, Sri Lanka ». Les auteur-es ajoutent que les « littératures des États-Unis devraient aussi être placées dans cette catégorie », malgré le fait que son caractère « néo-colonial », de nouvel empire mondial, soit évoqué. (Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *The Empire Writes Back*, *op. cit.*, p. 2. Je traduis et souligne.)

identité littéraire indépendante⁸¹ », en ce qui a trait à une lecture postcoloniale. Les auteur-es de *The Empire Writes Back* précisent :

We use the term “post-colonial”, however, to cover all the culture affected by the imperial process from the moment of colonization to the present day. This is because there is a continuity of preoccupations throughout the historical process initiated by European imperial aggression. We also suggest that it is most appropriate as the term for the new cross-cultural criticism which has emerged in recent years and for the discourse through which this is constituted. In this sense this book is concerned with the world as it exists during and after the period of European imperial domination and the effects of this on contemporary literatures⁸².

En ce sens, l'expression « littérature post-coloniale » chez Ashcroft, Griffiths et Tiffin désigne les productions d'une « catégorie » de nations et d'ensembles culturels dont les dénominateurs communs sont le partage des expériences de la colonisation et de l'oppression coloniale. L'ensemble certes hétérogène formé par les littératures « post-coloniales » n'adopte pas les frontières des nations, mais son étude tend souvent à se porter sur une langue (ou un ensemble linguistique et ses inflexions) commune ; ainsi sont étudiées, par exemple, les littératures écrites en anglais, dans *The Empire Writes Back*, c'est-à-dire les littératures dont les effets de la colonisation britannique sont constituants. Or le danger d'une telle approche réside dans le fait que, malgré l'attention portée aux zones de transfert entre les langues et les cultures, l'étude de ces littératures, bien que d'apparence transnationale, renvoie à un seul « empire » : si l'effet d'un empire sur un corpus littéraire propre à une communauté linguistique est étudié, il reste que la constellation d'auteurs et d'écrits analysés demeure organisée autour d'un centre... Le cas du Québec est d'ailleurs intéressant à cet égard, puisque les questions des colonisations multiples, des différents héritages coloniaux, ainsi que leurs provenances linguistiques plurielles permettent de jeter un

⁸¹ Marie VAUTIER, « Les métarécits, le postmodernisme et le mythe postcolonial au Québec. Un point de vue de la “marge” », *Études littéraires*, vol. 27, n° 1, 1994, p. 49. Vautier se réfère, dans ce passage, à l'article suivant : Helen TIFFIN, « Post-colonialism, Post-modernism and the Rehabilitation of Post-Colonial History », *Journal of Commonwealth Literature*, 1988, n° 23, p. 169–181.

⁸² Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *The Empire Writes Back*, *op. cit.*

regard différent sur l'existence d'un centre de référence unique. Cependant, *The Empire Writes Back* ne peut être considéré seulement comme un coup de sonde. L'attention portée aux autres ensembles linguistiques, si elle transparaît surtout dans les exemples qui entourent les réflexions théoriques des auteurs, montre la visée plus large de l'ouvrage :

*What each of these [post-colonial] literatures has in common beyond their special and distinctive regional characteristics is that they emerged in their present form out of the experience of colonization and asserted themselves by foregrounding the tension with the imperial power, and by emphasizing their differences from the assumptions of the imperial centre. It is this which makes them distinctively post-colonial*⁸³.

Une lecture « post-coloniale », en ce sens, met de l'avant les particularismes de ces littératures, tout en considérant leur héritage colonial. L'exercice de *The Empire Writes Back* en est également un de nomination effective : en créant et en analysant ce que les auteur-es développent comme « littératures post-coloniales », ils font exister, dans le discours théorique et universitaire, des littératures qu'une grande histoire littéraire occidentale aurait mises de côté, accordent une légitimité et une autonomie à ce qui aurait été considéré précédemment comme périphérique. Il faut rappeler que le champ des études postcoloniales, aux États-Unis, se positionne dans une démarche militante qui vise notamment à faire exister ces corpus — à leur donner voix au chapitre — au sein de l'institution universitaire.

En tant que théorie littéraire et approche des représentations culturelles, les études postcoloniales se sont développées en opposition à un ensemble de théories et de sources philosophiques considérées comme eurocentristes⁸⁴. Près des philosophies poststructuralistes et

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ C'est notamment contre une histoire ou une historiographie des puissances coloniales européennes que l'on s'élève. Les répercussions des postcolonialismes sur les différentes disciplines vont dans le même sens : il s'agit d'être attentif aux figures (théoriques ou non) canoniques, européennes, coloniales, etc. Cette démarche vise souvent, de nos jours, une décolonisation effective des discours universitaires ou savants.

des idées véhiculées par les penseurs de la postmodernité, l'on préfère, à un grand récit, plusieurs histoires ; à une narration nationale, des axes multiples s'appuyant sur les porosités des frontières et des cultures. En ce sens, il est logique qu'il s'agisse d'une approche privilégiant des corpus et des pratiques d'écriture multiples, et que les études postcoloniales embrassent diverses méthodologies d'analyse. Ces prémisses donnent lieu, pour plusieurs, à des recoupements entre postcolonialismes et postmodernisme parfois convenus : si l'ébranlement des certitudes et des récits est associé d'emblée au postmodernisme, il se retrouve toutefois dans l'histoire des idées bien avant — ne serait-ce que chez Freud. La chercheuse canadienne Marie Vautier, tout en proposant des avenues théoriques intéressantes en la matière, tend vers cette direction par la convocation de notions aux vocabulaires semblables (mais non historicisée) :

Or ; comme le montre bien l'écrivain nigérian Chinua Achebe par le titre de son livre *Things Fall Apart* (l'un des textes précurseurs du postcolonialisme), on n'a jamais cru au pouvoir totalisant des métarécits dans les cultures colonisées et postcoloniales : il n'y a jamais eu une vérité du passé et on n'a jamais cru à un concept unitaire du savoir. Ainsi, le postcolonialisme accepte de prime abord de travailler à partir de fondements instables, tandis que le postmodernisme euro-américain est en réaction contre cet ancien (?) pouvoir des métarécits⁸⁵.

À cette affirmation de Vautier, autour de la comparaison entre postcolonialisme et postmodernisme en littérature et sur laquelle la présente étude s'arrêtera dans la deuxième partie, il faut ajouter que si les bases des postcolonialismes sont mouvantes, elles ne sont toutefois pas absentes ou aléatoires, mais plutôt multiples, ne s'inscrivant pas dans une filiation intellectuelle unique, tant en termes culturels, idéologiques que méthodologiques. Les ouvrages convoqués reposent aussi sur un décloisonnement majeur émanant de la hiérarchisation des genres qui met traditionnellement la fiction de côté au profit de la théorie : les expériences de la colonisation et les réflexions qui en découlent prennent naissance dans les romans, les contes, les œuvres hybrides, etc. Cela pourrait

⁸⁵ Marie VAUTIER, « Les métarécits, le postmodernisme et le mythe postcolonial au Québec. Un point de vue de la “marge” », *op. cit.*, p. 48. L'auteure souligne.

facilement être comparé à un certain mouvement féministe (au Québec, mais pas seulement) prônant, dans les années quatre-vingt, la porosité entre fiction et théorie, autour notamment de Louky Bersianik, de Nicole Brossard et de France Théoret. « [L]e corps sachant s’oppose à la lettre savante », écrit Brossard dans *La lettre aérienne* en 1985. Ce rapport particulier entre théorie et fiction rappelle aussi les premières lignes du dernier livre de Fernand Dumont — auteur d’ailleurs souvent convoqué aux côtés des pensées postcoloniales par rapport au Québec —, *Récit d’une émigration*, mémoires publiés de façon posthume en 1997, où l’on retrouve cet exergue de Maurice Bellet témoignant de la même sensibilité : « Il n’y a que des histoires ; les théories sont des histoires endimanchées. »

Depuis le tournant du XXI^e siècle, comme le souligne Marie Carrière, « le postcolonialisme est loin de constituer un discours homogène », « qu’il soit pensé comme théorie culturelle, état historique et politique, approche critique ou forme d’art et d’écriture⁸⁶ ». Du côté de l’analyse littéraire,

[n]e voulant pas effacer les différences au sein des mouvements littéraires postcoloniaux par une délimitation trop précise des paramètres du néologisme, les théoricien(ne)s du postcolonialisme procèdent souvent à la formulation de théories postcoloniales par le biais de lectures comparatives de textes de plusieurs littératures « nationales ». Les nombreuses manifestations récentes du postcolonialisme littéraire permettent néanmoins de décrire certaines caractéristiques propres à ce champ d’études, même si elles varient de texte en texte et de culture en culture⁸⁷.

⁸⁶ Marie CARRIÈRE, « La pensée postcoloniale : considérations critiques, esthétiques et éthiques », *op. cit.*, p. 50.

⁸⁷ Marie VAUTIER, « Les métarécits, le postmodernisme et le mythe postcolonial au Québec. Un point de vue de la “marge” », *op. cit.*, p. 48-49. L’auteure souligne.

S'imposent une multitude de poétiques, donc, et des études qui s'inscrivent parfois dans d'autres ensembles, selon les prétentions⁸⁸ des chercheuses et chercheurs : littératures du Commonwealth, « littérature-monde » ou francophonie, par exemple, sur lesquelles l'on reviendra.

Différentes « vagues » de postcolonialismes sont également observées. Comme le souligne Dominique Combe dans un article datant de 2011,

[l]a théorie postcoloniale du monde anglophone paraît étrangère à l'idée même d'une génétique des textes. Un malentendu persistant divise la critique postcoloniale du monde anglo-saxon et la critique française, encore souvent hostile à une approche interdisciplinaire considérée comme trop générale et, surtout, idéologique⁸⁹.

Le professeur à l'École normale supérieure ajoute que le « rapport au texte est sans doute l'une des raisons majeures de ce malentendu », puisque la critique postcoloniale traverse les textes « pour accéder aux idéologies et aux situations sociopolitiques qui président à leur naissance⁹⁰ ». Cet exemple met en relief une des raisons de la méfiance de l'institution française envers les postcolonialismes, celle touchant au statut du texte et aux traditions de lecture ; entre ces deux « traditions », les universitaires québécois naviguent, en témoignent des travaux comme ceux de Lucie Robert, avec notamment l'important ouvrage *L'institution du littéraire au Québec* publié en 1989. Le cas de l'article de Combe permet aussi d'ajouter que, dans le cadre d'une critique des postcolonialismes comme démarche transnationale et célébrant les particularismes, la nécessité (institutionnelle, peut-être) d'apporter quelque chose de nouveau et d'unique à la problématique rend la démarche, parfois, intéressée. À cet égard, le cas de Jean-François Bayart est parlant :

⁸⁸ En effet, les postures des chercheuses et chercheurs, leur lieu de parole ainsi que leur inscription dans des filiations intellectuelles différentes infléchissent les modalités de l'analyse.

⁸⁹ Dominique COMBE, « Le texte postcolonial n'existe pas », *Genesis* [En ligne], 2011, n° 33, <https://genesis.revues.org/597>, consulté le 19 octobre 2016.

⁹⁰ *Ibid.*

défendant une littérature et une pensée françaises qui seraient à la source même des *Postcolonial Studies* et que se serait appropriées l'Amérique, il écrit :

Le problème, de la sorte, se dédouble. Il convient d'abord de savoir ce que les *postcolonial studies* apporteraient, que n'apporteraient pas leurs prédécesseurs français [les auteurs de la littérature française critique du colonialisme et la *French theory*] ; ensuite de préciser si cette veine s'est poursuivie en France, éventuellement sous une forme différente, ou, dans le cas contraire, dans quelles conditions elle s'est tarie. [...] Il n'empêche que les *postcolonial studies* ont pu bénéficier de la formidable germination théorique dans la France des années 1960-1970 et de l'ensemencement de ses graines en Amérique. Dont acte⁹¹.

Cette posture rend compte à la fois d'une exigence d'originalité dont font état les travaux des universitaires à l'étude, mais plus encore d'une conception verticale des rapports d'influence : cherchant une source, défendant la paternité de certaines notions, les auteurs s'éloignent ainsi d'une caractéristique fondamentale des postcolonialismes, à savoir une certaine horizontalité. En ce sens, les rapports de voisinage, de contamination ou de passage entre les ensembles linguistiques, pour ne nommer que ceux-là, sont plutôt le propre des penseurs dits postcoloniaux.

Chronologie et histoire

Le débat entourant l'utilisation ou non du trait d'union (post-colonial/postcolonial) traverse nombre d'écrits critiques portant sur les théories postcoloniales, mais il semble y avoir un certain consensus, dans les textes contemporains de théorie littéraire, quant à la signification de son utilisation. En 1996, dans l'article « On the Hyphen in Post-Colonial »⁹², Bill Ashcroft propose, d'une part, que l'utilisation du trait d'union (« post-colonial ») réfère au champ d'études

⁹¹ Jean-François BAYART, *Les études postcoloniales : un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010, p. 24-25.

⁹² Bill ASHCROFT, « On the Hyphen in "Post-Colonial" », *New Literatures Review*, hiver 1996, n° 32, p. 23-31.

s'intéressant aux effets « matériels » de la colonisation et aux pouvoirs discursifs de cette dernière ; pour l'auteur, le terme « post-colonial » se rattache donc plus spécifiquement à la théorie des discours coloniaux, conformément au sous-titre de l'ouvrage qu'il coécrit en 1989 (« Theory and Practice in Post-Colonial Literatures »). D'autre part, Ashcroft ajoute que le syntagme « postcolonial » embrasserait un horizon plus vaste, dont le « post-colonialisme » serait l'une des approches et des préoccupations. Il y aurait, suivant cette réflexion, plusieurs « post-colonialismes » auxquels s'arrête le champ des études « postcoloniales ». La réflexion se déplace légèrement, de façon générale, au tournant des années deux mille, en contexte francophone. Dans l'introduction de la réédition (2013) de *Littératures francophones et théorie postcoloniale* (1999), Jean-Marc Moura, universitaire français, précise qu'il

parl[e] de « postcolonial » au sens où Terry Eagleton écrit que nous sommes des « Post-Romantics » : les produits de cette époque plutôt que des successeurs nettement séparés d'elle. Il s'agit moins de présenter un concept historique — pas plus arbitraire après tout, que la traditionnelle périodisation par siècles qui structure les recherches littéraires en France — qu'une perspective sur la littérature renvoyant aux lettres naissant dans un contexte marqué par la colonisation. « Post-colonial » désigne donc le fait d'être postérieur à la période coloniale, tandis que « postcolonial » se réfère à des pratiques de lecture et d'écriture intéressées par les phénomènes de domination, et plus particulièrement par les stratégies de mise en évidence, d'analyse et d'esquive du fonctionnement binaire des idéologies impérialistes⁹³.

Comme le souligne Moura, le trait d'union implique une organisation chronologique, un binarisme, c'est-à-dire le changement d'un état colonial à un état ultérieur, « post-colonial », alors qu'en utilisant le terme « postcolonial », il s'agit d'étudier les manifestations du pouvoir colonial de façon dynamique, de la période coloniale au présent de l'analyse⁹⁴. La frontière entre les deux graphies

⁹³ Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*, p. 10. Moura ajoute, en note de bas de page : « Entendre “postcolonial” dans un sens exclusivement chronologique consisterait à prendre pour référence un ensemble de phénomènes politiques internationaux, sur la base (le plus souvent) d'une communauté linguistique. L'opposition binaire colonial/postcolonial ferait alors du colonialisme le marqueur déterminant de l'histoire. Elle ferait retomber l'analyse dans le schéma linéaire occidental, marqué par la téléologie du “progrès” et de la “civilisation”. » (Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*, note de bas de page 4.)

⁹⁴ Un troisième usage, moins répandu, consiste à marquer la césure et le lien à l'aide d'une barre oblique. À cet égard, le manuel universitaire américain *Literary Criticism : An Introduction to Theory and Practice* est éclairant : « *The third*

n'est cependant pas étanche, autant dans les sphères de recherche anglophones que francophones : si l'on distingue chez la plupart des auteur-es des prises de position quant à l'utilisation de l'une ou de l'autre de ces formes, l'étude du fait historique et l'analyse des représentations du pouvoir colonial dans la culture ne se font jamais en vase clos, il ne s'agit pas d'analyses s'appuyant uniquement sur les objets culturels ou les textes, par exemple. La résistance à la dualité — renvoyant aux couples centre/périphérie, colonisateur/colonisé, Occident/Orient, etc. — demeure, cependant, au cœur des revendications des chercheuses et chercheurs ; les auteur-es des théories postcoloniales et de l'analyse des discours coloniaux revendiquent une pensée qui se méfie de cette organisation binaire jouant les rapports de forces propres à la domination par l'empire. Un certain refus des modèles philosophiques modernes, dualistes, joue également en ce sens.

En outre, l'absence du trait d'union n'est pas la dénégation des aspects militaires et politiques qui se rattachent au(x) post-colonialisme(s), pas plus que le trait d'union ne reconnaît entièrement la domination militaire, sociale, politique et culturelle ; il faut peut-être emprunter ici les mots qu'use Jacques Derrida en sa qualité de « franco-maghrébin » dans *Le Monolinguisme de l'autre* :

Le silence de ce trait d'union ne pacifie ou n'apaise rien, aucun tourment, aucune torture. Il ne fera jamais taire leur mémoire [à quelque unité historique de la France et du Maghreb]. Il pourrait même aggraver la terreur, les lésions et les blessures. Un trait d'union ne suffit jamais à couvrir les protestations, les cris de colère ou de souffrance, le bruit des armes, des avions et des bombes⁹⁵.

orthographic variant of this term (post/colonial), argue some critics, is more relevant than the previous two spellings because it stresses the interrelatedness between an indeterminate number of literatures—be they Anglophone or not—that share a similar situation: the “entangled condition” that exists between colonial and post/colonial discourse and between coloniality and post/coloniality. Today the most common spelling of the three variants is postcolonialism. » (Charles E. Bressler, « Chapter 10. Postcolonialism », in *Literary Criticism: An Introduction to Theory and Practice*, 5^e édition, New York, Pearson, 2011, p. 202.)

⁹⁵ Jacques DERRIDA, *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, p. 27.

Dans le cadre de cette thèse, l'expression sans trait d'union prévaudra, inscrivant la réflexion plus directement dans le sillage des travaux d'Homi K. Bhabha qui en appelle, nommément en écho aux réflexions de Jacques Derrida, au dépassement des binarismes et sur lesquelles le présent chapitre reviendra plus longuement. L'on s'attachera cependant à maintenir la graphie originale employée par les auteur-es avec qui la réflexion entre en dialogue : c'est pourquoi les renvois à Ashcroft, Griffiths et Tiffin, par exemple, conservent la graphie et le sens précis qu'en donnent ces auteur-es, dans *The Empire Writes Back*. À l'instar de plusieurs travaux contemporains, le choix de l'utilisation de l'expression « postcolonial » ou « postcolonialisme » n'exclut toutefois pas la considération constante des enjeux reliés aux événements historiques ; si l'historiographie n'est pas le point focal de la démarche, elle irrigue néanmoins les analyses, en ce sens que le corpus étudié propose une mise en récit de certains événements historiques. Il s'agit d'étudier les représentations du ou des colonialismes, ou plus précisément les narrations et la rhétorique d'écrits qui font état d'une littérature québécoise marquée par le ou les colonialismes.

En 1985, Paul Ricœur affirmait que « de ces échanges intimes entre historicisation du récit de fiction et fictionnalisation du récit historique, naît ce qu'on appelle le temps humain et qui n'est rien d'autre que le temps raconté⁹⁶ » ; il se dessine un rapport à l'expérience semblable sous la plume de Bhabha. En ce sens, vouloir justifier et trancher afin de savoir si le Québec est ou non une nation au passé colonial, qui aurait été soumise à un ou plusieurs empires, voire qui aurait exercé à son tour une forme ou une autre de colonialisme, n'est finalement pas la visée principale de la présente analyse : il s'agit de montrer sur quoi cet imaginaire de la colonisation s'appuie, et comment il a pris forme dans le discours critique et théorique sur la littérature québécoise depuis

⁹⁶ Paul Ricœur, *Temps et récit III. Le temps raconté*, Paris, Seuil, 2005 [1985], p. 185.

la fin des années soixante afin de réfléchir à la façon dont les auteur-es à l'étude conçoivent et placent, au sein d'ensembles institutionnels ou mondiaux, la littérature québécoise, et comment cela teinte leurs lectures et leurs entreprises critiques et philosophiques. Il s'agira de voir le rôle que revêtent ces manifestations ainsi que leurs points aveugles, afin de remettre en question non pas leur légitimité, mais leur rôle dans la fondation d'une certaine pensée de l'institution et de l'histoire littéraires.

Dans un article des plus informés et qui figure au corpus du présent travail, Marie Carrière, en 2012, convoque un autre débat en ce qui a trait aux postcolonialismes, voire à la « pensée postcoloniale⁹⁷ », et de ses différentes modalités au sein de la théorie et de la critique littéraires : celui de la « lutte métacritique quant à la pertinence de la critique postcoloniale dans les contextes canadien et québécois⁹⁸ », suivant les travaux du Montréalais Robert Schwartzwald. Elle ajoute, en fin d'article, que « les composantes d'une telle métacritique postcoloniale auront jusqu[e-là] figuré au cœur [de son] présent travail⁹⁹ ». Cette remarque, en apparence banale, sert cependant de fondations à la démarche que propose la présente thèse en ce sens qu'elle souligne une exigence métacritique, pour les chercheuses et chercheurs s'attaquant à ces pensées. Faire appel aux postcolonialismes exige une démarche consciente d'elle-même, à l'affût de la reproduction des schémas de pouvoir binaires, ethnocentristes, occidentaux ou hétéronormatifs, etc. Prenant les théories postcoloniales comme axe de pertinence, c'est-à-dire comme point d'entrée dans les textes et dans l'histoire littéraire québécoise, j'adopte une posture de chercheuse au confluent de plusieurs

⁹⁷ Marie CARRIÈRE, « La pensée postcoloniale : considérations critiques, esthétiques et éthiques », *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*, p. 55.

⁹⁹ *Ibid.*

héritages et en perpétuelle instabilité. La réflexion que propose ce travail est empreinte par le soupçon, l'ambivalence, l'engagement d'une pensée dynamique qui interroge la fixité des concepts et des identités, à l'instar des écrits d'Homi K. Bhabha.

De l'entre-deux dans la culture

Cité dans *The Empire Writes Back* dès 1989, Homi K. Bhabha publie chez Routledge seulement cinq ans plus tard *The Location of Culture* (1994), un ensemble de douze essais, majoritairement déjà parus dans divers lieux depuis le début des années 1980, repris et souvent remaniés. Cet ouvrage initial fait état à la fois des premières recherches de l'universitaire et de ses travaux subséquents considérés au fondement des théories (littéraires) postcoloniales. S'il serait maladroit de vouloir réduire *The Location of Culture* à un ensemble de concepts, c'est que les différents chapitres qui constituent l'ouvrage témoignent d'abord et avant tout d'une « démarche » : démarche de lecture performative, nouvelle herméneutique, interrogeant les conceptions de la culture et de la nation, mais démarche, aussi, réfléchissant aux manifestations, dans un ensemble d'œuvres choisies et « désirées », des relations de pouvoir coloniales. Dans le sillage de Michel Foucault, Bhabha se déplace « *within the pages of theory, within the systems and structures we construct to figure the passage of the historical*¹⁰⁰ ». Les travaux d'Homi K. Bhabha touchent à l'historiographie, à la culture et au nationalisme dans le monde tel qu'il demeure marqué par les conquêtes coloniales. À la suite de la réflexion sur l'imaginaire collectif de la nation de Benedict

¹⁰⁰ Homi K. BHABHA, *The Location of Culture*, Londres/New York, Routledge, 1994, p. 37.

Anderson (l'on pense à *Imagined Community* paru en 1983), notamment, et en réaction à un marxisme qui ne serait pas efficace, le penseur place sa plume sous le signe de l'expérience — celle de l'immigration, de l'exil, de sa propre cooptation au sein de la culture universitaire, culturelle et intellectuelle anglo-saxonne¹⁰¹. Il en va d'écrits pensant les représentations de la culture et du social dans et par la littérature, tout en mettant de l'avant l'idée selon laquelle théorie et politique sont toujours enchevêtrées, dans la mesure où la théorie, par son langage, est d'emblée destinée à l'« élite ».

Influencés par les écrits de Jacques Derrida¹⁰², les textes de Bhabha ne développent pas de « concepts » ou ne donnent pas de « définitions » uniques. À une réflexion sur les fondements épistémologiques de la philosophie moderne et contre la logique binaire, l'auteur s'efforce de penser les seuils, les lieux où, d'une culture à une autre, voire d'une langue à une autre, les transferts et les interactions sont possibles. En ce sens, la dynamique à l'œuvre entre les colonisateurs et les colonisés, par exemple, doit être prise non pas comme une situation où seul le colonisateur, en position d'autorité souvent répressive, impose une identité — la sienne, la même contre l'Autre — à un sujet colonisé. Par un processus dynamique d'interactions, le colonisé peut, pour ne nommer que cet aspect, faire siens certains aspects du discours du colonisateur¹⁰³, sa langue, par imitation (« *mimicry*»), menaçant ainsi le pouvoir impérial basé sur la différence (sur le binarisme). Le pouvoir et le savoir, dans des mouvements d'échange et de braconnage, peuvent être réinvestis par

¹⁰¹ Bhabha ne parle pas de changement d'une classe sociale à une autre : au contraire, il arrive dans un milieu intellectuel et culturel qu'il a toujours considéré comme son « centre ». Or il prend la parole depuis ce malaise ressenti et qui demeure, de son expérience qui l'attache à la fois aux deux lieux et en tension entre eux. Cela lui donne une place d'observateur particulier et c'est cette posture qu'il investit et pense, et depuis laquelle il écrit et entre en communication/relation avec les théories, les philosophies et les auteur-es.

¹⁰² Et aussi fortement par Michel Foucault, Jacques Lacan et Edward Saïd pour ne nommer qu'eux.

¹⁰³ Poussant par là plus loin ce que déjà Albert Memmi et Frantz Fanon avançaient quant aux échanges de pouvoir possibles entre le colonisé et le colonisateur.

des contaminations, les rapports binaires peuvent donner lieu à d'autres formes d'identité et de langage, dans une zone tierce, un « entre-deux » (« *in-between*») identitaire, créant un nouvel espace, le « tiers espace » (« *Third Space*»), zone performative et subversive :

Once more it is the desire for recognition, “for somewhere else and for something else” that takes the experience of history beyond the instrumental hypothesis. Once again, it is the space of intervention emerging in the cultural interstices that introduces creative invention into existence. And one last time, there is a return to the performance of identity as iteration, the re-creation of the self in the world of travel, the resettlement of the borderline community of migration¹⁰⁴.

Il s'agit là d'une pensée de la culture, ou plutôt des cultures prises dans leur potentiel créateur au sein de l'expérience contemporaine. Cet espace liminaire de négociations, ce « tiers espace », s'il est plus qu'une métaphore géographique, prend racine notamment dans les travaux de l'anthropologue Victor Turner, et est, de façon plus importante, développé par la théoricienne féministe bell hooks (1989, 1994) et le géographe américain Edward W. Soja (1996), contemporains de Bhabha. Notons au passage que bell hooks pense cet espace d'articulation, basé sur une opposition binaire instituée que le sujet peut investir différemment par des pratiques créatrices et subversives (pour les pouvoirs en place) tierces, en tant que marge à choisir ou à investir, en tant que « *radical space of openness*¹⁰⁵ ».

Les écrits de Bhabha participent également d'une pensée sur le temps et la temporalité qui ne va pas sans rappeler les enjeux, dont le début de ce chapitre fait état, quant à l'utilisation ou non du trait d'union dans l'écriture des syntagmes « post-colonial » et « postcolonial ». Si nombre d'historiennes, d'historiens et de philosophes ont investi la question, il faut noter néanmoins que Bhabha relie cet impératif d'abandon de la logique binaire du temps à sa conception de la culture comme zone (d'expérience) de rencontres et de contacts :

¹⁰⁴ Homi K. BHABHA, *The Location of Culture*, op. cit., p. 12. L'auteur souligne.

¹⁰⁵ bell HOOKS, *Yearning: Race, Gender, and Cultural Politics*, Londres/New York, Routledge, 2015 [1989].

The borderline work of culture demands an encounter with “newness” that is not part of the continuum of past and present. It creates a sense of the new as an insurgent act of cultural translation. Such art does not merely recall the past as social cause or aesthetic precedent; it renews the past, refiguring it as a contingent “in-between” space, that innovates and interrupts the performance of the present. The “past-present” becomes part of the necessity, not the nostalgia, of living¹⁰⁶.

L'expérience identitaire, sensible et mémorielle dont Homi K. Bhabha rend compte n'est pas seulement celle d'un passage de l'Inde (post)coloniale à l'institution universitaire anglo-saxonne représentant l'Empire, il ne s'agit pas d'un passage de l'une à l'autre, d'un passé à un présent qui seraient distincts : il s'agit d'une reconfiguration, à partir de la rencontre de deux univers culturels reconnus comme opposés. D'une enfance à Bombay à des études de littérature anglaise et à un diplôme d'Oxford, en passant par un poste à la prestigieuse Université Harvard en 2001, il ne considère pas qu'une rupture nette s'est produite entre ce passé et son présent. Il ne s'agit pas non plus uniquement d'une question de classe ou d'appartenance de classe — d'ailleurs déjà d'un milieu d'élites sociales et culturelles —, mais plutôt des enjeux du réinvestissement de ce qui peut être considéré comme le « centre » et la « périphérie » d'une culture donnée, en l'occurrence, ici, britannique. Avouant, devant le charme et la grandeur d'Oxford, avoir eu envie des saveurs populaires des rues de l'Inde, l'auteur se positionne dans un entre-deux : jamais tout à fait Anglais, pas non plus complètement Indien, le sujet investit cette brèche entre le passé et le présent, créant un lieu de « *past-present* » d'où il observe et analyse les relations possibles, d'où, en d'autres termes, s'opèrent et se pensent les échanges « au-delà », « *beyond* », la binarité centre/périphérie. D'ailleurs, ce rapport répété à la mémoire n'est peut-être pas étranger à la fortune critique de l'auteur du côté des chercheuses et chercheurs québécois francophones contemporains. Sans faire de lui un métis, cette expérience et l'exercice de pensée qui en découle nourrissent une réflexion

¹⁰⁶ Homi K. BHABHA, *The Location of Culture*, op. cit., p. 10.

sur les périphéries, sur un temps rempli de mémoire et sans cesse hybride. Plus qu'une présence fantomatique, l'héritage de son milieu — culturel, intellectuel et géographique — lui permet d'investir une posture d'observateur particulière à partir de laquelle lire, questionner et analyser les théories, philosophies et auteur-es avec lesquels il entre en relation par l'écriture¹⁰⁷.

Au plus près des sentiments exprimés là par Bhabha, Linda Hutcheon a recours, quant à elle, aux mots du poète canadien Irving Layton qui, en 1956, exprime l'ambiguïté constitutive de sa situation, aux marges de la culture britannique et de son identité canadienne-anglaise. Ce trouble, chez le poète, s'exprime de surcroît par l'appropriation impossible d'un accent par le biais du système scolaire (et de son prestige) :

*A native of Kingston, Ont,
—two grandparents Canadian
and still living*

*His complexion florid
as a maple leaf in late autumn,
for three years he attended
Oxford*

*Now his accent
makes even Englishmen
wince, and feel
unspeakably colonial¹⁰⁸.*

Du côté de la littérature québécoise, les mémoires de Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, retracent un parcours qui rappelle également celui que décrit Bhabha. Au fondement de sa conception de la culture à la fois comme proximité et distance, on l'a répété souvent, se trouve l'idée que la culture est cette brèche entre une culture savante, apprise à l'école, et la vie

¹⁰⁷ Il faudrait certes analyser sa position éthique : la position sociale et intellectuelle du penseur est privilégiée, et ce, depuis le début de son parcours de vie, ce qui n'invalide cependant pas la profondeur et les possibles engendrés par ses réflexions.

¹⁰⁸ F. R. SCOTT et J. M. SMITH (dirs.), *The Blasted Pine: An Anthology of Satire, Invective and Disrespectful Verse*, édition revue, Toronto, Macmillan, 1967, p. 75.

quotidienne. Il en va ainsi d'une expérience de l'arrachement (inoubliable) aux mythes fondateurs, dont témoignent les mémoires de Dumont et qui sont à la base de sa pensée, et ce, tout au long de ses nombreux essais :

Ceux qui ont abandonné leur pays pour s'intégrer dans une autre contrée n'oublient jamais le déchirement de l'identité qui s'ensuit ; quitter la culture du peuple pour une autre entraîne une tragédie analogue. Elle brouille les conventions les plus répandues quant aux productions de l'esprit. Dans mon enfance et mon adolescence, j'ai connu ce que l'on dénomme la culture populaire. Le passage à l'école, à la science, m'aura laissé une persistante inquiétude dont j'ai fait problème d'école et de science. J'ai eu beau m'enfoncer plus avant dans les sentiers de l'abstraction, toujours il m'a semblé que j'abandonnais en route quelque question essentielle, que mon devoir était de ne pas laisser oublier ce que le savoir veut laisser à l'ombre sous prétexte d'éclairer le monde¹⁰⁹.

Chez Layton tout comme chez Dumont, le populaire et le savant, le près et le lointain, voire la famille et le système d'éducation positionnent le sujet au seuil de deux appartenances. Que ces dernières représentent un appareillage de domination coloniale ou non, il n'en demeure pas moins que les sujets essayistes ou théoriciens problématissent tous deux leurs postures ; l'expérience de l'ambivalence est constitutive du regard qu'ils jettent sur la culture.

En outre, le plurilinguisme à l'œuvre chez Bhabha¹¹⁰ tient à la fois d'un désir d'entrer en dialogue avec des auteur-es qui n'écrivent pas en anglais sans leur enlever leurs paroles singulières et d'un mouvement de monstration performative des contacts possibles entre les langues. La pratique de la citation, mais aussi ce que Sherry Simon nomme « l'écriture traductionnelle¹¹¹ », si elles ouvrent à première vue un espace d'hybridité culturelle et linguistique au sein de l'ouvrage,

¹⁰⁹ Fernand DUMONT, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 11-12.

¹¹⁰ Dans *The Location of Culture*, Bhabha convoque plusieurs textes dans la langue originale de leurs auteurs et développe des réflexions en ayant recours à des syntagmes dans plusieurs langues. Il problématise également le plurilinguisme dans le cas des frictions entre les ensembles culturels dans les contextes postcoloniaux.

¹¹¹ Sherry SIMON, « La culture transnationale en question : visées de la traduction chez Homi Bhabha et Gayatri Spivak », *Études françaises*, 1995, vol. 31, n° 3, p. 43-57.

posent cependant la question du statut de l'anglais comme langue sans cesse dominante, comme le remarque Nicole Nolette à la suite de Catherine Leclerc et de Sherry Simon :

À supposer que l'espace ouvert par la supplémentarité et la traduction culturelle chez Bhabha laisse libre cours aux itérations divergentes, reste que les divergences linguistiques que le chercheur choisit de mettre en évidence comme métonymiques sont souvent minimales, voire accessoires. Tout en se revendiquant de l'apport de Bhabha, Catherine Leclerc le fait remarquer, et ajoute que les marques de différence, chez Bhabha, sont toujours mises en tutelle par la langue dominante, l'anglais, comme si l'hybridité revendiquée reposait nécessairement et paradoxalement sur une certaine assimilation linguistique [...]. Sherry Simon, dans une analyse des visées de la traduction chez Homi Bhabha et Gayatri Chakravorty Spivak, abonde dans le même sens : « Quelque chose de cette visée hégémonique se joue dans l'écriture traductionnelle de Bhabha dans la mesure où l'anglais désormais internationalisé s'impose incontestablement comme la langue de la traduction » [...] ¹¹².

Cette « mise en tutelle par la langue dominante, l'anglais » répond ainsi certes à un critère de lisibilité, mais invite également à une réflexion sur les schémas de domination à l'œuvre dans la réflexion même de Bhabha.

En tant que pensées de l'identité culturelle, qu'analyses du discours ou que traversées d'écrits d'auteur-es postcoloniaux, les articles de Bhabha ont des répercussions notables dans différents domaines, tant dans le discours de l'interculturalité, dans les théories de la traduction que dans le champ des études postcoloniales. Comme le souligne la professeure Caroline Mangerel dans sa thèse,

les théories de l'identité culturelle et le discours de l'interculturalité mettent en avant l'existence d'un « entre-deux » qui devient enfin sujet ; certaines théories de la traduction suggèrent aussi l'existence d'un troisième intervenant dans les logiques jusque-là binaires. Le sujet postcolonial, autre avatar du métis ou de l'être hybride, assume ses identités multiples dans ce tiers-espace ¹¹³.

¹¹² Nicole NOLETTE, *Jouer la traduction : théâtre et hétérolinguisme au Canada francophone*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2015, p. 27. L'auteure se réfère aux travaux suivants : Catherine Leclerc, *Des langues en partage ? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine*, Montréal, XYZ éditeur, 2010, p. 86; Sherry Simon, *op. cit.*

¹¹³ Caroline Mangerel, *Le traître démonté : figures du traducteur et du métis dans les sémiotiques des Amériques*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2013, p. 6.

Or ce qui distingue Homi K. Bhabha, comme il l'affirme dans l'introduction qui chapeaute la dernière édition de *The Location of Culture*, est le rôle de révision du concept de communauté humaine que crée sa prise de parole : « *The testimony of my examples represents a radical revision in the concept of human community itself. What this geopolitical space may be, as a local or transnational reality, is being both interrogated and reinitiated*¹¹⁴. » Le lieu de la culture (« *the location of culture*») est donc, comme l'indique le titre de la traduction française de l'ouvrage (*Les lieux de la culture*, 2007), multiple et (dé)localisé, plutôt aux interstices des discours que sur un territoire délimité par des frontières physiques. La culture est plutôt véhiculée par les corps et les voix, les expériences et les déplacements. A posteriori, l'idée n'est pas uniquement attribuable à Bhabha ; l'on retrouve une lecture semblable chez bell hooks, par exemple. Cependant, il s'inscrit sans conteste dans une mouvance critique qui lui est contemporaine et qui est marquée par des réflexions portant sur la culture, où de nouvelles conceptions des frontières, des nations et des relations de pouvoir entre les groupes minorisés et majoritaires sont mises de l'avant. La visite d'Homi K. Bhabha à Montréal en tant que conférencier d'honneur dans le cadre du colloque « Mondialisation et postcolonialisme », organisé en octobre 2001 au Musée d'art contemporain de Montréal¹¹⁵, témoigne aussi de ces interpénétrations entre le champ des études postcoloniales et les études portant sur la mondialisation. La présence de Bhabha à Montréal, aux

¹¹⁴ Homi K. BHABHA, *The Location of Culture*, *op. cit.*, p. 8.

¹¹⁵ L'on peut lire, dans un encart publicitaire du journal *Le Devoir* du 8-9 septembre 2001 : « [Sont invités des] conférenciers prestigieux, Homi Bhabha, Susan Douglas, Coco Fusco, Maximilien Laroche, Gerardo Mosquera, Pierre Ouellet, Ryan Rice. Musée d'art contemporain de Montréal, 5 octobre, Ce colloque international rassemblera des auteurs et des artistes qui se pencheront sur les rapports entre l'art, le politique et l'éthique. Plus précisément, nous examinerons les questions du pouvoir et de l'exclusion en relation avec les théories postcolonialistes, ainsi que les notions d'hybridité culturelle et de centre/périphérie dans notre contexte de mondialisation. » Voir également les actes de l'événement : DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA DOCUMENTATION DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL et Chantal CHARBONNEAU (dirs.), *Mondialisation et postcolonialisme : actes du colloque tenu au Musée d'art contemporain de Montréal les 5 et 6 octobre 2001*, Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, coll. « Définitions de la culture visuelle V », 2002.

côtés de Pierre Ouellet doit attirer l'attention sur les échanges entre la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique (dont Pierre Ouellet en est le titulaire depuis juillet 2001) et le champ des études postcoloniales, rencontre unique — à ma connaissance — au Québec.

Alors que les auteur-es qu'étudie Bhabha, dans *The Location of Culture*, entrent en écho les uns avec les autres, la première édition ne nomme pas la création d'un champ d'études et le postcolonialisme n'est pas le sujet principal de la réflexion ; c'est peut-être même sa condition de possibilité. L'ouvrage témoigne plutôt du parcours d'un auteur issu d'un contexte colonial — l'Inde de la deuxième moitié du XX^e siècle —, lisant et analysant, depuis son expérience du déplacement et de l'exil, entre autres, et en tant qu'universitaire, certains textes comme bassin de représentations culturelles distinctes, liminaires et mouvantes parce qu'ayant fait l'expérience de la rencontre — violente ou non — avec une ou d'autres langue(s) et culture(s). Il faut retenir des travaux d'Homi K. Bhabha l'importance accordée au mouvement, l'impossibilité de fixer le sens, la rencontre créatrice, l'ambivalence, le tiers : il ne s'agit donc pas de convoquer une théorie ou d'appliquer une grille de lecture, mais bien de mettre en forme une « démarche » de recherche, consciente et active qui tende à interroger — au plus près des philosophes poststructuralistes — les identités figées, les constructions, les catégorisations, les formes de pouvoir qui investissent différents espaces et pratiques dans les manifestations culturelles. Plus précisément, la réflexion de Bhabha sur la culture, la langue, l'histoire, la nation et le politique s'inspire de ses rencontres « désirantes » avec certaines œuvres de la littérature. Comme il l'écrit dans les remerciements de l'édition publiée chez Routledge en 1994 :

The work of Toni Morrison has been formative in my thinking on narrative and historical temporality; many of my ideas on "migrant" and minority space have been sparked off by the

*novels of Salman Rushdie. I owe these remarkable writers a significant personal and intellectual debt*¹¹⁶.

La littérature est alors le terreau de sa réflexion : ses lectures des œuvres de fiction lui donnent accès à une analyse plus large des processus identitaires et linguistiques propres aux cultures (post)coloniales. De surcroît, son expérience de l'exil l'amène au développement d'une heuristique de la porosité créatrice entre les cultures.

Dans la réflexion menée au cours de cette thèse, la signification du terme « postcolonial » que donne Homi K. Bhabha est centrale. Aux différents usages du post(-)colonialisme, que je convoque en faisant appel au pluriel (les postcolonialismes), l'universitaire offre un non-concept qui, à l'instar de la différance derridienne, entre en dialogue à la fois avec les écrits qui lui sont contemporains et une certaine tradition de la philosophie. La voix de Bhabha dit s'élever de biais, dans ce lieu « entre », ce « *in-between* » du temps et des cultures, « *[this] location of culture* ». Si pour moi, le syntagme et la pensée postcoloniales sont intéressants, c'est justement qu'ils participent, comme le dit bien Bhabha, du domaine du « *beyond* » : plutôt que de penser le préfixe *post* comme un indicateur de l'avant-après — de la finalité décriée par Walter Benjamin —, voire de l'inclusion et de l'exclusion, il en va d'un *post* comme de l'« au-delà ». Un des enjeux de la démarche est ainsi d'atteindre « *beyond and behind the invidious narratives of center and periphery*¹¹⁷ ».

For there is a sense of disorientation, a disturbance of direction, in the “beyond”: an exploratory, restless movement caught so well in the French rendition of the words au-delà— here and there, on all sides, fort/da, hither and thither, back and forth. [...] Unlike the dead hand of history that tells the beads of sequential time like a rosary, seeking to establish serial, causal connections, we are now confronted with what Walter Benjamin describes as the

¹¹⁶ Homi K. BHABHA, *The Location of Culture*, op. cit., p. xxvii.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. xi.

*blasting of a monadic moment from the homogenous course of history, “establishing a conception of the present as the ‘time of the now’”*¹¹⁸.

Contre une main morte, une main mortifère de l’histoire qui égrainerait les billes d’un chapelet, cherchant à établir les causalités, Bhabha affirme que « nous » — peut-être est-il question de cette nouvelle communauté humaine dont il cherche les seuils — sommes plutôt du côté de l’explosion du régime temporel, et qu’avec Benjamin, le cours de l’histoire n’est plus homogène, que le temps est désormais « le temps du maintenant ». Est défait, ici, le rapport téléologique que conçoit, par exemple, saint Augustin lorsqu’il est question du passé, du présent et du futur ; si le présent est ce « *time of now* », c’est qu’il n’est plus cet « ancien » présent conçu comme l’après téléologique d’un passé immuable.

Comme il le souligne en introduction de son ouvrage de 1994, la force du terme réside en sa capacité à signifier l’« *au-delà* », le « beyond » : la force théorique et politique du postcolonialisme tient au fait qu’il puisse permettre de penser « *au-delà* des narrations des subjectivités originaires et initiales, et de se concentrer sur ces moments ou processus qui sont produits à/dans l’articulation des différences de culture [...] ces espaces d’entre-deux [*in-between spaces*]¹¹⁹ ». Et cela sans chercher à glorifier les marges et les périphéries, mais plutôt en les investissant, en les faisant points de vue et miradors, en les choisissant comme « *space of radical openness* » pour le dire avec bell hooks.

Pourquoi donc s’intéresser aujourd’hui aux théories postcoloniales, dans le contexte québécois, et même au(x) postcolonialisme(s), alors que leur effervescence critique semble déjà passée, étant généralement observée jusqu’au tournant du XXI^e siècle et parfois remplacée par

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 2, 6. L’auteur souligne.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 2. Je traduis.

d'autres imaginaires de la « littérature-monde » et de la mondialisation ? L'intérêt porté aux théories postcoloniales et aux postcolonialismes répond à un quasi-silence critique autour de ces questions, observable dans la littérature et la culture québécoises des années quatre-vingt au début des années deux mille. Alors que les travaux universitaires portant sur la décolonisation et l'anticolonialisme (sur lesquels l'on reviendra) sont ici nombreux, et traitent très souvent des auteurs gravitant autour de la revue *Parti pris* ou de la revue elle-même, il n'y a pas, à ce jour, de travail de somme qui dresse d'abord un état présent des lectures des postcolonialismes par la critique et la théorie québécoises. Aucun travail ne propose, non plus, un questionnement en profondeur des fondements épistémologiques de ces notions utilisées par les universitaires québécois. Pourtant, je l'ai déjà souligné, l'imaginaire de la colonisation traverse nombre d'écrits : tant dans l'essai que dans l'histoire littéraire, et à propos de différentes époques, il s'agit même d'un topos du discours. Sans justifier le recours aux postcolonialismes, ces récurrences pointent toutefois une aporie, celle de la présence poignante de ces schèmes de pensée, mais un recours timide aux théories et aux pensées postcoloniales pourtant rattachées étroitement à ce motif. Plus encore, certaines catégorisations de la littérature québécoise, que l'on ne pense qu'aux problématiques « écritures migrantes », ou aux concepts du métissage et de l'hybridité, qui font appel à des représentations de l'identité — littéraire et nationale — rappellent la grammaire des pensées postcoloniales. De façon complémentaire, peut-on affirmer qu'il y eut une résistance idéologique aux pensées et aux théories littéraires anglo-saxonnes perçues comme colonisatrices au Québec ? Et est-ce que les événements sociopolitiques et les revendications nationalistes de la période (1960-2010) évacuent du discours la nécessité de se penser « *au-delà* » du colonialisme ?

CHAPITRE 2 : LE QUÉBEC EN COMPARAISON

Un nombre très restreint de lectures critiques des premiers textes des théories postcoloniales — *The Empire Writes Back* en tête — se retrouve dans les revues s'intéressant à la littérature québécoise, depuis les années quatre-vingt. Les traces les plus probantes d'un certain accueil de ces théories reposent du côté de l'étude de la francophonie — au premier chef les travaux de Lise Gauvin sous l'influence d'Édouard Glissant et de ses rapports avec Gaston Miron — et des enjeux touchant à la traduction et à l'interculturalité — chez Sherry Simon et dans la revue *Meta : Journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, par exemple — au milieu des années quatre-vingt-dix. Il se dessine alors déjà deux axes majeurs dans le recours aux idées et aux théories postcoloniales, la francophonie et la traduction ayant recours, du moins depuis un milieu cosmopolite montréalais, à des penseurs jouant des porosités entre les cultures et les langues, créant des ensembles dans une démarche résolument comparatiste. Le recours aux postcolonialismes s'observe, encore une fois parcimonieusement, dans la même décennie, du côté des études théâtrales, sous la plume de Jean-Marc Larrue qui, en 1992, livre une analyse de quelques pièces en regard de la « postmodernité québécoise et [de la] condition post-coloniale¹²⁰ » ; cet article pointe également vers un autre aspect majeur des textes à l'étude, soit la coprésence critique du postmodernisme et du postcolonialisme dans une réflexion sur la « situation » québécoise et sur une présence en Amérique qui, à la suite

¹²⁰ Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », in Gilbert DAVID (dir.), *Veilleurs de nuit*, Montréal, Les Herbes rouges, 1992, p. 244-258. Il faut noter que l'ouvrage se rapproche plus du périodique que de la monographie.

des réflexions de Gérard Bouchard, arbore un statut particulier de « collectivité neuve » teinté par son expérience coloniale multiple. L'interrogation croisée des deux *post* alimente également la pensée de Linda Hutcheon (« “Circling the Downspout of Empire” : Post-Colonialism and Postmodernism », 1989), de Marie Vautier (« Le mythe postmoderne dans quelques romans historiographiques québécois », 1991) et d'André Lamontagne (« Être ou ne pas être postmoderne au Québec », 1995), pour ne nommer que ceux-là.

L'enjeu est, en ce sens, peut-être moins de dégager en quoi les québécoistes — c'est-à-dire les chercheuses et chercheurs interrogeant des traits caractéristiques d'une littérature et d'une culture que l'on qualifie de québécoises — ont recours ou non à ces théories dans la critique d'un corpus québécois, que de se pencher sur les démarches de chercheuses et chercheurs ayant recours à ces dernières dans l'analyse d'un corpus associé à un moment ou à un autre de l'historiographie littéraire québécoise. L'analyse serrée du numéro 35 de la revue *Québec Studies* (2003) consacré aux rapports entre postcolonialisme et littérature québécoise permet en effet de mieux cerner les réseaux où se situent les chercheuses et chercheurs, francophones et anglophones, s'intéressant à la question : du Canada anglais, en passant par les États-Unis, le Royaume-Uni et le Québec, les discours critiques sur les postcolonialismes et ses usages s'y retrouvent moins sous la plume des québécoistes que des spécialistes de littérature canadienne et québécoise hors Québec. Si je reviendrai sur ce moment charnière que marque ce numéro du périodique, il importe néanmoins de spécifier d'emblée que la cartographie des chercheuses et chercheurs étudiés indique que les postcolonialismes, en rapport avec la littérature et la culture québécoises, sont plutôt réfléchis « de l'extérieur » de l'institution québécoise, et ce, assez tardivement : outils ou objets de réflexions, les postcolonialismes inscrivent ainsi la littérature québécoise principalement dans les réseaux d'études canadiennes et francophones.

Le caractère comparatiste¹²¹ et transnational qu'imposent ces démarches s'accorde peut-être mal à un champ d'étude qui serait proprement québécois et ayant un corpus délimité comme national. Or la littérature contemporaine, comme l'ont bien montré les auteur-es de l'*Histoire de la littérature québécoise*, est marquée par une série de décentrement observables également du côté de la critique et de la recherche : comme le rappelle Mathilde Barraband à la suite des travaux de Manon Auger et de Marie-Pascale Uglo¹²², « la recherche québécoise revendique davantage son “américanité” [...] en privilégiant l'interdisciplinarité, en décroissant les corpus nationaux et en ouvrant la définition de “la” littérature¹²³. » La tension entre corpus national — berceau de l'expression même de littérature québécoise —, d'un côté, et l'hybridité, les décentrement et les chocs entre ensembles linguistiques, de l'autre, prend un sens particulier dans des méthodologies faisant appel à l'interculturalité, à la traduction et aux postcolonialismes : espaces de réflexion entre les corpus et les disciplines, ces dernières ne peuvent se restreindre à la littérature québécoise... ou à la Littérature, tout simplement. Plus encore, l'on pourrait se questionner sur l'influence de l'idée de littérature *post-québécoise*, dans le corpus étudié, avancée par Pierre Nepveu en 1988 dans *L'écologie du réel*, puis à maintes reprises convoquée par la critique québécoise. Alors que celle-ci serait « non pas une négation du “québécois”, mais sa mise en abîme, son épuisement, sa

¹²¹ Jean-Marc Moura rappelle que Ashcroft, Griffiths et Tiffin présentent quatre modèles d'analyse caractérisant les travaux postcoloniaux : « les modèles *nationaux ou régionaux*, ceux *fondés sur la race* (du type “Black Writing Studies”), les modèles *comparatifs* (du type “Commonwealth Studies”) et les modèles *larges ou extensifs* (du type des analyses de l’“hybridation” par Homi K. Bhabha) ». (Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*, p. 47. L'auteur souligne.) Les travaux canadiens et québécois étudiés s'inscrivent particulièrement dans les troisième et quatrième modèles.

¹²² Manon AUGER et Marie-Pascale HUGLO, « Un siècle, deux littératures : le XX^e siècle », *Tangence*, 2012, n° 100, p. 97.

¹²³ Mathilde BARRABAND, « Entretien avec Michel Biron, François Dumont, Martine-Emmanuelle Lapointe et Élisabeth Nardout-Lafarge », in Mathilde BARRABAND, *Du « contemporain » à l'université. Usages, configurations, enjeux* [En ligne], Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015, <http://books.openedition.org/psn/279?lang=fr>, consulté le 28 juin 2018.

catastrophe créatrice¹²⁴ », la réflexion s'inscrirait dans « une époque où tout se termine ou s'est déjà terminé (fin de l'histoire, mort des genres, fin de la modernité, mort des idéologies, du marxisme, du nationalisme [...])¹²⁵ ». Nepveu ajoute :

S'il faut penser la « fin » de la littérature québécoise (ou au moins du projet qui s'y est concrétisé), ce ne peut être que dans cette perspective d'un dépaysement persistant et d'une pluralité des points de référence qui ne confine pas, justement, à un pur relativisme, mais qui constitue au contraire la possibilité même d'une socialité autre, un peu au sens où l'entendait René Payant lorsqu'il analysait les nouvelles tendances de l'art contemporain (installations et performances) : « Remplacer l'idée d'une société homogène, stable et lisse par celle d'une socialité construite comme un partage et non comme une fusion, et conçue non comme une immanence, mais comme ce qui s'expose, fragile et instable, dans les divers systèmes qui constituent une société déterminée »¹²⁶.

Est-il en ce sens possible que la réception des postcolonialismes s'inscrive alors dans une tradition de lecture du *post* marquée par cette *Écologie du réel*? Le postcolonialisme revêtirait-il le sens, non pas de la négation du colonialisme, mais de « sa mise en abîme, [de] son épuisement, [de] sa catastrophe créatrice » fondamentale, pour reprendre les mots de Nepveu? Le vocabulaire qu'emploie là l'auteur à propos de la pluralité des centres non pas comme relativisme absolu, mais plutôt comme outil pour penser une liminarité et des socialités autres (d'ailleurs au plus près de *L'absence du maître* de Michel Biron publié en 2000) rappelle une certaine grammaire des postcolonialismes. L'essayiste, s'appuyant sur l'étude des rapports au réel qu'entretient la fiction qui lui est contemporaine, adopte un discours s'inscrivant dans un paradigme que l'on peut observer aussi du côté de la critique postcoloniale, et noué sans aucun doute aux influences des pensées postmodernes sur lesquelles il conviendra de revenir. Ce moment définit, pour Nepveu, « les positions esthétiques essentielles qui permettent de saisir la littérature québécoise

¹²⁴ Pierre NEPVEU, *L'écologie du réel : mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal, 1988, p. 16.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 215.

contemporaine selon le “commencement d’une fin”¹²⁷ » est aussi intimement lié aux écritures (im)migrantes, lieu où sont catalysés aussi, à mon avis, les intérêts des pensées postcoloniales et les préoccupations de l’histoire littéraire québécoise au début des années deux mille. Comment, en effet, ne pas entendre les débats sur les colonialismes affectant toujours partiellement ou de façon ambiguë la situation québécoise et qui s’élaborent dans le corpus à l’étude, lorsque Nepveu convoque les figures de Miron, d’Aquin et de Chamberland pour affirmer que « la littérature québécoise s’énon[çait] déjà dans ce profond paradoxe¹²⁸ » d’auto-immolation ? Ces quatre derniers auteurs sont, faut-il le rappeler, emblématiques d’une certaine idée (mythifiée) de la résistance et de la lutte décoloniale sur laquelle la présente étude se penchera plus avant.

En 2003, Robert Schwartzwald renverse la perspective critique en se demandant, non pas ce que les théories postcoloniales peuvent apporter au champ des études québécoises, mais plutôt ce que les études québécoises peuvent apporter de façon oblique à ces pensées.

The underlying assumption is that the introduction of postcolonial theory and criticism to the field of Quebec Studies would be enabling—but of what, precisely? [...] While disciplinary and institutional questions are necessarily imbricated, we should know better than to assume that the former necessarily dictate the latter. In fact, it could be argued that the reverse is true in this case, where there appears to be a certain urgency about fitting Quebec into the space of the post¹²⁹.

Est alors remis en question le présupposé positif selon lequel les théories et la critique postcoloniales auraient quelque chose à « apporter » à l’étude de la situation québécoise. Interrogeant la relation de pouvoir sous-jacente à la nécessité d’accueillir ces pensées, à cette nécessité d’« hospitalité », l’universitaire souligne que les études québécoises peuvent plutôt

¹²⁷ *Ibid.*, p. 211-212.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 15.

¹²⁹ Robert SCHWARTZWALD, « Rush to Judgment? Postcolonial Criticism and Québec », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 113.

contribuer à moduler un paradigme postcolonial dominant (« *the dominant postcolonial discourse of Anglo-American criticism as extended to la francophonie, a strategy sure to immobilize the study of Quebec in the status of a supplementary and unassimilable content*¹³⁰ ») :

*[I]t is to demonstrate the pertinence of Quebec's enactment of a postcolonial protocol to a general discussion of the negotiation between multiple identitarian positions and national communities that drives postcolonial theory. In this sense, Quebec criticism must ironically break with the very "hospitality/assimilation" model that postcolonial theory itself challenges. Quebec studies scholars, in other words, perhaps need to stop seeking the "hospitality" of a given paradigm (in this case postcolonialism) under the assumption that adapting to it as currently constituted is the surest way of gain recognition. Instead, we ought to take our insights into the dynamics of transculturalism seriously and insist that Quebec Studies has something to bring to the dominant postcolonial paradigm that will beneficially and necessarily alter it*¹³¹.

Les propos du chercheur sont là particulièrement intéressants puisqu'ils prennent en compte les contextes institutionnels et culturels au sein desquels la réflexion sur les postcolonialismes en regard des études québécoises prend forme, plutôt que de retracer, dans une historiographie québécoise, les moments, les signes et les discours coloniaux. Déjouant les attentes des postcolonialismes entrevus comme grille de lecture, il se permet ainsi d'étudier certains discours s'appuyant sur l'argumentaire de la construction d'une nation québécoise (dont ceux de Jocelyn Létourneau) et de réfléchir de façon fluide à un dialogue avec les enjeux culturels et politiques du Canada anglais. Il avance, à cet égard, que lorsque la théorie postcoloniale arrive au Québec francophone, elle se joint à un différent débat que celui des États-Unis et du Canada anglais :

*In the United States, postcolonial criticism has engaged the facile "postnational" dismissals of globalization discourse and challenged the trivialization of political citizenship as a defining identity category; in English Canada, it increasingly serves as the site for a sustained critique of official multiculturalism and of the related claims that Canada may be the world's first "postmodern" state*¹³².

¹³⁰ *Ibid.*, p. 129. L'auteur souligne.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*, p. 116.

Si les postcolonialismes coïncident avec la réflexion « postnationale » chez nos voisins américains et la critique du multiculturalisme dans le cadre d'un « état postmoderne » canadien, ils entreraient cependant, pour les universitaires francophones du Québec, en relation avec d'autres enjeux. Bien que l'article de Schwartzwald n'esquisse pas avec précision les contextes de réception (il distingue pourtant un moment où se joignent les préoccupations des québécoistes états-uniens et des universitaires québécois, ce que l'on peut associer à la fin des années quatre-vingt-dix), il faut noter qu'il s'agit là plus d'intérêts de recherche semblables que de théories et de méthodes critiques partagées. La critique postcoloniale étant assez rare chez les chercheuses et chercheurs franco-québécois de la décennie quatre-vingt-dix, ce sont plutôt les « chevauchements » des pensées qui intéressent Schwartzwald, à la suite des travaux de Cynthia Sugars, qu'il cite :

“The term postcolonial is not generally used in studies of Québécois literature and culture. Although there are obvious overlaps in contemporary postcolonial theory, these debates are more commonly staged in terms of la transculture, or l’identitaire, or l’écriture migrante” [...]. Sugar’s respectful distinction avoids the error of temporalizing a spatial difference, in this case between English Canada and Quebec. In other words, Sugars does not regard Quebec’s difference as placing it “behind” English Canada, and thus she leaves open the question of the vectors of convergence that may obtain in current debates¹³³.

Au postmodernisme, au féminisme, à la transculture et à la performance, et au cœur d'un imaginaire colonial traversant les époques et les nationalismes, s'arriment alors, au sein de l'institution québécoise, les postcolonialismes, dans un tissu de discours qui seront analysés subséquemment. Ce sont ces recoupements, ces chevauchements et ces coïncidences entre les théories et les pensées postcoloniales, et les discours théorique et critique portant sur la littérature et la culture québécoises qui seront au cœur de la réflexion. Ainsi se recourent les pensées de l'identitaire et les questionnements touchant aux nationalismes de la période et qui infléchissent les réflexions des chercheuses et chercheurs s'intéressant au cas québécois. Et si des recoupements sont perceptibles

¹³³ *Ibid.* L'auteur souligne.

à l'époque contemporaine, des sédiments de ces motifs se retrouvent, comme l'avance Sylvia Söderlind à la suite du critique et auteur canadien E.D. Blodgett, dans le discours français de la décolonisation et de l'anticolonialisme qui a animé une rhétorique québécoise depuis les années cinquante :

Yet to anyone familiar with nationalist discourse in Quebec cultural criticism, it conjures up the ghost of Quebec in its most influential nationalist phase in modern times. It was through the French discourse of anti-colonialism—by way of Fanon, Memmi, and Berque in the 1950s through the 1970s—that altérité became a key word for the internal split in the colonized subject in anti-colonial rhetoric in Quebec long before making its way into the English-Canadian vocabulary—by a circuitous route through anglophone postcolonial theory. Implicitly, then, the experience of colonization as discursively constructed in Quebec comes to serve as a synecdoche for the experience of all the different cultures that have come to constitute Canada. Fanon, whose name does not appear in Blodgett's book but whose ghost hovers over any use of postcolonial discourse, also provides an epigraph to [Jonathan] Kertzer's conclusion [(1998)], which underscores the affinity between nation and culture. It is not difficult to argue that Fanon's writing fanned the flames of separatism (paradoxically and deliciously helped by de Gaulle), which led to what may well have been the greatest national trauma in modern Canadian history and which makes it near-impossible for any informed reader not to hear an echo of that earlier moment in any subsequent allusion to Fanon. And what is an echo but the trace of a presence, a ghost or a revenant¹³⁴?

L'altérité serait donc, dans le contexte québécois, un des mots-rhizomes de la critique culturelle québécoise, inscrite d'abord dans une rhétorique anticoloniale ayant fait son chemin au Québec francophone avant de servir un discours des cultures minoritaires canadiennes. Ainsi la lecture canadienne des nationalismes et du séparatisme québécois serait hantée par la figure de Frantz Fanon, son fantôme ou le fantôme de la nation québécoise, pour paraphraser Söderlind. Toujours d'après l'auteure, en raison de sa croyance en l'existence d'une nation québécoise, la critique québécoise semblerait avoir moins de difficulté à reconnaître sa « dette » envers le romantisme européen que sa contrepartie canadienne, « peut-être parce que le nationalisme québécois a eu

¹³⁴ Sylvia SÖDERLIND, « Ghost-National Arguments », *University of Toronto Quarterly*, 2006, vol. 75, n° 2, p. 679. L'auteure souligne.

recours de façon si efficace à l'idée d'une nouvelle nation¹³⁵. » Citant le professeur Jonathan Kertzer, elle ajoute :

“French Canadians are confident that they have a nation, but they have made an art of feeling threatened, whereas English Canadians have lamented that they hardly exist in their own right (E.K. Brown), or are barely surviving against all odds (Atwood), or are on the brink of extinction (McLulich, Robin Matthews), or have just ceased to exist (George Grant)” [Kertzer, 1998, 174]¹³⁶.

Aux différentes inquiétudes devant la nation se nouent donc, de façon chaque fois différente de part et d'autre de la barrière des deux langues officielles, l'argumentaire colonial dans lequel s'insèrent — ou non — les perspectives critiques postcolonialistes.

Postcolonialismes et québécois : état des lieux

La réception des postcolonialismes par les québécois semble, à première vue, en décalage par rapport à ce que l'on observe du côté anglo-saxon. Alors que le début des années deux mille témoigne d'une attention, aussi marginale soit-elle, à la question, ce moment est marqué par une attitude métacritique plus générale : des travaux de somme, des anthologies et des dossiers de revue interrogent, par exemple, la question des écritures migrantes, et il en va de même, bien que dans une moindre mesure, pour les postcolonialismes. Il semble ainsi que la distance temporelle avec l'apparition de ces discours dans la littérature québécoise et celle de sa critique, permet, à l'entrée du XXI^e siècle, de les aborder de façon métacritique. La spécificité de la réception des pensées postcoloniales, à cet égard, se situe peut-être plus dans l'apparition que dans la réapparition de ces

¹³⁵ *Ibid.*, p. 680. Je traduis.

¹³⁶ *Ibid.*

discours : alors qu'il existe un creuset où s'élaborent les écritures migrantes au milieu des années quatre-vingt (les revues *Vice Versa* et *Dérives*, les œuvres de Régine Robin, les travaux de Pierre L'Hérault, etc.) et que les écritures migrantes acquièrent une certaine valeur dans le discours officiel, notamment par leur entrée dans l'histoire littéraire majoritaire, les postcolonialismes ne sont que très peu abordés ou pratiqués explicitement à la même période. Plus encore, les postcolonialismes se retrouvent assez peu dans les études québécoises de la décennie quatre-vingt-dix : la cartographie des usages critiques et théoriques de ces derniers révèle plutôt que ce sont principalement les études canadiennes (au Canada et à l'étranger) et les études portant sur la francophonie (au Québec et en France) qui interrogent le cas québécois.

De surcroît, les traces de *The Empire Writes Back* sont quasi inexistantes dans les revues et les écrits critiques et universitaires québécois francophones au moment de sa parution, tout comme celles des écrits des auteur-es que l'on considère souvent à la base de ces pensées (Edward Saïd, par exemple). Quelques lectures notables seront étudiées dans le corpus principal de cette étude, notamment les travaux de la Canadienne Marie Vautier qui, sous la tutelle et suivant les travaux de Linda Hutcheon, évoque dès 1991 les recoupements entre postcolonialisme et postmodernisme. À ceux-ci s'ajoutent les études Sherry Simon qui, en 1995¹³⁷, convoque Bhabha et Spivak dans une étude critique de leurs travaux, et les travaux de Ginette Michaud qui appellent une approche comparatiste, à la suite du colloque international de 1991, publiés ensuite dans le recueil *La recherche littéraire : objets et méthodes*¹³⁸. Or l'idée d'un « retard » québécois, décriée par Schwartzwald, ne fait en effet que reproduire l'imaginaire d'un rattrapage, d'un décalage par

¹³⁷ Sherry SIMON, « La culture transnationale en question : visées de la traduction chez Homi Bhabha et Gayatri Spivak », *op. cit.*

¹³⁸ Claude DUCHET et Stéphane VACHON, *La recherche littéraire : objets et méthodes*, *op. cit.*

rapport aux ensembles canadiens-anglais et américains, alimentée par un *a priori* positif où les études postcoloniales auraient quelque chose à apporter à la critique d'un corpus québécois, voire aux chercheuses et chercheurs québécois¹³⁹.

Il serait donc plus juste d'avancer que l'inclusion du Québec et de son corpus, au sein des études québécoises, anglo-canadiennes et portant sur la francophonie, dans le cadre de l'usage des théories postcoloniales, apparaît plus précisément au début des années deux mille. Deux lieux de discours sont des témoins particulièrement importants de ces réflexions qui animent et situent ces usages, soit le numéro 35 de la revue *Québec Studies* portant sur le postcolonialisme (« Québec and the Postcolonial Theory »), publié en 2003 et dirigé par Vincent Desroches, ainsi que la table ronde « Le grand récit postcolonial et la littérature québécoise », présentée en novembre 2004 et organisée par la québécoise Micheline Cambron. Ces deux événements marquent un moment critique et réflexif incontournable : tous deux s'étant tenus dans le cadre des activités de l'American Council of Québec Studies (ACQS), ils réunissent des chercheuses et chercheurs évoluant principalement au Québec, au Canada anglophone et aux États-Unis, parfois en Angleterre, et qui se positionnent de façon métacritique sur l'application ou l'utilité des théories et des critiques postcoloniales. Un fil peut être tiré de façon assez directe entre la publication du collectif *Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature* colligé par Laura Moss en 2003, le numéro dirigé par Desroches et la table ronde de Cambron : les possibles apories ou les bienfaits du recours aux postcolonialismes pour étudier le corpus québécois se situent pleinement dans une réflexion « canadienne », interrogeant ou même liant, en ce sens, les histoires coloniales multiples

¹³⁹ À cet égard, Réjean Beaudoin propose la rhétorique inverse : plutôt que par rapport à d'autres littératures considérées comme postcoloniales, l'institution littéraire québécoise serait plutôt « précoce ». Je reviendrai sur cet article : Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *L'Inconvénient*, février 2006, n° 24, p. 123-136.

en territoire balisé par ce que l'on nomme aujourd'hui le Canada. Si la spécificité linguistique joue un rôle dans les représentations des épisodes coloniaux, l'historicisation et la mise en récit de ces derniers, et si celle-ci module certainement la réception des pensées postcoloniales au sein des différentes institutions universitaires, il faut néanmoins souligner que la réflexion critique et théorique s'est développée ici à l'interstice des langues officielles et des lieux académiques (de surcroît, dans des lieux qui le permettaient, comme lors des activités de l'ACQS). Ces événements donneront lieu à deux articles qu'il importe de relever, soit « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? » (*L'Inconvénient*, 2006) et « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) » (*International Journal of Francophone Studies*, 2007), signés respectivement par Réjean Beaudoin et Lise Gauvin et sur lesquels la réflexion se posera.

La tentation est certes grande d'expliquer, par la traduction française de quelques titres phares des études postcoloniales, l'apparition d'un discours critique québécois prenant appui sur les pensées postcoloniales et adoptant une position quant à ces dernières, au tournant des années deux mille. En regardant cependant de plus près les textes critiques et théoriques faisant explicitement appel à ces écrits, il convient d'avancer que l'intérêt pour ces écrits précède les entreprises de traductions publiées dans l'Hexagone. Alors que les rares traductions françaises des travaux anglophones reconnus comme fondateurs du champ apparaissent en France (et en français) seulement dans les premières années du siècle — *The Empire Writes Back* d'Ashcroft, Griffiths et Tiffin est traduit en 2012, *The Location of Culture* d'Homi K. Bhabha, en 2007 —, et que l'année 2006 est marquée dans l'institution française par nombre de numéros de revue consacrés à

la question¹⁴⁰, il est notable de constater que la circulation de ces ouvrages anglophones, bien qu'elle soit discrète, est observable au Québec depuis les années quatre-vingt-dix.

« En quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? »

La forme interrogative de l'article introductif du numéro 35 (« En quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? ») de la revue *Québec Studies* révèle une volonté manifeste de mettre à l'épreuve le corpus et les pratiques critiques québécoises, et les études postcoloniales considérées comme « une référence théorique incontournable¹⁴¹ » aux États-Unis, en plus d'entrer en dialogue avec le recueil dirigé par Laura Moss (2003) qui prenait lui aussi le pari d'un titre en forme de question. Dès la présentation, Vincent Desroches témoigne de la double acception que revêt le syntagme « postcolonial » dans le numéro, et plus largement dans les écrits qui s'interrogent sur le cas québécois et que l'on retrouve dans le corpus à l'étude : il s'agit d'une part d'un champ d'études (les études postcoloniales) et, d'autre part, d'une situation ou plutôt d'un récit — au sens d'historiographie (« les problématiques québécoises dans le cadre postcolonial¹⁴² »). En ce sens, l'interrogation des possibles qu'offrent les postcolonialismes pour l'étude de la littérature québécoise soulève, chez plusieurs critiques, un réflexe historiographique : inscrit dans une continuité d'épisodes, le colonialisme est appelé à être défini en contexte québécois, explicité et narré — ce qui se retrouve également dans les travaux de Lise Gauvin et de Marie Vautier. Ce

¹⁴⁰ Voir : Claire JOUBERT, « Théorie en traduction : Homi Bhabha et l'intervention postcoloniale », *Littérature*, 2009, vol. 154, p. 149-174.

¹⁴¹ Vincent DESROCHES, « Présentation : en quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *Québec Studies*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁴² *Ibid.*, p. 3.

recours à l'histoire inscrit la réflexion dans un questionnement contemporain touchant aux nations et aux cultures dites du Nouveau Monde, et dont le représentant par excellence est Gérard Bouchard¹⁴³. Suivant ce dernier,

[d]u point de vue des études québécoises, l'histoire comparée des collectivités neuves présuppose un virage scientifique et culturel important. Elle oblige à élargir substantiellement une perspective longtemps prédominante qui consistait à étudier le Québec dans sa relation historique avec Paris et l'Europe — principalement Londres et Rome. À cette perspective verticale, s'ajoute désormais une dimension horizontale, intercoloniale. L'aire de recherche et de comparaison ainsi ouverte paraît si naturelle et si proche qu'on en vient à se demander comment elle a pu être aussi longtemps délaissée¹⁴⁴.

Adoptant une démarche à la fois verticale — sont prises en compte les influences européennes des allochtones au nombre duquel l'historien se situe — et horizontale — le Québec est positionné dans un ensemble de pays dits du Nouveau Monde —, Bouchard interroge les conséquences culturelles de la colonisation dans une dynamique comparatiste. Or plutôt que d'emprunter aux études postcoloniales, il adopte un vocabulaire novateur permettant la mise en lumière de nouvelles données historiques. La littérature québécoise francophone sert ainsi d'observatoire à l'analyse plus large de l'histoire du Québec francophone dans la perspective de l'étude des discours et des imaginaires, dont les périodiques témoignent avec force¹⁴⁵ :

Mais comme d'habitude, semble-t-il, ce sont des littéraires qui, encore une fois, avaient ouvert la voie. La revue québécoise *Dérives* a publié en 1977 un numéro sur le Chili, puis sur le Salvador (1981) et sur le Brésil (1983). Les revues *Études littéraires*, *Liberté* et *Possibles* suivaient la même voie. Cette orientation rejoint des courants analogues en Amérique latine (Z. Bernd, 1995) et aux États-Unis (E. E. Fitz, 1991, 1997), dans la tradition inaugurée par L. Hartz (1964)¹⁴⁶.

¹⁴³ Sur dix articles du numéro 35, six se réfèrent explicitement aux travaux de Bouchard, trois à ceux de Fernand Dumont et deux à ceux de Max Dorsinville. Notons rapidement que Bouchard, dans ses études sur les collectivités neuves, s'oppose cependant explicitement, en partie, à Dorsinville.

¹⁴⁴ Gérard BOUCHARD, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁴⁵ Cela ne va pas sans rappeler les travaux postérieurs de Michel Lacroix sur les réseaux intellectuels et les échanges intellectuels entre les Amériques. Voir : Michel LACROIX, « Lien social, idéologie et cercles d'appartenance : le réseau "latin" des Québécois en France, 1923-1939 », *Études littéraires*, 2004, vol. 36, n° 2, p. 51-70.

¹⁴⁶ Gérard BOUCHARD, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 17.

L'historien conçoit ainsi l'étude de ces collectivités neuves selon une perspective « intercoloniale » : au plus près du caractère transnational des approches postcoloniales qui abordent, elles aussi, des ensembles géographiques et nationaux aux histoires coloniales semblables et souvent complexes, ce que propose Bouchard rend compte d'une « aire de recherche et de comparaison » qui rappelle aussi ce que Ginette Michaud propose pour les études québécoises et qui fera l'objet de l'analyse dans les prochaines pages. Plus encore, il s'agit de libérer l'étude de la littérature québécoise de ses rapports de domination : ni seulement étudiée en regard de la France, de l'Angleterre ou de l'héritage catholique, l'analyse de celle-ci se délesterait d'un rapport vertical et hiérarchisé. On comprend bien comment ses réflexions peuvent être convoquées chez les chercheuses et chercheurs dont les textes forment le dossier de la revue *Québec Studies*, et il faudrait d'ailleurs approfondir plus longuement les parentés d'esprit entre les travaux de Bouchard et les postcolonialismes. L'historien, dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, toujours à propos de sa méthodologie de recherche, écrit :

Pourtant, c'est exactement à cette échelle (internationale, intercontinentale, pluridimensionnelle) que la réflexion doit être conduite si l'on veut découvrir un point de vue renouvelé et enrichi sur ces réalités nationales qui nous sont devenues en quelque sorte trop familières¹⁴⁷.

Ces propos peuvent être rapprochés des souhaits que formule Ginette Michaud lorsqu'elle se penche en 1991 sur les perspectives de recherche en études québécoises, abordant les œuvres de Ferron et de Joyce sous l'angle du Sujet-Nation :

Autrement dit, à quoi sert de fait la nation aujourd'hui, sinon à élaborer des fictions identitaires ? Ceci dit, il va de soi que, pour pallier le risque de repli narcissique qui guette toute critique en matière d'identité nationale ou collective, il est désormais nécessaire d'opter pour une perspective résolument comparatiste et internationale. [...] Cette perspective comparatiste est donc à nos yeux essentielle [...]. Précisons tout de suite qu'il ne s'agit pas de forcer quelque conjonction artificielle entre ces deux œuvres, encore moins de les subordonner l'une à l'autre : leur manière de traiter la question de la nation (à travers, par exemple, l'idée du peuple élu,

¹⁴⁷ *Ibid.*

l'accent mis sur un fonds commun mémoriel, ou le messianisme national) sont aussi différentes que leur choix respectif le suggère (l'exil pour Joyce, la décision arrêtée pour Ferron de ne pas sortir du Québec, manière d'exil intérieur). Loin de vouloir en rester à des correspondances superficielles entre les deux œuvres, c'est donc un transfert culturel d'un autre genre qui nous intéressera [...] ¹⁴⁸.

Ce qui ressort ici, c'est la nécessité chez Michaud tout comme chez Bouchard d'un certain comparatisme pour l'étude québécoise des enjeux identitaires et nationaux (et à leur narration), et que l'on peut entrevoir également chez Martine-Emmanuelle Lapointe lorsqu'elle traite des interrelations discursives entre l'histoire et la nation québécoise :

Dans ce texte important [« DissemiNation : Time, Narrative, and the Margins of the Modern Nation » d'Homi K. Bhabha], le peuple et la nation sont conçus à travers une double temporalité : ils sont à la fois objets historiques d'une pédagogie nationaliste déjà donnée (« pre-given ») et sujets d'un processus de signification qui corrige au fil du temps la primauté originelle du peuple-nation (« nation-people »). C'est dans l'espace séparant les deux parcours, dans l'entre-deux, que se jouerait l'écriture de la nation (« writing the nation »). Cette idée de l'entre-deux, [...] permet de nuancer nos conceptions parfois essentialistes et réductrices des identités culturelles, sans pour autant renoncer à toute forme de récit national [...] ¹⁴⁹.

Dans le paradigme des fictions identitaires, en écho au groupe de recherche de l'Université Concordia, réunissant Sherry Simon, Pierre L'Hérault, Alexis Nouss et Robert Schwartzwald, et à leur ouvrage (*Fictions de l'identitaire*, 1991), s'insèrent ainsi les postcolonialismes dans l'étude de l'imaginaire des nations et des cultures du Nouveau Monde. À cet égard, Michaud, virtuellement au même moment, reconnaît l'importance d'aborder les études postcoloniales en contexte québécois :

C'est là la voie explorée par la majorité des collaborateurs du collectif *Nation and Narration* [Bhabha (dir.), 1990]. Se déplaçant selon tous les axes (est-ouest, nord-sud, conditions néo ou postcoloniales), cet ouvrage constitue, notamment à cause de sa perspective internationaliste qui n'aplanit pas pour autant les différences culturelles, un point de référence obligé pour toute réflexion croisant les questions de la nation, de la modernité et de la narration ¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Ginette MICHAUD, « Le Sujet-Nation : James Joyce et Jacques Ferron », in Claude DUCHET et Stéphane VACHON, *La recherche littéraire : objets et méthodes*, op.cit., p. 360-361.

¹⁴⁹ Martine-Emmanuelle LAPOINTE, *Emblèmes d'une littérature : Le libraire, Prochain épisode et L'avalée des avalés*, Montréal, Fides, 2008, p. 42.

¹⁵⁰ Ginette MICHAUD, « Le Sujet-Nation : James Joyce et Jacques Ferron », op. cit., p. 370.

Dans le comparatisme et dans l'attention portée aux porosités entre les cultures, se trouvent des voies pour l'étude de la nation et de l'identitaire qui, en phase avec les souhaits des postcolonialismes, se libèrent des diktats des lectures nationalistes. Marginales, mais certainement pas en retard, ces idées témoignent de la synchronicité des réflexions québécoises et anglo-saxonnes sur le sujet.

Autour de l'ACQS

Le numéro « Québec and the Postcolonial Theory » du périodique bilingue de l'American Council for Québec Studies (ACQS) est, à ce jour, le seul état présent témoignant des imbrications entre les théories postcoloniales et le Québec, s'inscrit en 2003 à la suite de réflexions des universitaires canadiens-anglais, et plus particulièrement de l'ouvrage dirigé par Laura Moss *Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature* publié en mai de la même année. Ce dernier marque un moment critique des études postcoloniales au Canada et pose la question de l'application des postcolonialismes à la culture et à la société canadiennes. Le cas du Québec y est certes abordé, mais de façon minoritaire, et Moss exprime, en préface, le désir de retrouver plus d'universitaires et de critiques des Premières Nations et du Québec parmi les collaboratrices et les collaborateurs réunis. Elle ajoute que le recueil porte « principalement sur la réponse anglo-canadienne au postcolonialisme » et elle renvoie, « pour plus de réponses quant à la position du Québec à l'intérieur du Canada et à la situation particulière de la culture québécoise dans les débats¹⁵¹ », au

¹⁵¹ Laura MOSS (dir.), *Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2003, p. viii. Je traduis.

numéro du *Québec Studies* en question, appelé à paraître prochainement. Ainsi dans l'ouvrage, suivant la logique des études canadiennes, le Québec est une part d'un tout national, ce qui n'enlève en rien la place de celui-ci et de sa culture dans les épisodes historiques et politiques étudiés dans les articles.

L'analyse de la livraison de *Québec Studies* sous la gouverne de Vincent Desroches permet aussi de situer géographiquement et institutionnellement les chercheuses et chercheurs qui signent le seul état présent de la question et d'explicitier la constellation de références littéraires et théoriques qu'elles et ils partagent. La majorité des collaboratrices et des collaborateurs y ont, par ailleurs, une affiliation à une université (ou à un collège) américaine¹⁵² et évoluent dans des départements d'études françaises et francophones, alors que Marie Vautier (University of Victoria, Colombie-Britannique) et Obed Nkuzimana (University of New Brunswick, Saint John) font partie de départements d'universités canadiennes anglophones, qu'Amaryll Chanady (Université de Montréal) est professeure de littérature comparée à l'Université de Montréal et que Rosemary Chapman est affiliée à l'Université de Nottingham en Angleterre. Bien que l'ACQS, dont *Québec Studies* est l'organe, soit une association composée principalement de professeur-es des universités américaines intéressés « activement par l'histoire du Québec, sa littérature, sa politique, son langage et sa culture¹⁵³ », un réseau de chercheuses et chercheurs québécois participe aux activités

¹⁵² Bowling Green State University et John Carroll University en Ohio, University of Massachusetts Amherst au Massachusetts, Wayne State University et Western Michigan University au Michigan, Dartmouth College au New Hampshire. Il faut noter que Robert Schwartzwald a déposé sa thèse à l'Université Laval et Sandra Hobbs, la sienne à la University of Toronto.

¹⁵³ [S.A.], « ACQS - Organization Information », *ACQS* [En ligne], <http://www.acqs.org/organization/index.html>, consulté le 25 octobre 2016. Je traduis. Le texte complet est le suivant : « *The ACQS is made up primarily of university professors from across the United States who have an active interest in Québec's history, literature, politics, language, and culture. This interest is manifested through articles published in Québec Studies and presentations made at the biennial conference. Even though the ACQS is based in the United States it does draw members from around the globe.* »

scientifiques du groupe et gravite autour de l'organisation. Mais plus que la provenance des membres, c'est le rôle structurant, dans l'institutionnalisation de la littérature québécoise, que jouent l'association et la revue qui apparaît particulièrement intéressant. En effet, comme en rend compte Daniel Chartier en 2012, la création aux États-Unis, en 1983, de la revue *Québec Studies*, relève de l'engouement pour les *Area Studies* dans lequel naît, « avec le soutien complémentaire [...] du gouvernement fédéral (pour les études canadiennes, dont une part pour l'étude du Québec) et du gouvernement du Québec¹⁵⁴ », d'abord en 1980 le Northeast Council for Québec Studies, devenu en 1984 l'ACQS. Comme Chartier le rappelle, les *Area Studies* « visaient stratégiquement à répondre à une carence de connaissances disciplinaires sur les pays étrangers, constatée au cours de la Deuxième Guerre mondiale », et afin que « ce déploiement étend[e] la connaissance de la littérature et de la culture québécoises à des pays où elles étaient jusqu'alors relativement faibles¹⁵⁵. » Il faut souligner qu'il s'agit d'un mouvement institutionnel et politique semblable à celui qui a mené à l'avènement, dans les universités américaines, de ces « nouveaux » champs d'études et dont il a été question dans le premier chapitre. Il n'est pas étonnant, en ce sens, de retrouver, dans les programmes des colloques de l'association (notamment en 2006) et au sein de la revue qui y est rattachée nombre de textes empruntant les théories postcoloniales pour penser le cas québécois, voire les questionnant en regard de la littérature québécoise. Sans pour autant invalider ces analyses situées dans le champ des « études québécoises à l'étranger¹⁵⁶ », pour emprunter le titre de l'ouvrage de 2003 de Daniel Chartier, l'inscription de ces travaux dans

¹⁵⁴ Daniel Chartier, « Les études québécoises : institutions, regroupements, programmes, avenir », *Tangence*, n° 100, 2012, p. 108.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 109.

¹⁵⁶ Daniel CHARTIER, *Les études québécoises à l'étranger : problèmes et perspectives suivi d'une chronologie et d'une liste des centres d'études québécoises*, Montréal, Nota bene, 2003.

l'institution et l'héritage universitaires américains, mais aussi du côté des études canadiennes doit être aussi pensée en termes de filiations et de réseaux.

De façon générale, des dix textes formant « Québec and the Postcolonial Theory », huit convoquent les écrits d'Albert Memmi autour de la question de la décolonisation. La récurrence manifeste des écrits de l'écrivain francophone est révélatrice d'un horizon particulier au cas québécois dans l'usage des postcolonialismes. Inscrivant une filiation certaine entre un moment lié à la Révolution tranquille, cette référence répétée convoque une tradition de lecture des écrits de la décolonisation cependant dénuée au début des années deux mille du militantisme propre aux partipristes. Autrement dit, alors que les théories et les critiques postcoloniales anglo-saxonnes (au premier chef Ashcroft, Griffiths et Tiffin) émergent dans ces travaux se trouvant au sein des études québécoises, aux côtés de penseurs canadiens comme Linda Hutcheon et, plus fortement, Stephen Slemon et Rowland Smith, la référence à Albert Memmi s'avère incontournable. Il se trace ainsi une ligne directe entre un rapport conçu comme québécois à la colonisation et à la lutte décoloniale de penseurs d'anciennes colonies françaises, et ce, dans un horizon critique et théorique autrement anglo-saxon. Plus encore, ce geste semble, dans le contexte qui m'intéresse, lier — du moins dans l'imaginaire, au plus épistémologiquement — deux moments : le passage emblématique de 1960 où, « selon le grand récit du moins, s'impose l'éveil d'une société tout entière, enfin moderne et laïcisée¹⁵⁷ » ; et un moment de décentrement et de multiplicité de petits récits, cette courtepointe dont traite Cambron, peuplé d'entreprises métacritiques qui, depuis les années quatre-vingt-dix, engendrent un « nouveau discours, métacritique [et donc méta-métalittéraire], celui-là, qui en saisit les textes, conçus comme des œuvres à part entière, afin d'en découvrir les postulats, l'architecture

¹⁵⁷ Martine-Emmanuelle LAPOINTE, « Construction et déconstruction d'une borne temporelle. L'année 1980 dans *Spirale et Liberté* », *Tangence*, 2013, n° 102, p. 80.

épistémologique et les récits¹⁵⁸. » Les critiques à l'étude semblent par là inscrire leurs travaux au sein de réseaux intellectuels s'étant frottés à la question coloniale : le paradigme décolonial fait ainsi retour, délesté du moins partiellement, de sa militance d'avant¹⁵⁹. Au sein du numéro de *Québec Studies* en question, les nombreuses références aux travaux de Jean-Marc Moura, considéré comme un des précurseurs des études postcoloniales en français, pointent de surcroît vers l'inscription de la réflexion dans un ensemble francophone : la littérature québécoise ainsi abordée est inscrite dans une francophonie, fait appuyé par les recours fréquents à Albert Memmi et à Édouard Glissant.

Il faut souligner également l'importance du corpus québécois dans les articles du numéro à l'étude. Celui-ci acquiert, à la lecture des analyses, une valeur exemplaire : étayant une réflexion préalable sur les enjeux historiques et théoriques que posent, aux études québécoises, les postcolonialismes, les œuvres de fiction permettent de mettre à l'épreuve une étude (méta)critique. Marie Vautier organise, en ce sens, son étude de la place du catholicisme dans les représentations et les imaginaires que véhiculent les romans contemporains québécois, laissant alors de côté les considérations d'ordre institutionnel et les réseaux dans lesquels s'inscrivent les œuvres et leurs auteur-es.

Pour répondre aux interrogations qui forment les prémisses du numéro, le paradigme postcolonial est déployé au sein d'un imaginaire que porte l'histoire littéraire québécoise sur les œuvres et la critique depuis les années soixante : les fantômes d'Hubert Aquin, de Paul

¹⁵⁸ Micheline CAMBRON, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *Littérature*, décembre 2001, n° 124, p. 90.

¹⁵⁹ La volonté de décoloniser la théorie, la réflexion, les arts et l'espace public, pour ne nommer que ces lieux, refait cependant surface récemment de façon très appuyée dans le champ des recherches autochtones ainsi que dans diverses manifestations de résistance autochtone et citoyenne (graffitis, centres autogérés, etc.).

Chamberland et de Gaston Miron y sont alors les dignes représentants de la résistance ou d'une écriture politique contre les différents colonialismes aux côtés d'Albert Memmi et d'Edward Saïd, l'esprit de *Parti pris* valse avec une perspective anticoloniale ou décoloniale réactivée par ces lectures de postcolonialismes, et le recours à l'historiographie inscrit le tableau d'ensemble dans la perspective des nations et des cultures du Nouveau Monde, suivant les travaux de Gérard Bouchard et Fernand Dumont, ou encore des Caraïbes avec l'historien Max Dorsinville. À cet égard, la littérature québécoise sert plutôt de creuset de l'imaginaire colonial : Ferron, Brossard, Godbout, Renaud et Poulin servent des analyses qui réfléchissent certes aux caractéristiques esthétiques d'œuvres postcoloniales québécoises (Vautier), mais qui interrogent plus particulièrement les conditions de possibilité d'un discours critique portant sur les marques de la colonisation sur la culture québécoise. Force est de constater, de plus, que les articles du numéro situent la mise à l'épreuve des postcolonialismes en regard du cas québécois dans un horizon théorique fortement canadien : si *The Empire Writes Back* est un incontournable chez presque tous les auteurs, la présence des travaux de Stephen Slemon¹⁶⁰ (Université d'Alberta) et de Linda Hutcheon (Université de Toronto) dans la majorité des textes témoigne de cet ancrage. Homi K. Bhabha, quant à lui, marque fortement les réflexions aux côtés de Jean-Marc Moura : de l'entre-deux dans la culture à la francophonie, la présence de ces universitaires inscrit l'analyse de la littérature et de la culture québécoises dans un horizon transatlantique. Or l'absence, à proprement parler, de « théoriciens postcoloniaux » québécois est palliée par certaines relectures d'ouvrages précis : sont ainsi relus le recueil dirigé par Gilles Thérien, *Figures de l'Indien*, les travaux de Sherry Simon et de Pierre L'Hérault sur l'identitaire et la transculture, ainsi que certains textes de Jacques Godbout.

¹⁶⁰ Voir : Stephen SLEMON, « Unsettling the Empire: Resistance Theory for the Second World », *World Literature Written in English*, 1990, vol. 30, n° 2, p. 30-41.

Ces auteurs sont relus et convoqués afin de renforcer certains traits associés aux littératures dites postcoloniales (Chanady, Vautier). Si Lise Gauvin n'est mentionnée qu'à une seule reprise, l'on peut émettre l'hypothèse que la cooptation de la réflexion par les réseaux anglo-saxons américains (canadiens comme états-uniens) est responsable de ce quasi-silence : les études francophones sont plutôt représentées depuis l'extérieur, c'est-à-dire par les travaux de Jean-Marc Moura en France, et la non-étude du Québec dans cet ensemble est souvent mentionnée.

L'analyse de deux articles tirés du dossier permet de dégager deux avenues que l'on observe dans les travaux d'autres critiques et théoriciens et qui renforcent l'importance de ce numéro de *Québec Studies*. Dans le premier cas, le travail de Sandra Hobbs fait état d'un usage du postcolonialisme conçu comme approche des textes — c'est-à-dire d'un modèle herméneutique visant la relecture d'œuvres canoniques à la lumière des caractéristiques et des « notions » empruntées aux penseurs des théories postcoloniales — légitimée par une tradition de « l'écriture de la résistance¹⁶¹ » observable dans le roman et la critique québécois. Elle analyse ainsi *Prochain épisode* d'Aquin, *L'afficheur hurle* de Chamberland, *Le couteau sur la table* de Godbout, *L'homme rapaillé* de Miron et *Le cassé* de Renaud, et dégage en quoi ces œuvres sont liées à l'idéologie décoloniale (considérée comme un rapport oppositionnel lié à la question politique) des années soixante, mais toujours dans le but d'en faire une nouvelle lecture qui ne soit plus politique par le

¹⁶¹ Sandra HOBBS, « De l'opposition à l'ambivalence : la théorie postcoloniale et l'écriture de la résistance au Québec », *Québec Studies*, printemps-été 2003, vol. 35, p. 99. Ses travaux subséquents s'appuient sur les mêmes bases. Voir : Sandra HOBBS, *La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron*, thèse de doctorat, Université de Toronto, Toronto, 2004 ; Sandra HOBBS, « La présence ambivalente de l'Autochtone dans le roman québécois : vers une perspective postcoloniale », *International Journal of Francophone Studies*, 2006, vol. 9, n° 3, p. 347-364 ; Sandra HOBBS, « L'Autochtone dans Le dernier été des Indiens de Robert Lalonde : ou comment passer de la grande à la petite noirceur », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 2010, n° 41, p. 231-252.

biais du postcolonialisme. Se basant sur ce qu'elle nomme des concepts tirés des travaux d'Homi K. Bhabha (ambivalence et mimétisme), elle débusque les stratégies de complicité et de domination des personnages et des schémas narratifs. De plus, elle défend que la relecture d'un tel corpus — s'il est situé dans une tradition, celle de la résistance — permet de briser le carcan rigide des lectures nationalistes. Il faut souligner que l'étude de la résistance dans un ensemble de textes de fiction est souvent convoquée dans les écrits théoriques de penseurs postcoloniaux anglo-saxons. À propos de l'analyse de certains personnages à la lumière des concepts d'ambivalence et de mimétisme, Hobbs avance :

Là où le stéréotype était, dans le modèle décolonisant, un dispositif de la dépersonnalisation du colonisé, dans le modèle de Bhabha il révèle une faiblesse du colonisateur que le colonisé peut exploiter. Mais la différence la plus importante se trouve dans l'interprétation accordée à l'identification au colonisateur¹⁶².

Elle ajoute que l'hybridation permet de « relier l'expérimentation formelle qui a marqué la littérature de la Révolution tranquille à l'articulation de la résistance¹⁶³ » : ainsi replacé dans une histoire de la résistance pouvant remonter, toujours selon la chercheuse, aussi loin que *Les anciens Canadiens*, le joual participe d'une histoire des formes, et ne renvoie plus exclusivement plus à la résistance décoloniale franco-québécoise et à ses desseins politiques.

Dans le deuxième cas, c'est plutôt la question du « contexte postcolonial » qui intéresse Amaryll Chanady, mais toujours dans une perspective de relecture du corpus romanesque québécois informée par les études portant sur l'Autre et les présences de l'Altérité dans la littérature. Ce sont à cet égard les approches critiques et théoriques des postcolonialismes, dans une perspective pluridisciplinaire et internationale, qui lui permettent de relire certains textes de fiction

¹⁶² Sandra HOBBS, « De l'opposition à l'ambivalence », *op. cit.*, p. 108.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 109.

à la lumière des dynamiques coloniales que l'on retrouve dans les discours sociopolitiques québécois de l'époque. La chercheuse convoque également plusieurs textes portant sur la situation québécoise (D'Allemagne, Vallières, Dorsinville, Arguin, Söderlind) afin de situer ses lectures d'œuvres de fiction dans un horizon culturel et discursif élargi, évoquant pour ce faire d'autres formes de textes (critiques ou essayistiques) dans une démarche au plus près de l'analyse du discours. Hobbs et Chanady s'appuient cependant sur l'idée d'un passage marquant les œuvres et la critique au tournant des années soixante : d'une dynamique d'opposition binaire basée sur les écrits de la décolonisation, l'on passerait à un autre paradigme critique prenant appui sur le tiers et l'abandon du binarisme dans la conception des confrontations et de la construction des identités. Dans le cas de Chanady, l'on observe facilement la présence de l'historiographie qui met sans cesse en tension les postcolonialismes et la situation québécoise. La lecture des œuvres de fiction est, en somme, toujours un des lieux possibles pour analyser la circulation d'un discours social.

S'il était finalement malheureux de résumer à trop gros traits les articles du périodique en question, quelques lignes directrices peuvent néanmoins mettre au jour les avenues adoptées par les chercheuses et chercheurs. Le positionnement affirmé des auteur-es caractérise certainement l'entreprise critique et théorique qui, explicitement, reconnaît que le recours aux pensées postcoloniales, lorsqu'il est question du Québec et de sa littérature, ne s'opère pas dans les mêmes institutions et au sein des mêmes départements universitaires (la présentation de Vincent Desroches aborde de façon informée cet aspect). S'inscrit alors, chez certains auteur-es comme Katherine Roberts, une expérience de l'enseignement et de la transmission d'un corpus québécois ; l'on retrouve également cette subjectivité critique particulière dans des interventions récentes de Marie

Vautier¹⁶⁴. L'approche postcoloniale, je l'ai souligné, appelle à un décloisonnement entre les disciplines et à une méthodologie souvent comparatiste ; dans le cas des études québécoises, cette dernière s'articule principalement entre les institutions, dans des départements de littérature canadienne ou francophone, ou dans des départements québécois de littérature comparée ou de linguistique. Le recours aux travaux de Northrop Frye¹⁶⁵ autour de *Maria Chapdelaine*, chez Marvin Richards, permet de souligner avec plus d'insistance l'intersection entre les deux champs, convoquant les thèses du théoricien canadien comme base et repoussoir pour une réflexion sur le postcolonialisme en situation québécoise. En ouverture du numéro de 2003, la note de l'éditeur précise, en ce sens :

Few ideas have been more influential in contemporary literary theory over the last decade than that of "postcolonialism." And yet, while francophone studies across the United States have been energized by postcolonial theory in its various forms, there has always been some hesitation about its application to Quebec. Certainly the term has not gained wide currency within Quebec itself, or in France for that matter. But while in the latter case this indifference can be dismissed as a typical "metropolitan" gesture—or, by an ironic twist, as another instance of French suspicion of anglophone imperialism in critical discourse (no matter that the leading postcolonial critics have hailed from former colonies themselves)—the lack of response in Quebec is less easy to explain. It is because the postcolonial state is linked to the achievement of independence? [...] Perhaps the explanation lies in the opposite direction: is assuming a postcolonial identity a sign of a continuing dependence on former colonial centers that Quebec writers and critics no longer feel, whether or not they remain committed to separation from Canada¹⁶⁶?

Ce rapport entre le (post)colonialisme et l'indépendance nationale du Québec n'est pas anodin dans la mesure où les modèles postcoloniaux se fondent le plus souvent sur des ensembles nationaux ayant obtenu, à la suite de luttes pour la décolonisation, leur indépendance nationale par rapport

¹⁶⁴ Marie VAUTIER, « Please Pass the Crumpets...er, Croissants: Teaching Québec in Victoria, *British Columbia* », *International Journal of Canadian Studies*, 2014, n° 50, p. 109-120.

¹⁶⁵ Les propos de Frye (la « maladie ») sont aussi liés, dans les travaux de Pierre Nepveu, à ceux de Le Moyne (« morbidité ») et de Williams (« agonie de l'esprit »), pour qui « les anciens Européens auraient raté l'aventure du Nouveau Monde, ils n'auraient pas répondu à son ouverture, et il découlerait de cet échec une souffrance grave, voire mortelle. Dans cette perspective, puritanisme, jansénisme, colonialisme apparaissent comme les explications successives ou partielles d'un même mal, identifié dans des contextes assez différents. » (Pierre NEPVEU, *Intérieurs du Nouveau Monde: essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, Montréal, Boréal, 1998, p. 253.)

¹⁶⁶ [S.A.], « Editor's Note », *Québec Studies*, 2003, n° 35, p. 1.

aux anciens empires européens. Ainsi, la situation du Québec, de surcroît à la suite des deux référendums dont l'on connaît l'issue, est affectée, du moins symboliquement, par l'imaginaire d'une impossible rupture d'avec un ensemble canadien anglophone colonisateur, voire par une impossible accession à l'indépendance. Si la situation ne peut être comparée politiquement et culturellement avec les expériences, rapprochement d'ailleurs anachroniques, vécues par les peuples africains lors des luttes anticoloniales, ces circulations d'idées, dans les discours, sont prises en compte dans l'écriture d'une histoire québécoise coloniale. Il importe de noter que, plus encore, c'est l'idée d'une « rupture » qui marque les textes à l'étude, parfois associée à la Conquête, à l'un ou l'autre des échecs référendaires, voire à « l'entrée en crise du discours traditionnel du Canada français¹⁶⁷ ». Inscrivant le rôle narratif que joue la Conquête dans les nationalismes québécois, Diane Lamoureux écrit :

Le récit de la conquête [*sic*] est dans une large mesure le noyau immobile du nationalisme québécois, celui qui se situe dans la trame du nationalisme canadien-français. La conquête [*sic*] a pour fonction d'attester le phénomène de l'oppression, de montrer qu'il ne s'agit pas d'un événement unique dans l'histoire, mais d'« une suite réitérée d'abus », pour pasticher la Déclaration d'indépendance américaine, d'une logique intrinsèque du système politique dans lequel nous vivons¹⁶⁸.

Cette idée de « trame », comme filiation et filage, est fondamentale : renvoyant au colonialisme et aux épisodes coloniaux, les textes critiques abordant le postcolonialisme et le Québec sont liés, de façon consciente ou non, aux différents nationalismes. C'est la prégnance de cet argumentaire, dans ces deux lieux du discours, qui relie ces derniers.

¹⁶⁷ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 132.

¹⁶⁸ Diane LAMOUREUX, « L'autodétermination comme condition du multiculturalisme québécois », *Politique et sociétés*, automne 1995, n° 28, p. 56.

« Le grand récit postcolonial et la littérature québécoise »

À la suite de l'ouvrage dirigé par Laura Moss et du numéro de *Québec Studies* sous la responsabilité de Vincent Desroches (tous deux datant de 2003), se tient, le 19 novembre 2004, une table ronde organisée par Micheline Cambron¹⁶⁹ et intitulée « Le grand récit postcolonial et la littérature québécoise¹⁷⁰ » et réunissant Réjean Beaudoin, Micheline Cambron, Lise Gauvin et André Lamontagne dans le cadre de la biennale de l'American Council of Québec Studies (ACQS) au Château Frontenac de Québec. La présentation spécifie :

Les outils conceptuels liés à la théorie postcoloniale sont rarement utilisés dans les travaux qui portent sur la littérature québécoise, sinon par des spécialistes non québécois, particulièrement nord-américains. Compte tenu de l'importance de ces perspectives d'analyse dans le domaine des littératures francophones, le Québec fait presque figure d'exception culturelle. Cette table ronde vise à débattre de cette question en présentant les réflexions de chercheurs qui travaillent plus ou moins à l'écart du grand récit postcolonial, sans toutefois rejeter sa pertinence pour l'examen d'autres littératures¹⁷¹.

D'emblée, le positionnement des chercheuses et chercheurs (« spécialistes non québécois, particulièrement nord-américains ») que remarque Cambron rejoint ce que l'on observe dans le corpus à l'étude, et ce, jusqu'à nos jours. Dans cette proposition, le Québec est de plus situé de façon assez instable entre les ensembles culturels et les champs d'études : ne faisant visiblement pas tout à fait partie des littératures francophones, il est de plus étudié par des chercheuses et chercheurs « travaillant plus ou moins à l'écart du grand récit postcolonial ». Avec la collaboration du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), cet

¹⁶⁹ Cambron est, à ce moment, codirectrice du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

¹⁷⁰ Les interventions suivantes s'y retrouvent : « Décolonisation et postcolonialisme » (R. Beaudoin) ; « Histoire littéraire québécoise et récit post-colonial : institution et identité » (M. Cambron) ; « Postcolonialisme ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois » (L. Gauvin) ; « Littérature québécoise et théorie post-coloniale : de la réalité à la fiction » (A. Lamontagne).

¹⁷¹ Micheline CAMBRON, « Présentation de la table ronde organisée en collaboration avec le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ) », 2004. Ce document est tiré des archives personnelles de Micheline Cambron.

événement propose de recentrer la question postcoloniale sur la littérature québécoise. Volontairement aporétique, le titre met en évidence l'apparente contradiction entre un champ d'études voué, notamment dans les mouvances dites déconstructionnistes et postmodernes, à la mise en échec de ce « grand récit » à connotation unificatrice et hégémonique, mais qui paradoxalement dans certains milieux atteint une grande fortune critique et une valeur canonique. Plus encore, le titre traduit une certaine méfiance de la part des québécois, en phase avec les réflexions historiographiques de l'époque : la résistance à un grand récit pointe vers une littérature québécoise qui a été, des années quatre-vingt au tournant des années deux mille, « un vaste chantier consacré à l'élaboration d'une "véritable" histoire littéraire nationale » et pour laquelle « les tiraillements et les contradictions qui l'habitent paraissent exemplaires¹⁷² » et sont nécessaires à la création d'une histoire complexe. Micheline Cambron, dans sa communication « Histoire littéraire québécoise et récit post-colonial : institutions et identité », avance d'ailleurs que la littérature québécoise, s'étant institutionnalisée de façon plus « robuste » que les littératures de la Belgique et de la Suisse dès la fin du XIX^e siècle, ne devrait pas être lue, à la suite et dans l'héritage ou le sillage de *Parti pris*, comme ayant une histoire abruptement « post-coloniale » (au sens d'une libération des influences ou du joug français) :

lire la littérature québécoise comme un lent mouvement de libération du joug colonial repose sur une méconnaissance de son histoire. Ce n'est pas parce que l'équipe de *Parti pris* discute de la double aliénation québécoise (culturelle par rapport à la France, économique par rapport à l'Angleterre et aux États-Unis) que l'on peut projeter cette interprétation sur l'ensemble de l'histoire de la littérature québécoise ; il faudrait, pour cela en gommer de grands pans¹⁷³.

¹⁷² Micheline CAMBRON, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *Littérature*, décembre 2001, n° 124, p. 81.

¹⁷³ Micheline CAMBRON, « Résumé de communication : "Histoire littéraire québécoise et récit post colonial : institutions et identité" », 2004. Ce document est tiré des archives personnelles de Micheline Cambron.

Ce rapport à l'histoire littéraire qu'esquisse Cambron, mais aussi que propose la table ronde (autant dans son résumé que dans son titre), doit être entendu en résonance avec les travaux de la québécoise. En ce sens, suivant la réflexion amorcée en 1989 avec l'essai *Une société, un récit : discours culturel au Québec (1967-1976)*, elle réfléchit en 2001 sur les rapports qu'entretiennent l'historiographie (littéraire) québécoise et ses constructions :

Ainsi, l'historiographie québécoise ayant récusé les grands récits, le messian[i]que comme l'identitaire, pour se replier, dans la foulée de la nouvelle histoire, sur une série de récits sectoriels — économique, politique, social, culturel — animés de mouvement[s] variés et découpant l'espace et le temps selon des modes hétérogènes. [...] Nous sommes donc passés de la catalogne¹⁷⁴ à la courtepointe (patchwork), sans nous douter de ce que le tableau général qui en résulterait allait nous révéler, sans comprendre tout à fait qu'il faudrait alors, pour reconfigurer le récit, renoncer à toutes les évidences qui avaient fondé les premiers grands récits de notre histoire littéraire quant à la construction de l'espace, à la conception du temps, à la définition du sujet¹⁷⁵.

Les rapports possibles entre la littérature et les postcolonialismes rejoignent, dans cette optique, les interrogations sur la façon de faire l'histoire littéraire. Alors que les échos que donne Cambron de l'événement témoignent d'une réaction assez négative devant les interventions de la table ronde, l'on peut se demander si l'horizon dans lequel s'inscrivait la problématique de celle-ci — soit celle d'un grand récit paradoxal, paradigmatique, postcolonial, par rapport auquel prendre position — n'a pas influencé cette réception. Parallèlement aux questionnements épistémologiques des québécoises invitées, l'on peut penser que la proposition rejoignait plutôt l'horizon francophone que les débats de l'ACQS de l'époque. Toujours à propos du « grand récit » québécois, Cambron discute en 2001 du rapport à l'historiographie française, posture peut-être plus près de celle des

¹⁷⁴ La catalogne à laquelle se réfère Cambron renvoie à la technique de fabrication de couvertures tissées à partir de laizes de tissu recyclé, traditionnellement québécoise et rurale : « Constituées à l'origine de deux laizes cousues ensemble pour servir de couvre-lit, les catalognes commencent, au milieu du XIX^e siècle, à être utilisées pour couvrir les sols dans les régions rurales du Québec. » ([S.A.], « Création de la courtepointe canadienne », in *Fils des histoires* [En ligne], 2015, http://www.filsdeshistoires.ca/explorer-explore/tapis_catalogne-rug_catalogne.html, consulté le 10 août 2018.)

¹⁷⁵ Micheline CAMBRON, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *op. cit.*, p. 83-84.

universitaires de cette table ronde et qui les éloigne de l'horizon des *Postcolonial Studies* qui circulent à l'ACQS :

Pour aller plus loin, c'est le cadre même de l'histoire littéraire nationale qu'il faudrait interroger. Car le désir de faire une histoire de la littérature qui soit celle des œuvres — et des équipes s'y consacrent actuellement, en Belgique et au Québec — demeure contraint par la même nécessité, celle de choisir une fin au récit, celle de clôturer le temps afin d'en donner lecture. Cette nécessité est symétrique à celle de la détermination des frontières assignées à l'espace national. [...] En effet, comment pourrait-on choisir une fin à l'histoire de la littéra[tu]re sans que cette closure ne restaure à la nation une dimension téléologique ? Ici, c'est l'historiographie littéraire française qu'il nous faut interroger en contrepoint. [...] Pour les littératures périphériques, rien de tout cela n'est acquis¹⁷⁶.

Ainsi, une certaine réappropriation de la question, dans le cadre d'un exercice de pensée sur les grands récits de l'histoire littéraire québécoise, semble présider au contexte dans lequel la table ronde se déroule. L'article de Lise Gauvin, élaborant un « modèle » québécois, publié à la suite de l'événement, témoigne de cette position ambiguë. À la recherche d'un modèle faisant écho aux postcolonialismes tout en les refusant, la proposition fait toutefois une place importante à Jean-Marc Moura et a été reçue et reprise comme un jalon dans la théorie et la critique postcoloniales québécoise ou francophone, et ce, dans nombre d'articles et de recueils anglophones. L'on interrogera également dans le chapitre 5 les positions de Réjean Beaudoin et d'André Lamontagne qui ont été condensées dans leurs interventions à la table ronde, à la fois périphériques et constitutives de l'institution littéraire québécoise par le biais, notamment, de la présence de leurs auteurs dans la revue *Liberté*.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 95.

Une question d'institutions

Alors que les universités du Québec et de la France partagent un horizon linguistique commun, l'accueil des écrits et des pensées postcoloniaux n'y obéit cependant pas aux mêmes impératifs. Depuis l'institution universitaire française, entre l'« anglophonie » et la « francophonie », entre les espaces marqués par les empires britanniques et français, se dresse une certaine résistance à la fois linguistique et idéologique comme en témoignent les travaux de Claire Joubert¹⁷⁷. Alors qu'il serait faux de prétendre que la menace de « l'anglophone colonisateur », voire des théories anglo-saxonnes cherchant à imposer un impérialisme, est absente au Québec, il semble néanmoins que la réception critique des postcolonialismes par les études québécoises ne témoigne pas uniquement de ces résistances. La multiplication des écrits sur le sujet impose forcément des choix qui, dans des contextes particuliers, affilient ou désaffilient des ensembles intellectuels et culturels : plus encore, un déplacement s'opère, entre les penseurs français qui ont contribué à la création des études postcoloniales en contexte américain et la lecture de ces études par les critiques francophones, voire une circulation transnationale des idées suivie d'une série de lectures influencées par les contextes de réception des textes.

En ce sens, l'université québécoise francophone occupe une place particulière : ayant reçu sans médiation linguistique ou traduction les textes de Louis Althusser, de Jacques Derrida, de Michel de Certeau ou de Michel Foucault pour ne nommer que ceux-là, étant hors de la culture et de l'institution américaines, mais y ayant plusieurs entrées, les penseurs québécois n'ont pas les

¹⁷⁷ Les auteur-es du recueil dirigé par Joubert et dont le titre se retrouve ci-dessous soulignent, entre autres, la difficulté pour l'institution et la recherche françaises de décentraliser leur approche de la littérature et de la culture, ainsi que la concurrence de la francophonie pour les études postcoloniales. Voir : Claire JOUBERT (dir.), *Le postcolonial comparé. Anglophonie, francophonie*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2014.

mêmes gestes de lecture qu'un François Cusset, par exemple. Les travaux de cet historien des idées français soulignent bien en quoi la réception de la *French Theory* dans les universités états-uniennes — corpus ayant fortement influencé les *Cultural Studies* et les études postcoloniales — est parfois fondée sur un « malentendu » pour le dire en empruntant un terme employé par Bourdieu¹⁷⁸ dans une conférence de 1989. Si Cusset est très critique devant les usages américains de la théorie française et fait parfois preuve d'une mauvaise foi larvée, il souligne néanmoins que la « *décontextualisation* de la théorie française, sa seule, mais regrettable distorsion [est de] n'avoir pas vu les enjeux politiques des différentes théories françaises du capitalisme "postmoderne" », et de « les avoir lues distraitemment, pour la fulgurance de quelques formules [...], sans en voir la dimension offensive — comme ressource de combat¹⁷⁹. » Bien que l'historien des idées semble là protéger une lecture « canonique », franco-française, de ces auteurs, il faut souligner cependant l'importance des traditions critiques qui président à sa réflexion ; « le sens et la fonction d'une œuvre étrangère sont déterminés au moins autant par le champ d'accueil que par le champ d'origine¹⁸⁰. » À ce chapitre, le décalage que l'on peut observer dans la réception des postcolonialismes est marqué par des enjeux distincts et qui affectent la compréhension et l'élaboration de telles pensées. Par rapport à la littérature québécoise, la table ronde proposée par Cambron est parlante : il s'agit d'aborder, à l'aune de travaux antérieurs portant sur l'histoire littéraire québécoise, les postcolonialismes et les outils de lecture qu'ils fournissent. Dans un certain sens, il s'agit de rapatrier la critique et la théorie en vue de la mettre à l'épreuve dans un

¹⁷⁸ Dominique Combe utilise également ce terme. Voir : Pierre BOURDIEU, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, décembre 2002, n° 145, p. 3-8.

¹⁷⁹ François CUSSET, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze & cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, Découverte, 2003, p. 173. L'auteur souligne.

¹⁸⁰ Pierre BOURDIEU, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *op. cit.*, p. 4.

différent champ. Or ce mouvement ne vise cependant pas à faire sienne une mouvance originalement anglo-saxonne et il demeure que la réticence des chercheuses et des chercheurs invités fait état d'un certain « malentendu » que l'on essaie de pallier en réitérant ou en réfutant les épisodes coloniaux de l'histoire canadienne-française ou québécoise.

Ainsi, le geste de relecture que récuse Cusset est, dans une certaine mesure, perceptible dans la réception du corpus associé à la décolonisation par les actrices et les acteurs associés à *Parti pris* et dont le prochain chapitre fait un tour d'horizon. De façon encore plus intéressante, il me semble que c'est dans la reprise de ces penseurs, et plus précisément d'Albert Memmi, dans un geste d'appropriation critique des théories et des pensées postcoloniales, qu'un glissement se produit : à la fois interne au champ — de la Révolution tranquille aux années deux mille, dans la littérature dite québécoise —, le recours contemporain à Memmi dépolitise ce qui était du domaine de la lutte. La relecture théorique de l'auteur, et plus particulièrement d'une réception rendue quasi mythique depuis la Révolution tranquille, inscrit les postcolonialismes dans une filiation québécoise d'interprétation d'une lutte décoloniale forte chez les penseurs français. Lorsqu'il est question des études postcoloniales en contexte québécois, l'« usage de combat » — auquel Cusset se réfère délibérément — ne perdure pas : la référence décolonialiste opère un positionnement dans des champs, plutôt que la réactivation d'une militance. Il en va d'une filiation théorique. Ainsi, le malentendu dans la réception des pensées postcoloniales, suivant le syntagme de Bourdieu et la pensée de Réjean Beaudoin, a moins à voir avec le contexte de réception de la théorie et de la critique postcoloniales, qu'avec les conditions culturelles, sociales et politiques du Canada français puis du Québec :

C'est ce chantier contemporain [— féminisme, formalisme, écritures migrantes, éclatement des codes culturels et débordement de la marge, traversée des frontières, renouvellement accéléré des contenus thématiques et floraison de l'esthétique postmoderne —] que les concepts issus

de l'approche postcoloniale tendent justement à se donner comme objet, y reconnaissant, à l'aide de méthodes comparatives, une évolution parallèle aux cultures des pays émancipés de leur ancienne condition coloniale depuis un demi-siècle. Il ne peut résulter que de graves malentendus de cette perspective, pour la raison que j'ai déjà exposée : la conjoncture postcoloniale du Canada français ne recoupe pas celle de l'Afrique, parce qu'elle a précédé d'un siècle la décolonisation récente de ce continent¹⁸¹.

L'on ne retrouve pas ici la fluidité temporelle que préconise Homi K. Bhabha : la lecture pointe une étude des conjonctures postcoloniales parallèles, comme si les mouvements de lutte mondiaux se contaminaient par leur proximité temporelle. Plus encore, Beaudoin s'élève là contre une idéologie du rattrapage historique : suivant son argumentaire, « la conjoncture postcoloniale du Canada français [...] a précédé d'un siècle la décolonisation » africaine. L'on reviendra plus loin sur le positionnement de la littérature québécoise dans le discours du chercheur.

Quant aux présences et aux influences des *Cultural Studies* du côté québécois, Michel Biron avance, dans un entretien sur la littérature contemporaine à l'université, que les travaux de cette branche « restent assez marginaux ». Il ajoute :

Simple alignement sur la tradition critique française ? Peut-être, mais mon hypothèse est que pour que les *cultural studies* fonctionnent, il faut que l'idée de littérature soit déjà solide. Or le mot « littérature » est tellement problématique au Québec, on y a tellement mis l'accent sur l'adjectif « québécoise », que si on va à côté du littéraire, ou si on l'ouvre dans une direction qui n'est pas celle de la question nationale, on a l'impression que cela se dilue et ne veut plus rien dire. Il y a une espèce de fragilité du concept même de littérature qui est aggravée par le contexte contemporain où le concept de littérature est partout remis en question. Au Québec, je pense qu'on est « en avance » de ce point de vue sur le reste du monde : on a intériorisé cette fragilité depuis longtemps et on la vit intensément, ce qui fait que la façon d'étudier la littérature est déterminée par cette fragilité¹⁸².

L'intervention de Biron met en évidence la manière dont une relation de triangulation existe entre les influences théoriques françaises, américaines et québécoises relativement aux *Cultural Studies* — et, à mon avis, aux études postcoloniales. Au carrefour entre la France et les États-Unis (duo

¹⁸¹ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 134.

¹⁸² Mathilde BARRABAND, « Entretien avec Michel Biron, François Dumont, Martine-Emmanuelle Lapointe et Elisabeth Nardout-Lafarge », *op. cit.*

auquel l'on pourrait ajouter le Canada anglophone), la critique québécoise se place entre les influences critiques. Bien que la littérature même soit, aux dires de Biron, problématique — que l'on ne pense qu'au fameux syntagme de « littérature post-québécoise » de Pierre Nepveu en 1988 qui marque toute une tradition critique —, cette « fragilité du concept » résonne aussi avec les thèmes de la fin et de la mort du capital symbolique de la littérature, et fait aussi écho à une tradition de lecture « du pauvre », de Hector de Saint-Denys Garneau à Yvon Rivard, et qui occupe une place dans l'argumentaire colonial.

CHAPITRE 3 : RECONDUIRE L'INSUFFISANCE :

REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES ET HISTORIOGRAPHIQUES DE LA COLONISATION

L'indépendance et l'émancipation ne sont pas la même chose. L'indépendance c'est un acte politique qui a son histoire et ses solutions, et l'émancipation est quelque chose de plus général qui ne passe pas forcément par des processus, qui sont par exemple occidentaux, donnés par l'un ou par l'autre. [...] La liberté c'est autre chose.
— Daniel Maximin, « 28 minutes »

Questions d'imaginaires coloniaux, de culture et de politique

Alors qu'en France on accuse, en pleine campagne présidentielle de 2017, un retour du refoulé colonial, interrogeant la construction discursive d'une histoire française répondant aux trois mots d'ordre de sa République et oublieuse des violents épisodes coloniaux qui en entachent la narration, la professeure Pamela Palmater, Mi'kmaw et membre de la Première Nation Eel River Bar situé sur le territoire dit du Nouveau-Brunswick, vient ébranler « notre » propre refoulé à propos des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Palmater, dans un article du quotidien *Now* de Toronto publié le 29 mars 2017, déplore la célébration de ce qu'elle nomme « le génocide des peuples autochtones », soulignant combien le récit national canadien mis de l'avant par le premier ministre Justin Trudeau autour de l'événement à grand déploiement médiatique ne prend pas en compte le massacre colonial résultant en la prise du territoire canadien pour la création du pays ni les répercussions sur les

Premières Nations de ces violences génocidaires. Selon elle, il en va de cette responsabilité, de cette nécessité pour le Canada de reconnaître aujourd'hui, haut et fort, cette « vraie histoire » :

For many Indigenous peoples on Turtle Island (North America), it's difficult to imagine Prime Minister Justin Trudeau—who has said that “no relationship is more important to Canada than the one with Indigenous peoples”—celebrating the last 150 years of brutal colonization and the foundation of what is now known as Canada. [...] While use of the term “genocide” to describe Canada’s treatment of Indigenous peoples has created a great deal of debate, there has always been a recognition that, at minimum, Canada was guilty of “cultural genocide,” even if individuals couldn’t bring themselves to accept more sinister intentions. [...] Perhaps Canada should humble itself, step back, cancel its plans and undertake the hard work necessary to make amends for its legacy. Then we could all celebrate the original treaty vision of mutual respect, prosperity and protection envisioned by our ancestors. Until then, I’ll pass on the cake¹⁸³.

Il serait bien sûr naïf de croire que la construction des pays et des nations ne relève pas toujours de violences ; la question prend cependant une ampleur notable dans la mesure où la reconnaissance de ce « génocide » a été médiatisée, et qu'elle se prolonge également dans les mouvements militants comme Idle No More et la Commission Vérité et Réconciliation du Canada qui s'est achevée en décembre 2015. À ce problème relevé par Palmater, s'est ajouté, en avril de la même année, celui de la représentation des francophones, des autochtones et des Acadiens dans la trame narrative de la « série documentaire » *Canada: The Story of Us* présentée par la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), toujours dans le cadre des célébrations du 150^e : lettres ouvertes¹⁸⁴ et critiques permettent de préciser que l'historiographie officielle entourant l'événement fait peu de place aux perspectives qui ne soient pas anglophones et blanches, et révèlent combien le modèle de la nation célébré a été et demeure problématique. Comme le note Michel Bouchard, professeur d'anthropologie à l'Université Northern British

¹⁸³ Pamela PALMATER, « Canada 150 is a Celebration of Indigenous Genocide », *Now* [En ligne], 29 mars 2017, <https://nowtoronto.com/api/content/602c1cc8-14af-11e7-ae5b-0aea2a882f79/>, consulté le 4 avril 2017.

¹⁸⁴ Voir la lettre initiée par Anne Caumartin : « New Series *The Story of Us* Is Not The Story of Canada », *The Globe and Mail*, 7 avril 2017, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/new-series-the-story-of-us-is-not-the-story-of-canada/article34554022/>.

Columbia et Franco-Albertain dans une lettre publiée dans *Le Devoir*, cela rejoue la croyance selon laquelle « [l]e Québec [est] invariablement présenté comme ayant le mauvais nationalisme ethnique par rapport au bon nationalisme canadien civique¹⁸⁵ », renforçant derechef la scission (basée sur l'idéologie, mais aussi sur les notions de morale et de valeur) entre nationalisme québécois et fédéralisme, voire entre nationalisme québécois et nationalisme canadien. Plus encore, Bouchard ajoute :

Pourtant, les deux premiers épisodes de cette histoire de « Nous » soulignent que le nationalisme anglo-canadien cherche aussi à imposer un récit aussi triomphant que la destinée manifeste américaine. [...] Ce discours n'est certainement pas nouveau, il perdure depuis plus d'un siècle. De tels contes, cependant, poussent de nombreux francophones à intérioriser ce sentiment d'être inférieur, poussant vers l'assimilation, car beaucoup cherchent à échapper à une identité stigmatisée¹⁸⁶.

Cet exemple récent permet de souligner que les représentations des francophones, dans l'ensemble du Canada et plus particulièrement au Québec, comme minoritaires et assimilables dans des historiographies canadienne et américaine plus grandes circulent encore aujourd'hui dans l'espace médiatique. La série produite par la Société d'État anglophone à l'occasion des commémorations de la Confédération canadienne, ainsi que les réponses que donnent à la série certaines intellectuelles et certains intellectuels francophones témoignent d'un discours du minoritaire fondé sur les dualismes anglophones/francophones, Québec/Canada-Amérique, voire nationalisme québécois/nationalisme canadien, qui irriguaient également les écrits faisant appel à la décolonisation dans les années soixante et dont il sera question dans ce chapitre¹⁸⁷.

¹⁸⁵ Michel BOUCHARD, « Le nationalisme anglo-canadien cherche à imposer un récit triomphant », *Le Devoir*, 11 avril 2017, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/496080/the-story-of-us-le-nationalisme-anglo-canadien-cherche-a-imposer-un-recit-triomphant>, consulté le 11 avril 2017.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Si les travaux de Jocelyn Létourneau en appellent à une nouvelle histoire qui ne soit plus appuyée sur un « Grand récit » organisé autour de la Révolution tranquille, il est ici moins question d'organiser la réflexion autour des années soixante et soixante-dix que de retracer une thématique et une rhétorique touchant à l'univers colonial et qui a des répercussions dans les théories et les critiques postcoloniales étudiées. Il faudrait peut-être ainsi donner

Plus encore, si l'on revient à la problématique de *Canada: The Story of Us*, le modèle de la nation canadienne mis de l'avant dans le cadre de la promotion de l'anniversaire de la Confédération oblitère, en effet, le caractère conflictuel intrinsèque à la création du Canada et à sa mise en récit : la nation canadienne n'est pas basée sur la consolidation, dans une identité commune, de trois ensembles — autochtones, anglophones et francophones —, mais est construite sur les marques des sutures, les affrontements idéologiques, politiques et rhétoriques des revendications de peuples fondateurs inconciliables. En d'autres termes, le modèle de la nation mis à l'honneur autour du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne demeure du côté d'un imaginaire de la bonne entente canadienne, d'un multiculturalisme ouvert à l'autre et inclusif, alors que dans les faits, l'on assiste à l'éclatement du modèle occidental moderne. À propos des cultures nationales et des études québécoises, Gérard Bouchard rappelle d'ailleurs que « lorsque les élites commencèrent à se percevoir comme appartenant à une société autre, distincte de la mère patrie, c'est par le prisme de l'idée nationale — empruntée à l'Europe — qu'elles élaborèrent leurs premières représentations collectives¹⁸⁸. »

À l'occasion du dossier « Quebec and the Postcolonial Theory » dont il a précédemment été question, Vincent Desroches soulève également un « contentieux politique entre le Québec et le Canada [qui] n'a jamais été résolu » et qui reste d'actualité : « le Canada demeure officiellement trudeauiste, refuse toujours de reconnaître l'existence d'une nation québécoise et maintient la fiction d'une seule et grande nation canadienne incluant tous ses citoyens,

raison, en partie, à Létourneau : le retour aux partipristes et à la décolonisation, dans les discours qui nous intéressent, pointe peut-être vers la continuation et la répétition d'une historiographie québécoise — blanche et masculine — s'appuyant sur la construction presque obsessionnelle de cet épisode, sur cette « survivance ».

¹⁸⁸ Gérard BOUCHARD, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », *op. cit.*, p. 20. Je souligne.

amérindiens ou québécois¹⁸⁹. » Il ajoute que le « concept même de nation, ou celui de littérature nationale, qui en dépend, n'est pas résolu dans l'ensemble canadien¹⁹⁰. » Ainsi est perpétué ce modèle de « communauté imaginée » canadienne circulant dans les représentations culturelles et les discours médiatiques, ce que corroborent d'ailleurs les propos de Stephen Harper en 2006 lorsqu'il déclare, à la Chambre des communes, que le Québec est « une nation au sein d'un Canada uni¹⁹¹ ». Dans une perspective sensible aux pensées des postcolonialismes attentives aux influences et à la restance¹⁹² des épisodes coloniaux, il faudrait ajouter, avec Desroches, qu'« [a]ussi figée qu'elle soit par des siècles de chicanes politiques et de mises en forme idéologiques des deux nationalismes en présence, [on] ne [peut] toujours pas évacuer la question, qui constitue bel et bien l'héritage du colonialisme britannique¹⁹³. »

Brigitte Faivre-Duboz rappelle, dans un article publié en 2001 dans la revue *Globe* consacré à Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin « face à l'État-nation », les propos que tenait Jean Larose sur « un nouveau débat sur l'interprétation de l'histoire canadienne¹⁹⁴ » qui opposait l'année précédente, dans les pages du *Devoir*, Gérard Bouchard et John Ralston Saul¹⁹⁵. Je souligne, avec les mots de Larose, que le débat concernant l'usage des termes de « Conquête » ou de « Cession » de 1760

ne présenterait pas d'intérêt s'il ne s'agissait que de définir un événement ancien. En réalité,

¹⁸⁹ Vincent DESROCHES, « Présentation », *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ La question ne s'applique pas que dans le cas du Québec ou des nationalismes québécois. Elle peut également se poser par rapport au nationalisme pancanadien et à son histoire qui relève d'une construction symbolique suivant la création de la Dominion du Canada.

¹⁹² « La restance du reste — la cendre, presque rien — n'est pas l'être-restant, si du moins l'on entend par là l'être subsistant. » (Jacques DERRIDA, *Schibboleth : pour Paul Celan*, Paris, Galilée, 2003, p. 77.)

¹⁹³ Vincent DESROCHES, « Présentation », *op. cit.*, p. 5.)

¹⁹⁴ Brigitte FAIVRE-DUBOZ, « Au croisement de la culture et du politique. Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin face à l'État-nation », *Globe*, 2001, vol. 4, n° 1, p. 12.

¹⁹⁵ Cette réflexion, comme on peut le lire à la fin de l'article du *Devoir*, renvoie également à l'essai polémique *La souveraineté rampante* que Jean Larose publie en 1994.

la querelle sur le nom qu'il convient de donner à ce qui nous est arrivé au XVIII^e siècle revient à poser la question suivante : le Canada est-il le fruit d'une alliance ou d'un conflit entre ses nations fondatrices ? Entre le français et l'anglais, les fédéralistes tiennent que c'est l'alliance — les souverainistes, le conflit — qui fut et demeure, sauf le respect dû aux nations indigènes, le ferment historique de l'histoire du Canada¹⁹⁶.

Dans une charge de l'essayiste contre le fédéralisme canadien, mais campant sa réflexion aussi dans la considération des francophones hors Québec, il ajoute que les fédéralistes « oublient volontiers que lors d'un pacte entre deux parties inégales, ce n'est pas la satisfaction du supérieur qui permet d'en comprendre le sens historique¹⁹⁷ ». L'article de Larose s'alimente à une grammaire de la colonisation (qui est rapprochée ici du débat concernant 1760) et des héritages, de la lutte linguistique, voire de la construction historiographique des récits fédéralistes. Il ajoute, posant Aquin et les partipristes au cœur du débat, que « [l]a fameuse "fatigue" constitutionnelle des Canadiens et des Québécois n'est qu'un prétexte supplémentaire pour ne pas admettre la réalité, *i.e.* que le problème québécois n'est pas constitutionnel, qu'il est historique¹⁹⁸ », qu'il s'agit d'« un défaut de construction dans les fondations du pays¹⁹⁹ ». Ainsi, dans l'analyse qu'elle fait du texte de Larose, Faivre-Duboz souligne que

Jean Larose avance deux suggestions intéressantes : la première introduit l'idée qu'une faille originelle mine les fondations mêmes du pays, faille qui serait non pas constitutionnelle, mais historique ; la seconde propose de définir l'Histoire comme un conflit dynamique, définition qui renvoie plus ou moins à l'idée que la dialectique est potentiellement créatrice d'histoire. Ce n'est donc qu'au prix du maintien de la dissension que le Canada, né, comme l'écrit Larose, d'un conflit entre ses nations fondatrices, pourra continuer de s'inscrire parmi les nations créatrices d'histoire²⁰⁰.

¹⁹⁶ Jean LAROSE, « Pas d'histoire », *Le Devoir*, 5-6 février 2000, p. A13.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Brigitte FAIVRE-DUBOZ, « Au croisement de la culture et du politique. Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin face à l'État-nation », *op. cit.*, p. 12-13.

Il s'agirait alors d'un conflit mettant en mouvement et rendant possible l'histoire d'un Canada aux nations fondatrices pourtant désunies, permettant l'écriture même d'une histoire. Cette hypothèse est particulièrement fertile dans la mesure où elle relève l'effet créateur d'une dialectique entre l'indépendantisme et le fédéralisme, par exemple. Brigitte Faivre-Duboz veille par la suite, dans son article, à analyser ce qu'elle identifie comme ce « conflit dynamique, un débat vieux de quarante ans entre deux intellectuels canadiens-français, Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin », cas qu'elle qualifie d'exemplaire « d'un débat devenu événement historique, sinon à l'échelle pan-canadienne, à tout le moins dans le cadre de l'histoire des idées au Québec²⁰¹. » « Il est donc difficile d'établir pour cette période avec clarté et d'une manière consensuelle le statut même de la "nation" : est-elle vaincue perdante ou vaincue gagnante²⁰² ? », demande Jean-Herman Guay²⁰³.

Bien qu'elle offre une autre version de la communauté imaginée, l'idée d'une blessure originelle, voire d'un malaise atavique, n'est pas nouvelle : elle est présente chez Pierre Vadeboncoeur et Jonathan Livernois, par exemple, ainsi que dans les essais les plus récents de Réjean Beaudoin. Dans *La ligne du risque* de Vadeboncoeur, avance Livernois,

la Conquête, ce traumatisme collectif dont les historiens de Montréal n'ont cessé alors de relever les conséquences, ne semble pas considérée comme l'événement le plus déterminant de l'histoire canadienne-française. [...] La coupure de 1760-1763, somme toute reconnue comme le début des problèmes, ne permet pas davantage de magnifier le Régime français [...] suivant en ce sens la ligne de conduite qu'il aimerait imposer aux historiens : « Les historiens devront nous expliquer à fond la chute de notre courbe de vie depuis un siècle et quart, ce qui se fera autrement que par des essais sur le Régime français. » [*Ligne du risque*,

²⁰¹ *Ibid.*, p. 16.

²⁰² Jean-Herman GUAY, « L'échec d'un mythe : une relecture de la relation Québec-Canada », *Argument*, printemps-été 2017, vol. 19, n° 2, p. 56.

²⁰³ Toujours selon Guay, « [c]e paradoxe fondateur se reflète dans les interprétations divergentes de cet épisode historique. Pour les tenants de l'école historique de Montréal (Michel Brunet, Guy Frégault et Maurice Séguin) inspirée par Lionel Groulx, la conquête a décapité une société florissante ; elle est essentiellement négative dans ses effets. Inversement, pour l'école historique de l'[U]niversité Laval (Marcel Trudel, Jean Hamelin et Fernand Ouellet), la conquête possède des vertus. » (*Ibid.*)

p. 217] L'essayiste indique que l'étude du Régime français a quelque chose de réconfortant, d'autant plus que cette période a été magnifiée jusqu'à devenir une « période-refuge », un peu comme on parlait de « valeur-refuge » à l'époque de la décolonisation²⁰⁴.

Le recours à la décolonisation, sous la plume du chercheur, n'est pas laissé au hasard : au contraire, il témoigne d'un retour du paradigme²⁰⁵ observable également dans les travaux portant sur les postcolonialismes, liant d'ailleurs, dans la situation québécoise, les épisodes historiographiques mettant en scène les régimes français et britanniques aux militances décoloniales des années soixante.

Si le texte de Larose dont il est précédemment question fait tout sauf l'apologie de la réconciliation et du consensus et si le travail de Faivre-Duboz replace le débat dans une filiation intellectuelle et littéraire en regard de la culture et du politique, il semble que ce dissensus originel dont l'article de Larose fait également état pointe vers la question des « représentations collectives » et de la communauté imaginée, voire de l'État-nation, et leur caractère historiographique, dont il était question précédemment.

Terres volées, assimilation, colonisation, racisme linguistique... Le vocabulaire du colonialisme traverse, au Québec, différentes époques et différents lieux de discours, et ses sens se modifient selon ces derniers. Les référents et les contextes auxquels il renvoie varient en fonction des auteur-es et des idéologies que véhiculent leurs paroles : l'historiographie révèle cependant certaines dates charnières convoquant l'imaginaire d'une colonisation répétée et multiple. Esquisser les moments de l'histoire du colonialisme au Québec renvoie à une

²⁰⁴ Jonathan LIVERNOIS, *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 163.

²⁰⁵ Le paradigme décolonial est analysé dans le présent chapitre.

historiographie qui, comme l'avance Martine-Emmanuelle Lapointe²⁰⁶ à propos de l'écriture de l'histoire littéraire — notamment à la suite des travaux de Nicole Fortin sur les textes de la critique universitaire parus entre 1965 et 1975 —, répond à différentes idéologies, au service du présent de l'analyse. La période entourant la Révolution tranquille est d'ailleurs particulièrement intéressante dans la mesure où elle condense des questionnements identitaires qui sont à l'œuvre avant, pendant et après la Révolution tranquille et touchent à toutes les sphères de la société et en proposent un discours métacritique. L'on verra également comment un changement de paradigme s'opère, quant aux usages de certains termes liés à la colonisation durant la période, ce qui ne doit cependant pas être lu ici comme la réitération de l'idée de rupture radicale — sorte de *tabula rasa* — que marquerait la Révolution tranquille.

Dans le domaine littéraire, autant sur le plan de la critique que de la théorie, il semble que deux pôles soient particulièrement éclairants pour la recherche menée dans le cadre de cette thèse, soit ceux de la décolonisation et du rapport à la langue, voire au fait francophone. Autour de ces deux aspects s'articulent des rapports à la nation et à son idéologie — le nationalisme — ainsi que des imaginaires de la communauté québécoise qui renvoient à des épisodes de l'histoire marqués par la colonisation, d'ailleurs souvent articulés autour d'une rhétorique victimaire. Il importera également de se demander à quelles colonisations les écrits font référence et sur lesquelles ils s'appuient... et quelles autres ils oblitèrent complètement.

²⁰⁶ Voir le chapitre « Histoire de la vie réelle : de la mémoire à l'histoire écrite », in Martine-Emmanuelle LAPOINTE, *Emblèmes d'une littérature*, op. cit., p. 45-69.

Les retours de *Parti pris*

Un moment charnière dans l'utilisation de ce vocabulaire de la colonisation se retrouve, sans surprise, dans les années soixante et particulièrement autour des auteurs de *Parti pris*.

Suivant toujours les travaux de Fortin,

[c]onstruire l'histoire, c'est [à l'époque] à la fois inscrire en faux l'argumentation du « colonisateur » anglais, déconstruire le discours classique tenu sur la nation québécoise et permettre l'émergence d'un contexte viable pour la reconnaissance, et même l'existence d'une littérature²⁰⁷.

Il s'agit ainsi « d'inscrire en faux l'argumentaire du “colonisateur” anglais », c'est-à-dire d'inverser le discours et les valeurs qu'il véhicule afin de renverser les relations de pouvoir. Non plus du côté du vocabulaire de l'expansion nationale et de la survivance traditionnelle, la colonisation — de surcroît anglophone — est une des causes de l'impossibilité de l'être québécois. Et c'est par cette tension entre une colonisation perçue désormais comme un obstacle à la construction du Sujet-nation, et la possible existence d'une nation et d'une littérature québécoises, que se fonde la rhétorique du mouvement *Parti pris*. Rappelons aussi avec Jacques Brault que pour ce dernier, « entre le socialisme et l'indépendance, le rapport ne peut être concrètement que dialectique²⁰⁸ » :

L'indépendance ne peut être la fin inconditionnelle pour laquelle faire la révolution socialiste, car elle est *politiquement anonyme et neutre* et, comme telle, sujette à devenir peut-être la proie des pires aliénations, et à coup sûr une idéologie paralysante²⁰⁹.

²⁰⁷ Nicole FORTIN, *Une littérature inventée : littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 65. Cité dans Martine-Emmanuelle LAPOINTE, *Écrire l'emblématique. La critique littéraire québécoise devant trois romans des années 1960*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 2004, p. 59.

²⁰⁸ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *Parti pris*, juillet 1965, vol. 2, n° 10-11, p. 23.

²⁰⁹ *Ibid.* L'auteur souligne.

C'est dire que l'argumentaire de la décolonisation ne peut pas seulement être compris, au regard de la multitude des textes publiés dans la revue, que dans l'optique d'un nationalisme tourné vers l'intérieur (c'est-à-dire d'un nationalisme ethnique, notamment), mais aussi dans une perspective révolutionnaire pour l'avènement d'un socialisme de l'état québécois à naître. Brault fait preuve d'une acuité particulière devant l'impression d'une euphorie qu'aurait connue la période des années soixante quant à la décolonisation. Il écrit, avec l'humanisme et la poésie qui le caractérisent :

Je lis sur les visages actuels du monde que la décolonisation commence à peine. Et quand je dis « commence », je sacrifie à un optimisme inquiétant. [...] Quand je le regarde par ma lucarne québécoise, le monde actuel ne me parle pas tant de bonne entente et de charité bien ordonnée que de mensonges dégradants et d'une immense faim de justice (et d'une immense faim tout court). Ce monde malade, blessé, qui aspire et travaille à se faire une santé, nous voulons en être, nous voulons le rejoindre, car il est la patrie des patries, et tel est le *sens* de notre démarche²¹⁰.

Partageant ainsi, avec les peuples luttant pour la décolonisation, « une immense faim de justice (et [...] une immense faim tout court) », le Québec est le lieu, la condition de possibilité, depuis laquelle la perspective de Brault est envisageable. Cette dernière appelle également un « *sens* », une direction : l'on doit faire partie du « monde malade, blessé, qui aspire et travaille à se faire une santé », cette « patrie des patries », dans un grand mouvement presque communautaire, voire humaniste. Dans la prose du poète, le Québec doit rejoindre ce tiers-monde — qui n'est d'ailleurs pas nommé — partageant une situation de mal-être essentiel, dans une lutte commune pour la décolonisation ; la « maladie » dont souffre tout opprimé, ce « mal psychique » renvoie sans ambages aux thèses de Memmi traversant de façon rhizomique bon nombre de textes de la revue.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 19-20. L'auteur souligne.

Imaginaires du binarisme et du tiers-monde

La circulation des pensées de la décolonisation, et plus particulièrement celle d'Albert Memmi, est révélatrice d'une conception du colonialisme au Québec fondée sur le dualisme anglophone/francophone, et faisant appel à ce que l'indépendantiste André D'Allemagne nomme l'« Amérique anglo-saxonne du Nord », dans les entretiens menés à l'occasion de la publication de son essai *Le Colonialisme au Québec* en 1966. Il en va également d'une parenté rhétorique et idéologique entre les luttes mondiales pour la décolonisation et un certain néonationalisme québécois. Ainsi est rappelée une date signifiante de l'historiographie québécoise et des réflexions touchant aux imaginaires de la nation, moment également de scission entre fédéralistes et nationalistes ou indépendantistes, soit l'année 1867 marquée par la Loi constitutionnelle menant à la Confédération canadienne. Il conviendra donc d'interroger, dans un premier temps, un pan des références à Memmi au Québec autour des idées et de la lutte pour la décolonisation chez les partipristes.

Comme on le voit avec l'étude des renvois à l'auteur franco-tunisien, le recours à l'imaginaire décolonial dans le militantisme des années soixante sert un discours québécois acceptant d'emblée une resémantisation de termes apparentés à celui de « tiers-monde ». La situation québécoise n'a, dans les faits, que peu à voir avec celles que vivent les pays du tiers-monde à l'époque²¹¹ — ceux dont parle Aimé Césaire, par exemple, lorsqu'il nomme la « lutte des hommes de couleur ». C'est également cette rhétorique que critique Linda Hutcheon,

²¹¹ Voir : Sean MILLS, *Contester l'Empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, p. 13-30.

soutenant que le postmodernisme atténuerait, dans le discours, les distinctions fondamentales entre les expériences coloniales du « *First world* » et du tiers-monde :

*However real this experience of colonization is in Quebec, there is a historical dimension here that cannot be ignored. Quebec may align itself politically with francophone colonies such as Algeria, Tunisia and Haiti [...], but there is a major political and historical difference: the pre-colonial history of the French in Quebec was an imperialist one. As both Leonard Cohen's Beautiful Losers and Hubert Aquin's Trou de mémoire point out, the French were the first imperial force in what is now Canada and that too cannot be forgotten—without risking bad faith. This is not to deny, once again, the very real sense of cultural dispossession and social alienation in Quebec, but history cannot be conveniently ignored*²¹².

La « donnée canadienne », ainsi que le caractère impérialiste du français doivent ainsi, suivant la pensée de Hutcheon, ne pas être oubliés dans l'équation de la critique postcoloniale. Cette position, critiquée ailleurs par Marvin Richards²¹³, pointe moins vers un refus du statut ou de la pertinence de la critique postcolonialiste pour le Québec, que vers une mise en garde pertinente quant à la rhétorique tiers-mondiste dans l'étude d'une « situation postcoloniale » québécoise. En ce sens, l'auteure décrie les dangers de l'universalisme culturel où « les enjeux du postmodernisme radical sont, de plusieurs façons, le luxe d'un ordre dominant pouvant se permettre de remettre en question ce qu'il possède déjà²¹⁴ ».

Il ne faut pas pour autant discréditer la force avec laquelle les épisodes coloniaux ont marqué les imaginaires sociaux, économiques, politiques et culturels. Suivant la pensée synthétique de Sean Mills :

Durant les années 1960, Montréal n'était pas seulement la ville la plus peuplée du Canada et la plus puissante sur le plan économique, c'était aussi un des principaux centres de l'industrialisation nord-américaine et de l'expansion capitaliste. Pourtant, tout au long de

²¹² Linda HUTCHEON, « “Circling the Downspout of Empire”: Post-Colonialism and Postmodernism », *ARIEL*, 1989, vol. 20, n° 4, p. 153.

²¹³ Marvin RICHARDS, « Corraling the Wild Ponies: Correspondences Between Québec and the Postcolonial », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 133-152.

²¹⁴ Linda HUTCHEON, « “Circling the Downspout of Empire”: Post-Colonialism and Postmodernism », *op. cit.*, p. 151. Je traduis.

cette décennie, la grande majorité des militants se fonderont sur la théorie anticoloniale pour imaginer que le Québec est une colonie et Montréal une ville coloniale²¹⁵.

L'auteur poursuit en soulignant que la ville, « d'abord [occupée] par des Autochtones, puis soumise successivement aux empires français, britannique et (selon ce que plusieurs soutiennent dans les années 1970) américain, [...] possède une histoire de colonisation et de conquête multiple et stratifiée²¹⁶ », et qu'ainsi s'explique l'attrait pour la décolonisation.

Or Memmi se dit prudent lorsqu'il est question de l'influence de ses écrits sur le Québec, et Jacques Berque écrit, dans la préface de l'ouvrage collectif *Les Québécois* publié aux éditions Parti pris et dirigé par Michel Van Schendel : « L'homme du Québec, ce colonisé d'entre les colonisateurs, claquemuré dans son exception, n'est plus compris de personne²¹⁷. » Cela apparaît particulièrement bien dans la pensée de Mills et est trop peu mis en lumière dans les travaux sur le sujet : en tant que Blancs d'origine occidentale ayant eux-mêmes envahi et colonisé nombre de territoires, les Canadiens français puis les Québécois ont été des puissances coloniales ; de la même façon, le militantisme montréalais des années soixante est principalement blanc et masculin²¹⁸. Il y aurait donc, au sein des discours militants qu'étudie l'universitaire torontois, une sorte de dystopie s'appuyant sur un imaginaire de la colonisation préexistant à la période et trouvant son lexique chez les auteurs étrangers de la décolonisation. C'est exactement en ce sens que Mills adopte une démarche inspirée des pensées postcoloniales, par la mise au jour et en récit de discours et de représentations marqués par les épisodes et les pouvoirs coloniaux.

²¹⁵ Sean MILLS, *Contester l'Empire, op. cit.*, p. 13.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 14.

²¹⁷ Jacques BERQUE, « Préface », in Michel VAN SCHENDEL (dir.), *Parti pris : les Québécois*, Paris/Montréal, François Maspéro/Parti pris, 1967, [n.p.], cité dans Sean MILLS, *Contester l'Empire, op. cit.*, p. 16.

²¹⁸ Cette question sera abordée plus longuement autour de l'axe de la transculture et des écritures migrantes dans le chapitre 8.

Déjà, c'est ce que Vincent Desroches pointe en 2003 en soulignant l'oppression des colons blancs sous le régime britannique (rapprochant la situation de celle de l'Irlande « dont personne ne songe à contester le statut postcolonial »), écrivant que « dans la saga américaine, les seuls colonisés sans équivoque demeurent les Amérindiens, qui revendiquent aussi pour eux-mêmes le statut de nation et pour qui les Québécois sont et ont toujours été des colonisateurs », puis ajoutant :

D'un autre côté, les développements politiques des quarante dernières années [1960-2000] au Québec tendent à s'éloigner avec le temps de la thématique coloniale pour se rapprocher de celle d'identités nationales émergentes dans les pays industrialisés d'Europe comme dans le cas de la Catalogne ou de l'Écosse. Même dans ces exemples, cependant, le Québec se distingue par l'exercice répété, (mais aujourd'hui nié par la loi C-20, dite de « clarté ») du droit à l'autodétermination, par les référendums de 1980 et de 1995, et l'importante critique qu'a joué le discours décolonisateur au moment crucial de l'émergence des institutions littéraires. Nous pouvons aussi, à l'exemple de Pierre Nepveu et Gérard Bouchard, situer la particularité du Québec dans son appartenance au Nouveau Monde. La question du postcolonial peut-elle se poser dans ce cadre²¹⁹ ?

Le désir de penser le cas (littéraire) québécois à la lumière de nations « reconnues » comme postcoloniales et d'ainsi le situer dans l'échiquier des « théories postcoloniales » préside à ce passage. Il faut certainement préciser en quoi cette « image composite » marque la « constitution de la littérature québécoise en tant que littérature nationale²²⁰ » dans la pensée de Desroches, et combien les événements politiques liés aux deux référendums pour l'indépendance et « le discours décolonisateur » teintent le cas québécois ; peut-être y a-t-il une relation atypique à l'émancipation, une quête mitigée vers l'indépendance nationale qui ne refuse paradoxalement pas à la littérature et à la culture leur statut continental. Sans faire du cas du Québec et de sa littérature une exception positive, il semble néanmoins que l'imaginaire de la nation (et de

²¹⁹ Vincent DESROCHES, « Présentation », *op. cit.*, p. 5.

²²⁰ *Ibid.*

l'Amérique²²¹), entre fantasme et institutions advenues, entre colonisés victimes et colonisateurs myopes, oriente de façon particulière les pratiques et les usages lorsqu'il est question de décolonisation et de postcolonialismes.

« Nous étions dans une situation » : Albert Memmi en circulation

Avec ses essais *Portrait du colonisé* et *Portrait du colonisateur*, parus d'abord dans les revues *Les temps modernes* et *Esprit* en 1956, puis publiés aux éditions Corrèa (Paris), accompagnés d'une préface signée par Jean-Paul Sartre en 1957, Albert Memmi s'imposa et s'impose toujours comme un des penseurs majeurs de la décolonisation, particulièrement dans le monde francophone et au Québec. Le capital symbolique que peut représenter cette forme de caution du texte par Sartre n'est d'ailleurs certainement pas étranger à la fortune critique française et québécoise de Memmi. Dans une entrevue accordée à Robert Davies lors de l'émission « Aux vingt heures » à la radio de Radio-Canada en mars 1975, l'essayiste et écrivain, revenant sur ses écrits des vingt précédentes années, note en quoi les notions, les idées et les concepts sont, pour lui, des « outils de travail relatifs à une situation donnée » et « ne sont pas éternels ». Il ajoute que chez les chercheurs, « il y a une attitude de combat, mais [...] aussi une volonté de tenir compte de toute la complexité du réel » : « les concepts deviennent inadéquats parce que le réel change constamment », ajoute-t-il. À propos de la notion de tiers-monde,

²²¹ Je reviendrai sur les zones de contact avec les francophonies canadiennes dans le chapitre 6. Voir notamment les travaux de Gérard Bouchard et de Pierre Nepveu sur le Nouveau Monde, ainsi que l'article suivant : François HARVEY, « La double altérité du Québec et l'Amérique française », *Francophonies d'Amérique*, 2000, n° 10, p. 69-78.

Memmi raconte la nécessité, dans la « situation » qu'était celle des intellectuels des années cinquante et soixante, d'un « concept unique comme celui[-là] » :

[C]ette unité, elle consistait en ceci qu'un certain nombre de peuples ou de nations en gestation ou de nations déjà existantes se trouvaient unies dans une revendication commune vis-à-vis de l'Europe. Je vous précise d'ailleurs plus vis-à-vis de l'Europe que des États-Unis à l'époque ; les États-Unis n'étaient pas encore la grande puissance intervenante et interventionniste toute puissante qu'elle est devenue aujourd'hui [1975]²²².

Les rapports de pouvoir traversent l'œuvre de Memmi, et ses « portraits » témoignent de l'enchevêtrement des relations de pouvoir coloniales, raciales et identitaires²²³. La quatrième de couverture de ses portraits, réunis dans une édition critique publiée aux éditions du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 2015, précise en effet que dans cette réédition,

il s'agit d'ouvrir, pour la première fois, le procès du postcolonial au Maghreb — le terme procès étant pris dans sa double acception de procédure de remise en cause et de processus. C'est donc à une pensée à l'œuvre à laquelle ces Portraits nous donnent accès, de la situation coloniale à la situation postcoloniale²²⁴.

En appelant à la pertinence et au legs de ces écrits à l'époque contemporaine, le directeur du volume, Guy Dugas, reconnaît dans un vocabulaire on ne peut plus sartrien, comme le faisait Memmi lui-même dans l'entrevue accordée à Davies, le caractère fluctuant de sa pensée. Plus encore, il s'agit d'un mouvement de « la situation coloniale à la situation postcoloniale » et renvoyant à une historiographie marquée par différentes étapes (colonialisme, décolonialisme/décolonisation effective, postcolonialisme, etc.). L'universitaire français Jean-Marc Moura avance, dans le même sens, dans son ouvrage *Littératures francophones et théorie postcoloniale* :

²²² Interview d'Albert Memmi, émission *Aux vingt heures*, segment « Reportages, dossiers, coup d'œil sur les informations », Radio-Canada, 27 mars 1975. Je retranscris.

²²³ Le volume du CNRS réunit, sous la coordination de Guy Dugas : *Portrait du colonisé* (1957/1972), *Portrait du colonisateur* (1957/1972), *Portrait du décolonisé arabo-musulman et quelques autres* (2004), *Portrait d'un Juif* (1962), *Libération du Juif* (1966) et *Homme dominé* (1968).

²²⁴ Albert MEMMI, *Portraits. Édition critique*, Paris, CNRS, 2015, quatrième de couverture.

Il n'y a pas, comme le voudrait la téléologie du sens commun, de *passage* d'une littérature européenne colonialiste à des littératures autochtones rendues à la vertueuse authenticité des cultures indépendantes. La transition du colonialisme au postcolonialisme est plurielle, marquée de tendances hétérogènes qu'il serait vain d'assimiler à des évolutions claires, et d'abord pour la raison de fond que la distinction colonial/autochtone n'est pas toujours évidente²²⁵.

Si cette affirmation semble d'abord et avant tout refuser une approche téléologique et se rapprocher de ces zones de contact et de contamination mutuelle entre les cultures dominantes et dominées auxquelles réfléchit notamment Homi K. Bhabha, il n'en demeure pas moins qu'elle renvoie à une « transition [...] plurielle », sans « évolutions claires » marquée par une série d'étapes reconnaissables et analysables. S'il n'y a donc pas de « *passage* » complet et subit, chez Moura²²⁶, d'une littérature « autochtone » à une littérature « colonialiste » européenne, il faut toutefois, dans cette logique, considérer le mouvement du « colonial » au « postcolonial », c'est-à-dire dans un processus d'émancipation de la culture « en direction » d'une situation « postcoloniale ».

Si Memmi est une figure importante de la décolonisation francophone, au Québec, le « recours particulier aux théories de Memmi — plutôt qu'à celles de Césaire et Fanon — [a favorisé] l'identification nord-américaine et [a permis] de désamorcer d'emblée les principaux arguments pouvant éventuellement être utilisés pour discréditer l'analyse décolonialiste de la

²²⁵ Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*, p. 63. L'auteur souligne.

²²⁶ Il faut noter au passage que Jean-Marc Moura, souvent considéré comme première des quelques sources hexagonales s'intéressant aux postcolonialismes, fait plus souvent référence à Aimé Césaire qu'à Albert Memmi. Cela s'inscrit dans la logique de penser les ensembles francophones, les « littératures francophones et [la] théorie postcoloniale » dans un héritage intellectuel, critique, théorique et institutionnel des plus français, aux côtés des réflexions d'Antoine Compagnon notamment. Voir : Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*

situation québécoise²²⁷ ». Berceau de cette fortune critique, le périodique *Parti pris* (1963-1968) témoigne de ces passages et de ces lectures québécoises. Inspirée de la mouvance marxiste²²⁸ et des pensées socialistes européennes, la revue est fondée en octobre 1963 à Montréal, et se présente comme une revue dont les bases idéologiques puisent à même les écrits de Jacques Berque, de Frantz Fanon et d'Albert Memmi. Paul Chamberland, dans une entrevue donnée à la revue *Spirale* à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de *Parti pris*, affirme que « la “décolonisation” [était] incontestablement le maître mot [de la revue] » et que la « vision [des auteurs de la revue] de la situation historique du Québec et [leur] volonté d'une émancipation révolutionnaire du peuple québécois trouv[ai]ent là leur trait paradigmatique²²⁹ ». Indissociable du mouvement mondial de lutte, la décolonisation, telle qu'abordée par les auteurs de *Parti pris*, renvoie au contexte plus large de la lutte révolutionnaire pour le socialisme et l'indépendance nationale. Véritables lectures initiatiques, les ouvrages de Berque, de Fanon et de Memmi guident les fondateurs de la revue vers la parole, comme le souligne Robert Major : « la découverte de ces trois derniers [...] a permis aux partipristes leur première formulation du mal-vivre québécois²³⁰ ». Major ajoute que « c'est à travers Memmi que les partipristes se voient objectivement pour la première fois comme êtres colonisés²³¹ ». Il ne serait pas exagéré d'affirmer que la pensée de Memmi, en véritable réseau sous-terrain, traverse les cinquante-trois

²²⁷ Mathieu POULIN, *Citer la révolte : la reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 2009, p. 54.

²²⁸ Comme le souligne Schwartzwald, l'époque est également marquée par la présence non négligeable de courants marxistes-léninistes pour qui l'anti-impérialisme mène à une révolution des travailleurs pancanadienne ; la question ne touche ainsi pas seulement aux nationalismes ou à l'indépendantisme. Voir : Robert SCHWARTZWALD, « Rush to judgment? », *op. cit.*, p. 117.

²²⁹ Gérard FABRE, « À contretemps : entretien avec Paul Chamberland », *Spirale*, automne 2013, n° 246, p. 38.

²³⁰ Robert MAJOR, *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal [Québec], Éditions Nota bene [Hurtubise HMH], 2013, p. 63-64.

²³¹ *Ibid.*

numéros du périodique, bien qu'elle soit moins explicitement citée (huit occurrences) que le sont celles de Berque et de Fanon (vingt-huit et vingt-neuf occurrences). Elle joue, de plus, un rôle formel et structurant au sein de la revue, transparaissant ne serait-ce que dans le numéro triple « Portrait du colonisé québécois », à l'été 1964.

La fortune critique de l'ouvrage *Portrait du colonisé* dans le milieu intellectuel québécois est également consacrée par une édition revue et corrigée, publiée aux éditions L'Étincelle (Montréal) en 1972 et cette fois suivie d'un essai (*Les Canadiens français sont-ils des colonisés ?*). Cet ajout est tiré d'une discussion entre l'auteur avec des étudiant-es de l'École des Hautes études commerciales (HEC) de Montréal, comme il est souligné dans le texte, et aborde principalement la question de la domination économique, « toujours par rapport à quelqu'un, dans un contexte donné », « des Canadiens français par les Canadiens anglais signif[iant] aussi que l'économie est réellement aux mains des Anglo-Américains, que le marché de l'emploi dépend d'eux, etc. », puis ajoute que « [c]ette relativité s'inscrit dans la condition objective du dominant et du dominé²³². » Quelque trois ans plus tard, à l'émission de radio de Radio-Canada dont il est question précédemment, l'intellectuel se prononce en ce sens sur la situation des Canadiens français en regard de la notion de tiers-monde, notion signifiant pour lui une « dépendance ou une faiblesse économique grave, ou bien [...] culturelle et quand même beaucoup moins grave ». Depuis son appartement parisien, Albert Memmi, en avouant que « ça va heurter certains de nos spectateurs québécois », explique plus avant :

Le Canada ou le Québec plus exactement, ne peut valablement faire partie du tiers-monde que s'il est dans une dépendance économique sérieuse. S'il n'y a pas de dépendance

²³² Albert MEMMI, *Portrait du colonisé suivi de Les Canadiens français sont-ils colonisés ?*, Paris, Gallimard, 2008 [1972], p. 45.

économique importante, je ne considère pas [...] que le Québec fait partie du tiers-monde, au sens attention premier, au sens étroit. On peut admettre une sorte de tiers-monde élargi²³³.

À cette définition plus large, Memmi ajoute qu'il s'agit de relations de dépendance, dans l'optique de laquelle la situation des femmes, par exemple, pourrait être considérée. L'intellectuel use ainsi de prudence dans l'usage d'une rhétorique du tiers-monde ou de la colonisation : ces notions, si elles renvoient dans sa pensée à des « situations », terme toujours chargé de la référence à Sartre, font état de luttes, de rapports réels et difficiles que vivent ou ont vécus certains peuples. Peut-on lire, en sous-texte de l'entretien de Memmi, l'aveu d'une certaine obscénité à se réclamer, dans le Québec occidental(isé) des années soixante, des luttes africaines, par exemple ? L'on sent, cependant, que l'intervieweur radio-canadien essaie de faire se prononcer l'intellectuel sur la situation québécoise dans le but non avoué de faire advenir le Québec au sein d'une historiographie des luttes contre la colonisation. Comme l'avance Karim Larose, « le rapprochement avec les pays colonisés, qui se fonde sur un appel à l'équité et à la justice sociale, a fait l'objet de plusieurs mises au point, notamment chez D'Allemagne²³⁴ ». Il ajoute, citant D'Allemagne : « Le Québec — et cela complique fort les choses — n'est ni l'Irlande, ni l'Algérie, ni Cuba. Son cas se situe presque au niveau de l'histoire-fiction²³⁵ ».

Ces passages de Memmi soulèvent la question du type de colonialisme qui aurait frappé le Québec des années soixante. À en croire ces extraits, l'on serait tenté de répondre, de concert avec André D'Allemagne qui publie, en 1966, son premier ouvrage remarqué, *Le colonialisme au Québec*, que la situation québécoise en est une de colonialisme d'abord économique, mais

²³³ « Reportages, dossiers, coup d'œil sur les informations », *op. cit.*

²³⁴ Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculation linguistiques au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 93.

²³⁵ André D'ALLEMAGNE, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions Renaud-Bray, 1966, p. 189, cité dans Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculation linguistiques au Québec*, *op. cit.*, p. 93.

en adoptant également des facettes politique, culturelle et linguistique. Comme le rappelle Karim Larose, cette réflexion prend racine certes « [a]u milieu des années 1960 [...] [dans] une montée en force de l'affirmation nouvelle d'une solidarité avec les nations dominées du monde entier²³⁶ », renforcée par le passage de certains intellectuels étrangers à Montréal²³⁷, mais également dans la revendication d'un néonationalisme québécois — D'Allemagne étant l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) — ayant comme moyen la décolonisation de l'état du Québec.

À propos des usages de la décolonisation dans la revue *Parti pris*, Mathieu Poulin affirme que « lorsque les intellectuels québécois évoquent les écrits de Fanon et de Memmi, ce n'est jamais pour remettre en question leurs fondements ou même pour en faire l'analyse ; ils sont toujours intégrés au discours comme arguments d'autorité²³⁸. » Alors que ce dernier élément rhétorique paraît très juste, il faut néanmoins nuancer, dans le cas de Memmi, cette idée selon laquelle la critique ou l'analyse de ces textes est absente de l'argumentaire partipriste. Au contraire, l'étude des huit occurrences explicites des écrits d'Albert Memmi dans la revue permet de montrer que ces références permettent l'introduction d'un argument sociologique dans le discours ainsi que la critique d'un usage non spécifique et abstrait des textes par D'Allemagne, et commentent la position qu'a adoptée le penseur franco-tunisien dans sa

²³⁶ Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, *op. cit.*, p. 93.

²³⁷ « À différents moments au cours des années 1960, des théoriciens de premier plan comme Andre Gunder Frank, Immanuel Wallerstein et Jacques Berque séjournent à Montréal. D'autres y passent, parmi lesquels C.L. R. James, Albert Memmi, Stokely Carmichael, Gustavo Guttierrez, Walter Rodney et Salvador Allende, ce qui nourrit l'impression que les sphères d'activité locales et mondiales sont reliées entre elles. » (Sean MILLS, *Contester l'Empire*, *op. cit.*, p. 15.)

²³⁸ Mathieu POULIN, *Citer la révolte*, *op. cit.*, p. 13.

dédicace aux Canadiens français. Luc Racine, dans la critique de l'ouvrage de D'Allemagne, écrit que

l'auteur reste dans le domaine de l'abstrait et du général, reprenant presque intégralement les principales idées de Memmi, Berque et Fanon sur le sujet. Il échoue ainsi à montrer le caractère spécifique du colonialisme au Québec : société industrielle relativement développée mais dominée par une autre société industrielle — tandis que le cas typique de la colonisation a trait à la domination et à l'exploitation d'une société non industrielle ou en voie d'industrialisation (Tiers-Monde) par une société industrielle pleinement développée (Occident). Ce qui fait du nationalisme une réaction à la fois culturelle et idéologique à la colonisation économique et culturelle, phénomène qui relèverait de l'analyse des superstructures et de leur dépendance par rapport aux niveaux techno-démographique et socio-économique de la société, qui lui échappe également. De cette façon, le colonialisme apparaît comme une abstraction privée de ses fondements réels, comme un concept réifié de la décolonisation. On sait que les théories privées de leur lien avec la base réelle qui leur a donné naissance sont le propre de la pensée bourgeoise²³⁹.

S'attaquant clairement à l'approche de D'Allemagne grâce à l'argument matérialiste, Racine témoigne de l'importance d'une conception de la théorie non pas abstraite, mais ancrée « dans le réel », teintée par un marxisme manifeste.

Sous la plume de Jean-Marc Pottle, le *Portrait du colonisé* acquiert une valeur sociologique permettant d'expliquer la nécessité du passage — voire de la rupture révolutionnaire — entre le duplessisme et le Front de libération du Québec (FLQ). Dressant un portrait historique de la politique canadienne depuis 1760 et passant par 1867, Pottle affirme que le texte de Memmi permet aux intellectuels de comprendre leur situation, et de renverser l'argument selon lequel il y aurait une « essence » du peuple québécois, l'empêchant de connaître la démocratie et le gardant ainsi dans la position du colonisé.

Ajoutez à ceci un fait sociologique : lorsqu'un peuple est collectivement dominé, certaines personnes de ce peuple tendent à dominer leurs compatriotes. « Telle est, dit Albert Memmi, l'histoire de la pyramide des tyranneaux : chacun socialement opprimé par un plus puissant que lui, trouve toujours un moins puissant pour se reposer sur lui, et se faire tyran à son tour. » Ainsi, le duplessisme prend-il un tout autre sens à la lumière de ces faits ; si les

²³⁹ Luc RACINE, « Les essais », *Parti pris*, octobre 1966, vol. 4, n° 1-2, p. 92.

Québécois ignorent la démocratie, cela ne relève pas — quoi qu'en pensent nos clercs — de l'essence de notre peuple, mais de situations historiquement déterminées²⁴⁰.

Selon cette logique, la pensée de Memmi permet ainsi de relire la situation québécoise passée et présente. Plus encore, les partipristes seraient des passeurs, de grands « vulgarisateurs », mettant à distance *Cité libre* représentant un « certain passé » mortifère, dans une démarche d'« adaptation » (ou de rapatriement) des idées des auteurs de la décolonisation au contexte québécois. Ainsi considéré, le décolonialisme est un outil plutôt qu'une fin, dont les pensées doivent être traduites au plus près des réalités vécues. Piotte ajoute, dans le numéro « Manifeste 1964-1965 », dans une « autocritique » de la revue :

Nous partions de schèmes de pensée pour décrire notre réalité. Nous avons adapté à la réalité québécoise — réalité que nous connaissions d'ailleurs par l'intermédiaire de certains textes — les conceptions de Memmi, Fanon, Berque, Marx et Lénine. Nous avons été originaux dans le domaine de la pensée québécoise, mais non pas en ce qui concerne la pensée, disons, universelle. Nous n'avons pas été des penseurs. Mais d'excellents vulgarisateurs, d'excellents pamphlétaires²⁴¹.

Au rôle de « penseur », Piotte préfère ceux de « vulgarisateur » et de « pamphlétaire », conférant certainement à son discours une valeur plus concrète, une fonction sociale et politique plus immédiate. Les idées de Memmi s'avèrent en ce sens une référence incontournable, et l'on accusera notamment deux des adversaires en règle des partipristes, Pierre-Elliott Trudeau et *Cité libre*, de ne pas avoir l'avoir lu et de faire ainsi preuve d'un retard, d'une « ignorance crasse ». L'éditorial du numéro d'avril 1968 s'appuie sur ce que Trudeau écrivait en 1956²⁴² à propos de

²⁴⁰ Jean-Marc PIOTTE, « Du duplessisme au F.L.Q. », *Parti pris*, octobre 1963, n° 1, p. 23.

²⁴¹ Jean-Marc PIOTTE, « Autocritique de Parti pris », *Parti pris*, septembre 1964, vol. 2, n° 1, p. 39.

²⁴² « “Il y a quelque chose de prodigieux dans la constance que nos penseurs officiels ont mise à se tenir à l'écart de toute la science sociale qui leur était contemporaine. À en juger par leurs écrits, il n'est pas exagéré de dire que jusqu'à une époque toute récente, ils ignorèrent tout de (...) Duguit, Pound, Durkheim, Gurvitch, Walras, Keynes, Bosanquet, Laski, Freud, Piaget, Dewey et Ferrière”. » (P.P. [PARTI PRIS], « Sur Pierre-E. Trudeau », *Parti pris*, avril 1968, vol. 5, n° 7, p. 7.)

La citation originale est la suivante : « *Our official thinkers, with amazing constancy, ignored all the social science of their day. To judge by their writings, we may say without exaggeration that until very recently, they knew*

l'ignorance des « penseurs officiels » pour la « science sociale qui leur était contemporaine », renversant l'argument contre ce dernier :

Et c'est lui aujourd'hui qui montre une inintelligence profonde du phénomène le plus important de notre époque qui est l'éveil des nationalités et l'explosion des particularismes, corollaire obligé de l'accélération des communications, et c'est à lui aujourd'hui qu'on peut reprocher son ignorance crasse d'Albert Memmi, Oscar Mannoni, Jacques Berque, Frantz Fanon, Vittorio Lanternari, Jean-Yves Eichenberger, Pierre Marthelot, Jean Chesneaux et bien d'autres²⁴³.

Écrit à l'époque de la grève d'Asbestos, le passage de Trudeau auquel le précédent éditorial fait référence attaque les penseurs nationalistes et les accuse de ne pas connaître les champs du savoir et d'ainsi « remplir les trous de leur pensée sociale avec un ensemble d'idées qu'ils appel[aient] la doctrine sociale de l'Église²⁴⁴ ». Si l'on retrouve bien ici un argument d'autorité de part et d'autre, il s'agit également d'un positionnement dans un horizon philosophique et politique précis : du libéralisme anglo-saxon de Trudeau à l'anticolonialisme francophone des travailleurs et des partipristes (et au socialisme décolonisateur), il s'agit aussi de prouver que les sciences sociales sont lues et maîtrisées et qu'elles irriguent le discours. Plus encore, par ce passage, les auteurs de la revue réitèrent l'importance de l'engagement et du militantisme dans l'exercice de la pensée : alors que Trudeau cite des personnages considérés souvent comme les fondateurs modernes de leurs disciplines respectives, les partipristes évoquent des militants politiques, des artistes engagés et des intellectuels de la lutte actifs au moment de l'écriture et de la circulation de leurs idées. La nécessité de l'action et de la possibilité d'exercer la mainmise

nothing of universal legal thought, from Duguit to Pound ; nothing of sociology, from Durkheim to Gurvitch ; nothing of economics, from Walras to Keynes ; nothing of political science, from Bosanquet to Laski ; nothing of psychology, from Freud to Piaget ; nothing of pedagogy, from Dewey to Ferrière. They filled in these gaps in their social thought with a set of ideas which they called the social doctrine of the Church. » (Pierre-Elliott TRUDEAU, *The Asbestos Strike*, Toronto, James Lorimer & Company, 1970, p. 12-13.)

²⁴³ P.P. [PARTIPRIS], « Sur Pierre-E. Trudeau », *op. cit.*, p. 8.

²⁴⁴ Pierre-Elliott TRUDEAU, *The Asbestos Strike*, *op. cit.*, p. 12-13. Je traduis.

sur la situation sociale, culturelle, économique et politique est au cœur de ces références à Memmi. Il va sans dire que la scission intergénérationnelle²⁴⁵ n'est pas non plus très loin...

Le « camarade » Memmi est également interpellé, toujours dans le périodique *Parti pris*, à l'occasion d'un article de Philippe Bernard et Gaëtan Tremblay datant de mai 1967, dans le numéro double sur les questions culturelles québécoises, renforçant la rhétorique du passage essentiel de Canadiens français à Québécois. Dans un article intitulé « Facteurs culturels et décolonisation », ces derniers s'appuient sur les « fondements de la légitimité nationale » de Philippe Garigue, afin d'esquisser les grandes caractéristiques identitaires propres aux Québécois. En ce sens, le territoire serait garant de « [l']être nord-américain, donc distinct de l'être européen, français particulièrement », alors que la langue et la situation de « dominé et de colonisé » caractériseraient cet être nouveau. Les auteurs revendiquent donc, l'on en conviendra facilement, plus qu'une mutation sémantique ayant pour objectif de remplacer le terme de Canadien français :

Ici ouvrons une parenthèse pour faire remarquer à notre camarade Albert Memmi l'erreur commise lorsqu'il a dédié son *Portrait du colonisé* « Aux Canadiens français qui se veulent à la fois Canadiens et Français ». Ce vieux rêve qui a duré jusqu'à la fin des années quarante, nous l'avons rejeté, définitivement. Les Canadiens français ne veulent plus être ni Canadiens, ni Français, ni Américains, ni Afghans, ni Bakongo ; ils veulent tout simplement être Québécois²⁴⁶.

²⁴⁵ Dans un texte sur l'« écrivain négatif », Mathilde Barraband rappelle que les écrivains des années soixante, et notamment autour des revues *Liberté* et *Parti pris*, se sont construits en rupture avec les figures passées, suivant une logique de rupture également générationnelle : « La moderne littérature québécoise voulait rompre avec la moribonde littérature canadienne-française. [...] L'écrivain négatif fut ainsi, en premier lieu, convoqué sur le mode de la rupture : il y avait eu un cycle malheureux qui se refermait, et les fils québécois se libéraient des pères canadiens-français. Le geste, typiquement avant-gardiste, n'est pas pour étonner : il construisait le roman familial de l'histoire littéraire québécoise sur le modèle bien connu du conflit et du dépassement. » (Mathilde BARRABAND, « L'invention de l'écrivain négatif québécois. Lecture de l'essai des années 1980 au Québec », in David MARTENS et Myriam WATTHEE-DELMOTTE (dirs.), *L'écrivain, un objet culturel*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 187.)

²⁴⁶ Philippe BERNARD et Gaëtan TREMBLAY, « Facteurs culturels et décolonisation », *Parti pris*, août 1967, vol. 4, n° 9-10-11-12, p. 115-116.

D'une seule voix unie sous le signe d'un pluriel revendicateur, les auteurs semblent ainsi prendre la parole au nom de tous les Québécois, dans la réalisation d'un passage du Canadien français à l'être québécois, moment de rupture s'appuyant sur la déception d'un « vieux rêve [...] définitivement rejeté. »

Canadiens, Canadiens français, Québécois

Se référant à d'autres situations et à d'autres ensembles nationaux dont les peuples ont lutté pour l'indépendance, les recours à l'idée de décolonisation placent le Québec très souvent dans une réflexion comparative où l'Algérie et l'Inde jouent des rôles importants. Plus courant du côté des études canadiennes et des réseaux de recherche anglo-canadiens, l'imaginaire de l'indépendance du Canada acquise devant l'Empire britannique²⁴⁷ est également prégnant dans les travaux issus de l'Inde, « exemple d'une colonie qui se libère de l'Empire britannique — symbole de l'aliénation coloniale — » et, selon Serge Granger, « incarn[ant] une idée de la décolonisation qui sera adoptée par les Canadiens français dans la mesure où elle leur fournit les outils conceptuels pour comprendre leur condition historique et la situer à l'échelle mondiale²⁴⁸. » Cet apport intellectuel, étudié de façon certes marginale et, dans le cas de Granger, dans une étude plus près de l'histoire des idées que de la littérature, se retrouve notamment dans les années soixante et dans une volonté d'émancipation par rapport à Londres.

²⁴⁷ Cette idée se retrouve également avec force dans les textes du numéro consacré aux célébrations du « 150^e anniversaire de la Confédération canadienne » de la revue *Argument* (printemps-été 2017, vol. 19, n° 2).

²⁴⁸ Serge GRANGER, « L'Inde et la décolonisation au Canada français », *Mens*, automne 2012, vol. 13, n° 1, p. 55.

L'auteur ajoute que « l'espace politique de l'Empire britannique a permis aux nationalistes canadiens-français et indiens de partager leur condition de subalterne²⁴⁹ », référant ainsi en creux aux *Subaltern Studies* sous le signe des pensées de Gayatri C. Spivak, et étudiant le cas notamment de la revue *L'Action nationale*, ainsi que des journaux *La Presse* et *Le Soleil*. De façon intéressante, l'auteur lie le discours nationaliste canadien-français aux réflexions « sur la connectivité des colonies au sein de l'Empire britannique²⁵⁰ », se rapprochant ainsi des démarches et des réflexes des universitaires anglo-canadiens. Se référant également aux travaux plus récents de Sandra Hobbs et de Linda Hutcheon, Granger s'inscrit dans ce réseau, rappelant avec une grande acuité les tensions politiques affectant les constructions de la nation et du territoire qui touchent à la culture et à l'imaginaire :

Cette renaissance du nationalisme canadien passe par l'abandon des références à l'Empire britannique et reflète le passage du mimétisme à l'hybridité dans le discours identitaire [tel que pensés par Homi K. Bhabha]. Au Canada français, cela se traduit par des discussions sur la nécessité d'adopter le républicanisme et de se donner des emblèmes, comme un drapeau ou un hymne national, dénués de références britanniques, en plus de pousser les Canadiens français à embrasser une nouvelle identité, qu'elle soit continentale (américanité) ou territoriale (québécoisité)²⁵¹.

Plus encore, le recours aux thèses du penseur d'origine indienne Homi K. Bhabha dans le présent article, ainsi que dans nombre de travaux de québécoisistes dont Martine-Emmanuelle Lapointe (sur les emblèmes) ou Ginette Michaud (sur la postmodernité) respectivement publiés au début des années deux mille et à la fin des années quatre-vingt-dix sont éclairées par l'étude de Granger dans la mesure où l'auteur situe ce réseau intellectuel dans un ensemble alliant

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 56.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 78.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 62.

« américanité » et « québécoité », influences des études canadiennes et des écrits de la décolonisation, et sur lequel il conviendra de revenir plus longuement.

Alors que Karim Larose souligne que la langue chez D'Allemagne, dans *Le colonialisme au Québec* (1966), « est intégrée à une analyse politique globale où elle ne figure que comme un élément parmi d'autres²⁵² », il faut néanmoins remarquer que dans une entrevue donnée à Radio-Canada à l'occasion de la parution de son essai²⁵³, D'Allemagne use d'une rhétorique dualiste opposant la « nation canadienne-française » francophone à ce qu'il nomme « l'Amérique anglo-saxonne du Nord » composée des États-Unis et du pouvoir d'Ottawa, c'est-à-dire opposant au final une nation francophone à un bassin indifférencié anglophone qui n'aurait pas de sentiment d'appartenance à un ensemble national. Ainsi se crée un discours d'oppositions touchant à la fois à une distinction linguistique et à un sentiment de fierté nationale qui incomberait seulement à la nation canadienne-française. Plus encore, l'intellectuel identifie, dans ce syntagme à deux têtes, le colonisateur ou l'opresseur (le Canada et les États-Unis), au sein duquel serait enclavé le Québec comme pays à naître, rappelant le recours à une « histoire-fiction » québécoise dont il était question précédemment. Si l'on pouvait croire que cette rhétorique du rapprochement entre la situation du Québec et celle des luttes pour l'indépendance nationale n'appartenait qu'à la frange indépendante québécoise, à l'époque, Karim Larose rappelle avec justesse dans *La langue de papier* :

Selon l'historienne Magali Deleuze, les luttes en Algérie, à la fin des années 1950, ont, d'une part, permis de redéfinir le rapport des intellectuels canadiens-français avec l'Hexagone²⁵⁴ et, d'autre part, servi de levier dans une comparaison dialectique Algérie-

²⁵² Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, op. cit., p. 93.

²⁵³ Émission *Présent*, segment « Le colonialisme au Québec », Radio-Canada, 30 mars 1966. Je retranscris.

²⁵⁴ Larose insère la note suivante : « Voir son excellente synthèse *L'une et l'autre indépendance (1954-1964). Les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Points de fuite, 2001, p. 173. »

Québec servant à protester contre le socialisme abstrait et désincarné régnant alors aussi bien au Parti social-démocrate (PSD) que parmi la génération de *Cité libre*²⁵⁵.

Il ajoute, citant D'Allemagne, qu'« il est remarquable que la pseudo-gauche [associée à *Cité libre* chez M. Deleuze], en même temps qu'elle préconisait l'assimilation du Québec au système colonial d'Ottawa, se réclamait d'un internationalisme socialisant et défendait la cause de l'indépendance algérienne” (*C[olonialisme au] Q[uébec]*, p. 105)²⁵⁶ ». À cet égard, l'analyse des discours dans la presse, menée par Magali Deleuze, montre, entre autres, comment la guerre d'Algérie revêt une importance particulière, « entre 1961 et 1964, [...] dans le positionnement des milieux intellectuels et journalistiques et dans le départage des positions²⁵⁷ », chez *Cité libre*, en passant par la *Revue socialiste* et René Lévesque. Cette période aurait également été précédée d'un moment où l'on passe « de l'intérêt à l'inspiration », et où, nationalistes comme antinationalistes « “s'appropri[èrent]” l'expérience algérienne²⁵⁸. » Comme le souligne Yvan Lamonde dans son compte rendu de l'ouvrage de la chercheuse :

Magali Deleuze a donc raison de voir la crise algérienne comme un révélateur du départage des allégeances idéologiques, du nationalisme indépendantiste traditionnel au nationalisme décolonisateur de gauche en passant par le libéralisme de gauche de *Cité libre*, lui-même dépassé sur sa gauche par les socialistes de la *Revue socialiste* et de *Parti pris* naissante. L'auteure suggère aussi avec finesse comment la crise algérienne a contribué à modifier l'image de la France chez les Québécois, ces derniers pouvaient découvrir une France plus moderne, rompant avec son passé colonisateur et impérialiste. Le vent tournait au moment où le Québec ouvrait sa délégation à Paris [en 1961]²⁵⁹.

Si l'étude de ces représentations, dans les revues et la presse, montre d'après M. Deleuze que l'image de la France s'y modifie, il importe d'esquisser rapidement de quels rapports coloniaux

²⁵⁵ Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, op. cit., p. 93.

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ Yvan LAMONDE, « DELEUZE, Magali, *L'une et l'autre indépendance 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie* (Montréal, Éditions Point de fuite, 2001), 229 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 2003, vol. 56, n° 3, p. 396.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 395.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 396-397.

il est question et en quoi ceux-ci se déplacent dans le discours. Les revues qu'analyse l'auteure, bien qu'elles ne soient pas dans un premier temps littéraires, pointent toutefois vers des réflexions sur les relations entre culture et politique.

Pour revenir à l'extrait du compte rendu signé par Lamonde, il faut souligner qu'il s'agit du rapport entre la France et les Québécois, en regard du « passé colonisateur et impérialiste » de la République : le couple France/Québec, s'il n'apparaît que très peu (voire pas) dans les écrits portant sur la décolonisation, est néanmoins actif autour de la question de l'indépendance algérienne. Toutefois, il ne s'agit pas, pour le discours québécois, de repenser en quoi la France fut ou est l'empire : au contraire, il est plutôt question d'une identification à l'opprimé, au minoritaire, à ce peuple algérien en quête d'indépendance. En ce sens, tout fonctionne comme si le schéma colonial propre à la France et à l'Algérie, plutôt qu'être appliqué de toutes pièces à la situation québécoise, en garde les caractéristiques, mais sans en adopter le colonisateur — la France — qui pourrait pourtant leur être commun. Le colonisateur, dans la situation québécoise, n'est plus ainsi la France, mais l'anglophone, autant canadien qu'américain, discours visible notamment chez D'Allemagne ou dans le désormais mythique *Speak white* de Michèle Lalonde. La position, l'éthos de l'opprimé et de la victime perdurent. Il en va de cette « solidarité avec les nations dominées²⁶⁰ » que nommait Karim Larose.

Il est notable que les propos célébrant une certaine indépendance nationale de la littérature et de la culture canadiennes de *La France et nous* de Robert Charbonneau ne se trouvent généralement pas dans les discours de la Révolution tranquille qui se situent plutôt du côté de la confrontation. Au sortir de la Seconde Guerre en 1947 et autour de revue *La relève*,

²⁶⁰ Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, op. cit., p. 93.

Charbonneau écrit de façon polémique : « Nous ne sommes pas des Français ; notre vie en Amérique, nos relations cordiales avec nos compatriotes de langue anglaise et les Américains, notre indépendance politique, nous ont faits différents. Nous sommes fiers d'être canadiens²⁶¹. » Ainsi est mise à mal l'idée selon laquelle les Canadiens (francophones) seraient dépendants de leur Mère patrie, s'inscrivant en faux, par exemple, contre une France nécessaire à l'avènement d'une littérature nationale que l'on retrouve chez Camille Roy au début du siècle. Il faut rappeler rapidement que chez ce dernier tout comme chez Lionel Groulx qui le suivra, la littérature canadienne est entre autres résolument française et catholique. À cet égard, la triade formée de la France, du Canada (anglais) et de l'Amérique (à laquelle l'on pourrait ajouter Rome) perdue dans les différents discours qui situent la culture et l'être canadien-français, puis québécois : les grammaires des rapports coloniaux, du début du XX^e siècle au milieu des années soixante, convoquent — bien que différemment — les mêmes ensembles « autres » en vue de penser l'identité nationale des êtres et des institutions.

Une recherche dans plusieurs journaux et quotidiens québécois du milieu du XIX^e siècle à 2016²⁶² permet de montrer d'ailleurs que les usages du syntagme « colonie(s) canadienne(s)

²⁶¹ Robert CHARBONNEAU, *La France et nous*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993 [1947], p. 66.

²⁶² Une recherche en date du 17 mai 2017 dans la base de donnée numérique de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans les 318 journaux et revues québécois publiés entre 1524 et 2016 recense les occurrences suivantes du syntagme « colonie canadienne-française » au singulier ou au pluriel : *Le Devoir* (21), *La Presse* (11), *L'Action sociale* (édition quotidienne) (6), *Le Courrier du Canada* (6), *L'Étoile du Nord* (5), *Le Courrier de St-Hyacinthe* (5), *L'union des Cantons de l'Est* (4), *L'Électeur* (4), *La Vérité* (4), *Progrès du Saguenay* (4), *L'Avenir du Nord* (3), *Le Canada français* (3), *Paris-Canada* (3), *Bulletin des recherches historiques* (2), *L'Action française* (2), *La Nouvelle-France : revue des intérêts religieux et nationaux du Canada français* (2), *La Revue moderne* (2), *Le bulletin des agriculteurs* (2), *Le progrès du Golfe* (2), *Almanach de l'Action sociale catholique* (1), *Bulletin du parler français au Canada* (1), *Gazette de Sorel* (1), *L'Action populaire* (1), *L'Action sociale* (édition hebdomadaire) (1), *L'enseignement primaire* (1), *L'illustration nouvelle* (1), *L'Écho du St-Maurice* (1), *La Vigie* (1), *La bonne parole* (1), *Le Canada Français* (1), *Le Journal de Québec* (1), *Le journal de Française* (1), *Le nationaliste* (1), *Parti pris* (1).

— française(s) » avant et après 1965 témoignent d'un changement de paradigme. En effet, deux usages dominant l'espace médiatique au sein des revues et des journaux de 1867 à 1965 : les « colonies canadiennes-françaises » désignent alors les communautés francophones disséminées sur le territoire du Dominion du Canada (les colonies canadiennes-françaises de Vancouver, de Toronto ou du Manitoba, par exemple), mais également les regroupements de Canadiens français à l'extérieur des frontières canadiennes (la colonie canadienne-française de Chicago ou de Paris, par exemple). Il en va, avant l'heure, de l'imaginaire d'une francophonie canadienne, empruntant cependant au vocabulaire de la colonisation qui fait partie du langage politique usuel au moment où les colonies britanniques et le Dominion du Canada sont formées en 1867. Plus encore, cette « colonisation » (au sens d'occupation du territoire comme on parle de la colonisation de l'Abitibi à une certaine époque) par les Canadiens français expatriés pointe vers un imaginaire de la dissémination d'une identité nationale canadienne-française en rupture avec le seul critère linguistique : s'il y a « colonie canadienne-française » à Paris, c'est dire en creux l'existence d'une identité et d'une culture canadiennes-françaises qui ne soient pas ou plus françaises ou parisiennes, exportables et dont il existerait un centre, une métropole. L'on se rapproche aussi, en ce sens, des propos de Charbonneau dont il était précédemment question.

Le syntagme « colonie canadienne-française » désigne également, particulièrement au sortir de la Première Guerre, le geste — voire l'effort — de colonisation du territoire par le travail de la terre ; il s'agit d'un vocabulaire politique, voire juridique, notamment en ce qui a trait au Ministère de la Colonisation, à Québec (1888 et 1973). Dans un encart du supplément « La vie canadienne » inséré dans la collection le « Roman canadien » publiée par les Éditions Édouard Garand, Gérard Malchelosse écrit, d'un ton nationaliste canadien-français (près de

cette idée de francophonie canadienne dont il était question précédemment) propre à la maison d'édition :

Colonisons n'importe où, dans le Québec ou le nord de l'Ontario, mais colonisons et assurons à notre patrie une riche et vaste assiette pour l'avenir. Que nos compatriotes s'emparent du sol, et la richesse qu'il recèle leur permettra de conquérir ensuite et bientôt les situations économiques. Ne cherchons pas à limiter nos très légitimes aspirations. Après la terre, l'industrie. Emparons-nous de l'industrie par la terre²⁶³.

Ce qu'il importe de souligner, c'est l'enchevêtrement du discours de la colonisation de la terre et de la rhétorique de la lutte patriotique pour le pouvoir économique. La colonisation de la terre est, sous la plume de Malchelosse, une première étape dans la prise de « l'industrie », la possibilité pour les Canadiens français de « conquérir ensuite et bientôt les situations économiques ».

Les bornes temporelles révélées par la recherche du syntagme dans le fonds de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pourraient difficilement être plus stéréotypées : la Loi constitutionnelle de 1867 et l'année marquée par le numéro manifeste « Pour une littérature québécoise » de *Parti pris* balisent l'usage médiatique de l'expression « colonie canadienne-française ». Sauf quelques rares occurrences dans les années quatre-vingt (à propos des Québécois en vacances en Floride ou de célébrations en marge du consulat à Paris), l'expression se retrouve pour la dernière fois de la séquence dans le numéro spécial « La difficulté d'être québécois » en juin-juillet 1965 sous la plume de Jacques Brault. Ce dernier écrit, dans le texte « Un pays à mettre au monde » :

La Conquête, dès lors, n'est plus une faute, un mal, une coupure du monde maternel, mais un incident historique, un défi à relever. Aujourd'hui, la principale conséquence de ce retournement consiste en ce que le Québec et le Canada français ne coïncident plus et seront

²⁶³ Gérard MALCHELOSSE, « À propos de la colonisation », *La vie canadienne*, 1930, p. 49. Ce titre est un supplément accompagnant le roman suivant : Alphonse LOISELLE, *Le pont rouge*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930.

de plus en plus distincts. La volonté de vivre une existence qualifiée, une existence québécoise, implique de rompre avec le nationalisme canadien-français et ses violences plaintives. Il y a ici un nous à constituer, et cette tâche n'a rien d'une abstraction²⁶⁴.

Le passage est suivi de la note de fin suivante où l'on y retrouve la formule :

Que deviendront les petites colonies canadiennes-françaises du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces anglo-saxonnes ? Comme il serait plutôt difficile de déménager le Québec chez chacune d'elles²⁶⁵...

L'écrivain use alors du terme de la « Conquête » — rappelant ainsi ce débat auquel participe Jean Larose au tournant du XXI^e siècle et auquel Faivre-Duboz réfléchit — dans le but de se lester de cette impression, certes bien catholique, de « faute » ou de « mal », associée à la perte du « monde maternel », Mère patrie française qui aurait été « conquise » par l'envahisseur britannique. Dans un discours prêtant à l'indépendance nationale révolutionnaire le dessein de faire advenir le socialisme contre les mythes fondateurs du nationalisme canadien-français délétères, il propose plutôt la construction d'une historiographie où la Conquête ne tiendrait plus au mal-être, mais basculerait du côté de l'événement à dépasser. L'élaboration d'un sujet national (voire d'un sujet-nation) serait ainsi possible. Brault parle alors d'un « retournement », comme si le cours de l'histoire alourdie par le poids du catholicisme et de la perte de la nation originelle pouvait être modifié en vue d'une « existence qualifiée, d'une existence québécoise ». Cette rupture de langage²⁶⁶ — du Canadien français au Québécois — obéit, en ce sens, à la modification de la mythologie d'un séparatisme qui ne convient plus à ce qu'appellent les acteurs de *Parti pris* :

²⁶⁴ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *op. cit.*, p. 16.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁶⁶ Il serait pertinent de faire le même exercice du côté anglophone ; les usages de « *French Canadians* » et de « *Québécois* » ne correspondent fort probablement pas aux mêmes ruptures sémantiques, ni aux mêmes moments historiographiques, politiques et culturels.

Tel est pour l'essentiel le langage que tient le mythe de la séparation. On a justement signalé que le séparatisme constituait un désir latent chez les Canadiens français et qu'il fusait dans les périodes de crise. Au cours des années trente, la poussée séparatiste prit des allures de fièvre violente, accompagnée de xénophobie (et particulièrement d'antisémitisme). Le mythe alors joue à plein. On refuse Ottawa, l'Anglais, les États-Unis, les Juifs et qui encore pour, non pas s'ouvrir à un monde meilleur et se constituer en sa propre identité, mais pour réintégrer le giron de la France, où l'on voit que sortir d'un colonialisme n'implique pas que l'on n'entrera pas dans un autre colonialisme²⁶⁷.

En ce sens, la lutte pour la décolonisation implique à la fois de ne « plus passer par Ottawa (ainsi que Londres, Washington et Rome) pour aller à la rencontre de nous-mêmes et des peuples avec qui il y a quelque chose d'humain à faire²⁶⁸ » et de se détacher de la France²⁶⁹. Toujours suivant cette logique, la nation canadienne est un « mythe de rechange²⁷⁰ ». L'événement historique qu'est la Conquête est ainsi appelé à ne plus hanter l'être québécois, à ne plus alourdir le présent et à être dépassé. De plus, c'est l'attitude centralisatrice (voire impérialiste, malgré tout) du Québec par rapport aux autres espaces francophones minoritaires canadiens qui acquiert là une raison d'être et une voix.

Si le dépassement des colonialismes opère, le Québec ne ferait ainsi plus partie de ces « petites colonies canadiennes-françaises du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces anglo-saxonnes », il n'y aurait plus la coïncidence entre le Canadien français et le Québécois²⁷¹. La rupture révolutionnaire et l'humanisme défendus par Jaques Brault opèrent peut-être d'abord et avant tout dans le langage, mais la nécessité de la tâche réelle n'est en rien

²⁶⁷ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *op. cit.*, p. 12-13.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 19.

²⁶⁹ Cela ne va pas sans rappeler la formule d'Yvan Lamonde : « Q = (F)+(GB)+(USA)²-R [Québec/France/Grande-Bretagne/États-Unis d'Amérique/Rome] ». Voir : Yvan LAMONDE, *Allégeances et dépendances : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Montréal, Nota bene, 2001.

²⁷⁰ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *op. cit.*, p. 19.

²⁷¹ Si l'expression « littérature québécoise » peut être trouvée, de façon certes marginale, depuis la moitié des années 1920 dans l'espace médiatique, il faut souligner que *Parti pris* marque le moment où il ne peut pas y avoir seulement la correspondance entre l'appellation d'un territoire et son caractère national ; les acteurs de la revue et du mouvement infèrent à la caractéristique « québécoise » une forte charge idéologique qui la distingue alors.

évincée. Dans la note de fin citée plus haut, le changement de paradigme affecte aussi les autres communautés francophones hors Québec (du Rest of Canada/ROC²⁷²) : l’imaginaire de la différence, voire de la scission linguistique perdue, est souligné par la pointe fermant la note (« Comme il serait plutôt difficile de déménager le Québec chez chacune d’elles [les petites colonies canadiennes-françaises]... »). Le syntagme de « colonies canadiennes-françaises » renverrait, au final, à une organisation à dépasser, à ce qui reste lorsqu’advient l’être québécois, soulignant à nouveau l’imaginaire de la rupture, et assignant sans surprise le vocabulaire de la « colonie » à un temps révolu dont il faut se libérer. C’est également en ce sens que l’on doit entendre l’expression « post-colonial²⁷³ » sous la plume de Gaston Miron, comme un dépassement, une ouverture vers un espace discursif où s’inscrire « dans » l’histoire que l’on se donne, qui se fait, qui se crée, tant personnellement que collectivement. Gaston Miron raconte d’ailleurs que « la première fois qu’[il a entendu] pénétrer en [lui] le mot “colonisé”, ce fut vers les années 1955 ou 1956²⁷⁴ ».

À la lumière de cet argumentaire, il est important de constater que s’opère, dans l’espace du discours médiatique, un changement de paradigme autour de l’année de publication du texte de Jacques Brault qui témoigne d’une resémantisation de l’expression de colonie canadienne-française. La modification de la valeur accordée au syntagme — de l’organisation politique et linguistique à un signe des impérialismes canadien et français — en change forcément les usages ; intimement lié aux différents nationalismes alimentant les propos, le discours colonial

²⁷² L’expression est fortement associée à l’échec de l’Accord constitutionnel du lac Meech (1990) interprété au Québec francophone comme un rejet de la part du Canada anglophone. Il s’agit, dans tous les cas, de la répétition d’un statut (imaginé ou non) minoritaire.

²⁷³ Gaston MIRON, « notes sur le non-poème et le poème », *op. cit.*

²⁷⁴ Gaston MIRON cité dans Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, *op. cit.*, p. 92.

est alors investi de significations différentes. En 1965, ce sont les luttes entre fédéralistes et indépendantistes qui se trament nouvellement sous ces mots, charge d'ailleurs toujours actuelle.

Révolution tranquille et décolonisation

Les recours à l'argumentaire colonial, c'est-à-dire au vocabulaire du colonisateur et du colonisé et de l'impérialisme, habitent la littérature et la critique québécoises de façon particulièrement revendicatrice depuis la période marquée par les débats de la Révolution tranquille. Souvent associé aux enjeux politiques, économiques et culturels traitant de la question nationale, le champ lexical revêt un visage politique. Appartenant ainsi non pas seulement au domaine historique ou historiographique, le colonialisme endosse tous les habits : colonialisme linguistique ou économique, américain ou anglo-saxon, d'Ottawa, de Rome, de Londres ou de Paris, il est modulé selon les fins du discours qui l'accueille. Le recours à ces thèses semble toutefois toujours situer le Québec et sa culture dans des espaces géographiques particuliers : qu'il s'agisse de colonisation de l'Amérique, du Canada ou des territoires du Nord, d'occupation de terres autochtones, d'espace occidental loin d'une Mère patrie française ou d'un Empire britannique, ou à la frontière des États-Unis, l'objectif demeure d'écrire ou de réécrire les épisodes d'une histoire passant par la prise et la déprise des terres.

La décolonisation entre, en ce sens, de façon particulièrement organique dans le discours des années soixante. Inscrivant la situation québécoise dans le contexte de luttes mondiales plus larges, ainsi que le projet de littérature québécoise — notamment autour des partipristes — dans une idéologie d'indépendance nationale et de particularisme culturel, voire dans une lutte

marxiste-léniniste pancanadienne pour les travailleurs, les théories et les écrits francophones de la décolonisation forment un véritable paradigme dont la fortune critique module la réception des postcolonialismes depuis les années quatre-vingt-dix.

Or la question du type de colonialisme qui aurait affecté le Québec préside à la plupart des textes critiques qui réfléchissent à la « situation » québécoise, comme il a été souligné en introduction : à la fois circonstance, position dans le monde du sujet sartrien et espace géographique, la situation peut ainsi être lue à la fois comme un ensemble de relations du sujet et de la communauté et un positionnement cartographié particulier. Celle-ci semble organiser la façon dont la critique s'autorise ou non à employer les postcolonialismes : ce recours à l'historiographie place (ou refuse) la situation culturelle québécoise au sein d'une histoire coloniale à définir et à préciser, et donne (ou enlève), en ce sens, une certaine crédibilité aux théories et aux critiques postcoloniales. Des interprétations, des versions de l'histoire s'affrontent, et l'organisation des ensembles nationaux joue alors un rôle prépondérant dans la réflexion. C'est à ce titre que sont convoqués de façon répétée, dans les espaces témoins que l'on a présentés précédemment, les travaux de Gérard Bouchard sur les collectivités neuves (et ceux de Fernand Dumont), ainsi qu'en contrepoint, la critique historique de Jocelyn Létourneau²⁷⁵ dans les textes de réflexion touchant aux questions postcoloniales propres au Québec francophone. Ce qui se joue entre ces deux pôles, c'est la prégnance ou le refus de la notion de nation au cœur de la démarche historique ; confrontés l'un à l'autre, ces penseurs

²⁷⁵ Il serait pertinent d'étudier le rôle des sensibilités historiques ainsi que du révisionnisme historique dans les textes critiques et métacritiques traitant des théories et des pensées postcoloniales au Québec, et vice versa. Jocelyn Létourneau a, à ce titre, donné deux conférences plénières sous le titre de « Pour une vision postcoloniale et postnationale de l'histoire du Québec » en 2005 et en 2006 dans le cadre des colloques de la Society for Francophone Post-Colonial Studies (Londres, décembre 2005) et de l'American Council for Quebec Studies (Cambridge [MA], octobre 2006).

permettent de mettre en relief le débat entourant la valeur à accorder au « modèle national » dans l'écriture et la réécriture de l'histoire. Il est intéressant de noter que Létourneau en appelle à l'argumentaire de la « décolonisation de [l']imaginaire politique [des Québécois] et de [la] formulation de leurs propres catégories conceptuelles », afin, dit-il,

[d']aborder sous un jour nouveau la question de leur histoire, de leur mémoire et de leur identité, et qu'ils pourront aussi résoudre l'énigme de leur question nationale sans avoir à se dissoudre comme acteur dans le passé, dans le présent et dans l'avenir²⁷⁶.

Il ajoute que « [c]'est alors qu'une autre vision et histoire de l'aventure québécoise, appelons-la tout simplement non nationale, pourra commencer à être composée²⁷⁷. » En note de bas de page, l'universitaire précise également le sens de son usage de la sémantique coloniale :

Être colonisé intellectuellement, c'est se voir et se définir par et dans le miroir de l'autre, c'est vouloir devenir comme l'autre, c'est refuser de s'accepter comme on est et ainsi décliner le défi de se poser comme sujet accompli. Il est clair qu'au Québec un grand nombre d'interprétants restent dépendants intellectuellement et conceptuellement de modèles étrangers pour penser la condition historique et actuelle du Québec et des Québécois²⁷⁸.

Au plus près, sans en expliciter les sources, des pensées d'Albert Memmi²⁷⁹, pour ne nommer que celui-ci, cette conception de la contamination réciproque et du colonisé et du colonisateur est marquée chez l'historien de façon négative, en tant qu'impossibilité pour les Québécois d'advenir complètement pour soi et par soi. Touchant également au domaine de la pensée —

²⁷⁶ Jocelyn LÉTOURNEAU, « Pour un autre récit de l'aventure québécoise », in Damien-Claude BÉLANGER, Sophie COUPAL et Michel DUCHARME (dirs.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 65-66.

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 66.

²⁷⁹ L'argument de la « colonisation intellectuelle » qui aurait affecté les penseurs d'une « décolonisation révolutionnaire » se retrouve également du côté de *Cité libre* : « Comme on le voit, les convictions ont changé, mais le prosélytisme est le même. [...] Ne mériterons-nous jamais mieux que des colonisés intellectuels ? — des gens, brillants par ailleurs, qui ne trouvent rien de mieux à faire que de troquer une “aliénation” réactionnaire contre une “aliénation” révolutionnaire ? Bref, des gens qui restent prisonniers d'un dogmatisme qu'ils croient avoir rejeté ? » (Jean PELLERIN, « Un prosélytisme de gauche », *Cité libre*, janvier 1965, vol. 15, n° 73, p. 20.)

l'on pourrait même avancer, dans le cas qui intéresse la présente étude, dans le champ de la réflexion scientifique, ce qu'appelle de ses vœux le penseur s'inscrit en faux contre cette « colonisation intellectuelle ». L'entreprise de réécriture de l'histoire que dicte Létourneau propose ainsi de « réinterpréter l'aventure québécoise à la lumière d'une vision non nationale », depuis une « position scientifique²⁸⁰ » qui s'opposerait à une posture empreinte de sentiments et mue par une sorte d'engluement colonial qui ferait partie de l'imaginaire d'un certain discours historien aux prises avec un Canada français dont l'emprise ne se maintiendrait pas. Plus encore, l'argumentaire décolonial(iste) est particulièrement intéressant dans cette optique, dans la mesure où il ne se positionne pas dans le paradigme d'une révolution pour l'indépendance nationale — près des partipristes — ou dans celui d'une perspective postcoloniale alimentée par les théories anglo-saxonnes, mais renvoyant constamment à une historiographie nationale, au plus près de ce que propose Gérard Bouchard, et que l'on retrouve notamment dans le numéro 35 de *Québec Studies*. La pensée de Létourneau sur les « perspectives en histoire intellectuelle et culturelle » opère plutôt dans une logique « postnationale », rejoignant ainsi un pan plus états-unien de la recherche portant sur l'identitaire et les constructions nationales. À cet égard, l'usage des postcolonialismes dans la pensée de l'universitaire se rapproche d'un questionnement épistémologique du rôle et de la fonction scientifique de l'historien, plutôt qu'il ne propose la relecture d'un corpus culturel ou littéraire à l'aide d'un appareillage théorique postcolonial. En d'autres termes, le « dépassement » de la situation coloniale, et donc de la situation nationale, considéré comme la libération d'un poids colonial intellectuel, dans une réflexion métacritique,

²⁸⁰ Jocelyn LÉTOURNEAU, « Pour un autre récit de l'aventure québécoise », *op. cit.*, p. 72.

permettrait aux Québécois et à leurs historiens de poser un regard lucide sur les situations présente, passée et future.

Le rapport à l'écriture d'une histoire, dont témoigne Létourneau mais que l'on observe dans la majorité des textes du dossier du *Québec Studies* sur le postcolonialisme et le Québec, se situe dans une certaine continuité des recours à la colonisation et à la décolonisation, « généalogie » qu'esquise Robert Schwartzwald dès 1985 autour des enjeux liant les nationalismes, la modernité et l'institution littéraire :

Contrairement à ce que prétendent certains, étant donné l'imbrication du discours de la colonisation dans le nationalisme traditionnel du Québec et les tentatives constantes de jeter les ponts entre les nationalismes « d'antan et d'aujourd'hui » (de Fernand Dumont jusqu'à *Parti pris*; on est parvenu à insister « sur la solidarité avec les anciens » [Fernand Dumont, « L'État, la gauche et la droite », *Socialisme*, hiver 1964, n^{os} 3-4, p. 33]), même si elle l'avait voulu, l'intelligentsia québécoise n'aurait pu, au moment de prendre connaissance des grandes luttes anti-coloniales de l'après-guerre sur d'autres continents de même que les textes d'intellectuels des pays colonisés et colonisateurs, reprendre sans autre forme de procès un discours « extérieur » ou « étranger »²⁸¹.

Le chercheur ancre ainsi, dans le temps, le recours intertextuel et militant aux pensées de la décolonisation. L'argumentaire colonial est lié à la continuité des luttes nationalistes, créant par le fait même, une filiation intellectuelle dans laquelle inscrire les penseurs québécois.

Schwartzwald ajoute :

Il lui [l'intelligentsia québécoise] fallait à coup sûr chercher le chemin de sa propre décolonisation, et commencer par dissiper l'ambiguïté du terme même de « colonisation ». Cela nécessitait une réécriture de l'histoire (dans plusieurs pays africains, il s'agissait plutôt d'une première écriture) car, à la différence des pays du Tiers-Monde, le Québec avait eu « ses » historiens, romanciers historiques et essayistes pour qui la colonisation n'était pas nécessairement un obstacle contre lequel il fallait se dresser, mais une aspiration, une nostalgie, ou même tout un programme politique et social²⁸².

²⁸¹ Robert SCHWARTZWALD, *Institution littéraire, modernité et question nationale au Québec (1940-1976)*, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1985, p. 152.

²⁸² *Ibid.*, p. 152-153.

Sont mis alors de l'avant le statut colonial multiple du territoire et, plus encore, les réflexes historiographiques distincts s'appuyant soit sur une lutte pour la libération d'un peuple dans l'optique décoloniale, soit sur une nostalgie coloniale dans le cadre de laquelle la Conquête serait considérée « comme une rupture tragique²⁸³ ». Non pas exclusivement québécoise, la création d'une version de « son » histoire relève ici de la préexistence d'une institution littéraire²⁸⁴ québécoise au moment de la pénétration des idées de la décolonisation au sein des discours ; dans la même optique, Réjean Beaudoin avance que « le constat de la précocité de l'institution littéraire québécoise s'impose parmi les littératures de l'aire postcoloniale²⁸⁵ ».

Américanité et empires

La persistance de l'inscription de la littérature et de la culture québécoises dans la triade formée de la France, du Canada et de l'Amérique (voire des Amériques, et à laquelle l'on pourrait ajouter l'empire britannique ou Rome) invite à une réflexion sur les centres et les métropoles. Véritable thème récurrent du discours, l'appartenance multiple du Québec à différentes filiations, à différents « courants de civilisation²⁸⁶ », est répétée et se décline sous

²⁸³ *Ibid.*, p. 153.

²⁸⁴ « Nous employons le concept d'*institution littéraire* dans le sens de ses effets matériels sur et dans un ensemble de rapports sociaux, c'est-à-dire de son efficacité idéologique, politique, esthétique et structurale. Cette multiplicité de perspectives s'avère particulièrement nécessaire à l'étude du cas québécois dans la mesure où le caractère relativement restreint des milieux intellectuels a favorisé l'acceptation des interventions plus globale des écrivains. Ainsi, nous n'hésitons pas non plus à ranger les écrivains [...] parmi les membres de l'intelligentsia, car ils y ont joué un rôle de premier plan. » (*Ibid.*, p. 9. L'auteur souligne.)

²⁸⁵ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 123.

²⁸⁶ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *op. cit.*, p. 21.

différents syntagmes dont la francité, l'américanité, l'appartenance continentale ou territoriale, ainsi que la francophonie ne sont que quelques facettes. Dans le cadre de l'étude de l'influence et des lieux des discours sur la colonisation, ces expressions doivent être pensées en regard de ce qu'elles véhiculent, c'est-à-dire comme des indicateurs ou des marques du positionnement d'un sujet ou d'une culture au sein d'ensembles plus vastes obéissant eux-mêmes à des logiques de centres et de marges, de pouvoir et d'ascendance. Plus qu'une « double perte » pour le dire avec Yvon Rivard, ou que le symbole de l'impossibilité d'une synthèse pour convoquer la réflexion de Brault, il semble que ces héritages institutionnels, culturels et linguistiques permettent d'appréhender aujourd'hui la question des postcolonialismes avec une conscience aiguë des zones de passage et de porosité entre ceux-ci.

En 1998, Yvon Rivard place la littérature québécoise à l'enseigne d'une « double perte » en y identifiant deux présences en creux, celles de « la France dont nous avons été coupés » et de « l'Amérique qui aurait pu être notre empire²⁸⁷ ». Ce rapport de l'essayiste à l'imaginaire du minoritaire, voire du couple colonisateur/colonisé, s'inscrit dans une réflexion sur l'héritage de la pauvreté depuis Saint-Denys Garneau et qui, comme le rappelle sciemment Yvan Lamonde, s'est développée également avec Gilles Marcotte, puis Jean Larose²⁸⁸, avant d'être reprise par Rivard. Or avec Rivard, l'idée est en quelque sorte inversée, se transformant ainsi en un « héritage à identifier et à perpétuer²⁸⁹ », cohérent avec son expérience continentale personnelle (et d'enseignement, Rivard ayant également été professeur aux États-Unis). Appelant avant

²⁸⁷ Yvon RIVARD, « L'héritage de la pauvreté », *Littératures*, 1998, n° 17, p. 208. L'article est repris dans le recueil *Personne n'est une île*, Montréal, Boréal, 2006.

²⁸⁸ L'on pourrait également ajouter André Belleau à la liste. Voir : Mathilde BARRABAND, « L'invention de l'écrivain négatif québécois. Lecture de l'essai des années 1980 au Québec », *op. cit.*

²⁸⁹ Yvan LAMONDE, « La confiance en soi du pauvre : pour une histoire du sujet québécois », *Les cahiers des dix*, 2004, n° 58, p. 34.

l'heure les propos de Réjean Beaudoin, de François Ricard et de Simon Nadeau, Rivard souligne que le rapport d'exclusion vécu par les écrivains québécois, en raison d'une « pauvreté (pas de pays, pas de langue) », les a incités à se croire « longtemps exclus de la littérature à cause de cette pauvreté, [et qu'ils] découvrent de plus en plus la communauté des pauvres, des seuls écrivains qui méritent d'être lus²⁹⁰ ». Il ajoute ce passage qui a obtenu une certaine fortune dans la revue *L'Action nationale* en 2007, et qui y a été lu en écho à la défense et au « combat pour pérenniser la nation²⁹¹ » qui animent la revue : « Ni français ni américain, le Québécois francophone est le produit de cette double négation qui, en l'excluant en quelque sorte de l'histoire, ne lui a laissé aucune expérience du pouvoir et lui a légué une identité toute problématique²⁹². » On comprend assez bien en quoi ces propos peuvent être perçus et récupérés par un discours sur la nation : le sujet, bordé par un territoire, celui du Québec, partage une langue, le français, et est habité par l'imaginaire de l'enclavement et de la dépossession²⁹³. L'absence des francophonies minoritaires de l'équation est notable : le sujet de Rivard prend place dans une filiation forte d'auteurs et de critiques que l'on identifie à la littérature québécoise en français, et son identité, même problématique, ne se borne pas au fait linguistique qui le rapprocherait peut-être un peu de celle des francophonies canadiennes. Entre la France et les États-Unis s'insère singulièrement l'écrivain québécois. La littérature québécoise ainsi située

²⁹⁰ Yvon RIVARD, « L'héritage de la pauvreté », *op. cit.*, p. 218.

²⁹¹ Robert LAPLANTE et Denis MONIÈRE, « Penser dans le siècle : *L'Action nationale*, une revue centenaire », *Le Devoir*, 14 janvier 2017, <http://www.ledevoir.com/societe/medias/489165/penser-dans-le-siecle-l-action-nationale-une-revue-centenaire>, consulté le 6 juin 2017.

²⁹² Yvon RIVARD, « L'héritage de la pauvreté », *in Personne n'est une île, op. cit.*, p. 133.

²⁹³ Je reviendrai sur les rapports entre l'Amérique, le français et la colonisation dans les travaux de Lise Gauvin. Voir notamment la présentation du numéro 28, « L'Amérique entre les langues », de la revue *Études françaises* codirigé avec Jean Jonassaint : Lise GAUVIN et Jean JONASSAINT, « Présentation. L'invention du récit américain », *Études françaises*, 1992, vol. 28, n° 2-3, p. 7-10.

acquiert un statut particulier, celui de centre s'étant défait de certaines emprises coloniales, mettant à son tour en marge d'autres ensembles, d'autres littératures et d'autres corpus. La pauvreté de Rivard devient en ce sens une caractéristique positive et essentielle de l'écrivain québécois, élue dans une filiation intellectuelle et littéraire précise et pensée en regard de la position du Québec dans une américanité anglo-saxonne... du Nord. Afin de mettre en relief ce changement observable dans la pensée critique de Rivard, il faut peut-être convoquer à nouveau les mots qu'écrivit Jacques Brault en 1965 :

Enfin, le Québec se trouve au confluent de deux courants de civilisation — appe[ll]ons-les *francité* et *américanité* — qui le mettent en demeure d'opérer une synthèse. C'est là une nécessité vitale, une dépendance à comprendre et à assumer. Notre destin, s'il n'est que destin, nous divise et nous contraint à une alternative absurde : ou la *francité*, ou l'*américanité*. Une solution de compromis n'offre que de piètres compensations : nous serions les Français de l'Amérique du Nord... la chanson est bien connue²⁹⁴.

Moins radical que Brault, Rivard se trouve du côté de la création et des communautés de solitaires et en appelle à un imaginaire de la nation qui n'est plus basé sur une rupture révolutionnaire ; la possibilité du tiers aurait la capacité de remplacer la rhétorique binaire. C'est en regard de ces enjeux touchant aux influences que Pierre Nepveu, dans *Intérieurs du Nouveau Monde*, aborde les héritages intellectuels du Québec et de sa littérature, à la lumière de différentes cassures historiques et géographiques (voire psychiques) qui auraient affecté les écrivaines et les écrivains dans la durée :

Ce n'est pas tant la rupture par rapport à la tradition de la mère patrie ou, plus largement de l'Europe qui caractérise l'écrivain des Amériques [...] que la perte d'une « séquence linéaire », d'une configuration nécessaire, nette et signifiante. Écrire en Amérique, c'est se retrouver non pas sans tradition, mais devant toutes les traditions, comme devant un marché ou un bazar chaotiques, un « tournoiement kaléidoscopique sans forme ni sens définis » [(citation de Northrop Frye)]²⁹⁵.

²⁹⁴ Jacques BRAULT, « Un pays à mettre au monde », *op. cit.*, p. 21. L'auteur souligne.

²⁹⁵ Pierre NEPVEU, *Intérieurs du Nouveau Monde : essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, *op. cit.*, p. 255.

Ce passage témoigne d'un changement de paradigme dans les références intellectuelles et littéraires qui affecte le positionnement du Québec au sein d'autres ensembles, et ce, notamment quant aux argumentaires coloniaux. Les postcolonialismes pénètrent ainsi un champ culturel, intellectuel et critique longuement habité par différentes références coloniales, qu'il s'agisse des modèles de la Mère-Patrie, de luttes internationales, cubaines ou algériennes pour la décolonisation ou du continent américain aux promesses multiples. Élisabeth Nardout-Lafarge fait remarquer, en 1988, ces différentes mouvances et ruptures symboliques affectant la littérature québécoise et son autonomie :

Le changement le plus important intervient sans doute au niveau du statut de la référence française dans le champ littéraire québécois. Sur ce point précis, l'un des objectifs de Charbonneau est, de toute évidence, atteint dans les années soixante-soixante-dix, la littérature française a cessé d'être l'unique source de modèles, de repère, Les intérêts de revues comme [*Parti Pris*] et *Liberté* manifestent désormais cette diversité. L'écrivain québécois fréquente autant que les textes français, la littérature américaine, africaine, italienne, allemande, sud-américaine ou celle des pays de l'Est. Le corpus français n'est plus par conséquent, cette référence « inévitable » qu'évoquait Jean Le Moyne. La complexité du lien historique explique sans doute en partie la difficulté du rapport à la France pour le Québec. La nécessité de situer la littérature québécoise face à la culture et la littérature française est périodiquement réactualisée. La constance de cette question, sa permanence dans le discours critique, donnent à penser que l'écrivain québécois ne peut la résoudre que dans une tension. Il se situerait alors entre une distance nécessaire sans laquelle il risquerait l'annexion et un lien, également nécessaire, dans lequel il perdrait son identité en Amérique du Nord²⁹⁶.

Force est de constater que les ambiguïtés et les malentendus auxquels font référence les penseurs, lorsqu'il est question de postcolonialismes pour l'étude de la situation québécoise, sont également décelables dans d'autres lieux de la critique et de la théorie québécoises.

²⁹⁶ Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « Autonomie littéraire et rupture symbolique : le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, 1988, n° 1, p. 146-147.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE 4 : ENTRE THÉORIE ET HISTOIRE LITTÉRAIRE

Que vous soyez anti, néo, pré ou postmoderne n'a donc que peu d'importance : ce qui importe, par contre, au rythme où ces « nouvelles » valeurs circulent et se dévaluent, c'est de pouvoir analyser avec finesse, et pour chaque cas singulier, les alliances qui se font et se défont entre ces diverses attitudes critiques.

— Ginette Michaud, « Récits postmodernes ? »

L'analyse des discours critiques suppose la prise en compte de plusieurs actes de lecture : confrontée aux effets de mode et aux inflexions des « “nouvelles” valeurs », pour le dire avec les mots de Ginette Michaud, la critique offre un lieu privilégié pour l'étude de la circulation des textes théoriques dans un contexte historique, culturel et social déterminé. L'étude des recours aux postcolonialismes en regard de la femme québécoise permet de mettre en relief la manière dont ceux-ci s'appuient sur des lectures des pensées de la décolonisation et un argumentaire pour la défense de la langue française. Ces recours inscrivent la réflexion au cœur d'une certaine tradition critique québécoise. Plus encore, l'on pourrait avancer que l'une des particularités de la réception des écrits postcoloniaux, chez les universitaires que j'étudie, réside en une réaffirmation des idées de Jean-Paul Sartre qui, bien qu'elle teinte de façon persistante ce que l'on écrit sur la décolonisation depuis les années soixante, ne marque pas avec force toutes les cultures s'intéressant à la décolonisation. Convoquer la décolonisation, pour penser le Québec contemporain, en tant que chercheuse ou chercheur francophone et anglophone des institutions universitaires québécoise, canadienne ou américaine, revient souvent à réactiver les

idées du préfacier du *Portrait du colonisateur* et du *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi, elles-mêmes reprises par plusieurs penseurs du Québec des années soixante et soixante-dix. Plus qu'un moment de ces littératures dites postcoloniales, comme le soutient Jean-Marc Moura, la décolonisation acquiert alors plutôt la valeur d'un argument en faveur de la possibilité d'user des postcolonialismes. Ainsi, bien que le débat entourant la légitimité de ces derniers au sein des études littéraires et culturelles québécoises soit fréquent, il semble néanmoins que l'application théorique de ces pensées à un ensemble de textes soit peu populaire, à l'exception notable des travaux de Marie Vautier et de Sandra Hobbs qui allient presque toujours l'analyse critique de textes et la réflexion métacritique. S'affrontent alors, au sein de la critique, deux paradigmes qui entrent en tension et jouent un rôle dans la résistance aux postcolonialismes : soit celui d'une approche savante ou théorique du littéraire, et celui d'une visée plus historiographique interrogeant l'institution même (du) littéraire.

Ainsi, la majorité des critiques universitaires qui m'intéresse semble lire les postcolonialismes plutôt comme une théorie à propos de laquelle prendre position, à légitimer ou à désapprouver, et en fait alors un prétexte à une réflexion historiographique, nationale ou identitaire. L'on verra ainsi comment une certaine méfiance envers un « savoir », revêtant parfois les habits des postcolonialismes, alimente cet usage. Alors qu'il est assez communément admis par les historiennes et les historiens de la littérature que, depuis les années quatre-vingt au Québec, il s'observe un « décentrement de la parole collective et des référents traditionnels de la critique — langue, nation et culture homogènes —²⁹⁷ », l'étude du rôle des

²⁹⁷ Martine-Emmanuelle LAPOINTE, « Construction et déconstruction d'une borne temporelle. L'année 1980 dans *Spirale et Liberté* », *Tangence*, 2013, n° 102, p. 75-94.

postcolonialismes dans la critique universitaire québécoise convainc également que les critères linguistiques, nationaux et culturels ne sont pas évincés complètement. Le recours aux postcolonialismes est ainsi un des lieux de cette réapparition, un des espaces de la réactivation de ces référents de la critique.

Il est possible de déceler, en ce sens, deux premières tendances quant à la réception des pensées postcoloniales chez les québécoises depuis les années quatre-vingt-dix, à savoir ce qu'il convient de nommer, d'une part, une lecture entremêlée à la théorisation d'une postmodernité aux racines autant françaises qu'américaines et, d'autre part, une résistance à une théorie qui se dresserait devant la critique — l'inflexibilité d'un « savoir » triomphant opposé à la fluidité du geste de lecture. Il est à cet égard révélateur que les postcolonialismes ne soient abordés qu'à une seule occasion dans l'*Histoire de la littérature québécoise*, et ce, aux côtés des *Cultural Studies* américaines, des travaux d'Édouard Glissant et de la « théorisation de la notion de postmodernité²⁹⁸ » de l'autre côté de l'Atlantique. Dans la présentation du contexte présidant au déploiement de ce qu'il convient de nommer l'écriture migrante, on peut y lire :

L'écriture migrante s'inscrit en outre dans le contexte politique international caractérisé par des flux migratoires de plus en plus importants, et dans un vaste mouvement critique nourri en France par les théorisations de la notion de postmodernité (Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne*, 1979), ouverte sur l'hybridité (Guy Scarpetta, *L'Impureté*, 1985) et le métissage culturel (Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres*, 1989). Parallèlement, aux États-Unis, le postcolonialisme, concept hérité notamment d'Edward Said (*Orientalism*, 1978), inspire les *cultural studies* qui redéfinissent les appartenances culturelles (*Nation and Narration*, Homi K. Bhabha, 1990). Les travaux d'Édouard Glissant sur la Caraïbe influent aussi sur des reformulations de l'identité en « identitaire »²⁹⁹.

²⁹⁸ Michel BIRON, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2014 [2007], p. 561.

²⁹⁹ *Ibid.*

Il n'est pas anodin de constater que le postcolonialisme — qui y est considéré comme un « concept » — se retrouve au cœur d'un mouvement de pensée américain qui serait « parallèle » à ce qui est réfléchi, au Québec, autour des écritures migrantes. Ces dernières — et sur lesquelles il conviendra de revenir dans le chapitre 8 — sont, suivant cette logique, inscrites dans un « vaste mouvement critique nourri en France » par l'apport théorique de la postmodernité, de l'hybridité et du métissage, trois lieux ayant en commun un travail de l'inachèvement, du mouvement et de la transformation. Cette position périphérique d'un postcolonialisme « hérité notamment d'Edward Said » et d'Homi K. Bhabha est révélatrice : considéré aux côtés d'un « emblème³⁰⁰ » de l'histoire littéraire québécoise contemporaine (l'écriture migrante), il est paradoxalement inscrit dans la logique d'un ensemble de reformulations de l'identité en identitaire, au cœur de redéfinitions des appartenances culturelles qui touchent la littérature québécoise depuis les années quatre-vingt. En marge des courants « canoniques » de l'histoire littéraire, mais tout de même au cœur d'une mise en mouvement (reconnue par l'institution) de l'identité et de diverses pensées du tiers et de la francophonie³⁰¹, le postcolonialisme est ainsi conceptuellement inscrit dans un récit des décentrement et de l'ouverture à l'altérité qui caractériseraient, aux yeux de ce discours officiel, la littérature et la culture québécoises contemporaines. Plus encore, l'inclusion de la littérature québécoise au sein d'une francophonie ou d'une autre (francophonies

³⁰⁰ Daniel CHARTIER, « Les origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles », *Voix et Images*, 2002, vol. 27, n° 2, p. 303.

³⁰¹ Une francophonie ici inspirée d'Édouard Glissant sur laquelle il conviendra de revenir plus en profondeur, notamment autour des travaux de Lise Gauvin.

minoritaires canadiennes³⁰², francophonie du Nord³⁰³ ou francophonie³⁰⁴) constitue aussi un geste d'histoire littéraire : ces lectures inscrivent ainsi la démarche critique ou théorique dans une tradition historiographique (Biron), revêtent une puissance politique par le biais de la création d'alliances (Lequin et Mavrikakis), ou placent la chercheuse ou le chercheur au sein d'un réseau précis d'universitaires d'allégeance hexagonale reconnue (Gauvin).

D'un *post* à l'autre

L'étude des intersections entre postmodernisme et postcolonialisme est un topos des études littéraires anglo-saxonnes, abordé à de nombreuses reprises autant aux États-Unis qu'au Canada anglophone depuis les années quatre-vingt. L'étude des usages, des fondements philosophiques et politiques de ces deux discours, ainsi que de leurs définitions souvent multiples, est à la base du travail de certaines théoriciennes et de certains théoriciens et critiques littéraires au nombre duquel l'on retrouve, au Canada, celui de Linda Hutcheon. Dans le contexte anglo-saxon, cela rejoint également les travaux portant sur les effets de la mondialisation³⁰⁵ (« *globalization* ») et aux littératures du Commonwealth. S'il est difficile de dresser avec précision un portrait de ces débats qui alimentent encore colloques et

³⁰² Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonies minoritaires du Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie/Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, 1999.

³⁰³ François PROVENZANO, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2011.

³⁰⁴ Liven D'HULST et Jean-Marc MOURA, *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles de Gaulle/Lille 3, 2013.

³⁰⁵ Voir : Simon DURING, « Postcolonialism and Globalization: A Dialectical Relation After All? », *Postcolonial Studies*, avril 1998, vol. 1, n° 1, p. 31-47.

monographies, il faut néanmoins souligner que l'état du discours sur le postmodernisme influence sans aucun doute la réception des postcolonialismes. Plus encore, cette tension tend à inscrire la réflexion critique dans une filiation intellectuelle déterminée et à positionner la chercheuse ou le chercheur dans un champ d'études précis. Dans son analyse de la francophonie, Jean-Marc Moura relit ces termes, par exemple, à la lumière d'un « soupçon français assez général pour la “theory” américaine, illustré par l'ouvrage d'Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie* (Seuil, 1998)³⁰⁶ », inscrivant ainsi son discours et sa posture en plein cœur de l'héritage intellectuel français, mesure d'atténuation certaine devant la réticence de l'université française face aux études postcoloniales. Dans le même sens, c'est en tant que comparatiste que Marie Vautier aborde un corpus de six œuvres canadiennes anglophones et québécoises francophones publiées entre 1975 et 1985 sous l'angle du mythe du Nouveau Monde (« *New World Myth*³⁰⁷ ») entrevu comme une certaine modalité de relecture de l'histoire, perspective permettant d'aborder les enjeux sociohistoriques que présente ce corpus : sont ainsi entremêlées, dans une perspective comparatiste, les caractéristiques postmodernes et postcoloniales des textes à l'étude. Sous-titré « Postmodernism & Postcolonialism in Canadian Fiction », l'étude de Vautier sur laquelle l'on reviendra davantage est constituée de la réécriture de plusieurs articles. La chercheuse de l'Université de Victoria (Colombie-Britannique) écrit y aborder des œuvres d'institutions littéraires différentes depuis « l'observation des particularités des situations postmodernes et postcoloniales qui se manifestent dans la littérature contemporaine

³⁰⁶ Jean-Marc MOURA, « Postcolonialisme et comparatisme », *op. cit.*

³⁰⁷ Marie VAUTIER, *New World Myth: Postmodernism and Postcolonialism in Canadian Fiction*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998.

de ces deux aires [*theses two areas*]³⁰⁸. » Ces « situations » sont, à cet égard, des motifs comparatifs, c'est-à-dire des possibilités pour l'étude comparatiste de deux « aires »³⁰⁹, ce dernier terme se situant dans la continuité de l'influence des *Areas Studies* dans le développement des études postcoloniales américaines. L'usage que fait Vautier des deux *post* conduit à un exercice de définition : elle dresse l'état présent de la question en regard des littératures canadienne et québécoise, et propose des usages particuliers des termes précis avec lesquels elle entre en dialogue, notamment la caractéristique « *post-European*³¹⁰ ». Elle ouvre de surcroît ces pensées à une approche sociale du littéraire dans le but de prendre en compte ces théories et ces pratiques pour mieux circonscrire les nationalismes et les situations politiques. Sa méthodologie repose également sur la revendication d'un recours fluide aux caractéristiques esthétiques et formelles que la critique et la théorie littéraires — canadiennes, québécoises, européennes et américaines — ont associées au postmodernisme ou au postcolonialisme³¹¹. Ce sont les façons de raconter, ou plutôt de raconter à nouveau les événements sociohistoriques, qui acquièrent une valeur postmoderne ou postcoloniale : « *Their postmodern and postcolonial retellings of these events install the tension between fiction and reality that is typical of New World Myth texts*³¹². » Le postcolonialisme joue le rôle de dénominateur commun, autant pour

³⁰⁸ *Ibid.*, p. ix. Je traduis.

³⁰⁹ Réjean Beaudoin utilise le même syntagme : il parle des « littératures de l'aire postcoloniale » et de l'institution littéraire québécoise. (Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale? », *op. cit.*, p. 123.)

³¹⁰ Vautier se situe à la suite de Dorsinville et d'Ashcroft, Griffiths et Tiffin : « *As post-European entities, New World texts from English Canada and Quebec must throw off—at least to a certain extent—the assumptions contained in traditional stories about the past(s). New World Myth, then, involves a reclaiming of the past that frequently works against “original”—that is to say, European—versions of past events.* » (Marie VAUTIER, *New World Myth*, *op. cit.*, p. x.)

³¹¹ Cela ne va pas sans rappeler l'entreprise de Janet M. Paterson tel qu'elle est définie dans le résumé de l'article : Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *Études littéraires*, 1994, vol. 27, n° 1, p. 77-88. Son travail, est-il écrit, « pose comme point de départ que la spécificité du postmodernisme québécois réside dans l'articulation réciproque de discours théorique, critique et romanesque. »

³¹² Marie VAUTIER, *New World Myth*, *op. cit.*, p. 285-286.

l'étude transnationale des textes que pour l'usage de théories dont la fortune critique ne s'étend pas d'une institution à une autre : elle écrira à cet égard que « quelques-unes des préoccupations de ces discours théoriques se retrouvent dans certaines œuvres littéraires contemporaines du Québec (et du Canada anglais)³¹³. » Plus encore, ces présupposés sont des moyens d'entrer en dialogue avec une constellation de penseurs et de chercheuses et chercheurs, d'inscrire la réflexion explicitement dans un ensemble de questions partagées par les postcolonialismes et leur champ d'études :

My use of the term “postcolonial” refers implicitly to the substantial and ever-increasing body of research and scholarship in this field, while my use of “post-European” generally implies a sense of opposition—of being “anti” European models and myths. In the six novels discussed here, play with myth constitutes a self-conscious effort to decolonize the mind and to undercut the influence of inherited, European-inspired myths: post-European New World Myths are the result of these efforts³¹⁴.

Dans cette optique, la chercheuse affirme que les années quatre-vingt sont marquées par l'émergence de pratiques et de théories qui ont ravivé l'intérêt pour l'étude du caractère national des œuvres et des appartenances culturelles, dans les contextes québécois et canadien, depuis une posture comparatiste :

In the 1980s, poststructuralism, deconstruction, and, more importantly to my argument here, the emergence of postmodernist and postcolonial theories and practices opened the door to renewed interest in the question of national identities in the literatures of English-speaking Canada and Quebec—but an interest with a difference. As Linda Hutcheon noted, the “entire question of Canadian identity ha[d] become a kind of playground—or battlefield—for the postmodern as well as the post-colonial defining of ‘difference’ and value”[...]. The complexities of these areas of investigation—identity, postmodernism, post-colonialism, and myth—form the basis of the present study³¹⁵.

³¹³ Marie VAUTIER, « Comparative Postcolonialism and the Amerindian in English-Speaking Canada and Quebec », *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques au Canada* [En ligne], janvier 1996, vol. 28, n° 3, <http://search.proquest.com/docview/1293147734/citation/7D0065C2261D4427PQ/1>, consulté le 3 mai 2017. Je traduis. Cet article s'intéresse également plus en profondeur aux enjeux de « différences culturelles » (et aux présences autochtones) lorsqu'il est question de l'approche postcoloniale en regard du Québec.

³¹⁴ Marie VAUTIER, *New World Myth, op. cit.*, p. 32.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 3-4.

Le comparatisme revendiqué de Vautier, s'il a comme avantage majeur de tenter d'échapper aux lectures nationalistes du corpus québécois, a cependant comme conséquence la généralisation des réceptions des théories et des pensées critiques dont elle fait état dans la précédente citation. Comme le présent travail le montre, la réception des postcolonialismes en contexte québécois — c'est-à-dire pour l'étude de la littérature québécoise ou pour l'étude de la situation québécoise — n'est en rien comparable à la fortune critique du postmodernisme. Cette affirmation a pour conséquence, dans le cadre du travail de Vautier, de placer ce dernier au cœur d'un réseau de réflexions sur le postmodernisme et de lectures des corpus québécois et canadiens informées par celui-ci. Réaffirmant la filiation intellectuelle avec Hutcheon et proposant un décloisonnement entre les littératures canadiennes anglophones et québécoises francophones, le travail de la chercheuse éprouve cependant le comparatisme fondamental des études postcoloniales. En outre, l'attention portée à la sociologie — de surcroît, une sociologie représentée par Marcel Fournier à propos de la modernité québécoise problématique — et à l'anthropologie — par le biais de Claude Lévi-Strauss —, mais également à l'histoire et à l'historiographie, place la démarche de Vautier dans un horizon plus vaste, celui du décloisonnement des disciplines, où la littérature joue le rôle de révélateur ou de témoin d'une société et d'un passé³¹⁶. Sa position est d'ailleurs explicitée dans la préface de l'ouvrage :

In my gradual migration from Eastern Quebec to Victoria, British Columbia (and from French-Québécois theory to Anglo-American-Canadian theory), where I teach Québécois and comparative Canadian literature and literary theory, I have been intrigued by interesting differences in academic and nonacademic approaches to fiction, theory, culture, and

³¹⁶ Cela rappelle l'analyse des représentations de la nation par le biais de la race que Micheline Cambron fait des *Anciens Canadiens*, étude publiée dans le cadre d'un ouvrage collectif sur les littératures francophones postcoloniales. Voir : Micheline CAMBRON, « Reflections on the Figures of a Nation in *Les Anciens Canadiens* by Philippe Aubert de Gaspé Père », in Kamal SALHI (dir.), *Francophone Post-Colonial Cultures*, Lanham, Lexington Books, 2003, p. 227-239. Une section du chapitre 7 reviendra sur ce cas de figure.

*sociopolitical identity. I have also been struck by very different attitudes I observed toward stories that tell us of “our” past(s)*³¹⁷.

Ce passage dépasse la simple anecdote³¹⁸ : il témoigne plutôt d’un positionnement plus subjectif que l’on observe aussi dans la francophonie canadienne, chez d’autres chercheuses et chercheurs attachés à ancrer la réflexion savante dans le domaine de l’expérience (nouant le discours savant à l’essai littéraire, par exemple chez Annette Boudreau, Pierre L’Hérault, Pierre Nepveu et François Paré), et d’un réseau intellectuel structurant. Ce dernier suit le mouvement Québec/Colombie-Britannique et permet la circulation de discours critiques et théoriques sur les postcolonialismes de la littérature québécoise et s’incarne notamment dans les figures de Marie Vautier, mais aussi d’André Lamontagne et de Réjean Beaudoin.

Somme toute, la méthodologie de Vautier tient à la lecture de romans qui, selon sa perspective informée par les postcolonialismes et les réflexions sur le postmoderne, mettent en œuvre des tactiques ayant pour objectif de déstabiliser les mythes européens. C’est ainsi que les mythes de Robinson Crusoé et de Louis-Joseph Papineau sont comparés dans une lecture des œuvres des Québécois Jacques Godbout et Claire de Lamirande, et du Français Michel Tournier dans son article « Les métarécits, le postmodernisme et le mythe postcolonial au Québec ». De la même façon, dans *New World Myth*, la chercheuse choisit six romans canadiens³¹⁹ publiés entre 1975 et 1985, et dont les auteur-es appartiennent à différentes communautés culturelles du

³¹⁷ Marie VAUTIER, *New World Myth*, *op. cit.*, p. x.

³¹⁸ Voir aussi l’article suivant qui problématise cette posture : Marie VAUTIER, « Please Pass the Crumpets...er, Croissants: Teaching Québec in Victoria, *British Columbia* », *op. cit.*

³¹⁹ Jovette Marchessault, *Comme une enfant de la terre* (1975) ; Rudy Wiebe, *The Scorched-Wood People* (1977) ; George Bowering, *Burning Water* (1980) ; François Barcelo, *La Tribu* (1981) ; Jacques Godbout, *Les Têtes à Papineau* (1981) et Joy Kogawa, *Obasan* (1981).

territoire canadien et à différentes aires géographiques. C'est aussi dans les œuvres de François Barcelo que Vautier trouve à plusieurs reprises des exemples de réécriture de l'histoire coloniale rendus possibles par la littérature : dans cette optique, le réalisme magique est convoqué³²⁰, tout comme l'est la figure de l'Amérindien³²¹. La pertinence, mais aussi les limites de cette approche, résident probablement dans le choix du corpus : en voulant sortir des lectures nationalistes plaçant, avant 1980 comme elle le précise, le Québec dans une situation coloniale, Vautier croise des œuvres dans lesquelles la présence de représentations du colonialisme (un choix de figures associées au patriotisme ou à l'Amérindien, par exemple) constitue le point commun à l'analyse comparatiste. Voulant ainsi dépasser un particularisme québécois qui relève de l'historiographie majoritaire et nationaliste, Vautier interroge les romans en les plaçant dans le contexte du Nouveau Monde, et plus particulièrement en plaçant le Canada au sein de cet ensemble. Alors que Nepveu³²², dans *Intérieurs du Nouveau Monde*, propose des lectures subjectives et « dépayssantes » qui replacent un ensemble d'œuvres à l'extérieur de leurs interprétations canoniques québécoises, où l'Histoire de la nation québécoise est une donnée à dépasser, la chercheuse envisage la lecture du corpus à la lumière d'une conception postcoloniale de la nation canadienne. Ce « mythe du Nouveau Monde » chez Vautier est ancré dans l'historiographie et dans les fictions de la nation que véhiculent et tordent les textes à l'étude,

³²⁰ Marie VAUTIER, « La révision postcoloniale de l'histoire et l'exemple réaliste magique de François Barcelo », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 1992, vol. 16, n° 2, p. 39-53.

³²¹ Marie VAUTIER, « Postmodern Myth, Post-European History, and the Figure of the Amerindian: François Barcelo, George Bowering, and Jacques Poulin », *Canadian Literature*, 1994, n° 141, p. 15-37.

³²² Considérant les différences d'interprétation qui creusent une distance entre les deux universitaires, il est cocasse de noter que Vautier a également analysé le roman *Des mondes peu habités* de Nepveu depuis une perspective mythocritique, soulignant qu'il s'agissait d'une œuvre postmoderne. Voir : Marie VAUTIER, « Le postmodernisme euro-américain apocalyptique et le mythe archaïque : *Des mondes peu habités* de Pierre Nepveu », *Études canadiennes*, 2010, n° 69, p. 7-18.

contrairement à l'entreprise critique et poétique de Nepveu. Les auteur-es qu'étudie Vautier n'appartiennent de surcroît généralement pas aux canons ni de la littérature, et sont ainsi « marginaux ». Leur étude promet, en ce sens, de mettre au jour des textes « décentrés », près de ce que valorise le champ des études postcoloniales. Dans ce cas précis, en voulant échapper à la grille de lecture nationaliste, les postures des auteur-es ainsi que leurs positionnements dans un champ littéraire spécifique sont mis de côté au profit d'une approche transnationale. Ce présupposé méthodologique a pour effet le rapprochement entre les discours sur la culture et la littérature québécoises et canadiennes, les représentations de ces imaginaires dans la fiction et les grands mouvements de l'histoire littéraire : en ce sens, c'est toute une période que l'on étudie sous l'enseigne, en quelque sorte, d'une grille de lecture postcoloniale, créant parfois des amalgames diffus. Vautier écrit, par exemple, s'appuyant sur l'exemple de *La tribu* de François Barcelo :

Au Québec, certains éléments de cette nouvelle approche [postcoloniale ou du « side-by-sidedness »] se trouvent dans les écrits romanesques des quinze dernières années du vingtième siècle. Là où le roman québécois postcolonial contestataire travaillait les questions de langue, posait un défi aux notions officielles de l'histoire événementielle, et affichait une ironie percutante et une parodie parfois amère face aux préoccupations politiques et sociales [...]. Le roman postcolonial contemporain (1985-2000) affiche une écriture thématique, une écriture de l'intime, et explore les notions de la mémoire intime et/ou autobiographique, de la communauté en mouvance, de l'identitaire, de la flexibilité de l'imaginaire, du transculturel, de l'éthique — et souvent et de façon assez surprenante, du spirituel et des religions³²³.

L'on passe là, littéralement, d'un *post* à l'autre. Un ensemble de caractéristiques assez générales et que l'on retrouve avec force dans les discours théoriques et critiques de la période est accolé aux « écrits romanesques des quinze dernières années du vingtième siècle ». L'on voit avec

³²³ Marie VAUTIER, « Les pays du Nouveau Monde, le postcolonialisme de consensus, et le catholicisme québécois », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 16.

Nepveu comment le refus de lectures téléologiques et nationalistes peut renouveler les lectures de certaines œuvres : or, au contraire de ce que l'on retrouve chez Vautier, ces lectures tirent leur force d'un positionnement subjectif appuyé sur l'idée du deuil d'une collectivité monolithique. Dans le cas de la professeure, c'est le foisonnement du « nouveau » vocabulaire, voire d'une « nouvelle » périodisation basée sur le critère postcolonial qui trouve, dans le corpus étudié, un écho : ce sont les œuvres qui retravaillent le passé (alors que chez Nepveu, c'est le critique qui module les interprétations passées). L'on peut aussi se questionner sur ce qu'apporte ce traitement postcolonial, dans la fiction, de la mémoire, par rapport aux études sur l'intimisme ou sur la filiation, pour ne nommer que ces axes critiques. Chose certaine : ce qui différencie le travail des *New World Myths*, c'est l'inscription du corpus québécois dans les théories postcoloniales dans une méthodologie comparatiste ayant pour but de décloisonner les frontières linguistiques et national(ist)es.

De surcroît, la distinction que Marie Vautier propose, en 2003, entre un « postcolonialisme contestataire » et un « postcolonialisme de consensus » au Québec noue également le lecture d'un corpus romanesque à l'étude critique d'enjeux d'institution littéraire (reconnaissance, centres et marges). Sa démarche, pouvant d'ailleurs être inscrite dans un deuxième moment de la réception des postcolonialismes au Québec au début des années deux mille, dans la foulée des travaux critiques au Canada anglais, du numéro de *Québec Studies* et de la table ronde organisée par Micheline Cambron dont il a été précédemment question, est ce qui se rapproche le plus des perspectives critiques sur le postmodernisme qu'analyse Janet M. Paterson. Cette période est de surcroît marquée par l'inclusion, dans des ouvrages collectifs portant sur la francophonie et sur la littérature canadienne, de textes s'attachant à réfléchir la littérature québécoise à la lumière

des approches postcoloniales³²⁴. Dans un mouvement du plus général au particulier, Vautier annonce en quelque sorte certains lieux du discours où le paradigme postcolonial rencontre la théorie littéraire québécoise :

Et c'est là que les récentes théories littéraires élaborées au Québec, telles les recherches sur le transculturel, le métissage, la mémoire en mouvance, et l'identitaire rencontrent, me semble-t-il, cette approche du « side-by-sidedness » des pays du nouveau monde [sic] [...] ³²⁵.

Vautier définit ainsi un « roman postcolonial », pouvant être caractérisé par une génération, par un moment de l'histoire littéraire et culturelle, passant de la contestation à une série de « décentrements », pour emprunter ce qu'avancent les auteur-es de l'*Histoire de la littérature québécoise*. Dans l'analyse du catholicisme par le biais de la « religiosité », la chercheuse entend analyser les effets de mémoire et de souvenir — entreprise récurrente dans nombre de ses travaux — d'une société canadienne-française et québécoise marquée par la domination de l'Église ; ce sont les usages détournés ou contestataires du catholicisme — les « techniques » mises à l'œuvre dans les textes de fiction — qui sont au cœur de son analyse. Paradoxalement dans le cadre des postcolonialismes, c'est en retournant à l'Abbé Casgrain³²⁶ que cet héritage

³²⁴ Voir notamment : Micheline CAMBRON, « Reflections on the Figures of a Nation in *Les Anciens Canadiens* by Philippe Aubert de Gaspé Père », *op.cit.* ; Martine DELVAUX et Pascal CARON, « Postcolonialisme », in Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Quadrigue/PUF, 2009, p. 481-482 ; Robert SCHWARTZWALD, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », in Marc MAUFORT et Franca BELLARSI (dirs.), *Reconfigurations. Canadian Literatures and Postcolonial Identities*, Bruxelles, P.I.E./Peter Lang, 2002, p. 79-89 ; Sherry SIMON, « Postcolonial Cities and the Culture of Translation », in Simona BERTACCO (dir.), *Language and Translation in Postcolonial Literatures: Multilingual Contexts, Translational Texts*, Londres/New York, Routledge, 2014, p. 97-109.

³²⁵ Marie VAUTIER, « Les pays du Nouveau Monde, le postcolonialisme de consensus, et le catholicisme québécois », *op. cit.*, p. 16.

³²⁶ « Dès ses débuts, la critique canadienne-française a lié littérature, critique littéraire, nationalisme, et catholicisme. Qui peut oublier l'aspect prescriptif du passage bien connu d'un des "pères" de la critique littéraire, l'abbé Casgrain : "Oui, nous aurons une littérature indigène, ayant son cachet propre, original, portant vivement l'empreinte de notre peuple, en un mot, une littérature nationale. On peut même prévoir d'avance quel sera le caractère de cette littérature... Elle sera essentiellement croyante et religieuse... C'est sa seule condition d'être ; elle n'a pas d'autre raison d'existence ; pas plus que notre peuple n'a de principe de vie sans religion, sans foi ; un

prend son sens : la situation postcoloniale étudiée se fonde, à cet égard, sur le nationalisme canadien-français, sans dire mot de la posture coloniale sur laquelle repose une telle idéologie et qui élague, au passage, tout un pan de l'histoire de la colonisation des peuples autochtones. Or désirant éviter cet écueil, Vautier convoque deux romans de Robert Lalonde et souligne le fait qu'ils se revendiquent d'une identité métissée. Cependant, l'analyse — souvent thématique — dépasse difficilement la lecture bon-ententiste par laquelle la transculture et l'identité métissée font figure de réconciliation dans cet exemplaire « roman postcolonial de consensus ». L'absence d'une étude serrée de la posture de Lalonde dans le champ littéraire québécois pose également problème : si des figures amérindiennes sont représentées dans son œuvre, le contexte dans lequel ces romans s'inscrivent est fondamental afin de mieux comprendre les dynamiques de pouvoir et de marginalisation des textes — dans l'écologie de l'institution littéraire — que les postcolonialismes interrogent parallèlement.

Ainsi, de façon plus générale, décrivant les dynamiques qu'elle étudie, Vautier écrit :

Il me semble que trois préoccupations principales du roman postcolonial récent — de ce que j'appelle ici « le roman québécois postcolonial de consensus » — sont le transculturel, la notion de l'identitaire, et la mémoire en mouvance — la mémoire « éclatée, mais non pas vide », comme le dit Pierre L'Hérault³²⁷.

Par cette présentation d'un « roman postcolonial récent », c'est peut-être aussi le « consensus » du discours critique sur l'histoire littéraire qui est mis de l'avant. Or cette position est également revendiquée par le postmodernisme, et plus particulièrement par Janet M. Paterson, et déjà l'on voit comment la récupération du discours critique sur la littérature québécoise contemporaine

jour où il cessera de croire, il cesserait d'exister. Incarnation de sa pensée, verbe de son intelligence, la littérature suivra ses destinées. [...]» (*Ibid.*, p. 18.)

³²⁷ *Ibid.*, p. 16.

est multiple et qu'il est impossible de distinguer avec rigueur ce qui relève d'un *post* ou de l'autre :

Depuis peu, [écrit Paterson à propos du postmodernisme québécois,] un nouveau domaine se développe dans le territoire postmoderne québécois, celui de l'hétérogène, du métissage et de l'altérité. Ce domaine correspond à une nouvelle réalité sociale (comme le démontre, entre autres, Sherry Simon), qui se caractérise par la mutation d'une identité collective homogène à une conception plus problématique et hétérogène de la culture. Or, à partir des notions d'hétérogénéité, de multiplicité, de valorisation de la marge et de revendication des petits récits, le postmodernisme offre un cadre à la fois riche et souple pour interroger l'inscription de cette diversité culturelle dans la littérature. Les études critiques dans ce domaine sont stimulantes, originales et variées : de l'extra-territorialité examinée par Simon Harel à l'identitaire pluriel étudié par Sherry Simon en passant par l'hétérogène romanesque mis au jour par Pierre L'Hérault³²⁸.

Ce passage accumule cependant beaucoup de poncifs de la littérature québécoise contemporaine : convoquant de grandes dynamiques institutionnelles connues, Paterson reconduit paradoxalement une vision assez convenue de la littérature québécoise. À la lecture des deux dernières citations, l'on constate l'apparente mobilité de ce qui appartient au « territoire » postmoderne ou postcolonial, et le rôle que jouent Simon Harel, Sherry Simon et Pierre L'Hérault dans ces passages critiques et théoriques. Leur convocation relève de part et d'autre de la récupération des études sur l'identitaire au profit du postcolonialisme (chez Vautier) ou du postmodernisme (chez Paterson), faisant de l'identitaire dans la littérature et la culture québécoises l'un des lieux attendus où peuvent s'arrimer ces pensées critiques. Il faut souligner également comment, dans le cas du groupe de recherche autour de Pierre L'Hérault, Alexis Nouss, Robert Schwartzwald et Sherry Simon, les postcolonialismes informent leur démarche : ramener leurs écrits à ces derniers relève ainsi d'une certaine tautologie.

³²⁸ Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *op. cit.*, p. 84.

Les travaux de Vautier pointent aussi vers l'importance de l'institution littéraire canadienne anglophone dans l'étude des rapports entre postmodernisme et postcolonialisme dans le corpus littéraire québécois. En effet, une première réception des postcolonialismes chez les québécois s'observe au début des années quatre-vingt-dix, lectures qui rejoignent alors un pan des pensées critiques du postmodernisme au Québec représentées notamment par Janet M. Paterson — professeure à l'Université française de Toronto. Le travail de cette chercheuse canadienne ouvre, en effet, la voie à une meilleure compréhension des enjeux dits postmodernes de la critique et de la théorie dans le contexte québécois. La spécificité du postmodernisme québécois serait l'articulation réciproque de discours théorique, critique et romanesque, selon Paterson. Cette porosité entre les différents discours, ce décloisonnement fondamental, est également valable dans le cas des lectures critiques du postcolonialisme³²⁹. La critique semble avoir plus de difficulté à identifier une production romanesque étendue qui, à l'instar de ce qu'avance la chercheuse à propos du postmoderne, serait à proprement parler « postcoloniale ». La question refait d'ailleurs parfois surface, alimentant par exemple l'entretien avec Lise Tremblay, dans le cadre de la journée d'étude sur l'œuvre de l'auteure organisée par Daniel Chartier en octobre 2017, intitulée « Le roman québécois : un roman postcolonial ? ». Bien que des penseurs comme Jean-Marc Moura (d'abord en tant que comparatiste³³⁰) définissent un ensemble de traits esthétiques et formels que l'on peut déceler dans la production romanesque dite postcoloniale, il reste que la dimension sociohistorique que revêt le terme pose problème :

³²⁹ L'exemple de Réjean Beaudoin, prenant la parole dans les revues *L'Inconvénient* et *Liberté*, ainsi que dans des tables rondes universitaires, est probant à cet égard : entre essai, critique et théorie, il contribue à la circulation d'un discours critique sur les postcolonialismes et sur lequel je reviendrai.

³³⁰ Voir : Jean-Marc MOURA, « Francophonie et critique postcoloniale », *Revue de littérature comparée*, 1997, vol. 71, n° 1, p. 58-97 ; Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*

sans cesse ramenée à la défense ou à la réfutation d'une histoire coloniale, la critique québécoise revient souvent à cette « mise en procès de l'Histoire³³¹ » typiquement... postmoderne.

En somme, les observations que fait Janet M. Paterson sur le postmodernisme résonnent, à plusieurs égards, avec ce que l'on remarque par rapport aux postcolonialismes : étudiant, par exemple, les discours critiques, la chercheuse remarque un certain « retard³³² », une « émergence tardive [du postmoderne] au Québec » alors qu'il aurait « été depuis plus de vingt ans une notion féconde pour la critique américaine et canadienne-anglaise³³³ »³³⁴. Il est intéressant de souligner que le débat critique dont Paterson retrace les étapes, au Québec, aurait été accéléré par les travaux de Lyotard qui auraient, à leur tour, facilité la « migration » du concept. Cette figure de passeur dont fait état la chercheuse n'a peut-être pas d'équivalent unique, dans le cas des postcolonialismes au Québec : la notion est portée, lorsque l'on étudie la réception critique dans la durée, par quelques chercheuses et chercheurs et, peut-être surtout, par plusieurs notions contiguës (postmodernité, écriture[s] migrante[s], hybridité, métissage, etc.).

Dans l'optique des travaux de Paterson, autant dans son étude de fond (*Moments postmodernes dans le roman québécois*, 1993) que dans son article publié dans la revue *Études*

³³¹ Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *op. cit.*, p. 82.

³³² « Si le postmoderne a été depuis plus de vingt ans une notion féconde pour la critique américaine et canadienne-anglaise, comment s'explique son émergence tardive au Québec ? Une des raisons de ce retard est fondamentale : il est pour tout dire difficile de parler de postmoderne en l'absence d'une tradition dite *moderne*. Au Québec, moderne et modernité ne désignent pas, comme dans le contexte anglo-américain, une période littéraire bien délimitée. » (Janet M. PATERSON, *Moments postmodernes dans le roman québécois*, édition augmentée, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993 [1990], p. 2. L'auteure souligne.)

³³³ *Ibid.*

³³⁴ Dans le domaine de la critique littéraire, contrairement à d'autres domaines, il est peut-être un peu excessif de parler d'une fortune datant de plus des vingt dernières années. De plus, les répercussions du postmodernisme et sa fortune critique ne sont pas non plus un sujet de consensus au sein des la critique canadienne anglophone comme en témoigne notamment le collectif suivant publié à la suite d'un colloque sur le sujet en 2008 : Robert David STACEY (dir.), *RE: Reading the Postmodern: Canadian Literature and Criticism After Modernism*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010.

littéraires l'année suivante (« Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », dossier « Postmodernismes : Poïesis des Amériques, ethos des Europes »), les postcolonialismes sont étroitement rattachés aux perspectives critiques qualifiées de postmodernes :

Quant aux discours critiques, ils s'attachent soit à souligner les stratégies textuelles de la mise en procès de l'Histoire — par exemple l'essai de Caroline Bayard, mon étude (1990, p. 53-66) et celle de Jane Moss [...], ou bien à ouvrir les champs d'interrogation en reliant l'historiographie postmoderne au postcolonialisme — notamment dans les articles d'Éva-Marie Kröller et de Marie Vautier et dans l'ouvrage de Sylvia Söderlind [*Margin/Alias : Language and Colonization in Canadian and Quebecois Fiction*] (1991)³³⁵.

Il s'agit ainsi, dans le cas du postcolonialisme comme dans le cas du postmodernisme, d'un ensemble de remises en question touchant à la primauté d'un grand récit, ce qui ne s'éloigne pas trop, encore une fois, des réflexions de Micheline Cambron dont il était question précédemment. Ces dernières — et plus particulièrement *Une société, un récit* — alimentent d'ailleurs la pensée de Marie Vautier, bien que celle-ci les considère dans leur rapport au nationalisme, en regard du discours de Jacques Godbout et de son usage du mythe de Louis-Joseph Papineau³³⁶. Il faudrait retourner aux travaux de Sylvia Söderlind, qui offrent une perspective assez opposée, pour nuancer cette vision heureuse des recoupements entre postmodernisme et postcolonialisme dans une méthodologie également comparatiste entre littératures canadienne et québécoise, anglophone et francophone. Chez Söderlind, l'étude d'œuvres qu'elle considère comme appartenant au canon du postmodernisme canadien — *Trou de mémoire* d'Hubert Aquin, *Beautiful Losers* de Leonard Cohen, *Gone Indian* de Robert Kroetsch et *L'élan d'Amérique* d'André Langevin — servent à mettre en relief les distinctions entre postmodernisme et

³³⁵ Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *op. cit.*, p. 82.

³³⁶ Marie VAUTIER, *New World Myth*, *op. cit.*, p. 19-20.

postcolonialisme par une lecture de l'altérité dans les romans et sur laquelle l'on s'arrêtera dans le septième chapitre.

Revenances du « Refus global » et de la Révolution tranquille

Dans un article de 1992 portant sur les productions théâtrales des scènes québécoises de l'époque, le critique Jean-Marc Larrue fait appel au « post-colonialisme³³⁷ » tel que défini par Ashcroft, Griffiths et Tiffin en 1991 pour décrire la « condition post-coloniale » particulière qui modulerait le rapport singulier³³⁸ qu'entreprendrait le Québec à la postmodernité. Je souligne d'emblée que ce texte paraît dans les *Veilleurs de nuit*, « publication critique³³⁹ » annuelle rattachée à la maison d'édition Les Herbes rouges et dirigée par le responsable de la collection « Théâtre », Gilbert David. Larrue y propose ainsi de nouer, à l'image de la mission des *Veilleurs de nuit*, critiques et réflexions théoriques sur le théâtre, parallèlement avec ce qui s'observe sur le plan institutionnel quant à la spécialisation de la critique savante et de la recherche universitaire à la même époque. S'inspirant implicitement des travaux de Gérard Bouchard sur les collectivités neuves dans le contexte du Nouveau Monde, il y place donc la « postmodernité

³³⁷ Il précise en note : « Entendons par là ce processus par lequel un centre étranger (et impérialiste) affecte le développement d'une culture étrangère et empêche son autonomie. "We use the term post-colonial, however, to cover all the culture affected by the imperial process from the moment of colonization to present day." (Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helle [sic] Tiffin, *The Empire Writes Back*, Routledge, New York, 1991, p. 2) » (Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », *op. cit.*, p. 251.)

³³⁸ Le renvoi à cet ouvrage de référence en fait l'un des pionniers de la question au Québec, aux côtés de Sherry Simon. Voir aussi : Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991.

³³⁹ Jean-Marc LARRUE, « Compte rendu : David, Gilbert, éd., *Veilleurs de nuit. Saison théâtrale 1988-1989*, les Herbes rouges 178-179, Montréal, 1989, 78 p., 6\$ », *L'Annuaire théâtral*, 1990, n° 7, p. 103.

québécoise » dans « un courant beaucoup plus vaste d'émancipation culturelle et d'affirmation identitaire qui relevait, lui, de notre réalité post-coloniale ³⁴⁰ . » Véritable situation communautaire, cette dernière acquiert, dans ce discours, la valeur de dénominateur commun pour une collectivité québécoise marquée, après la victoire du « non » au référendum de 1980, par un délaissement des « grands desseins collectifs pour des préoccupations plus intimistes et plus terre-à-terre³⁴¹ », visible notamment au théâtre. Si l'argumentaire de Larrue concernant les liens particuliers qu'entretiendraient la postmodernité et la situation post-coloniale au Québec est parfois contestable — puisqu'il mêle parfois les conséquences formelles et les implications historiques de ces pensées — il vise cependant essentiellement à qualifier et à ancrer l'histoire de la postmodernité dans le contexte québécois d'une historiographie marquée par la colonisation, c'est-à-dire littéralement dans un continuum temporel (« post-colonial », après la colonisation, suivant l'acception première d'Ashcroft, Griffiths et Tiffin : « *This is because there is a continuity of preoccupations throughout the historical process initiated by European imperial aggression*³⁴². ») Plus encore, le critique affirme, à la lumière d'une analyse de la dramaturgie québécoise de l'année théâtrale 1991-1992, que l'on assiste à un « retour au post-colonial ³⁴³ », sorte de revenance esthétique venant rompre avec les caractéristiques postmodernes³⁴⁴ — la « quincaillerie » postmoderne — qui aurait cours dans le théâtre et dans les manifestations culturelles, au Québec, depuis le début des années. Larrue écrit :

³⁴⁰ Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », *op. cit.*, p. 251. Je souligne.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 252.

³⁴² Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *The Empire Writes Back*, *op. cit.*, p. 2.

³⁴³ Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », *op. cit.*, p. 250.

³⁴⁴ Il n'y a, à ce jour, pas d'étude exhaustive concernant exclusivement le postmodernisme ou la postmodernité au Québec, rendant les définitions et l'histoire de cette notion particulièrement instables. À cet égard, il faudrait avant tout interroger les implications entre postmodernisme/postmodernité et poésie, au Québec.

Certes, on peut voir dans l'émergence du Jeune Théâtre³⁴⁵ et, plus globalement, de la création collective une manifestation de la postmodernité québécoise, mais tous deux s'inscrivaient dans un courant beaucoup plus vaste d'émancipation culturelle et d'affirmation identitaire qui relevait, lui, de notre réalité post-coloniale. Le post-structuralisme, le post-marxisme, la postmodernité, le féminisme et le post-colonialisme sont des courants de pensée parallèles et contemporains, mais au Québec, le post-colonialisme [...] s'est manifesté avant la postmodernité et en a retardé l'éclosion. Il est fort probable qu'il en marque aussi l'épilogue. Pour reprendre notre question liminaire, le défi, pour nous, ne consiste pas à situer la postmodernité par rapport à une modernité québécoise relativement floue, mais pas rapport à notre condition post-coloniale³⁴⁶.

Succédant ainsi à une période marquée par les « pays réclam[ant] leur indépendance », la postmodernité « a[urait] fait perdre au Québec l'illusion de son homogénéité (de sa pureté ethnique) en même temps qu'[elle] a[urait] fait perdre sa légitimité au point de vue majoritaire ». Cette mise en doute de l'autorité des « nouveaux centres nationaux (Londres, Paris, Madrid, Lisbonne, Moscou ou, sous un autre angle, New York) » est qualifiée alors de « nouveau post-colonialisme », « mouvement » ou situation affectant d'ailleurs le « Québec, comme [le] reste du Canada » dans la foulée du « débat constitutionnel [du début des années 1990]³⁴⁷ ».

Deux éléments de la pensée de Larrue sont particulièrement intéressants et annoncent en quelque sorte un rapport qui se noue, au début des années quatre-vingt-dix, entre le postmodernisme et le postcolonialisme chez les québécois : l'inscription logique de ceux-ci dans un paradigme critique propre aux années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (pensée de l'hybridité, du tiers, de l'altérité, des décentrement, de la mondialisation, etc.) et également

³⁴⁵ Le phénomène du Jeune Théâtre québécois est « inspiré par l'évolution sociale, politique et culturelle de la société québécoise, a adopté des stratégies de transgressions symboliques au sein de l'institution théâtrale, lesquelles ont favorisé la reconnaissance légitime de discours idéologiques et de savoirs inédits dans le champ théâtral québécois. » Il s'agit d'un théâtre qui témoigne de « l'abandon graduel du théâtre politique imprimé de nationalisme et de radicalisme » encourageant la « parcellisation du travail de création ». (Louis BÉLANGER, *Le Jeune théâtre dans le champ théâtral québécois : évolution idéologique (1950-1985)*, thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1997, p. 20.)

³⁴⁶ Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », *op. cit.*, p. 251.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 253.

partagé par les études culturelles ; et le désir d'appropriation ou de réinterprétation de la postmodernité en « contexte » postcolonial. Ce qu'il importe en effet de noter, à cet égard, chez Larrue, c'est l'inscription des postcolonialismes comme une « condition » ou une « situation » caractéristique de la société et de la culture québécoises contemporaines, elle-même faisant partie d'une mise en récit précise de la communauté et de ses manifestations culturelles ancrées dans un passé colonial nord-américain (inspiré des travaux de Bouchard). La postmodernité, « tournant en dérision et anéantissant les grandes convictions nées de ou avec la modernité », toujours suivant la réflexion de Larrue, aurait des répercussions différentes dans les « pays comme le Québec, longuement colonisés » où « elle a pourtant joué un rôle politique et idéologique de première importance³⁴⁸ ». Plus encore, ce tissage québécois entre postmodernité et « mouvement post-colonial » permettrait « d'opposer un refus global, véritable et irréversible, à tout ce qui favorise l'hégémonisme d'une puissance extérieure et la dictature d'une majorité sur des minorités³⁴⁹. »

L'emploi du syntagme « refus global » n'est pas innocent : évoquant le manifeste de 1948, symbolisant pour plusieurs l'entrée du Québec dans la modernité culturelle³⁵⁰, ce recours permet d'expliquer un premier rapport entre colonialisme et (post)modernisme. En effet, dans le manifeste « Refus global », l'inscription résistante d'un groupe dans une histoire notamment par un appel à la libération devant les empires (culturels, religieux et coloniaux) se fait entendre. Ce recours prend la même tournure que ce qu'avance Réjean Beaudoin en 2006, convoquant aussi Vadeboncoeur et réfléchissant au postcolonialisme :

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 258.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ Dont Pierre Vadeboncoeur dans *La ligne du risque* (1963).

Car à la veille de la Révolution tranquille, la France et l'Angleterre n'épuisent pas à elles seules la liste des facteurs qui ont pesé sur l'histoire du Canada français : il faut ajouter l'Église catholique romaine qui les seconda successivement et prolongera durablement leur double héritage dans ce qu'il avait eu de plus oppressif, comme Borduas et ses jeunes disciples le déclarèrent tout haut et à leurs propres dépens³⁵¹.

Si Beaudoin parle du rôle de l'Église dans le maintien d'un héritage colonial oppressif contre lequel luttent Borduas et ses acolytes, cet épisode de résistance marque chez Larrue un moment « après » la colonisation. Pour ce dernier, c'est donc que la modernité québécoise, ce « refus global », serait un premier moment « post-colonial »³⁵², en quelque sorte une période d'anomie, permettant de faire l'expérience active de l'après-coup d'une période de domination. C'est en ce sens qu'il faut lire chez le critique que la « postmodernité québécoise n'a pas interrompu le mouvement post-colonial, [mais qu']elle en a été partie intégrante³⁵³ » : la postmodernité, en ce qu'elle résiste aux hégémonies et fragmente les centres d'autorité, participerait alors à cette reprise de pouvoir par les (peuples) opprimés québécois, mouvement à entendre bien sûr avec, en tête, les débats indépendantistes et constitutionnels marquant la période où se situe Jean-Marc Larrue. Cette réflexion est nourrie par l'imaginaire de la colonisation, véritable fil rouge de l'histoire littéraire et culturelle québécoise, en plus de rendre compte d'un post-colonialisme et d'un postmodernisme liés par la question du dialogue avec l'histoire³⁵⁴, et ne va pas sans rappeler les thèses de Jean-François Lyotard, référence fondamentale du postmoderne au Québec. Or l'usage d'une date (la borne de 1948), que marque en quelque sorte un événement littéraire, informe également sur le rapport qu'entretiennent ici Larrue et plus largement la

³⁵¹ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 131.

³⁵² On verra plus loin comment cette thèse de la « précocité » de la littérature québécoise, caractéristique d'un postcolonialisme québécois, est exploitée par Réjean Beaudoin en 2006.

³⁵³ Jean-Marc LARRUE, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », *op. cit.*, p. 258.

³⁵⁴ Ce point de recoupement est souligné également par la chercheuse canadienne Linda Hutcheon. Voir : Linda HUTCHEON, « “Circling the Downspout of Empire”: Post-Colonialism and Postmodernism », *op. cit.*, p. 151.

critique, à la modernité et à sa définition, dans le contexte québécois. Faire appel à l'histoire littéraire, à un moment fort de l'imaginaire de la rupture, voire à un mythe fondateur de la littérature québécoise comme synecdoque de la modernité québécoise, permet d'éviter l'entreprise définitoire, conformément avec ce qu'observe en 1994 Janet M. Paterson : dans le « domaine québécois [...] les termes “moderne” et “modernité” semblent échapper à toute tentative de définition³⁵⁵ ». Il ne faut certes pas nécessairement adopter un propos aussi radical que Paterson, à la lumière entre autres des travaux de Ginette Michaud sur Jacques Ferron dans le domaine littéraire ou de ceux d'Yvan Lamonde en histoire culturelle. Cette stratégie — une rhétorique de la rupture dont use Larrue — se rapproche de l'« esprit de révisionnisme » que Robert Schwartzwald observe chez Chamberland au début des années deux mille, alors que ce dernier « remont[e] à l'époque de l'après-guerre pour trouver le moment définissant de la modernité[, soit le *Vierge incendié*, publié la même année que *Refus global*], rejoignant ainsi nombre de chercheurs qui n'acceptent plus le *grand récit* dans lequel la Révolution tranquille se représente comme une rupture idéologique et culturelle *ex nihilo*, exceptés quelques “précurseurs” symboliques³⁵⁶. »

La perspective qu'adopte Larrue — soit l'implication du postmodernisme dans le postcolonialisme — inverse la réflexion critique en vogue à l'époque qui, du côté anglo-saxon, a plutôt tendance à interroger les recoupements entre ceux-ci par le biais des apports des postcolonialismes au postmodernisme. Si comme l'écrit Janet M. Paterson, « [l]e discours postmoderne québécois est [...] marqué par un lien étroit avec la pensée française, à la différence

³⁵⁵ Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *op. cit.*, p. 80.

³⁵⁶ Robert SCHWARTZWALD, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *op. cit.*, p. 84. L'auteur souligne.

des postmodernismes américains et canadien-anglais, fortement influencés par les écrits de Jameson, Hassan et Hutcheon », il fait cependant « montre d'une attitude critique sensiblement différente de celle qui se manifeste, depuis trente ans, au Canada anglais et aux États-Unis³⁵⁷. » Il importe peut-être de revenir aux propos de la théoricienne Linda Hutcheon pour mieux comprendre cette distinction qui relève également du champ intellectuel et universitaire où est observable la réception de ces deux pensées du *post*.

Dans un article publié originalement en 1989 dans la revue internationale de littérature anglophone *ARIEL*³⁵⁸ et repris dans quelques ouvrages collectifs importants³⁵⁹, Hutcheon interroge, dans le contexte canadien, les recoupements et les distinctions philosophiques, politiques et critiques entre postmodernisme et post-colonialisme³⁶⁰, voire entre ceux-ci et le féminisme. Il importe de souligner que la chercheuse fait de la littérature, ou plutôt des débats critiques animant le cercle littéraire, un des lieux de cette réflexion d'ordre plus philosophique, et des œuvres d'art ou littéraires convoquées des lieux d'expression, par les artistes et les auteurs, de « la rhétorique de cette libération post-coloniale³⁶¹ ». L'article de Hutcheon fait ressortir le contexte particulier au Canada anglophone dans lequel arrivent et parfois se superposent, dans le temps, ces deux pensées et donne lieu à une mise en perspective qui éclaire obliquement les positionnements des chercheuses et chercheurs québécois francophones.

³⁵⁷ Janet M. PATERSON, « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *op. cit.*, p. 79.

³⁵⁸ La revue est basée à l'Université de Calgary.

³⁵⁹ Voir : Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN (dirs.), *The Post-colonial Studies Reader*, Londres/New York, Routledge, 2003 ; Cynthia SUGARS (dir.), *Unhomely States: Theorizing English-Canadian Postcolonialism*, Peterborough (Ont.)/Orchard Park (NY), Broadview Press, 2004.

³⁶⁰ La définition de ce « post-colonialisme » repose ici sur les mêmes sources que celle convoquée par Jean-Marc Larrue.

³⁶¹ Linda HUTCHEON, « "Circling the Downspout of Empire": Post-Colonialism and Postmodernism », *op. cit.*, p. 153. Je traduis.

While I want to argue here that the links between the post-colonial and the postmodern are strong and clear ones, I also want to underline from the start the major difference, a difference post-colonial art and criticism share with various forms of feminism. Both have distinct political agendas and often a theory of agency that allow them to go beyond the postmodern limits of deconstructing existing orthodoxies into the realms of social and political action. While it is true that post-colonial literature, for example, is also inevitably implicated and, in Helen Tiffin's words, "informed by the imperial vision" [...], it still possesses a strong political motivation that is intrinsic to its oppositionality. However, as can be seen by its recuperation (and rejection) by both the Right and the Left, postmodernism is politically ambivalent: its critique coexists with an equally real and equally powerful complicity with the cultural dominants within which it inescapably exists³⁶².

Depuis cette perspective, le postcolonialisme et le postmodernisme se distinguent d'emblée par leur « programme politique », en d'autres termes par les usages et les histoires dans lesquelles s'inscrivent ces derniers, pour la critique. Plus encore, il se dégage là une vision du rapport entre littérature et politique — voire entre littérature et militance — qui permet peut-être de comprendre le rôle que jouent la décolonisation et les années soixante dans les recours aux postcolonialismes pour la critique québécoise : non pas « ambivalent », c'est-à-dire récupérable par les voix de droite comme de gauche, comme peut l'être le postmodernisme suivant la réflexion de Hutcheon, le discours postcolonial inscrit ainsi côte à côte littérature et politique, dans un rapport militant. Véritable moment symbolisant le nouage entre esthétique et politique, la Révolution tranquille (et notamment la figure et l'œuvre d'Hubert Aquin que d'aucuns convoquent) offre un corpus de choix pour l'analyse de ce rapport par la lunette postcoloniale. Or cette lecture reproduit une version canonique de l'histoire littéraire, plaçant ainsi les postcolonialismes au cœur d'un récit logique que relaie la critique des années quatre-vingt-dix. Tout se passe alors comme si le contexte sociopolitique (notamment les deux référendums) de l'époque était propice aux réflexions contestant les rapports entre littérature et politique, mais

³⁶² *Ibid.*, p. 150.

dans un rapport toujours différé à l'objet étudié ; la Révolution tranquille joue peut-être alors le rôle du grand mythe postcolonial, au Québec. Sorte de cristallisation d'une modernité inachevée, d'un pays à faire comme on le verra sous la plume d'André Lamontagne dans *Liberté*, la Révolution tranquille opère comme le lieu originare d'un rapport idéalisé entre littérature et politique, comme le symbole d'une lutte possible en « situation » postcoloniale. Paradoxalement, cette attitude que l'on a associée dans les œuvres de fiction (notamment par les critiques Marie Vautier et Janet M. Paterson) à une postmodernité québécoise, soit une certaine « mythification fictionnelle du passé », permet une « révision postcoloniale de l'Histoire d'inspiration européenne³⁶³ » par la création de nouvelles bornes, de nouveaux jalons d'une histoire propre. Or cette histoire demeure, il faut le souligner, assez blanche et francophone, et se nourrit à même des représentations de la colonisation qui n'ébranlent pas un grand récit nationaliste québécois. Le recours fréquent à la Révolution tranquille, et plus particulièrement aux auteurs de *Parti pris* et aux idées de la décolonisation qu'ils véhiculent, a pour effet de ramener cette « blanchité sous-entendue de la référence nationale québécoise et d'ainsi la désengager d'une histoire du colonialisme occidental³⁶⁴ ». À cet égard, Cornellier, citant les travaux de M. Lane Bruner sur l'identité nationale, avance :

Such a project [...] is embedded in complex political strategies of remembrance that are "building upon perceived historical injustices [as a people abandoned by France and colonized by the British] and consequently constructing a politically useful collective identity." [M. Lane Bruner, Strategies of Remembrance: The Rhetorical Dimensions of National Identity Construction, Columbia, University of South Carolina Press, 2002, p. 71.]³⁶⁵

³⁶³ Marie VAUTIER, « Le mythe postmoderne dans quelques romans historiographiques québécois », *Québec Studies*, 1991, n° 12, p. 51.

³⁶⁴ Bruno CORNELLIER, « The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », *Discourse*, hiver 2017, vol. 39, n° 1, p. 32. Je traduis.

³⁶⁵ *Ibid.*

Alors qu'il conviendra de revenir dans la troisième partie sur ces rapports à la « race » qu'entretiennent les discours à l'étude, le travail de Cornellier met en relief le rôle que joue la mémoire pour la construction d'une communauté québécoise au présent, et ce, en abordant de façon souterraine les rapports entre littérature et politique. Véritables creusets de cette identité collective, les revenances des épisodes politiques et historiques marquants — au nombre desquels le « Refus global » et son « *récit commun*³⁶⁶ », puis la Révolution tranquille et les partipristes acteurs du mouvement se retrouvent — permettent de forts rapatriements critiques lorsqu'il est question de traiter d'une possible situation postcoloniale québécoise.

³⁶⁶ Sophie DUBOIS, *Refus global. Histoire d'une réception partielle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017, p. 13. L'auteure souligne.

CHAPITRE 5 : LE SPECTRE DE LA THÉORIE

Les efforts de lecture et de mise en œuvre des postcolonialismes abordés précédemment témoignent d'un accueil assez positif, quoique critique, devant ces discours d'importation. Une attitude résistante est toutefois également visible, notamment par un pan de la critique qui reçoit les postcolonialismes comme une théorie s'étant développée en opposition avec la critique littéraire, c'est-à-dire, pour reprendre les propos d'André Brochu, « une science des formes du discours, applicable au discours littéraire, mais aussi à toute autre forme de discours³⁶⁷. » Il s'agirait ainsi non plus d'étudier une poétique postcoloniale, comme le font Hobbs et Vautier, ou une histoire ou une « situation » postcoloniale comme l'avance Larrue : les postcolonialismes rejoignent plutôt une méfiance devant l'imposition de savoirs à la mode, issue des sciences humaines, et devant une certaine marchandisation de l'intellectuel-le, passant par un délaissement de la lecture.

La revue *Liberté*, au milieu des années quatre-vingt-dix, est un des lieux où s'observe cette résistance. Plus précisément, le numéro d'août 1995 (« Littérature et théorie »), dirigé par Réjean Beaudoin, Yvon Rivard et Alain Roy — respectivement professeurs à l'Université de Colombie-Britannique et à McGill, et doctorant à McGill qui sera par la suite pressenti à la direction de la revue — témoigne de cet achoppement qui touche, par la bande, l'institution (du) littéraire au Québec et l'enseignement, voire le rôle des maîtres. Alors que l'acte de lecture —

³⁶⁷ André BROCHU, *Le singulier pluriel*, Montréal, L'Hexagone, 1992, p. 7.

qui appartiendrait plutôt au mouvement, à la liberté, à la critique — inscrit les articles dans une continuité logique, il n'en demeure pas moins que les auteur-es ne tiennent pas exactement les mêmes discours sur l'importance de la théorie et la méfiance envers celle-ci, et surtout ne s'arrêtent pas aux mêmes objets. Si André Brochu fustige la sociocritique et les répercussions du marxisme sur la pensée, Richard Hodgson analyse avec nuance les implications de Bakhtine dans la théorie littéraire contemporaine ; au moment où André Lamontagne tire la sonnette d'alarme devant la « scotomisation » des répercussions de la colonisation par la société québécoise et les études littéraires, Réjean Beaudoin dénonce l'utilisation, par les métadiscours savants, des œuvres littéraires. Ces deux derniers abordent explicitement, par ailleurs, les rapports qu'entretiennent les études littéraires québécoises au postmodernisme et aux postcolonialismes.

Liberté théorique

C'est ainsi qu'en août 1995, à l'aube de la retraite, Gilles Marcotte signe un article dans ledit dossier et dans lequel il évoque le malaise de la critique québécoise devant la théorie et les « affaire[s] universitaire[s] » au sein d'une « très jeune institution » littéraire et universitaire qui la distingue de l'institution française³⁶⁸. Se questionnant sur son désir de lire de la théorie à la sortie du milieu universitaire, et se positionnant contre le risque de « l'oubli de la lecture » et

³⁶⁸ Gilles MARCOTTE, « John Updike lit Derrida », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 81.

l'« indigence » de la pensée attribuable aux effets néfastes du nationalisme et du « théorique-outil³⁶⁹ », l'essayiste souligne que

[L]es notions théoriques mises en œuvre dans la critique québécoise sont le plus souvent des articles d'importation, des outils tout faits dont on n'apprend que le maniement, sans trop s'interroger sur leur raison d'être, les problèmes qu'ils veulent résoudre, leur situation historique. C'est dire que l'invention théorique, dans un milieu qui fait une telle consommation de théories, est presque complètement absente³⁷⁰.

Ces questions touchant l'imposition de critères ou de grilles de lecture extérieurs et leurs conséquences quasi marchandes sur la possibilité de la création théorique se positionnent aussi dans le cadre plus large d'une charge contre les milieux universitaires européens et états-uniens qui, souvent, fait surface dans le dossier. Dans la présentation du numéro, ses directeurs, Réjean Beaudoin, Yvon Rivard et Alain Roy, écrivent avoir voulu, « [d]evant la place grandissante de la théorie dans les études littéraires, [se] demande[r] si le malaise qu['ils] éprouv[ent] souvent n'est que le miroir de [leur] ignorance ou s'il ne tient pas aussi à quelque désordre de la micro-société où s'élaborent et circulent les ouvrages savants qui portent sur le phénomène littéraire³⁷¹. » Liant ainsi la culture à la politique, dans une « mutuelle appartenance, soit une responsabilité et une forme de dépendance de l'une à l'autre³⁷² », les auteurs s'inscrivent ici dans la dynamique plus large de la revue *Liberté*. De surcroît, interrogeant le danger d'imposer les cadres de la recherche scientifique aux études littéraires, les trois directeurs du dossier réunissent les écrits de celles et ceux qui répondent « à titre de théoricien, de critique, d'écrivain ou de lecteur³⁷³ ». Le milieu intellectuel québécois gravitant autour des études littéraires se fait

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 82. Cela ne va pas sans rappeler la « quincaillerie » postmoderne dont Larrue fait état en 1992.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 81.

³⁷¹ Réjean BEAUDOIN, Yvon RIVARD et Alain ROY, « Présentation », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 4.

³⁷² Rachel NADON, *La résistance en héritage : le discours culturel des essayistes de Liberté (2006-2011)*, Montréal, Nota bene, 2016, p. 65.

³⁷³ Réjean BEAUDOIN, Yvon RIVARD et Alain ROY, « Présentation », *op. cit.*, p. 4.

ainsi « micro-société », parfois synecdoque d'un tout plus grand que serait le Québec dans la rhétorique de Marcotte notamment, où l'auteur ajoute vouloir éviter de glisser sur « la pente anti-universitaire qui sommeille (à peine) en tout Québécois francophone bien né³⁷⁴ ». Ce dont les auteurs de *Liberté* témoignent ici, quelques mois avant le deuxième référendum québécois, c'est d'un climat de résistance à une scientisation des institutions du savoir et aux théories circulant depuis l'extérieur, à leur assimilation et leur application rapide au sein de l'institution (du) littéraire. Les interventions pointent également vers l'importance de la lecture et de la figure du lecteur, en résistance à une dénaturation de la littérature et de ses chercheuses et chercheurs.

L'on retrouve dans ce texte de Gilles Marcotte, d'une part, l'impression d'incomplétude de la pensée exprimée par la figure du critique herméneute — « [le nationalisme] a fait que rien n'a vraiment été pensé, pensé jusqu'au bout³⁷⁵ » — qui ne va pas sans rappeler les dernières lignes du texte d'André Lamontagne dans la même livraison : « C'est au prix de cette contradiction, entre le récit de fondation d'un pays qui n'existe pas et le dépassement d'un texte national auquel manque le dernier chapitre, que le Québec peut vivre son appartenance fantasmée au postmodernisme³⁷⁶. »³⁷⁷ D'autre part, Gilles Marcotte, depuis sa posture d'essayiste lecteur, en appelle à une expérience de la lecture : « Utilisée, ainsi, comme un coffre à outils, la théorie a trop souvent pour effet l'oubli de la lecture, des risques de la lecture³⁷⁸ »,

³⁷⁴ Gilles MARCOTTE, « John Updike lit Derrida », *op. cit.*, p. 79.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 82.

³⁷⁶ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 43.

³⁷⁷ Cela évoque aussi les lignes que Ferron écrit en 1963 dans « La soumission des clercs », texte que rappelle, discrètement et à une seule reprise, Lamontagne : « L'histoire d'un peuple débute au moment où il prend conscience de lui-même et acquiert la certitude de son avenir. Or cette foi et cette conscience n'ont pas été ressenties en Bas-Canada avant le XIX^e siècle. Tout ce qui précède n'est que littérature. » (Jacques FERRON, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 195.)

³⁷⁸ Gilles MARCOTTE, « John Updike lit Derrida », *op. cit.*, p. 82.

écrit Marcotte. Cette attitude critique rappelle celle d'Isabelle Daunais, dans le même numéro de *Liberté*, et est aussi semblable à ce que présente Ginette Michaud, quelque dix ans plus tôt, dans son article « Récits postmodernes ? ». Publié en 1985 dans la revue *Études françaises*, ce dernier article porte sur ce que la lecture des textes de Jacques Poulin peut apporter à la réflexion sur le postmoderne et les « attitudes critiques³⁷⁹ » postmodernes, plutôt que de lire une œuvre à la lumière d'un postmodernisme. Résolument du côté des études québécoises, Michaud élabore une pensée critique où « ce n'est pas le postmodernisme qui trouve ainsi à s'illustrer de manière avantageuse dans les récits de Poulin, ce sont plutôt ces fictions qui peuvent nous dire quelque chose de précis sur le postmodernisme³⁸⁰ ». Si ce sont les textes qui peuvent informer sur ce postmodernisme aux sens et aux définitions fuyants, la critique doit ainsi ne pas renoncer à l'interprétation : « il n'y a [...] aucune pertinence à vouloir prouver à tout prix que les récits de Poulin sont bel et bien postmodernes. Ils le sont de façon évidente et la question, comme c'est malheureusement trop souvent le cas en matière de critique littéraire, porte en elle-même sa réponse³⁸¹. » La nécessité de retourner au texte, à un critique lecteur, fait ainsi écho aux résistances du numéro de *Liberté* sur la théorie et la littérature, bien que Michaud fasse preuve d'une fréquentation assidue de ces discours. Elle rappelle aussi la proposition que Robert Schwartzwald formule en 2003, invitant les critiques littéraires du Québec à repenser leur rapport aux postcolonialismes :

In this sense, Quebec criticism must ironically break with the very "hospitality/assimilation" model that postcolonial theory itself challenges. Quebec studies scholars, in other words, perhaps need to stop seeking the "hospitality" of a given paradigm (in this case postcolonialism) under the assumption that adapting to it as currently constituted is the surest way to gain recognition. Instead, we ought to take our insights into the dynamics of

³⁷⁹ Ginette MICHAUD, « Récits postmodernes ? », *Études françaises*, 1985, vol. 21, n° 3, p. 68.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 70.

³⁸¹ *Ibid.*

*transculturalism seriously and insist that Quebec Studies has something to bring to the dominant postcolonial paradigm that will beneficially and necessarily alter it*³⁸².

Désirant jeter un « regard inhabituel sur des éléments [du discours anticolonial] qui rejoignent les interrogations radicales de la théorie postcoloniale dans le champ littéraire », Schwartzwald aborde le « paradigme postcolonial de transculture et d'hybridité », mettant de l'avant deux traits caractéristiques de la littérature québécoise contemporaine dans le « très actuel paradigme *post-colonial* [où] une métaphore privilégiée n'est-elle pas l'hybridité, [est] entendue comme référence à la diversité et à la créativité botaniques³⁸³ » ; il est ainsi question d'un « paradigme postcolonial au Québec », comme l'indique le titre, dégagé de surcroît par une relecture des différentes acceptions du fait colonial au Québec.

Dans la livraison de *Liberté* abordant la théorie et la littérature, le texte d'André Lamontagne « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », clin d'œil shakespearien à un colonialisme britannique, s'il en est un, partagé par le Québec et les pays du Commonwealth, s'inscrit en faux contre « la fortune du concept *postmoderne* dans l'ensemble des discours culturels et sociaux qui ont cours au Québec³⁸⁴ », en 1995. Au banc des accusés se retrouvent « notre théâtre, notre roman, leurs commentateurs, et [...] notre goût de la porno » et, sur un pied d'égalité, le journal *Voir*, la revue *Vice Versa* et le magazine *L'Actualité* : selon Lamontagne, cette unanimité, se retrouvant dans différents discours populaires, culturels et savants, est de mauvais goût et témoigne d'une « soif insatiable d'être ou de faire postmoderne au Québec³⁸⁵ », dans l'esprit d'un grand rattrapage, d'une volonté, en somme, de faire comme

³⁸² Robert SCHWARTZWALD, « Rush to judgment? », *op. cit.*, p. 129.

³⁸³ Robert SCHWARTZWALD, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *op. cit.*, p. 79. L'auteur souligne.

³⁸⁴ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 35. L'auteur souligne.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 36.

les autres. Plus encore, cette consommation massive, cette « belle unanimité » du « concept *postmoderne*³⁸⁶ », soulève chez l'auteur deux questions qui le mènent à aborder le postcolonialisme sous le signe du refoulement³⁸⁷, de la « scotomisation de la problématique postcoloniale³⁸⁸ » :

Comment un peuple qui hésite toujours à accéder au projet moderne de l'État-nation danserait-il soudain sur les ruines de l'Histoire ? Et comment une littérature qui donnait *L'Appel de la race* la même année que Joyce publiait *Ulysse*, qui demeure hantée par son statut national et sa quête identitaire, serait-elle à l'heure de l'Amérique technologique et entropique d'un Thomas Pynchon ? Je discerne plus qu'un effet de mode dans la volonté de faire fi de ces paradoxes, dans cette soif insatiable d'être ou de faire postmoderne au Québec³⁸⁹.

Non loin du « peuple sans histoire » de Lord Durham, Histoire que semble ici rendre impossible un refus de l'accession à la souveraineté synonyme de modernité, le Québec et sa littérature accuseraient, au début du XX^e siècle (il confronte Lionel Groulx à James Joyce, en 1922), une synchronie improbable entre diverses situations visible dans la production littéraire (et ce dont elle témoigne). Il s'agit là d'une « « méprise historiographique », pour reprendre l'expression de Pierre Ouellet, consist[ant] à vouloir faire coïncider un postmodernisme littéraire, [...] avec une postmodernité philosophique³⁹⁰ ». Lamontagne interroge alors l'application de discours postmodernes à la situation québécoise à la lumière de ces « paradoxes » :

Toute cette entreprise de réflexion théorique [au premier chef, celle de Lyotard,] émane de pays s'étant constitués en État-nation au XIX^e siècle ; elle ne saurait exister sans une hégémonie identitaire et le mythe moderne d'un progrès continu de l'humanité qu'elle s'évertue à contester. Or, il serait hasardeux de prétendre que le Québec se soit satisfait des

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 35. L'auteur souligne.

³⁸⁷ Cela rappelle ce que Ginette Michaud avance à propos du postmodernisme à la suite de Bruce Barber : « Si le postmodernisme est une dénégation, c'est-à-dire un mode de pensée qui travaille en laissant le refoulé faire retour, en ramenant à la surface des débris rejetés par notre culture [...], il faut renoncer à la compensation un peu trop commode que nous éprouvons à projeter dans cette notion la figure par excellence de la rupture. » (Ginette MICHAUD, « Récits postmodernes ? », *op. cit.*, p. 68-69.)

³⁸⁸ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 38.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 35-36.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 39-40.

progrès de la Révolution tranquille, qu'il se soit forgé une identité nationale suffisamment assurée pour se prêter au jeu de la déconstruction ou qu'il ait renoncé à sa volonté d'autonomie politique après la défaite référendaire de 1980³⁹¹.

La fortune critique de ces penseurs québécois qui désirent s'affilier au postmodernisme dénoterait ainsi un aveuglement volontaire de la société québécoise, et plus largement d'un état de celle-ci devant un nationalisme dont les entreprises d'indépendance politique récentes ne triompheraient pas. Suivant la réflexion, cette application au champ québécois d'idées principalement françaises (par le biais de Lyotard et de Scarpetta), se serait faite au début des années quatre-vingt presque sans remises en question : il s'agirait d'un « désintérêt québécois pour l'herméneutique du concept », d'une « spécificité critique [...] problématique³⁹² ». Selon l'auteur, l'on retrouve là un symptôme d'un colonialisme latent sur lequel on aurait fermé les yeux : l'hégémonie de l'institution française sur la pensée québécoise se ferait alors encore sentir. Or ce consensus critique quant à la réception des thèses de Lyotard et de Scarpetta sur le postmodernisme tiendrait aussi au corpus québécois des vingt années précédentes (1975-1995) qui témoignait déjà des préoccupations qu'abordent ces travaux :

Tout se passe en effet comme si la remise en question des récits de légitimation ainsi que les concepts d'hétérogénéité et d'hybridité étaient déjà inscrits dans les textes de fiction québécois des deux précédentes décennies et attendaient leur formulation par l'université française. L'absence de toute polémique étonne davantage si on considère qu'au Canada anglais, « on accuse le postmodernisme de tous les excès, le disant tour à tour frivole, insensé, dénué d'idées, bourgeois capitaliste, narcissique, prétentieux, excessif, peu rentable, anti-humaniste, anti-historique, élitiste, schizophrénique [Janet Paterson, 1994, p. 79] ». Ce désintérêt québécois pour l'herméneutique du concept, Janet Paterson l'explique par l'absence d'un débat entre exégète du *modernisme* et du *postmodernisme*, ainsi que par une filiation théorique moins radicale³⁹³.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 37.

³⁹² *Ibid.*, p. 36.

³⁹³ *Ibid.* L'auteur souligne.

Ce serait donc plutôt par l'autre bout de la lorgnette qu'il faudrait aborder les textes de fiction québécois de la période : constitutifs des œuvres, l'hétérogénéité et l'hybridité ne sont ainsi plus les caractéristiques des pensées critiques, postmodernes ou postcoloniales, mais plutôt des œuvres québécoises. En d'autres termes, si l'hétérogénéité et l'hybridité ne semblent exister que sous l'effet de théories de l'extérieur — « par l'université française » —, c'est que l'institution québécoise n'aurait pas été en mesure de lire ces caractéristiques et de les exprimer au moment de leur élaboration dans le corpus fictionnel. Lamontagne présente peut-être là un argument permettant d'expliquer la récurrence, aux côtés du métissage, de ces deux concepts dans l'étude de la littérature québécoise, dans les discussions confrontant postmodernisme et postcolonialisme. Ces dernières chercheraient, en ce sens, à tirer de ces mouvances les caractéristiques formelles et heuristiques s'appliquant au contexte québécois. De plus, en ayant recours à quelques travaux du Canada anglais, et plus précisément à ceux de Janet M. Paterson, l'universitaire inscrit son propos dans un argumentaire de la connaissance, en opposition à l'inconnaissance décriée : l'« ignorance » redoutée des trois directeurs du numéro prend, chez Lamontagne, la forme d'une non-fréquentation, par la critique québécoise, d'auteurs et d'auteurs tels que « Fredric Jameson, Richard Rorty, Ihab Hassan ou Linda Hutcheon³⁹⁴ », penseurs américains et penseuse canadienne qui seraient mis de côté au détriment des écrits du philosophe français Lyotard que l'on considère comme « intouchables » parce que commandés par le Conseil des universités du Québec et publiés en 1979. Le critique va plus loin en rendant la méconnaissance du corpus théorique américain par l'institution québécoise responsable d'un rapport de force inégal avec l'Europe qui aurait profité de cette ignorance :

³⁹⁴ *Ibid.*

On oublie parfois que les pratiques artistiques précèdent leur théorisation, et que si l'institution littéraire québécoise semble ici faire exception, c'est que son ignorance de la critique américaine rendait sa production vulnérable à une récupération par les théoriciens européens du postmodernisme au début des années quatre-vingt³⁹⁵.

C'est en ce sens que la critique québécoise n'aurait pas été capable de déceler, dans cette « *doxa* » postmoderne franco-française, les traces d'un néo-colonialisme, « contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays³⁹⁶ ». Cela a certainement, en effet, de quoi surprendre au Québec, considérant la récurrence de l'argument d'autorité qu'est la colonisation : or peut-être y a-t-il là la problématique que relevait Schwartzwald, c'est-à-dire la « déstabilisation sémantique » de la colonisation, à savoir que la valeur du colonialisme se modifie selon les conjonctures, reçu négativement depuis l'après-guerre après avoir revêtu, au Canada français, les oripeaux positifs de « l'idéologie cléricale “de conservation” » et du « peuplement des régions éloignées³⁹⁷ ».

Dans un argumentaire mettant explicitement en tension les postcolonialismes et l'intérêt porté au postmodernisme, Lamontagne poursuit :

Assez curieusement, le Québec ne s'est jamais senti concerné par le militantisme de la critique issue des nations postcoloniales. On trouve pourtant dans les travaux d'une Hélène Tifflin [*sic*] ou d'un Homi Bhabha les éléments d'une poétique appropriée : révision de l'Histoire selon le point de vue du colonisé, représentation de la réalité quotidienne et linguistique de l'Autre, persistance d'une composante politique, tensions entre marge et métropole, etc. L'origine de ces chercheurs semble nous faire oublier que nous sommes aujourd'hui les héritiers du colonialisme britannique, comme l'Australie ou certains pays de l'Afrique et des Caraïbes, et des membres du Commonwealth. [...] Deux choses l'une : ou bien les Québécois sont encore trop colonisés pour prétendre au « post » (mais dans ce cas, nous ne saurions être postmodernes) ou bien ils n'ont jamais été suffisamment colonisés (mais des « semi-colonisés, comme semblait le penser Jacques Ferron) pour s'intéresser à cet après. Ici encore, je pense qu'il faut invoquer un de ces mécanismes de dénégation que

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 39.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 37.

³⁹⁷ Robert SCHWARTZWALD, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », *op. cit.*, p. 81. L'auteur renvoie également, à cet égard, à : Réjean BEAUDOIN, *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française, 1850-1890*, Montréal, Boréal, 1989.

les Québécois affectionnent³⁹⁸.

En d'autres termes, dans le recours à Lyotard et à Scarpetta (c'est-à-dire à l'hégémonie d'un certain discours sur le postmodernisme) se trouverait ainsi un rapport répété à la France, symptôme d'une colonisation (française) persistante qui affecterait les Québécois et les outils de la critique québécoise, ce qui ne va pas sans rappeler la pensée inspirée de la psychanalyse de Frantz Fanon. Plus encore, la résistance à ces pensées postcoloniales anglo-saxonnes³⁹⁹ relèverait, au Québec, de la dénégation de l'appartenance de cette communauté de nations affectées par le « colonialisme britannique » dont la critique pourrait tirer des armes de pensée (ce que font d'ailleurs Lamontagne et Beaudoin). Or ce qu'avance sur un ton provocateur Lamontagne (soit « les Québécois sont encore trop colonisés » ou « ils n'ont jamais été suffisamment colonisés ») inscrit son argumentation dans une lutte pour la décolonisation de la pensée (d'ailleurs pratiquement dans les mots des partipristes), réitérée par la référence littéraire quasi filiale à Jacques Ferron qui, aussi dans les pages de la revue *Liberté*, écrit au sujet du statut de « demi-colonisés » qui caractérisait la société québécoise des années soixante⁴⁰⁰ :

Demi-colonisés, comme il y a des demi-civilisés et des demi-vierges, quelques raisons nous avaient empêchés d'aller jusqu'à l'entier, à savoir notre appartenance à une culture souveraine, l'éloignement de l'Angleterre, les communications difficiles que l'hiver suspendait, le voisinage américain. Et il y en avait une autre : notre rôle d'intermédiaires entre le colonisé par excellence, qui l'a été à en crever, l'Amérindien, et le colonisateur. Nous tenions de l'un et de l'autre⁴⁰¹.

³⁹⁸ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 37-38.

³⁹⁹ Il réfère, en note de bas de page, à *The Empire Writes Back* d'Ashcroft, Griffiths et Tiffin, et à *Nation and Narration* dirigé par Bhabha.

⁴⁰⁰ Le lien entre ce passage de Ferron et la pensée d'Albert Memmi est également réfléchi par Karim Larose. Voir : Karim LAROSE, *La langue de papier. Spéculation linguistiques au Québec*, *op. cit.*, p. 95.

⁴⁰¹ Jacques FERRON, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 200.

Ferron est dans ce passage d'une lucidité frappante devant la question autochtone. Véritable lieu de l'enclavement, l'imaginaire du demi-colonisé de Ferron se place à la suite des *Demi-civilisés* (1934) de Jean-Charles Harvey et du *Vierge incendiée* (1948) de Paul-Marie Lapointe. Constamment inadvenu, le sujet québécois est là « demi-colonisé », pris entre une culture française souveraine, une Angleterre qui l'aurait laissé tomber et la grande Amérique ; il est mi-colonisé dans ces circonstances, et mi-colonisateur devant les peuples des Premières Nations et les actions de Riel. Cette position ambiguë rappelle les thèses de Memmi, mais également les remises en question critiques des années quatre-vingt-dix qui touchent à la nature de la colonisation au Québec (« *side-by-sidedness* », pays du premier monde ou néocolonialisme, etc.). Or du Ferron de « La soumission des clercs » à la revue *Parti pris*, la décolonisation joue encore une fois le rôle de liant entre un passé marqué par l'avènement d'une littérature nationale, et un présent où l'indépendance nationale non advenue rend aveugle le Québec et sa critique aux luttes pour l'indépendance toujours à mener. En ce sens, Lamontagne écrit :

De la même façon que nous vivons une indépendance fantasmée à travers l'existence de notre littérature nationale, le postcolonialisme constitue un sujet tabou comme si, par une opération de pensée magique, on ne voyait plus la pertinence des enjeux posés par *Parti pris*⁴⁰².

Le postcolonialisme apparaît alors ici clairement comme l'extension d'une pensée nationaliste ainsi que comme un outil de saisie du réel, de l'expérience québécoise, dans la continuité des luttes pour la décolonisation que défendaient et prônaient les partipristes. Ce « texte national auquel manque le dernier chapitre » est également, comme le souligne Lucie Robert,

⁴⁰² André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 38.

« l'un des concepts moteurs dans les articles de la revue *Liberté*⁴⁰³ », et renvoie à l'institution littéraire qualifiée de « molle⁴⁰⁴ » par l'auteur, à la suite de Jacques Dubois.

En somme, André Lamontagne ouvre la discussion en invitant à « faire appel à des critères formels et thématiques pour freiner l'inflation du corpus postmoderne » et en constatant « la nature hybride du postmodernisme québécois⁴⁰⁵. » Il ajoute :

La problématique identitaire et son corollaire, la fascination pour l'Autre que l'on observe autant dans la fiction que dans la réflexion critique (chez Pierre Nepveu, Simon Harel, Pierre L'Hérault, Sherry Simon), font se démarquer la littérature québécoise de la *doxa* postmoderne⁴⁰⁶.

Ayant attaqué, au départ, la revue *Vice Versa*, l'universitaire passe sciemment sous silence les écritures migrantes et toute forme de transculture, bien que le quatuor critique convoqué s'intéresse explicitement à ces enjeux. C'est alors peut-être au prix de cette « fascination » pour l'Autre que l'existence du pays qu'appellent les dernières lignes de l'article est menacée, et rend à la littérature québécoise un peu d'autonomie devant ces discours colonialistes et hégémoniques postmodernes. Cela a pour effet de créer, il ne faut pas l'oublier, un autre centre — celui de la littérature québécoise — et d'autres marges.

Le tapage de la théorie

⁴⁰³ Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁰⁴ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 39.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 42.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

L'article de Réjean Beaudoin, dans *Liberté*, réinscrit l'importance de la critique dans l'équation nouant la théorie à la littérature. Ce dernier déplore, en ce sens, que la théorie, ayant affecté tous les discours relatifs à la littérature (et pas seulement un discours spécialisé, précise-t-il) d'un filtre nébuleux, soit un « grand bruit rempli de néologismes, [dont il] ne retien[t] que l'hermétisme prétentieux⁴⁰⁷. » C'est ainsi que la théorie serait prise dans un « processus autorégulateur » qui finit par « dissoudre la littérature dont elle avait, au point de départ, tenté de rendre compte d'une façon spécifique, objective et rationnelle⁴⁰⁸ », à l'image des sciences humaines ; ce qui intéresse Beaudoin, c'est « la globalisation des effets convergents qui en résultent dans le champ littéraire⁴⁰⁹ » et qui aurait comme conséquence néfaste l'asservissement des discours critiques et de la littérature à un discours théorique confinant à l'illisibilité et à la vacuité. Classant le postcolonialisme dans ce grand bruit, mais usant d'une rhétorique des rapports coloniaux, le texte de Réjean Beaudoin réactive à la fois un argumentaire précis, celui de la colonisation, et s'inscrit contre une théorie américaine hégémonique, suivant de façon implicite le parcours intellectuel de Pierre Vadeboncoeur. La colonisation et le postcolonialisme, puisqu'ils prennent de façon répétée une importance dans le discours critique et essayistique de Beaudoin, représentent alors, dans cet article, un lieu de réflexion privilégié : l'institution littéraire et la critique québécoises peuvent y être réfléchies, comparées, et les influences intellectuelles américaines ou européennes interrogées.

Dans une sorte de nostalgie pour les pratiques critiques de l'écrivain-lecteur d'avant, il écrit :

⁴⁰⁷ Réjean BEAUDOIN, « Pratiques signifiantes de l'insignifiance », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 58.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁰⁹ *Ibid.*

En chassant le verbiage de la critique littéraire aimablement diserte de jadis, la théorie aura renversé la situation : elle s'est approprié ledit verbiage pour le renouveler de fond en comble et le retirer de la parole commune, faisant œuvre de le rétablir et de le consacrer, non sans le déporter, il est vrai, à l'horizon universel du savoir scientifique. [...] [I]l n'y a plus de théorie possible sans effacement de la littérature. Ce qui travaille à la dissolution, c'est le bavardage, la confusion mentale et l'obscurantisme de la théorie. [...] De la littérature ne reste que la trace résistante de sa réduction progressive (dans tous les sens du mot) en faveur de la théorie libératrice. *Abîmée* dans l'état de sa disparition, la littérature prend enfin la mesure de son insignifiance au regard des pratiques (dites) signifiantes⁴¹⁰.

C'est ainsi qu'engouffrée dans sa propre fin, la littérature se distingue de ces verbiages, de l'emprise de la théorie sur les discours critiques : la grammaire de la « catastrophe créatrice » de la littérature « postquébécoise » de Pierre Nepveu n'est pas bien loin. En ce sens, ces « pratiques (dites) signifiantes » de l'insignifiance, pour reprendre le titre de l'article, signifient l'hégémonie d'un discours théorique verbeux affectant toutes les sphères du discours (et les pratiques de lecture) sur la littérature — l'insignifiance. Or il faut certainement aller également creuser du côté de Pierre Vadeboncoeur, de qui Réjean Beaudoin est un grand lecteur, pour comprendre l'ampleur de cette « insignifiance » : dans *Trois essais sur l'insignifiance*, Vadeboncoeur réfléchit plus largement à « l'inculture » américaine qui affecterait les Québécois, cette dernière étant représentée en opposition avec les cultures européennes et françaises fortement valorisées. De façon souterraine dans le texte de Beaudoin, ce sont donc aussi les résistances de Vadeboncoeur et ses inquiétudes devant une culture québécoise en péril qui se tissent et l'informent, ainsi qu'une profonde résistance à une militance américaine qui affecterait certains mouvements — dont le féminisme ou les émeutes de l'Université de Berkeley en Californie. Dans « Les coups de feu de l'arbitraire », troisième partie des *Trois essais sur l'insignifiance*, Vadeboncoeur traduit bien cette attitude :

Les emballements de certains Européens au sujet des États-Unis m'ont toujours paru assez

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 68. L'auteur souligne.

puérils, ou bien snobs, à moi Québécois, bien placé pour connaître les secrets inavoués ou inconscients de l'Amérique, les carences qui l'allègent, le mal particulier qui fait son succès, l'indigence qui permet son éclat, la simplification outrancière qui explique son étonnante vitalité, bref la raison de sa vigueur sauvage en même temps que décadente. Pour les prestiges de l'Amérique, beaucoup trahiront l'Europe. Je déteste cette méprise⁴¹¹.

Cette position particulière de l'essayiste québécois, celle de l'enclavement, relève également d'un positionnement intellectuel par rapport aux théories européennes et aux usages américains de celles-ci. Il se dégage une méfiance envers les différentes formes de militance qui est mise en scène dans le récit d'un échange — d'ailleurs assez méprisant — avec une Québécoise naturalisée Américaine, dans le même recueil d'essais :

Elle-même, [écrit Vadeboncoeur], dans son existence intime, ne me semblait pas sans pathétique. Mais ses idées, ses ferveurs, tenaient à autre chose, aux babioles fournies comme par une machine distributrice par la culture américaine *vivante* : la « gauche » californienne, le conformisme féministe, le naturalisme alimentaire, c'est entendu, mais surtout l'accent sur le bien-être, physique, psychologique, qui forme le grand but, matérialiste et myope, d'une pensée purgée de sens tragique, lequel est spirituel ; — si bien que je me suis vu servir des recettes⁴¹².

Ainsi, la militance à l'américaine ne serait-elle pas prise au sérieux, mise entre de méprisants guillemets, mais le « problème » tiendrait à un système dépassant l'individu où ce sont des « babioles fournies comme par une machine distributrice » qui tiendraient lieu de recettes indigestes à celles et ceux qui s'y risqueraient. C'est également une charge contre le marxisme qui est ici inscrite (« le grand but, matérialiste et myope, d'une pensée purgée de sens tragique, lequel est spirituel »), dans l'humanisme caractéristique du Vadeboncoeur de la période, et qui s'arrime certainement mal avec les idées défendues par les courants de lutte américains mis de l'avant dans le passage précédent (les mouvements de lutte de gauche autour de Berkeley, le

⁴¹¹ Pierre VADEBONCOEUR, *Trois essais sur l'insignifiance ; suivis de Lettre à la France*, Montréal, L'Hexagone, 1989 [1983], p. 118-119.

⁴¹² *Ibid.*, p. 33. L'auteur souligne.

féminisme, etc.) et qui président, d'ailleurs, au développement des *Cultural Studies* et des *Postcolonial Studies*. Cette opposition rejoue certains débats ayant opposé Pierre Vadeboncoeur notamment à Jean-Marc Piotte, dans la deuxième moitié des années soixante⁴¹³.

Ce choix net de Vadeboncoeur de trancher en faveur des influences européennes, et en opposition avec les héritages intellectuels américains, opère également, bien que de façon beaucoup plus souterraine, chez Réjean Beaudoin. Ce dernier, dans l'édition de sa chronique « Critique québécoise » d'août 1995 de la revue *Liberté*⁴¹⁴, met en perspective les propos qu'il tient dans le dossier de la même livraison sur la littérature et la théorie (notamment par la réutilisation du syntagme de « pratiques [dites] signifiantes ») en déplorant, d'une part, la perte d'un statut particulier de la littérature (voire de la littérarité) au profit d'« utopies mondialisantes⁴¹⁵ », et en accusant le discours théorique d'être, d'autre part, le relais des discours hégémoniques en place. C'est donc devant la perte d'un certain humanisme que la voix de Beaudoin s'élève :

Le déplacement de l'institution littéraire et l'effritement de tous les appareils normatifs signalent en fait un phénomène d'émergence (complexe) de la nouvelle culture mondialement égalitaire qui se prépare à remplacer l'accessibilité restrictive de la tradition humaniste par l'interaction généralisée que permet la révolution technologique du support écran⁴¹⁶.

À l'image du champ de la société et du domaine de la recherche, des théories *pluri* ou interdisciplinaires, la littérature deviendrait ainsi multiple et donc informe, réalisant les objectifs

⁴¹³ Voir : Nicole LAURIN, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, 2005, vol. 37, n° 2, p. 183-207.

⁴¹⁴ Son article, intitulé « Théorie du repentir », s'érige à partir des deux ouvrages suivants : Stéphane SANTERRES-SARKANY, *Théorie de la littérature*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990 ; Louise MILOT et François DUMONT, *Pour un bilan prospectif de la démarche en littérature québécoise*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993.

⁴¹⁵ Réjean BEAUDOIN, « Théorie du repentir », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 140.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 135.

de la «révolution technologique» où «les travaux de nombreux théoriciens [...] [ont] transmu[é] en chefs-d'œuvre de simples prélèvements soi-disant esthétiques dans la matérialité méconnue des produits symboliques⁴¹⁷. » Cette vision, relayant l'idée de « fin de la littérature » propre à plusieurs discours sur la littérature contemporaine et à la postmodernité, québécoise et étrangère d'ailleurs, va de pair, chez Beaudoin, avec une conception de la théorie comme outil de domination :

Contrairement à l'idée reçue qui soutient que la théorie exerce un contre-pouvoir par lequel elle s'oppose à la *doxa* et conteste les courants d'opinion dominants, je crois plutôt que son statut actuel l'amène plus souvent à faire le jeu des discours socialement et culturellement bien en place⁴¹⁸.

Cette idée reçue, si elle n'est pas nécessairement aussi répandue dans la critique québécoise de l'époque qu'il ne le semble ici, renvoie cependant à tout un pan plus « militant » de la théorie qui, à l'instar du féminisme ou des postcolonialismes, s'attache à mettre en lumière les régimes d'inégalités et d'ostracismes, dans le but avoué de rendre également visibles des corpus et des manifestations culturelles occultés au profit d'un canon. Or dans la réflexion de Beaudoin,

la théorie défraie[, en prononçant le jugement du procès intenté à l'impérialisme institutionnel des valeurs patriarcales, nationales et bourgeoises qui ont dominé le champ littéraire,] les intérêts historiques d'une dette éthique qui la tire irrésistiblement du côté de l'uniforme et de l'homogénéité des idées toutes faites qui sont maintenant celles de la plus grande « correction politique »⁴¹⁹.

De surcroît, il s'agit d'un assujettissement de la théorie à « une déclaration sommaire d'allégeance politique et idéologique dans la cité intellectuelle⁴²⁰ ». C'est dans ce contexte que

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 138. L'auteur souligne.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 137.

⁴²⁰ Réjean BEAUDOIN, « Pratiques signifiantes de l'insignifiance », *op. cit.*, p. 61.

le postcolonialisme, élément de « l'épistémologie générale de la raison discursive », apparaît dans le discours de Beaudoin :

Postmoderne ou postcoloniale, féministe ou gaie, transculturelle ou interdiscursive — mais toujours interdisciplinaire —, l'épistémologie générale de la raison sociodiscursive est en réalité l'avant-garde d'une forme de militantisme inédit, qui a choisi le marché des biens symboliques comme champ de bataille et l'université comme moyen d'action. Son enjeu, c'est de transformer en objet d'étude scientifique une conscience minoritaire ou autrement opprimée dans ses conditions d'émergence historique. La théorie légitime ainsi l'existence politique de nouveaux sujets plus ou moins marginalisés au moyen d'un formulaire initiatique dont la science surveille gravement l'ordonnance rituelle, comme au temps de Molière. La littérature joue alors le rôle du patient qui ne peut faire les frais d'une cérémonie où il n'aura jamais le dernier (ni le premier) mot [...]⁴²¹.

C'est ainsi dire que le discours hégémonique, le langage de cette « épistémologie générale », aurait pour but de dominer l'université et les discours, cette « conscience minoritaire ou autrement opprimée dans ses conditions d'émergence historique » — elle-même n'étant pas du côté de l'économie marchande, mais de celui des biens symboliques. Ne résolvant point les inégalités, mais reconduisant les rapports minoritaires/majoritaires en « légitimant [...] l'existence politique de [ces] nouveaux sujets plus ou moins marginalisés », ce mouvement reproduirait et légitimerait ces positions. La théorie serait partout, il s'agirait d'une « puissance diffuse », d'un « lieu théorique⁴²² » auxquels personne, pas même les chercheurs et la critique, ne pourrait échapper, d'où la boutade que lance ironiquement Beaudoin : « *Effacer la différence*, tel est, en effet, le générique consensus de l'époque. Il ne suffit plus de l'observer : il faut encore y *contribuer* en tant que critique professionnel⁴²³. » Plus encore s'exprime la méfiance envers un postcolonialisme théorique, entrevu comme un pantin du pouvoir en place et permettant d'expliquer des situations d'inégalité et de minorisation et de les normaliser, voire de les aplanir.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 61-62.

⁴²² *Ibid.*, p. 63.

⁴²³ Réjean BEAUDOIN, « Théorie du repentir », *op. cit.*, p. 140. L'auteur souligne.

Dans le même bouquet se retrouvent alors ce que l'auteur qualifie d'études toujours interdisciplinaires : c'est dire que Beaudoin considère suspects les champs d'études n'ayant pas pour seul objet la littérature, ni comme seul objet méthodologique le « Texte », celui de Barthes et qui « excède l'ancienne œuvre littéraire⁴²⁴ ». Sorte de nouveau dieu « surveill[ant] gravement l'ordonnance rituelle », plongeant le milieu intellectuel en plein siècle de Molière (le grand exemple de la norme française), la science tenterait d'avoir mainmise sur la littérature relayée au rôle du « patient » muet. Si l'on ne peut pas, en regard de l'état de l'université québécoise et des dangers de marchandisation qui guettent le savoir, être complètement en désaccord avec Beaudoin, il faut néanmoins souligner que sa méfiance jette son dévolu principalement sur les champs d'études typiquement anglo-saxons, et que le militantisme dont il souligne le caractère négatif n'annonce pas la mort de la littérature ou de l'indépendance de sa pensée. L'on peut d'ailleurs, avec justesse, y reconnaître le spectre de la globalisation capitaliste pensée en regard de la littérature, voire de la culture. Beaudoin déplore également la « scène médiatique » de ces discours et le « prestige⁴²⁵ » qu'ils recherchent au prix de la réflexion. Le postcolonialisme ainsi considéré est compris comme une théorie — mettant de côté son caractère multiple, voire déconstructionniste — qui rechercherait la reconnaissance d'une hégémonie scientifique. Sans nuances, il est ici dénué de son caractère subversif et de son pouvoir à faire advenir, dans l'institution universitaire, une pensée qui ne soit pas que bavardage. Et ce, même si le propos est construit à l'aide d'une grammaire des rapports de domination... et coloniaux :

Toute la production intellectuelle reliée à l'enseignement, à la recherche et à la critique littéraire, pour m'en tenir à ce que je connais le moins, est annexée à l'empire du théorique, réduite à son envahissante colonisation. On ne peut plus rien dire ni rien écrire

⁴²⁴ Réjean BEAUDOIN, « Pratiques signifiantes de l'insignifiance », *op. cit.*, p. 61.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 62.

sur rien dans ces trois sphères sans la haute autorité d'une imperméable couverture théorique. Est-il même possible de penser sans elle⁴²⁶ ?

Beaudoin inscrit son discours dans une tradition de lecture, dans un argumentaire québécois usant du champ lexical de la colonisation qu'il interroge d'ailleurs dans ses travaux précédents⁴²⁷. Or c'est peut-être dans un retranchement du côté de la posture de l'essayiste que l'auteur tente de « penser sans [l'imperméable couverture théorique] ».

Écrivant à la première personne, avec une subjectivité affirmée, disant prendre la parole à propos de la théorie « de mauvais gré⁴²⁸ » puisqu'« aussi peu théoricien que possible⁴²⁹ »,

Beaudoin joue sur le terrain de l'essai littéraire :

Mon sentiment devant la théorie qui s'est répandue dans les études littéraires contemporaines en est un d'indifférence mêlée d'agacements tenaces et d'indignations sporadiques. Ce que je vais en dire, je m'y résous de mauvais gré. Non que je craigne de m'aventurer dans ce que je ne connais qu'à moitié et, en fait, assez mal, mais par souci de ne pas trop appauvrir le silence que je préférerais au fond garder. Si je cède à la tentation de donner forme à ce sentiment malaisé, c'est sans doute à cause de l'effet coercitif qu'ont fini par produire les manifestations courantes de l'activité théorique. [...] C'est plutôt une fine poussière de fragments pulvérisés qu'il faut parler pour désigner cette grande nébuleuse [...] ⁴³⁰.

La position du non-spécialiste, ou plutôt le refus du rôle du théoricien, concourent à l'élaboration d'une subjectivité qui se tient au seuil du discours universitaire. Jouant sur le territoire de l'université et de la prose d'idées dans la sphère culturelle, il s'observe, depuis les années deux mille, une nouvelle subjectivité essayistique reconnue comme une figure d'autorité — aux côtés de la prose universitaire — et jouant un rôle-clé dans l'élaboration d'une historiographie québécoise permettant la compréhension de la culture contemporaine. Ces auteurs « faisant

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 60.

⁴²⁷ Voir notamment : Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.* ; Réjean BEAUDOIN, *Naissance d'une littérature*, *op. cit.*

⁴²⁸ Réjean BEAUDOIN, « Pratiques signifiantes de l'insignifiance », *op. cit.*, p. 60.

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ *Ibid.*

autorité », et dont la réflexion se déploie dans des formes essayistiques (dans les revues *Contre-jour*, *Liberté* et *L’Inconvénient*, notamment), participent à la construction d’une histoire « alternative » qui s’élabore dans un traitement personnel et subjectif des événements sociopolitiques du continent nord-américain.

La figure de Réjean Beaudoin est emblématique de ce courant : entre le domaine de la recherche universitaire et de l’essai littéraire (prix Jean-Éthier-Blais 2013), tenant une chronique — « Somnolence » — dans la revue *L’Inconvénient* (2001-2011)⁴³¹ et signant plusieurs préfaces des essais de Pierre Vadeboncoeur, il se situe, depuis le tournant du XXI^e siècle, à l’intersection du « savant » et du « culturel »⁴³². *L’inconvénient*, il faut le rappeler, prend le pari d’opposer la « parole littéraire » au « bruit de fond des médias, à la rumeur publique des lignes ouvertes, à la langue de bois des colloques universitaires⁴³³ » et, comme l’analyse François Dumont, a pour « principale ambition [...] d’observer l’époque et ses lieux communs depuis la littérature et en particulier depuis le roman, qui reste pour l’équipe de *L’Inconvénient* la référence par excellence, à laquelle il s’agit d’arriver à donner le dernier mot⁴³⁴. » Dumont souligne de plus comment un conflit s’opère entre un certain pluralisme de la revue *Liberté* et particulièrement deux de ces anciens collaborateurs, Jean-Pierre Issenhuth et Réjean Beaudoin⁴³⁵ : « Le

⁴³¹ Il y aurait d’ailleurs quelque chose à dire de cette posture idéale de l’écrivain-critique par rapport à la création de la revue *L’Inconvénient* par des transfuges de *Liberté*.

⁴³² Voir : Jean-François BOURGEAULT, « La condition d’Humpty Dumpty », *Salon double* [En ligne], octobre 2014, <http://salondouble.contemporain.info/article/la-condition-dhumpty-dumpty>, consulté le 5 septembre 2017.

⁴³³ [S.A.], « L’Inconvénient », *L’Inconvénient*, 2000, vol. 1, n° 1, p. 3.

⁴³⁴ François DUMONT, « Un nouveau conflit de références. Trois revues littéraires québécoises contemporaines : *Liberté*, *L’Inconvénient* et *Contre-jour* », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, 2006, vol. 58, n° 2, p. 196.

⁴³⁵ Dumont choisit cette citation qui, autant dans son propos que dans sa forme, se rapproche des extraits de Beaudoin analysés ici : « Le pluralisme épanoui fait table rase de tout. Tout est égal à son contraire. Dès lors, la place est libre, qu’attendait patiemment la terreur totalitaire. Mais nos totalitarismes se donnent des noms moins alarmants. » (Réjean BEAUDOIN, « Mémoire n’est pas raison d’être », *Liberté*, 1999, vol. 41, n° 5, p. 33, cité dans

pluralisme, qui constituait dans les années soixante une opposition libératrice, définirait maintenant le milieu lui-même, de sorte que c'est la distance critique par rapport à celui-ci qui serait menacée⁴³⁶. »

L'article « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », publié par Beaudoin dans le cadre de la chronique « Somnolence », est révélateur de cette rencontre, en plus de fournir quelques éléments de réflexion supplémentaires sur les intrications entre postmodernisme et postcolonialisme, en contexte québécois. Pour Beaudoin,

la pensée du pays en attente ou du pays incertain, comme l'appelait Jacques Ferron, s'est effacée devant d'autres préoccupations qui se sont relayées au cours des dernières décennies : féminisme, formalisme, écritures migrantes, éclatement des codes culturels et débordement de la marge, traversée des frontières, renouvellement accéléré des contenus thématiques et floraison de l'esthétique postmoderne⁴³⁷.

Il importe de souligner que l'article est la version remaniée de la communication que le professeur de l'Université de la Colombie-Britannique présente en novembre 2004⁴³⁸ et dont il a précédemment été question : chercheur et chroniqueur, Beaudoin remonte le fil de l'histoire jusqu'au *Rapport* de Lord Durham, en passant par les discours de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et de Camille Roy, choisissant une constellation d'épisodes sociopolitiques — appartenant à une historiographie canadienne-française, et aux colonisations française et anglaise⁴³⁹ — dans une réflexion d'ordre somme toute assez théorique : « Je tente dans cette

François DUMONT, « Un nouveau conflit de références. Trois revues littéraires québécoises contemporaines : *Liberté*, *L'Inconvénient* et *Contre-jour* », *op. cit.*, p. 194.)

⁴³⁶ François DUMONT, « Un nouveau conflit de références. Trois revues littéraires québécoises contemporaines : *Liberté*, *L'Inconvénient* et *Contre-jour* », *op. cit.*, p. 193.

⁴³⁷ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 134.

⁴³⁸ Rien, dans le paratexte et dans le corps du texte paru dans *L'Inconvénient*, ne l'indique ; l'auteur l'a cependant confirmé.

⁴³⁹ Il est intéressant de rappeler la conception historiographique de Vadeboncoeur qui compare le Québec (et son immobilisme) aux États-Unis (ou plutôt à leur imaginaire). Celle-ci oppose le statisme au mouvement, la condition — au sens d'imposition — à l'action : « Pour mieux comprendre encore cette mentalité [américaine], il faudrait remonter jusqu'aux racines historiques lointaines et à l'explication politique. Contrairement à ce qui s'est passé

chronique de voir ce qu'il en est à propos du postcolonialisme appliqué à la littérature québécoise⁴⁴⁰ », écrit-il. En réponse, en quelque sorte, à ses réflexions à propos de l'hégémonie de la théorie de 1995, Beaudoin avance que son point de vue « semblera révocable à ceux et celles qui tiennent à appliquer ce paradigme [postcolonial] au cas du Québec et qui soutiennent que la préposition latine “post” peut signifier la localisation spatiale ou le positionnement stratégique, sans référence temporelle. Les théoriciens du postmodernisme tendent à écarter la simple succession chronologique [...] ⁴⁴¹ . » Il ajoute : « postcolonial et postmoderne signifieraient autre chose que ce qui vient après l'ère coloniale et après l'ère moderne [...]. Il aura fallu un investissement théorique considérable pour avoir ainsi raison d'une préposition latine plutôt univoque⁴⁴². »

La démonstration que propose l'article sert à esquisser les grands moments de l'élaboration d'une littérature nationale : la réflexion historiographique, intéressée aussi aux déplacements sémantiques et idéologiques de la « colonie [intellectuelle] » un peu comme le propose Schwartzwald en 2002, permet à Beaudoin d'aborder les mots de Camille Roy (*Essais sur la littérature canadienne*, 1907) sous l'angle du postcolonialisme :

Ces propos contiennent une volonté de dépassement de la situation de « colonie intellectuelle », non seulement par le choix des mots, mais aussi par la pensée qui s'y fait entendre. Le conférencier pose les conditions dans lesquelles se trouvent les littératures coloniales à l'heure de se démarquer décidément des traditions de la métropole [la France]. L'antériorité séculaire de ces traditions leur confère un poids qu'une nouvelle littérature postcoloniale doit contre-balancer d'un seul coup, ou du moins à court terme. L'emprunt du

pour le Québec, appesanti et fixé sur place, donc réduit à une attitude passablement statique par une succession de conditions (la Conquête, la provincialisation, l'isolement économique, culturel et géographique, le conservatisme religieux le plus étroit), les Américains obtiennent tôt l'indépendance et avec elle le territoire sur lequel ils s'élancent dans une entreprise de développement sans frein, toute d'action, dont le but, l'obsession et par conséquent l'univers mental ont peu à voir avec la méditation mais beaucoup avec l'existence pure. » (Pierre VADEBONCOEUR, *Trois essais sur l'insignifiance ; suivis de Lettre à la France*, *op. cit.*, p. 116-117. Je souligne.)

⁴⁴⁰ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 124.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 123-124. Je souligne.

⁴⁴² *Ibid.*

legs culturel hexagonal ou la simple filiation historique fait donc peser sur la nouvelle littérature nationale une menace d'avortement, c'est-à-dire d'enlèvement dans un passé colonial auquel il s'agit, bien sûr, d'échapper résolument et définitivement⁴⁴³.

Le postcolonialisme est, à ce moment de la réflexion, considéré comme la possibilité de l'accession à une littérature nationale, dans une acception temporelle ou de la rupture, comme ce que souhaitait Gaston Miron dans ses « notes sur le non-poème et le poème » dans *Parti pris* en 1965 : ce qui s'ouvre, avec Miron, Casgrain et Roy, c'est l'espace discursif permettant de s'inscrire « dans » l'histoire que l'on se donne, qui se fait, qui se crée. Marqueur aussi « de périodisation », cet usage du *post* soutient « une rupture » : ces discours sur la littérature nationale canadienne-française marquent, pour Beaudoin, les ferments d'une entrée dans l'« aire » postcoloniale, une forme d'appartenance hâtive à cet ensemble : « le constat de la précocité[, écrit Beaudoin,] de l'institution littéraire québécoise s'impose parmi les littératures de l'aire postcoloniale⁴⁴⁴ ». L'auteur identifie, en ce sens, « l'entrée en crise du discours traditionnel du Canada français » dans quelques textes qui seraient les indicateurs d'un « complexe postcolonial propre au cas québécois⁴⁴⁵ » dont

[l']une des particularités est de s'appuyer, au milieu du XX^e siècle, sur une institution littéraire vieille de plus d'un siècle, tandis que la plupart des autres littératures postcoloniales naissent de la décolonisation et que leur émergence coïncide, au même moment, avec leur accession à la souveraineté politique au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le moment de vérité critique dans l'histoire de la société québécoise s'est présenté plus d'un siècle auparavant, au cours des trois décennies écoulées entre la révolte des Patriotes, le *Rapport* Durham et la Confédération. La Révolution tranquille, par contre, exalte et refoule à la fois ce fantasme de guerre de libération nationale. [...] Tout ce qui restait de postcolonial dans le contexte de la Révolution tranquille remontait en réalité au temps de Louis-Joseph Papineau et de François-Xavier Garneau⁴⁴⁶.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 128.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 132.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 132-133.

Sont alors liés fortement, dans la pensée de Beaudoin, le nationalisme et le postcolonialisme. Plus encore, il s'agirait d'un nationalisme dont les racines puisent au Canada français, dont Papineau et Garneau — tous deux très près de la révolte des Patriotes — sont les représentants. Troquant une révolution pour une autre, le chroniqueur discrédite la thèse d'une sorte d'auto-engendrement de la Révolution tranquille : plutôt, elle « exalte et refoule à la fois ce fantasme de guerre de libération nationale » propre au temps des Patriotes. Et c'est ce « fantasme de guerre de libération nationale » qui serait proprement postcolonial au Québec, bien que l'accession à une souveraineté politique québécoise, sous la forme de l'État nation, demeurerait non-advenue. Paradoxalement, la littérature québécoise aurait atteint une forme de « nationalisation », rappelant ce qu'avance Lamontagne dans le même numéro de *Liberté* : « C'est au prix de cette contradiction, entre le récit de fondation d'un pays qui n'existe pas et le dépassement d'un texte national auquel manque le dernier chapitre, que le Québec peut vivre son appartenance fantasmée au postmodernisme⁴⁴⁷. » Dans le même sens, Beaudoin ajoute que « l'actualisation d'un nationalisme accompli semble avoir cédé le terrain à une sorte de souveraineté culturelle dont les industries du livre, du spectacle et de la bière microbrassée ont élaboré la formule gagnante dans une remarquable affirmation collective⁴⁴⁸ ». Il poursuit : « Qu'il y ait là une réalité postcoloniale, c'est possible, mais reste le fait qu'elle n'a pas grand-chose en commun avec les pays du Commonwealth et le Maghreb. La question du Québec, pour employer l'expression [...] de Marcel Rioux, [...] autrement dit la question nationale⁴⁴⁹ » se serait essoufflée depuis la Révolution tranquille. Cette filiation de la lutte postcoloniale dont le terreau

⁴⁴⁷ André LAMONTAGNE, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *op. cit.*, p. 42-43.

⁴⁴⁸ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 133.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 134.

originaires ne se trouveraient plus dans la Révolution tranquille et l'argumentaire de la lutte pour la décolonisation (bien qu'il soit dit que l'on puisse faire une lecture postcoloniale dans les œuvres des années cinquante et soixante parce qu'elles dénotent une « sensibilité issue de l'existentialisme dans le milieu littéraire canadien-français⁴⁵⁰ »), fait ainsi affirmer à Beaudoin que le Québec, en regard du paradigme postcolonial, serait « précoce » par rapport aux

littératures postcoloniales du milieu du XX^e siècle, celles qui sont issues des ex-colonies européennes implantées sur d'autres continents (Asie, Afrique, Australie), [pour qui] le mot postcolonial s'est simplement substitué au concept de littérature nationale, ce qui n'est pas le cas pour la littérature québécoise, laquelle a réussi son processus de « nationalisation » jusqu'à faire reconnaître largement la valeur symbolique de son imaginaire, sans que la société québécoise soit toutefois parvenue à se doter d'un État souverain⁴⁵¹.

Cette thèse, si elle n'est pas inintéressante en raison du renversement qu'elle opère — la littérature québécoise ne serait plus tardive ou en retard par rapport aux postcolonialismes —, soulève néanmoins plusieurs questions d'ordre éthique : jusqu'à quel point la comparaison peut-elle être menée entre la littérature québécoise et ces littératures dites postcoloniales, dans un vocabulaire mélioratif (« a réussi son processus de “nationalisation” ») ? Peut-on se réapproprier aussi rapidement des pensées militantes en arguant qu'il s'agit de contextes sociopolitiques différents et, surtout, précurseurs ? Ces remises en question mériteraient plus d'espace, mais j'avance qu'il s'agit là surtout d'un exemple de récupération centralisatrice : plaçant de cette façon les littératures canadienne-française et québécoise au centre d'une histoire postcoloniale mondiale, ou plutôt à l'avance des revendications de ces littératures, le chercheur se pose aussi dans une position de pouvoir⁴⁵². Dans le même sens, on peut lire que « la conjoncture

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 132.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 133.

⁴⁵² Voir les travaux doctoraux de Karina Chagnon (Université du Québec à Montréal) sur la décolonisation des théories postcoloniales dans les contextes des colonies de peuplement, en regard des chercheuses et chercheurs autochtones, ainsi que le dossier « La notion d'“autochtonie” » de la revue en ligne *Captures* sous la direction de

postcoloniale du Canada français ne recoupe pas celle de l’Afrique, parce qu’elle a précédé d’un siècle la décolonisation récente de ce continent⁴⁵³. » C’est aussi contre l’application du concept sans travail critique que réfléchit Beaudoin afin de contrer « de graves malentendus ».

Le postcolonialisme est également abordé, dans l’article de Beaudoin, comme une « méthodologie », comme une « lecture » qu’autorise un corpus restreint dont il tente d’explicitier les contours : le postcolonialisme pourrait ainsi aborder, en tant qu’approche, des productions culturelles québécoises, soit

cette portion congrue aux textes qui résultent de la problématique formulée au milieu du XX^e siècle par les écrits de Memmi et de Fanon : *Parti pris*, André Brochu, André Major première manière, Paul Chamberland à la même époque, le poète et cinéaste Pierre Perrault, l’historien Michel Brunet, l’essayiste Pierre Vadeboncoeur, les sociologues Marcel Rioux et Fernand Dumont ; tel serait le noyau dur de ce corpus, après les titres que j’ai déjà énumérés plus haut [André Langevin, Gérard Bessette, Réjean Ducharme et Marie-Claire Blais], des précurseurs Casgrain et Roy jusqu’à Groulx, puis Gilles Leclerc, Aquin et Miron⁴⁵⁴.

C’est donc au prix d’une contradiction (« la littérature québécoise contemporaine est une littérature nationale dans une province qui n’a pas d’État souverain⁴⁵⁵ ») constitutive du cas québécois que le postcolonialisme comme approche des œuvres peut être envisagé. Plus encore, c’est parce que certains objets culturels contemporains, dont la littérature, « peu[vent] assumer les fantômes de [leur] double colonialisme⁴⁵⁶ », qu’il est possible de retracer les sources de cette affirmation nationaliste dans les discours d’un premier nationalisme canadien-français et de penseurs précurseurs, depuis le tournant du XX^e siècle. Si c’est « la Révolution tranquille qui

Jean-Philippe Uzel (mai 2018, vol. 3, n° 1, <http://revuecaptures.org/publication/volume-3-numero-1>, consulté le 3 juillet 2018).

⁴⁵³ Réjean BEAUDOIN, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *op. cit.*, p. 134.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 135. Je souligne.

⁴⁵⁵ *Ibid.*

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 136.

relèverait au Québec de l'approche postcoloniale⁴⁵⁷ » — en raison d'un ensemble d'œuvres qui présentent des caractéristiques formelles et thématiques lisibles selon l'approche postcoloniale —, Beaudoin prône la lecture nuancée plutôt que l'application stricte d'une grille — qu'il conçoit comme une normalisation —, en raison notamment d'une historiographie québécoise marquée depuis longtemps par ces préoccupations. Le corpus qu'il propose n'est pas seulement littéraire : il fait une bonne part à des auteurs — presque tous masculins, catholiques et blancs, faut-il le souligner — qui ont réfléchi, plus largement, à la société et à la culture québécoises.

Jouer dedans, jouer dehors

La réception de ces pensées étant modulée en partie par le champ dans lequel elles sont étudiées, il importe d'analyser les lieux et les réseaux par lesquels celles-ci transitent. Si les études québécoises — en raison de leur acception pluridisciplinaire et généralement internationale — sont une perspective de recherche où sont plus facilement accueillis les postcolonialismes, il importe d'en retracer certains réseaux nord-américains. Les occurrences des renvois aux postcolonialismes par la critique sont ainsi des lieux privilégiés pour l'étude des porosités entre les champs des études québécoises et canadiennes, entre les langues, les filiations intellectuelles et les configurations institutionnelles. Il semble que la triade formée par les universitaires Réjean Beaudoin, André Lamontagne et Marie Vautier, tous trois basés en Colombie-Britannique, en propose un cas intéressant, aussi puisque ces derniers problématisent

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 130.

leurs postures dans leurs travaux. Il faut noter que la prise en charge des pensées postcoloniales — au départ militantes — passe à cet égard désormais fortement par les canaux officiels de l'université (canadienne et québécoise), creusant de plus en plus le fossé entre les formes d'engagement politique médiatisées associées à la Révolution tranquille et les usages contemporains de l'analyse des discours coloniaux.

Réjean Beaudoin et André Lamontagne sont critiques à l'égard des postcolonialismes : respectivement, ils les esquissent sous les traits d'une domination par le discours scientifique universitaire et d'un aveuglement québécois. Leurs positions sont alors informées par leur connaissance et leur expérience du champ littéraire québécois, ainsi que par leur proximité avec le réseau universitaire canadien anglophone dans la mesure où ils enseignent tous deux dans l'immédiat des départements d'études canadiennes et de littérature comparée. À propos des premiers travaux de Lamontagne (« avant que lui et Beaudoin ne s'intéressent à l'axe anglophone-francophone⁴⁵⁸ »), Marie Vautier avance que la proximité des travaux de celui-ci, par le biais de leur présence au sein de réseaux de chercheuses et de chercheurs montréalais, les rapproche de la figure du « québécois-au-Québec ». Ce modèle repose sur l'étude des dynamiques institutionnelles et accuse une certaine fermeture de la part des québécois du Québec devant les travaux de leurs consœurs et confrères canadiens :

Some québécois in Western Canada, which is the area outside of Québec with which I am now most familiar, adhere quite firmly to the Québécois network, as UBC québécois André Lamontagne did in his earlier work out of the institution. Until the time that he and his UBC colleague Réjean Beaudoin began to interest themselves in the English-French axis, he could have been working in Montreal, so closely did his work adhere to the québécois-in-Québec model. And that was necessary because that network, impressive as it is—and it is

⁴⁵⁸ Marie VAUTIER, « Please Pass the Crumpets...er, Croissants: Teaching Québec in Victoria, *British Columbia* », *op. cit.*, p. 117.

*very impressive—is, in my opinion, hermetically sealed to differently focused scholars from outside Québec*⁴⁵⁹.

Or il faut nuancer ce qu'avance Vautier, bien que ses observations soient généralement justes : si les travaux critiques de Beaudoin et de Lamontagne sont, par exemple, publiés et lus au Québec et portent sur les enjeux de la littérature québécoise⁴⁶⁰, c'est également par l'entremise de liens constamment renouvelés avec le champ culturel québécois qu'ils demeurent dans ce réseau, notamment par l'entremise des revues *Liberté* et *L'Inconvénient*.

Ainsi, dans un premier temps, les interventions de Lamontagne et de Beaudoin dans la revue *Liberté* n'accusent pas de décalage (idéologique ou thématique) par rapport aux interventions des autres collaborateurs ou à la ligne éditoriale directrice de la revue : le numéro d'août 1995 sur la théorie et la littérature en témoigne. Les vues de *Liberté* et leur expérience de la recherche hors Québec semblent alors coïncider. Or, dans un deuxième temps, en analysant le parcours de Réjean Beaudoin dans la revue *L'Inconvénient* (fondée en 2000), l'on constate que la rupture idéologique est consommée entre cet auteur et la revue *Liberté* au tournant du millénaire. C'est en effet en gravitant autour de François Ricard (et de l'Université McGill) que Beaudoin inscrit son parcours de chroniqueur à *L'Inconvénient*. Si l'on a précédemment souligné comment le pluralisme était fustigé par cette dernière revue, l'essayiste a également l'occasion d'y creuser son rapport (colonial) à la France, évoquant par le fait même l'ancienne garde de la revue *Liberté*. À cet égard, il pose clairement les balises de sa pensée : « Doit-on

⁴⁵⁹ Marie VAUTIER, « Please Pass the Crumpets...er, Croissants: Teaching Québec in Victoria, *British Columbia* », *op. cit.*, p. 117. Ce texte est adapté d'une communication prononcée dans le cadre du colloque annuel de l'ACQS.

⁴⁶⁰ Que l'on ne pense qu'aux études sur le roman de Lamontagne (André LAMONTAGNE, *Les mots des autres : la poétique intertextuelle des œuvres romanesques de Hubert Aquin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990 ; André LAMONTAGNE, *Le roman québécois contemporain. Les voix sous les mots*, Montréal, Fides, 2004.) et Beaudoin (Réjean BEAUDOIN, *Naissance d'une littérature*, *op. cit.*).

s'étonner de ce que nous, Québécois, aimons plutôt "Haïr la France ?" (Titre d'un célèbre numéro de *Liberté*, paru il y a 22 ans.)⁴⁶¹ » Poursuivant une réflexion portant sur les objectifs inachevés de la Révolution tranquille qui devaient, toujours suivant sa rhétorique, passer par une rupture avec la France (exprimée dans le vocabulaire connotant la Mère patrie infantilisante) en vue d'accueillir la possibilité nord-américaine de l'existence, il écrit :

Qu'est-ce qui s'émeut et se met aussitôt à vibrer à l'écoute d'un nom — la France —, mot chargé de résonances infiniment répercutées dans l'âme canadienne-française qui achève de s'éteindre en moi ? Québécois, je m'avoue traversé d'une sorte de rupture identitaire dans la fibre intime de mon être. Héritier de la Révolution tranquille, dont je ne songe pas à récuser l'objectif entravé, ne suis-je pas en proie à une obscure et inachevable répudiation de la France lointaine de mes ancêtres ? Leur patrie n'a-t-elle pas cessé d'être symboliquement la mienne vers 1960 ? Deux siècles après le Traité de Paris, il était à peu près temps de couper le cordon ombilical, mais les conséquences de la coupure ont-elles été bien tirées ? Le détachement salutaire qui devait me permettre d'accéder de plein droit à l'espace nord-américain en faisant de mon pays un État souverain, toute cette histoire non advenue ne me laisse-t-elle pas plutôt dans les limbes de l'inexistence historique ? Questions troubles et malaisées à débrouiller⁴⁶².

Beaudoin remet ici en question les conséquences d'une coupure symbolique avec l'empire français, et l'on sent bien que celle-ci a un statut ambivalent pour le penseur se décrivant à la fois comme héritier de cet objectif de rupture porté par les idéaux de la Révolution tranquille et de la France. Le passage mythifié du Canadien français au Québécois ne peut pas, chez l'essayiste, être pensé en termes de *tabula rasa* ou effacer complètement quelque héritage colonial français.

Au fil des différents textes que publie Beaudoin en chronique, l'on comprend de plus que le Canada français fait figure de « drôle de revenant », appartenant au domaine de l'histoire et que le déconstructionnisme et les récits fondateurs font ressurgir au début du XXI^e siècle :

⁴⁶¹ Le numéro réunit André Belleau, Jacques Folch-Ribas, Jacques Godbout, François Hébert, René Lapierre, Jean Larose Robert Melançon, François Ricard et Yvon Rivard.

⁴⁶² Réjean BEAUDOIN, « Éloge d'une France rêvée ou souvenue », *L'Inconvénient*, 2003, n° 14, p. 148.

À l'échelle toute relative de « la question du Québec », ce retour entraîne la réapparition d'un sujet presque évacué de la discussion depuis un demi-siècle : c'est l'idée du Canada français. [...] [I]l revêt les couleurs vives et brillantes du dernier cri : américanité, imaginaire continental, stratégie d'occupation des pays neufs. Le patient a subi une métamorphose au fond du caveau. Mais ce serait trop dire d'avancer qu'il a bien vieilli⁴⁶³.

C'est depuis sa propre condition d'exilé au bord du Pacifique que Beaudoin émet d'amers constats sur les discours que l'on peut sans difficulté rapprocher de ce que l'on a étudié sur les postcolonialismes. Convoquant les travaux de Fernand Dumont, de Marcel Rioux et de Maurice Lemire, puis ceux d'Yvan Lamonde et de Gérard Bouchard, le chroniqueur lie ses appréhensions à l'échec du nationalisme québécois. Ces réticences, dissimulées sous « l'humeur » de la chronique s'opposant à un « savoir » rigide (ce qui est courant chez lui), l'amènent également à critiquer la notion de francophonie :

Une sourde méfiance me retient pourtant d'adhérer à l'opération qui consiste à dessiner une carte fictive du monde, où toutes les colonies d'hier trouveraient désormais un espace propice à leur épanouissement sous le nom d'une francophonie d'autant plus séduisante qu'indéfinissable⁴⁶⁴.

C'est encore une fois l'argument du babillage, de la difficulté à cerner les objets de la critique qui lui sert de repoussoir. Et c'est depuis son enclavement — qui participe de sa posture d'essayiste mettant notamment en scène son exil, les trains pris jusqu'à Vancouver et son départ du Québec — que l'écrivain prend ici le pouls de la situation québécoise, au prisme d'une certaine histoire coloniale.

La question qui se pose dans le cadre de notre réflexion est moins celle de la présence hors Québec des québécois — on les retrouve dans certains lieux, dans des associations professionnelles diverses, la revue *Québec Studies* au premier chef — que celle des rapports et

⁴⁶³ Réjean BEAUDOIN, « Entrepreneurs en démolition permanente », *L'Inconvénient*, 2004, n° 16, p. 109-110.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 111.

des porosités entre les études canadiennes et les études québécoises. Beaudoin et Lamontagne font partie des intellectuels et des enseignants ayant réfléchi à ces derniers, et leurs travaux font partie de notre corpus puisqu'ils ont véhiculé ou pensé les postcolonialismes et le postmodernisme en regard de la littérature québécoise. La place de ces deux chercheurs au sein de l'institution (du) littéraire ne passe pas par l'enseignement et la recherche universitaires québécois, mais par un rayonnement critique chez les intellectuels du Québec, faut-il dire francophones. Cela passe également par une pratique critique dans les revues québécoises francophones.

Le dossier « Théorie et littérature » de *Liberté*, bien qu'il ne soit pas nécessairement représentatif de l'ensemble du milieu intellectuel de l'époque et de ce moment préréférendaire, met néanmoins au jour un climat de méfiance à l'égard de la théorie dans le domaine du savoir. S'il fallait dégager une spécificité de la posture de ces québécois, elle résiderait certainement en leur réflexe de lecture et en leurs postures d'actrice et d'acteurs au sein du milieu de l'enseignement universitaire francophone. En ce sens, il est question de l'institution du littéraire, en écho aux thèses de Lucie Robert avancées en 1989, et de pratiques de lecture où l'expérience de la littérature québécoise semble primordiale et nécessaire. Cela ne va pas sans rappeler les propos de Beaudoin et de Lamontagne, à savoir que les ancrages, tirés de la précédente formation universitaire et des expériences quotidiennes d'une langue et d'une culture, des critiques dans la réception de la littérature québécoise au sein de l'université canadienne-

anglaise — et *vice versa* — sont primordiaux dans la réception et la sensibilité esthétique⁴⁶⁵. En réponse à une impression de décalage dans l'accueil des pensées et des théories postcoloniales, il faut certainement se tourner vers ce réseau de québécoistes de la côte ouest — périphérie du dedans, si elle en est une. En ce sens, la formation, les amitiés et la langue suffisent peut-être à créer cette proximité avec les essayistes écrivant aussi à *Liberté*, se substituant à une institution bordée des contours d'un État-nation appelé à naître, et où l'idéologie nationaliste de 1995 tient lieu de liant. Plus encore, il faudrait souligner comment, au tournant des années quatre-vingt-dix, cette filière britannico-colombienne participe, par la place accordée aux québécoistes dans les départements anglophones de littérature canadienne et comparée, à la circulation de pensées et de théories que l'on croyait de prime abord majoritairement transiter par les universités américaines et anglo-saxonnes outre-Atlantique, comme c'est le cas des postcolonialismes.

L'affirmation de la spécificité des études littéraires québécoises tient ainsi à une herméneutique et à une souveraineté de la pensée remises en question par l'imposition de théories impérialistes. L'étude de la moitié des années quatre-vingt-dix, marquée par les spectres de l'échec d'un nationalisme et dont l'incomplétude mène à un échec de la pensée — proposition radicale chez Beaudoin et Lamontagne —, fait état d'un réseau intellectuel francophone entre la côte ouest canadienne et Montréal. L'attachement pour les grandes figures du structuralisme que sont Barthes et Todorov, par exemple, marque le dossier « Théorie et littérature » de *Liberté*, se rapproche également des travaux portant sur le postmodernisme et la littérature québécoise. Les auteurs de ce numéro cherchent toutefois une souveraineté de la

⁴⁶⁵ Voir : Réjean BEAUDOIN et André LAMONTAGNE, « Un demi-siècle de réception critique de la littérature québécoise au Canada anglais », *Canadian Literature*, hiver 2002, n° 175, p. 19-41.

pensée et de la lecture. Le lieu de la revue, lui-même hybride et multiple, témoigne en ce sens d'une prose aussi décloisonnée, entre écrit universitaire, essayistique ou critique, elle-même en marge et à l'intérieur de l'institution (du) littéraire. Héritiers de la « génération de la centralité » comme la nomme Anne Caumartin, les collaborateurs de *Liberté* montrent ici non pas un désir d'hybridité et de pluridisciplinarité, mais plutôt une approche en réaction à ce qui est perçu comme une militance aveugle, fausse, singée et hégémonique. C'est ce qui se retrouve aussi du côté de la revue *L'Inconvénient* et de critiques tels que Beaudoin gravitant autour de Ricard. S'inscrivant implicitement en faux contre les pensées américaines touchant les *Cultural Studies*, ainsi que contre les approches transculturelles de la revue *Vice Versa*, ces derniers plaident plutôt pour une inventivité théorique que l'on pourrait, en ce sens, voir dans la notion de « littérature migrante » qui lui est contemporaine. Chercher une façon propre de lire et de parler de la littérature québécoise, peut-être est-ce là le désir principal de auteurs de ces articles.

Le milieu des années quatre-vingt-dix est marqué de surcroît, dans le milieu de la recherche anglo-saxon, par différentes études faisant état de décloisonnements ; l'abolition de certaines barrières entre les disciplines, par exemple, va de pair avec une remise en question des frontières dans le monde contemporain et des catégories (hommes et machines, humain et animal, société et nature, etc.). Dans l'échantillon que constituent les textes de *Liberté* présentés précédemment, l'on ressent au contraire une résistance à la disparition des limites : les représentations et les constructions de l'État-nation, de la théorie, des disciplines, de la littérature et de la langue ne semblent pas être remises en question ou déconstruites. Tout fonctionne, dans cette rhétorique, comme si les intellectuels prenant la parole devaient conserver à une jeune littérature et à son institution certaines balises, ne serait-ce qu'une certaine « essence » des études de la « littérature ». Les approches sociales de la littérature qui y sont ainsi convoquées

visent peu à intervenir dans le réel — il n'est plus question d'un sujet-nation de la Révolution tranquille, et l'on se méfie des militances. L'espace de la revue se situe cependant entre les genres, et la prose d'idées qui y est développée se pose en tension entre la critique universitaire et l'essai plus libre. Le sujet et l'identitaire sont cependant, dans les manifestations culturelles du Québec de la même période, des objets de réflexion parfois conflictuels sinon mouvants.

CHAPITRE 6 : INSCRIPTIONS FRANCOPHONES

Malgré l'intérêt de chercheuses et de chercheurs canadiens pour le cas du Québec quand il est question des postcolonialismes, il est toutefois possible d'avancer qu'au sein de ces analyses se rejouent les rapports de pouvoir entre le Québec et les francophonies minoritaires canadiennes : la littérature québécoise reste un exemple distinct au sein du Canada, et dont l'historiographie et l'étude ne s'arriment pas, chez la critique étudiée précédemment, à celles des francophones « hors Québec ». L'étude des postcolonialismes se fonde alors généralement sur l'idée d'une littérature nationale québécoise et francophone comme représentante du fait francophone en Amérique du Nord : cette position n'est pas surprenante devant le rôle fondamental que jouent les discours nationalistes et de la décolonisation associés à *Parti pris* et auxquels se réfèrent les chercheuses et chercheurs. L'imaginaire du « Canada bicéphale » de l'argumentaire révolutionnaire des années soixante s'arrime mal à une forme d'alliance que la prise en compte des autres francophonies canadiennes exigerait. À la lumière des travaux de Sylvia Söderlind, l'on constate cependant que le discours de la colonisation, dans la critique, n'est pas l'apanage du seul fait québécois francophone : cette dernière montre bien que le statut ambivalent — à la fois colonisé et colonisateur — appartient également à une historiographie canadienne, et que les décennies soixante et soixante-dix sont marquées, au Canada comme au

Québec, et ce, dans les deux langues officielles, par une quête d'identité nationale⁴⁶⁶. L'apparente spécificité québécoise est plus un effet de discours qui a comme conséquence de placer le Québec, sa culture et sa littérature, dans un paradigme postcolonial que ne partagerait pas le Canada anglophone.

Or les alliances francophones formées par la critique témoignent souvent d'une rencontre entre le champ des études francophones et les études québécoises. La présence médiatique de Lise Gauvin dans le journal *Le Devoir* ainsi que ses travaux sur les écrivains francophones, publiés au Québec et en France, marquent un jalon important de ce nouage et de la circulation de la critique. De surcroît, l'inscription du corpus dans une francophonie ou une autre peut toutefois placer la littérature québécoise et sa critique dans une tradition historiographique, comme le souligne François Provenzano pour qui la « démarche comparatiste aux dimensions historiques et rhétoriques des phénomènes étudiés [...] s'explique encore par le fait qu'elle inscrit dans la continuité d'une lignée de travaux portant sur chacun de ces trois ensembles [soit la Belgique francophone, la Suisse romande et le Québec]⁴⁶⁷ ». Les acceptions de la francophonie sont ainsi multiples : qu'elle recouvre les auteur-es francophones des Antilles, de l'océan Indien, de l'Afrique ou de l'Europe hors France, elle agit toujours du côté de la situation transnationale d'un corpus et de sa critique⁴⁶⁸. Si Provenzano place l'étude du Québec dans une francophonie du Nord, et que Lise Gauvin traite des différents codes

⁴⁶⁶ Sylvia SÖDERLIND, *Margin/Alias: Language and Colonization in Canadian and Québécois Fiction*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 4.

⁴⁶⁷ François PROVENZANO, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁶⁸ Sur le plan politique, la présence du Québec au sein de la Francophonie place le Québec sur un pied d'égalité avec d'autres pays francophones : le Québec, considéré ainsi comme pays, séduit nombre de nationalistes.

linguistiques à l'œuvre entre les Antilles et le Québec notamment, l'on verra que ce que proposent Lucie Lequin et Catherine Mavrikakis pointe plutôt vers l'étude d'une « francophonie comme cacophonie », soit d'une « francophonie postcoloniale » qui déjoue les impérialismes de l'ensemble francophone et se positionne politiquement « comme une communauté disparate et hétéroclite, [qui ne soit] pas seulement la dépositaire de l'histoire d'une langue⁴⁶⁹ ».

Il ne s'agit pas de définir complètement le champ des « lettres francophones » (Moura), des « écrivains francophones » (Gauvin) ou des « études littéraires francophones » (D'Hulst et Moura), pour ne nommer que ces acceptions s'éloignant toutes plus ou moins du sens premier qu'a conféré Onésime Reclus au terme au XIX^e siècle⁴⁷⁰. Les lectures proposées ici présentent plutôt les jeux de positionnement et de pouvoir que permettent les contacts entre les postcolonialismes et la littérature québécoise chez certains critiques : dans quels ensembles, au sein de quelles institutions et selon quels centres y envisage-t-on la littérature québécoise ? En ce sens, la démarche de Gauvin, ancrée d'ailleurs à même une conception de la francophonie et de la « Francité » que véhicule la revue *Études françaises* du Département d'études françaises (nommé Département des littératures de langue française à partir de 2006) de l'Université de Montréal et sur laquelle il conviendra de s'arrêter, marque un moment important de la réflexion et de la circulation de ces idées.

⁴⁶⁹ Lucie LEQUIN et Catherine MAVRIKAKIS (dirs.), *La francophonie sans frontière : une nouvelle cartographie de l'imaginaire au féminin*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 14.

⁴⁷⁰ Soit la francophonie « au sens d'une unité autre que linguistique, donc a-littéraire », précise Moura en 1997. Voir : Jean-Marc MOURA, « Francophonie et critique postcoloniale », *op. cit.*

Université française et pragmatique

Les études francophones prennent, au début des années deux mille, un essor important dans les milieux de la recherche et de l'enseignement universitaire français. Il s'agit alors de penser l'étude de la littérature « à l'heure de la mondialisation » pour reprendre le sous-titre d'un ouvrage dirigé par Lise Gauvin en 2008, dans un mouvement de globalisation qui affecte différentes sphères de la pensée, et réponde, en quelque sorte, aux littératures du Commonwealth du côté anglophone. À cet égard, ce sont des études qui s'intéressent aux « petites » institutions francophones, à des littératures considérées comme nouvelles ou marginales, et qui visent l'accession à un statut autonome au sein d'un réseau d'institutions, d'auteurs et de penseurs de situations « comparables ». Comme le souligne Provenzano,

[a]ux côtés des traditionnelles études françaises, [les études francophones] proposent un panthéon alternatif d'auteurs qui privilégient des problématiques relatives à la langue d'écriture, au métissage culturel ou à la précarité institutionnelle. Dans les pays anglo-saxons, elles bénéficient de l'importante audience acquise par les études postcoloniales, un paradigme qui fait maintenant son entrée dans l'université hexagonale [Provenzano fait référence à Jean-Marc Moura] et auquel les études francophones tendent à s'assimiler pour représenter à elles seules le pôle « français ». Que l'on déplore cette situation ou que l'on y voit l'inversion bienvenue d'un rapport de forces symboliques trop longtemps dénié entre le centre français et ses périphéries, force est de s'interroger sur les « bougés » qu'elle provoque dans nos habitudes disciplinaires, en particulier dans nos manières d'aborder les « petites » littératures en langue française⁴⁷¹.

Il s'agit, pour les littératures de langue française, d'un nouveau champ d'études transnational basé sur le partage d'une langue et sur la création d'un nouveau système de reconnaissance et de valeurs ne passant plus nécessairement par Paris. Cet ensemble est à distinguer de la « Francophonie » coiffée d'une lettre majuscule qui, elle, tire plutôt ses racines dans diverses

⁴⁷¹ François PROVENZANO, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, op. cit., p. 7-8.

implications symboliques, financières et politiques, visant le rayonnement d'une francophonie hors France et faisant l'objet de plusieurs programmes gouvernementaux (auxquels participe le gouvernement du Québec). La rencontre entre les études postcoloniales et les différentes acceptions de la francophonie ne se fait pas sans heurt : « [l]'une des difficultés majeures tient au fait que la critique postcoloniale rencontre cette institution politique, linguistique et littéraire [...] renvo[yant] à une diversité géographique et culturelle organisée par un rapport à un fait linguistique », alors que les études postcoloniales s'intéressent au « français comme [...] langue au pluriel, dépourvue de centre évident⁴⁷². » L'écueil à éviter se trouverait du côté du cantonnement dans un monolinguisme que les postcolonialismes s'efforcent de défaire par leur pensée de la traversée des langues, de la porosité et de la contamination, notamment.

Non pas strictement un facteur homogénéisant — aplanissant les différences et les ramenant à une langue commune —, la francophonie met aussi en jeu les rapports au centre et à la périphérie, bien que sa démarche critique soit, je l'ai souligné, transnationale ou comparatiste :

Cet espace d'étude transnational de littératures très diverses, doté de multiples centres et périphéries, s'est formé de manière rapide et encore fragmentaire dans plusieurs pays. [En 2003], certaines lectures critiques s'y développent plus rapidement — l'approche sociologique et institutionnelle, celle qui est centrée sur la langue et (hors de France) le postcolonialisme [dont les travaux de Pierre Halen, Lise Gauvin et Jean-Marc Moura témoignent]⁴⁷³.

C'est en ce sens que Jean-Marc Moura voit, dans les théories postcoloniales, une « incitation à prolonger et développer certaines orientations des études littéraires francophones⁴⁷⁴ » par l'étude

⁴⁷² Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, op. cit., p. 5-7.

⁴⁷³ Lieven d'HULST et Jean-Marc MOURA, *Les études littéraires francophones : état des lieux*, op.cit., p. 10. Les propos se retrouvent de façon presque identique dans : Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, op. cit.

⁴⁷⁴ Lieven d'HULST et Jean-Marc MOURA, *Les études littéraires francophones*, op. cit., p. 50.

des situations d'écriture et d'énonciation, notamment à la suite des travaux de Dominique Maingueneau sur l'analyse du discours dans l'optique d'une perspective pragmatique, comme il le rappelle à de nombreuses reprises. Dans un de ses textes les plus éclairants, Moura écrit, dès 1997, que l'on « voit comment la critique postcoloniale, concentrée sur les problèmes de l'identité et des stigmates coloniaux peut aider à mieux comprendre la cohésion de la francophonie⁴⁷⁵. » Or l'approche des textes dans leurs situations de production et d'énonciation repose, chez Moura, sur des filiations théoriques principalement européennes, voire françaises, près de l'histoire littéraire et des approches sociales de la littérature : Antoine Compagnon, Dominique Maingueneau et Paul Aron sont les figures de proue de sa démarche. De la même façon, Lise Gauvin interroge, lorsqu'elle aborde les approches postcoloniales en regard de la littérature québécoise, le recours au postcolonialisme (le « besoin du postcolonialisme ») pour « s'engager dans l'analyse pragmatique des textes », admettant que l'« on ne saurait nier leur pertinence pour l'étude de la littérature québécoise, comme d'ailleurs pour l'ensemble des littératures d'expression française⁴⁷⁶. » Suivant les définitions du postcolonialisme que propose Moura dans le recueil *Exotisme et lettres francophones*, elle avance que « [l]a pragmatique est une notion beaucoup plus vaste, et tout aussi efficace théoriquement [...] que le postcolonialisme. Ses connivences avec la théorie postcoloniale, qui méritent à juste titre d'être soulignées, n'en précisent que mieux la portée⁴⁷⁷. » La tactique, chez Moura comme chez Gauvin qui s'en inspire, consiste ainsi à rapatrier, dans une filiation francophone, certains aspects des études postcoloniales qui ont évolué plutôt dans les discours anglo-saxons, bien

⁴⁷⁵ Jean-Marc MOURA, « Francophonie et critique postcoloniale », *op. cit.*, p. 82.

⁴⁷⁶ Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 437.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 437-438.

qu'inspirés par la *French Theory*. Convoquer et développer l'analyse postcoloniale, les caractéristiques esthétiques, formelles et poétiques de textes qui seraient postcoloniales à l'aide de la pragmatique a comme effet l'inscription de cette démarche dans une filiation théorique franco-française et belge. Si l'analyse de discours est un outil courant de la critique postcoloniale en anglais, son rapatriement dans la lignée des travaux d'Antoine Compagnon, d'Alain Viala et de Paul Aron en histoire littéraire, et le développement, pour les littératures francophones, des notions de « scénographie⁴⁷⁸ » de Dominique Maingueneau ou de « posture » de Jérôme Meizoz, pour l'étude des textes, place la démarche au cœur de théories et de méthodes critiques qui ne proviennent pas de penseurs d'anciennes colonies. En ce sens, chez Moura comme chez Gauvin, bien qu'il y ait une manifeste attention portée aux corpus francophones hors France, autant dans les textes étudiés que dans les références convoquées, il reste que leurs démarches s'inscrivent aussi dans cette filiation intellectuelle franco-française et belge, voire « centrale ». En renversant la question, il est évident qu'il s'agit aussi d'un certain apport francophone au champ des études postcoloniales. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'inscrire les postcolonialismes dans une lignée organique, à la suite de réflexions francophones, en abolissant une part de la distance entre les études francophones et les études postcoloniales et en se situant en pleine francophonie. Or c'est peut-être là que leurs travaux s'arriment à une idée de la francophonie comme « espace virtuel, situé à l'intersection de plusieurs espaces singuliers[, où] la perspective postcoloniale dessine l'un d'eux, dont la particularité par rapport à ses homologues (linguistique,

⁴⁷⁸ Jean-Marc Moura développe les « scénographies postcoloniales » pour l'étude des contextes d'énonciation, des formes, des « régularités symboliques, thématiques [et] stylistiques [des] œuvres littéraires postcoloniales. » (Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, op. cit., p. 130-131.)

géographique et humain, politique-économique-stratégique, culturel, néocolonial) est qu'il peut prétendre à une homogénéité associant histoire et littérature⁴⁷⁹. »

Le rapport qu'entretiennent les travaux de Lise Gauvin avec les postcolonialismes passe par cette voie : le postcolonialisme y est d'abord un outil d'analyse de la question de la langue et de ses représentations normatives, notamment — par le biais des définitions qu'en donnent Ashcroft, Giffiths et Tiffin —, et constitue également un lieu de passage théorique entre le Québec et la France, par le biais des écrits de Jean-Marc Moura. Il faut noter que dès 1992, Gauvin renvoie aux travaux de la triade précédemment évoquée. De façon exemplaire, avec Jean Jonassaint, en ouverture du dossier « L'Amérique entre les langues » qu'ils dirigent, elle cosigne l'article de présentation dans lequel ils renvoient, « [p]our l'ensemble des stratégies textuelles qui ont eu cours dans les contextes anglophones, [...] à l'ouvrage fondamental de Ashcroft, Griffiths et Tiffin, *The Empire Writes Back. Theory and Practice in post-colonial literatures* [...]»⁴⁸⁰. »

Deux occurrences principales des postcolonialismes, depuis 2000, font rhizome chez Gauvin : d'une part, la communication que la chercheuse propose à la table ronde de 2004 sous l'impulsion de Micheline Cambron (« Le grand récit postcolonial et la littérature québécoise »), reprise d'abord dans le *International Journal of Francophone Studies* en 2007, puis avec quelques modifications en introduction de l'ouvrage *Aventuriers et sédentaires. Parcours du roman québécois* publié chez Honoré Champion en 2012, texte dans lequel elle développe l'idée de « péri-colonialisme » ; et, d'autre part, l'entretien mené avec Édouard Glissant en décembre

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁸⁰ Lise GAUVIN et Jean JONASSAINT, « Présentation. L'invention du récit américain », *op. cit.*, p. 9.

2000, intitulé par la suite « Faire le guet du monde » et dont une partie est publiée dans sa chronique « Livres » du journal *Le Devoir* les 20-21 janvier 2001, où elle interroge l'écrivain sur son rapport à la nation et au « post-colonialisme », repris dans le recueil de chronique *D'un monde l'autre. Tracés des littératures francophones* (Mémoire d'encrier, 2013) et dont la retranscription est publiée intégralement dans *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)* (Gallimard, 2010). Il importe de souligner que la réponse que donne Glissant, à propos du post-colonialisme, sert d'argument d'autorité dans les textes découlant de l'événement de 2004. En ce sens, le rapport qu'entretient l'auteur antillais à ce syntagme — conçu là comme témoin d'un passage, comme notion temporelle — prend une grande importance dans la réflexion de Gauvin, portée en quelque sorte, si on la compare au contexte d'énonciation original qui témoigne plutôt d'une anecdote, bien qu'en phase avec les réflexions de l'auteur sur l'imaginaire des langues.

Chez Lise Gauvin, le postcolonialisme apparaît plus précisément dans son discours au début des années deux mille sous forme de question adressée aux études francophones, par le biais d'un écrivain, Édouard Glissant : « Comment vous situez-vous par rapport à la notion très à la mode aujourd'hui de post-colonialisme⁴⁸¹ ? », lui demande-t-elle. Elle replace, par la suite, l'étude de la littérature québécoise et le roman québécois dans l'espace de la francophonie — notamment par la publication d'ouvrages théoriques en France —, mais également dans l'horizon plus large de la mondialisation affectant notamment la culture où le « Tout-Monde » et la « poétique de la Relation », pour reprendre les expressions de Glissant qu'elle emploie,

⁴⁸¹ Édouard GLISSANT, *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*, Paris, Gallimard, 2010, p. 64. Dans la chronique du *Devoir*, on lit plutôt : « Dans quelle mesure la notion de postcolonialisme s'applique-t-elle aux Antilles ? » (Lise GAUVIN, « Faire le guet du monde », *Le Devoir*, 20 janvier 2001 p. D6.)

ouvre l'imaginaire des écrits à venir. C'est en ce sens que la littérature et la culture québécoises, abordées par le prisme des postcolonialismes, ne sont là que des branches des études francophones, où les « usages et [l]es codes linguistiques et littéraires⁴⁸² » étudiés par Gauvin, semblent s'inscrire de façon organique.

Le Québec sur l'échiquier francophone : le péricolonialisme de Lise Gauvin

Déjà en 1985, dans le recueil *Trajectoires : littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Gauvin, revenant sur l'idée de littérature nationale au Canada français depuis Octave Crémazie et Camille Roy, affirme que le débat sur la nationalisation de la littérature se cristallise dans un premier temps chez les régionalistes, pour ressurgir, « dans sa totalité, au moment de *Parti pris* (1963-1968) [où les] écrivains posent simultanément l'affirmation et la négation. » Elle précise :

Affirmation péremptoire d'une littérature québécoise qui n'a que faire des symboles de la double altérité représentés par la désignation de « canadienne-française ». Négation par contre d'une viabilité possible de cette littérature dans une situation de dépendance ou de demi ou étrange colonialisme⁴⁸³.

Ainsi le demi-colonialisme, l'« étrange colonisé » dont parle Jacques Berque dans la revue révolutionnaire, ou « l'étrange modèle québécois », pour reprendre une partie du titre de l'article de 2007 de la chercheuse de l'Université de Montréal sur le postcolonialisme, affirmé et récréé

⁴⁸² Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, op. cit., p. 3.

⁴⁸³ Lise GAUVIN, « Le Québec malgré tout », in Lise GAUVIN et Jean-Marie KLINKENBERG (dirs.), *Trajectoires : littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Éditions Labor, 1985, p. 27.

par *Parti pris*⁴⁸⁴, se retrouvent au cœur de sa pensée sur l'institutionnalisation de la littérature québécoise. Dans le même article, Gauvin affirme qu'une « littérature devient nationale lorsque précisément elle cesse de se poser le problème de son existence, c'est-à-dire lorsqu'elle a acquis une polyvalence telle qu'elle se développe en dehors des consensus et peut se passer d'un rapport frileux ou emphatique avec le nationalisme », et qu'elle « affiche une langue décomplexée et les langages des transgressions les plus divers⁴⁸⁵. » C'est en ce sens que « [l]a littérature québécoise affiche donc les signes d'une décolonisation réussie », suivant l'affirmation provocatrice de Jacques Godbout convoquée dans l'argumentaire de l'auteure, ce dernier écrit, faut-il le rappeler, en 1990, que « la bataille de décolonisation de la littérature québécoise a été gagnée depuis 20 ans⁴⁸⁶ ». Dans les travaux de Lise Gauvin, l'attention portée au positionnement de la littérature québécoise au sein des « petites cultures ou littératures », des « périphéries », voire des « littératures mineures » — à la suite de Deleuze et Guattari — organise un rapport contemporain au colonialisme ; de surcroît, la création de syntagmes particuliers pour parler de la « situation » québécoise dans une constellation d'autres littératures francophones choisies répond à cette attention. Si Jacques Godbout et Gaston Miron sont souvent convoqués par l'auteure, c'est aussi parce que, pour elle, ils témoignent du « statut d'une littérature », du point de vue institutionnel et non pas national(iste) :

La littérature québécoise a ceci de commun avec d'autres jeunes littératures que les questions de représentations langagières y prennent une importance particulière. Importance qu'on aurait tort d'attribuer à un essentialisme quelconque des langues, mais qu'il faut voir plutôt comme un désir d'interroger la nature même du langage et de dépasser

⁴⁸⁴ Si Gauvin appuie sa réflexion sur *Parti pris*, d'autres lieux, dont la revue *Maintenant*, sont les bassins d'une réflexion semblable. Voir, par exemple : Guy ROBERT, « Une littérature ou des écrivains ? », *Maintenant*, 1963, n° 24, p. 388.

⁴⁸⁵ Lise GAUVIN, « Le Québec malgré tout », *op. cit.*, p. 27.

⁴⁸⁶ Jacques Godbout, cité dans : Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 436.

le simple discours ethnographique. C'est ce que j'appelle la *surconscience linguistique* de l'écrivain. Je crois en effet que le commun dénominateur des littératures dites émergentes, et notamment des littératures francophones, est de proposer, au cœur de leur problématique identitaire, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littérature dans des contextes différents. La complexité de ces rapports, les relations généralement conflictuelles — ou tout au moins concurrentielles — qu'entretiennent entre elles deux ou plusieurs langues, donne lieu à cette *surconscience* dont les écrivains ont rendu compte de diverses façons. Écrire devient alors un véritable « acte de langage ». Plus que de simples modes d'intégration de l'oralité dans l'écrit, ou que la représentation plus ou moins mimétique des langages sociaux, on dévoile ainsi le statut d'une littérature, son intégration/définition des codes et enfin toute une réflexion sur la nature et le fonctionnement du littéraire⁴⁸⁷.

En ce sens, aborder les postcolonialismes dans une perspective pragmatique, d'analyse du discours et de la scénographie par exemple, permet de situer une écrivaine ou un écrivain et de dévoiler des pans du « fonctionnement du littéraire ». La littérature québécoise, en raison de cette « surconscience linguistique » dont témoigneraient nombre d'auteurs, est ainsi cooptée dans un ensemble plus vaste de « littératures dites émergentes », ou de jeunes littératures, pouvant être caractérisées comme des « littératures de l'*intranquillité* » : ce sont des territoires où « la langue [y est] sans cesse à (re)conquérir », et l'écrivain francophone est « [p]artagé entre la défense et l'illustration, il doit négocier son rapport avec la langue française, que celle-ci soit maternelle ou non⁴⁸⁸. » Elle résume ainsi :

[J]e propose de substituer à l'expression « littératures mineures » celle, plus adéquate me semble-t-il, de *littératures de l'intranquillité*, empruntant à Pessoa ce mot aux résonances multiples. Bien que la notion même d'intranquillité puisse désigner toute forme d'écriture, de littérature, je crois qu'elle s'applique tout particulièrement à la pratique langagière de l'écrivain francophone, qui est fondamentalement une pratique du soupçon⁴⁸⁹.

Il en va donc de la langue, ou plutôt du langage comme pratique du soupçon chez les écrivaines et les écrivains québécois depuis *Parti pris*. Bien que l'on ait encore recours à l'imaginaire autour

⁴⁸⁷ Lise GAUVIN, *Langagement : l'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 8. L'auteure souligne.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁸⁹ *Ibid.* L'auteure souligne.

des écrivains de cette revue, il semble néanmoins que ce qui distingue ici la réflexion réside en un certain refus d'associer la littérature à des particularismes identitaires nationalistes⁴⁹⁰ : elle répète vouloir « mettre au jour une/des image(s) de la langue qui, tout en renvoyant à la spécificité de la littérature québécoise, problématissent le rapport de l'écrivain au langage et sont autant d'avancées dans ces territoires du visible et de l'invisible que l'on nomme Littérature⁴⁹¹. » Ce rapport sensible de l'écrivain à la diglossie, à la porosité ou à la contamination entre les langues, est repris par Jean-Marc Moura lorsqu'il aborde le cas québécois en regard des littératures francophones et de la théorie postcoloniale. Par-delà les néologismes de Gauvin, c'est l'étude de la « dimension langagière des textes [et des] attitudes des écrivains et [le] sentiment de la langue qui les mobilise », abordée sous le signe du *langagement*, qui semble être la plus féconde dans la perspective de Moura. L'on peut aussi déceler assez facilement les entremêlements possibles entre la pensée de Gauvin et les réflexions sur le tiers qui animent les postcolonialismes : si elle entre très tôt en dialogue avec l'ouvrage phare d'Ashcroft, Griffiths et Tiffin comme je l'ai souligné précédemment, son attention portée à la linguistique et à ses porosités en situation « minoritaire » ou « péricoloniale » rappelle, de Memmi à Bhabha, un ensemble d'écrits qualifiés de postcoloniaux.

Dans cette optique, le cas québécois éclaire à la fois les enjeux de « toute pratique littéraire » et des littératures francophones dites de l'*intranquillité* : la littérature québécoise est ainsi un tremplin vers d'autres auteur-es et un cas exemplaire de la francophonie. La recension

⁴⁹⁰ Bien que le terme soit de Pessoa, l'on ne peut pas passer sous silence l'apparent affront à la « Révolution tranquille » et à son héritage qu'impose — peut-être, certes, de façon souterraine — l'utilisation du syntagme de l'« *intranquillité* ».

⁴⁹¹ Lise GAUVIN, *Langagement, op. cit.*, p. 14.

des articles de Gauvin dans le journal *Le Devoir* — puis sous forme de recueil aux éditions Mémoire d'encrier — est, à cet égard, révélatrice. Aborder les postcolonialismes, dans ce parcours, se fait alors chez Gauvin en convoquant l'histoire littéraire (et de l'institution du littéraire) qu'elle interroge et construit depuis les années soixante-dix, et en inscrivant la réflexion au cœur de ses préoccupations et des notions qu'elle y a développées (au premier chef, la « surconscience linguistique »). S'il était précédemment question de « rapatrier » les postcolonialismes par l'entremise de la perspective pragmatique et de l'historiographie littéraire européenne chez Moura, il s'agit ici de la faire sienne par le biais d'une modulation ; la notion de « péricolonialisme » inscrit la démarche à même une histoire littéraire québécoise qui, à son tour, fait partie d'un tout, la francophonie. Cette dernière s'inspire de ce qu'avance Édouard Glissant lorsqu'il affirme :

Je ne me sens pas un post-colonialiste, parce que je suis dans une histoire qui ne s'arrête pas. L'histoire de la Caraïbe, ce n'est pas une histoire figée. Il n'y a pas une période post-colonialiste de l'histoire de la Caraïbe, et même des Amériques. Il y a un discontinuum qui pèse encore sur nous. Si on appelle post-colonialisme le fait que l'on est dans une période où l'on peut réfléchir sur un phénomène passé qui s'appellerait le colonialisme, je dis que ce n'est pas vrai. Nous sommes encore en période colonialiste, mais c'est un colonialisme qui a pris une autre forme. C'est un colonialisme de domination des grandes multinationales. Un pays colonisateur n'a plus besoin d'en occuper un autre pour le coloniser. Il y a quelque chose de récapitulatif, de synthétique et de conclusif dans le terme « post-colonialisme » que je récusé [...]⁴⁹².

Résolument du côté de la mondialisation (et de sa conception capitaliste), la réponse de Glissant citée chez Gauvin introduit ce soupçon devant les spectres d'une histoire linéaire. Il s'agit également d'une définition du « post-colonialisme » entendu comme moment marqué par l'après d'une période de colonisation, et Gauvin en souligne le caractère « flou » sans en élargir

⁴⁹² Édouard GLISSANT, *L'imaginaire des langues. Entretien avec Lise Gauvin (1991-2009)*, *op. cit.*, p. 64-65. Le passage est aussi cité dans : Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 434.

la définition. Cette acception ne va pas sans rappeler celle à laquelle fait appel Miron, en 1965, dans « notes sur le non-poème et le poème », pierre angulaire du travail de Lise Gauvin ; les liens d'amitié qui lient d'ailleurs Glissant et Miron contribuent certainement à ce brassage d'idées. Plus encore, dans l'article de Lise Gauvin, il faut soustraire, à la pensée critique de la littérature québécoise, l'importance du nationalisme, voire soustraire à la question nationale des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix les préoccupations linguistiques pourtant au cœur des discours souverainistes — et des actualités — de la période. C'est à partir de ce rapport de soupçon devant l'histoire que la chercheuse tisse un argumentaire basé sur l'absence de « véritable colonisation » :

La littérature québécoise affiche donc les signes d'une décolonisation réussie. Mais ne nous y trompons pas. Comme on ne pouvait parler de véritable colonisation, ni par la France, ni par l'anglophonie un siècle plus tard, il est difficile d'adopter le modèle postcolonial pour décrire son fonctionnement actuel⁴⁹³.

À cet égard, le modèle postcolonial dont il est question est moins une attitude critique ou un ensemble de pensées permettant d'aborder un corpus sur la durée : il est plutôt un paradigme contemporain qui siérait mal à la situation de la littérature québécoise. Elle ajoute, au plus près des considérations du numéro 35 de *Québec Studies* (2003) et des travaux de Marie Vautier, tous deux analysés précédemment, mais en ajoutant la composante francophone à l'équation :

Politiquement la question reste toujours en suspens. Culturellement, malgré l'autonomie évidente dont bénéficie actuellement la littérature québécoise d'un point de vue institutionnel, il faut toutefois avouer qu'elle dépend toujours, dans une certaine mesure, des réseaux de légitimation et de consécration français pour sa présence dans l'ensemble de la francophonie. Par ailleurs, et Glissant a parfaitement raison de le dire, la colonisation se fait de nos jours de façon beaucoup plus subtile, ou plus efficace, que par les moyens étatiques [...]. Aussi me semble-t-il que [le] terme le plus adéquat pour décrire l'étrange modèle québécois, sa complexité et son originalité, est celui de péricolonialisme, car on indique par là que cette littérature reste périphérique dans l'ensemble de la francophonie, mais aussi par rapport à l'axe colonialiste ou postcolonialiste, comme à toute pensée dualiste

⁴⁹³ Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 437.

qui ferait l'économie des nombreux réseaux d'appartenances et d'influences qui la traversent et en font la spécificité. Ce concept rejoint ce que Rowland [sic] Smith appelle le « side-by-sidedness » [.] Alors que « the classic pos[t]colonialist theory posits an [o]pposition between the cent[re] and the margin, between those with accumulated power and those without, between the se[t]tler and the indigene, between the colonist and the colonial official ... this investigation of new kinds of side-by-sidedness (...) leads to the possibility of sharing cultural experience rat[h]er than 'resisting' the imposition of alien forms of culture. »⁴⁹⁴ Au modèle des contre-discours qui caractérise les littératures postcoloniales se superpose un discours de complicité/résistance (Slomon [sic]) ou si l'on préfère un discours de déplacement, comme s'il s'agissait de faire un pas de côté, juste à côté et de tracer de nouvelles trajectoires⁴⁹⁵.

Le type de colonialisme qui aurait affecté le Québec — sujet fort glosé du côté anglo-saxon ainsi que chez Marie Vautier à qui Gauvin emprunte la référence du « side-by-sidedness » de Stephen Slemon — prend une importance capitale dans la réflexion : encore une fois, il s'agit de légitimer ou de récuser le recours aux postcolonialismes dans l'étude du corpus québécois et du récit historique qui accompagne celui-ci.

La création du syntagme de « péricolonialisme » est également une façon de s'approprier une part de la réflexion canadienne sur les types de colonialismes en affirmant un particularisme québécois au sein d'une francophonie. Ainsi, « l'étrange modèle québécois » en est plutôt un de la périphérie : la chercheuse avance que l'imaginaire de la colonie, dans un premier temps s'il se retrouve chez Crémazie, est inexact et relève plutôt d'un rapport périphérique qu'entretiennent le Québec et la France, quant à la légitimation et à la reconnaissance ; discours d'autant plus intéressant, dans la perspective des rapports à la colonisation, qu'il évacue les

⁴⁹⁴ Gauvin cite Smith par le biais de l'article de Vautier. Or cette dernière cite plutôt : « [c]lassic postcolonial theory posits an opposition between the center and the margin, between those with accumulated power and those without, between the settler and the indigene, between the colonist and the colonial official... this investigation of new kinds of side-by-sidedness (as contrasted with the kind of opposition posited in a classical postcolonial term like "writing back" is [work which...]) leads to the possibility of sharing cultural experience rather than "resisting" the imposition of alien forms of culture. » (Marie VAUTIER, « Les pays du nouveau monde, le postcolonialisme de consensus, et le catholicisme québécois », *op. cit.*, p. 15.)

⁴⁹⁵ Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 437.

États-Unis et la Grande-Bretagne de l'équation, contrairement à ce qui est habituellement véhiculé par les études et les discours critiques sur et/ou de la décolonisation. Suivant l'argumentaire de Gauvin, la situation des écrivains canadiens ne peut donc pas être entendue au sens strict comme « [l]'expression littéraire de colonie qu'il emploie », mais « [i]l s'agit plutôt d'une littérature périphérique, dont le canon (les modèles) sont élaborés ailleurs, donc une littérature qu'il serait plus juste de désigner comme déterritorialisée ou encore péricolonialiste⁴⁹⁶. » Cette notion, chez Gauvin, sert d'argument face aux partipristes et à la revendication de la décolonisation : « [d]ans la mesure où l'on ne pourrait parler de colonialisme proprement dit, on ne peut davantage parler de postcolonialisme⁴⁹⁷. » Le trope de la déterritorialisation ne va certainement pas sans rappeler nombre de travaux sur la littérature québécoise qui la décrivent en ces termes et au nombre desquels l'on retrouve ceux de Pierre Nepveu. De plus, la recherche d'un colonialisme « pur » ou d'un modèle sans failles ou ambiguïtés ressort dans ces passages qui mettent de l'avant la posture de colonisateur des Européens dont le Canada français est issu. Elle ajoute que « l'on remarque [cependant] dans l'ensemble de la littérature québécoise récente, des stratégies qui s'apparentent à celles relevées dans les littératures postcoloniales » au nombre desquelles la « normalisation de la langue populaire québécoise chez Michel Tremblay, [les] jeux de langue de Réjean Ducharme, [les] propositions multilingues de Jacques Poulin ou la mise à l'écart de la norme chez Francine Noël » sont autant de « prises de position et d'expériences langagières assurant l'autonomie de la littérature québécoise par rapport à une certaine norme externe⁴⁹⁸. » Or elle ajoute que « ces

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 435-436.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 435.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 436.

stratégies sont moins des stratégies de résistance et de contestation par rapport à l'institution littéraire française que des stratégies de recentrement et de création de nouveaux canons littéraires⁴⁹⁹. » À cet égard, Gauvin avance que la littérature québécoise n'obéit pas à un rapport dialogique ou binaire avec la France : elle se retrouve plutôt en orbite avec d'autres communautés partageant le même sentiment créateur en regard de la langue française. Dans cette optique, l'inventivité langagière des écrivaines et des écrivains ne vise ainsi pas le détachement post-colonial (la résistance à un centre colonial où la France serait l'organe de légitimation), mais concourent à l'élaboration, de l'intérieur, d'une institution autonome : la dynamique n'est pas oppositionnelle, elle est en quelque sorte autarcique. Il faut ajouter que Gauvin discrédite alors l'analyse du corpus québécois par la lunette de la résistance, dans une méthodologie au plus près des études postcoloniales, comme le fait Sandra Hobbs⁵⁰⁰ par exemple⁵⁰¹.

Si l'on replace le texte de Lise Gauvin dans le contexte original de son élaboration, soit la table ronde organisée par Micheline Cambron en 2004, il importe finalement de souligner à quel point son propos entre moins en dialogue avec les discours critiques canadiens anglophones et anglo-saxons au fondement de la réflexion, qu'il ne propose une voie parallèle pour l'étude de la littérature québécoise. Non pas en dialogue avec les études canadiennes — comme c'est le cas chez Beaudoin, Lamontagne et Vautier —, l'interrogation critique emprunte plutôt le chemin des études francophones. Toujours par rapport à la problématique de la table ronde, le

⁴⁹⁹ *Ibid.*

⁵⁰⁰ Voir : Sandra HOBBS, « De l'opposition à l'ambivalence : la théorie postcoloniale et l'écriture de la résistance au Québec », *op. cit.* ; Sandra HOBBS, *La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron*, *op. cit.*

⁵⁰¹ Voir les analyses se trouvant dans le deuxième chapitre.

« péricolonialisme » rejoue aussi le récit d'une littérature périphérique bien que centrale — c'est-à-dire institutionnalisée et capable d'inclusion et d'exclusion, bien que « jeune » et en périphérie d'autres littératures de langue française — que l'on retrouve également dans les discours sur la transculture et les écritures migrantes à la même époque.

De la « Francité » à la Francophonie d'*Études françaises*

Du côté de l'étude des institutions, le « péricolonialisme » qu'appelle Gauvin, d'abord à travers la posture de Crémazie, puis devant les colonisations multiples de la Nouvelle-France et le discours de *Parti pris* sur la décolonisation, prend aussi un sens contemporain chez l'auteure : « il faut toutefois avouer [que la littérature québécoise] dépend toujours, dans une certaine mesure, des réseaux de légitimation et de consécration français pour sa présence dans l'ensemble de la francophonie⁵⁰². » Cette remarque n'est pas anodine, et doit surtout être replacée dans une conception double de la francophonie qui peut être retracée dans la filiation de la revue *Études françaises* et dans l'histoire de son prix. Cette dernière est ancree dans la notion de « francité » décrite par Georges-André Vachon en 1968, puis inscrite dans un réseau de la Francophonie comme antenne intergouvernementale au moment où Gauvin prend la direction de la revue, en 1995, et fait appel à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, devenue par la suite l'Organisation internationale de la Francophonie) pour le financement du prix de la revue qu'elle renomme le « prix de la revue *Études françaises* et de la francophonie ». En d'autres

⁵⁰² Lise GAUVIN, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *op. cit.*, p. 437.

termes, la francophonie qui traverse les études de l'intellectuelle a de fortes parentés avec l'histoire de la francité et de la francophonie telle qu'envisagée à travers le prisme de la revue *Études françaises* et de son prix. L'histoire de celui-ci, « parallèle à celle de la revue, est aussi celle du rapport du Québec à la francophonie⁵⁰³ », comme l'analyse Francis Gingras dans le numéro jubilaire, en 2014.

La notion de « francité » recouvre généralement le sens premier d'une communauté partageant l'usage de la langue française. En fonction des époques, je l'ai souligné à la fin du troisième chapitre, le rapport à la France prend une place différente, la francité désignant parfois les communautés linguistiques partageant la langue française à l'exclusion de la France, ou l'influence culturelle et linguistique hexagonale. En ce sens, la notion est parfois perçue comme un critère aux relents coloniaux et s'oppose — notamment dans les travaux de Jacques Allard sur le passage de la revue *Voix et Images du pays* à *Voix et Images*⁵⁰⁴ — à celle de québécoisité dans une relation binaire, d'opposition entre la France et le Québec. Comme le résume Josias Semujanga :

Par la suite, le mot [francophonie, depuis Onésime Reclus au XIX^e siècle,] est oublié au moins un demi-siècle pour des raisons politiques. Dans le contexte fébrile de la décolonisation des années 1960, le terme *francité* allait être utilisé pour désigner les caractéristiques linguistiques et culturelles transmises par la langue de Molière. Mais, à l'époque, autant *francité* que *francophonie* suscitent des réticences dans les milieux intellectuels et politiques à cause des relents coloniaux que certaines élites les soupçonnent de véhiculer, de sorte que les premières grandes associations et organisations de la *Francophonie* naissante des années 1960 et 1970 ont pris soin de ne pas inclure le terme de francophone dans leur nom, par exemple, le cas de l'Agence de la coopération culturelle et technique (ACCT), longtemps organe suprême de cette francophonie politique naissante. On a longtemps considéré que la Francophonie regroupait les autres pays (que la France)

⁵⁰³ Francis GINGRAS, « Les prix de la revue *Études françaises*: rétrospective », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 1-2, p. 9. Gingras retrace également l'importance de l'imprimeur Joseph-Alexandre Thérien, instigateur du prix.

⁵⁰⁴ Voir : Jacques ALLARD, « D'où vient *Voix et Images*? », *Voix et Images*, hiver 1987, vol. 12, n° 2, p. 298.

dont le français était soit la langue officielle ou langue de communication internationale⁵⁰⁵.

Dans le contexte québécois, la francité, la britannicité et l'américanité se retrouvent donc à de nombreuses reprises comme des caractéristiques (symboliques ou non) de la culture et de la société québécoises, parfois dans des discours qui valorisent la coprésence de ces critères (comme il faudrait l'analyser chez *Cité libre* dans les années soixante), d'autres fois dans des argumentaires qui les montrent en tension dans l'optique d'une libération de ces héritages coloniaux. C'est d'ailleurs en ce sens que Marcel Rioux aborde la « québécity » dans le rapport à l'américanité comme caractère distinctif dans *Les Québécois*, en 1974.

Ainsi, en 1968, le directeur de la revue *Études françaises*, à l'époque Georges-André Vachon, définit la « francité », néologisme hérité de « Jacques Berque, à Paris, et de Jean-Marc Léger, à Montréal⁵⁰⁶ » et ancré dans l'usage qu'en fait Léopold Senghor, dans un court article portant sur les sources et les objectifs du nouveau prix de la revue *Études françaises* (le « Prix littéraire de la francité ») remis l'année précédente à Ahmadou Kourouma pour *Les soleils des indépendances*. Il s'agit, d'ailleurs, d'un extrait du discours prononcé lors de la remise de ce prix à Paris. Vachon y souligne que le terme se « retrouve [à l'époque] dans nombre de publications consacrées aux problèmes politiques, sociaux et culturels des anciennes colonies françaises » et s'oppose à Robert Escarpit en spécifiant que la francité « désigne une réalité à la fois géographique et culturelle, [et] ne fait pas partie de la famille de mots qui ont pour dénominateur commun "la France" » :

« Francophonie », avec lequel on le confond parfois, englobe toutes les communautés nationales qui partagent avec le peuple de France, un certain patrimoine culturel inscrit dans

⁵⁰⁵ Josias SEMUJANGA, « Panorama des littératures francophones », in Christine NDIAYE (dir.), *Introduction aux littératures francophones : Afrique-Caraïbes-Maghreb*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 10. L'auteur souligne.

⁵⁰⁶ Georges-André VACHON, « La "Francité" », *Études françaises*, 1968, vol. 4, n° 2, p. 117.

la langue française, tandis que « francité », au sens où nous l'employons, désigne la francophonie moins la France⁵⁰⁷.

Vachon positionne ainsi le Québec en périphérie de la France, dans une communauté de locuteurs à l'extérieur de l'Hexagone, partageant la « difficile [expression] des sentiments et des rapports entre les êtres », puis au sein du Canada : le Québec est ainsi « porteur d'une culture façonnée par trois siècles d'histoire américaine, par des usages linguistiques et sociaux originaux, qui font qu'au sein de notre pays, nous formons de plus en plus une société différenciée⁵⁰⁸. » La francité dans la revue recouvre, en ce sens, un rapport sensible que partagent les écrivaines et les écrivains francophones devant « surmonter un problème de culture analogue à celui que vivent, depuis deux siècles, les Canadiens français », et un public de « toutes les régions périphériques du domaine français⁵⁰⁹. » Cela entre fortement en écho avec les « littératures de l'intranquillité » auxquelles Lise Gauvin fait référence dans les vingt dernières années en ces mots :

Écrire en français quand on fait partie de l'une de ces littératures que je viens d'évoquer, c'est accepter de s'inscrire dans une dynamique de l'instable, une pratique du soupçon. L'intranquillité est une force, un privilège que les littératures francophones partagent avec d'autres qui, sur la scène du monde, déroutent et dérangeant, et ne seront jamais établies dans le confort ou l'évidence de leur statut. Dans un monde où l'idée de globalisation coïncide le plus souvent avec celle d'uniformisation, l'écrivain francophone a pris le parti de transformer son inquiétude en poétique du doute et de l'incertain, bref, en interrogation sur le « pourquoi » et le « pour qui » écrire⁵¹⁰.

Plus encore, la notion de « surconscience linguistique » de Gauvin entretient de grandes parentés avec la sensibilité particulière dont fait état Vachon et qui est recherchée chez les auteurs à primer. Dans le numéro jubilaire d'*Études françaises*, Francis Gingras souligne :

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 118.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ Lise GAUVIN, *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*, Paris, Karthala, 2007, p. 162.

Surtout, [Vachon] y développe le concept de « francité » en le fondant sur la notion d'écart avec la norme culturelle représentée par Paris. Pour lui, les écrivains de langue française qui écrivent hors de France sont confrontés à « un problème de culture », problème qu'il pense en relation au « conflit de deux cultures », mais dont il souligne aussi le potentiel créateur⁵¹¹.

Le « conflit » comme zone liminaire de contamination et de création rappelle l'apport notamment de Berque à la discussion et l'inscription de ces réflexions sur la culture au plus près de ce qui deviendra les études postcoloniales. L'étude de la littérature québécoise et la critique se situent ainsi, chez Vachon, dans la prise en compte des particularismes qui les distinguent de la France, tout en les inscrivant dans un l'horizon de l'étude des littératures de la « francité » défendue par la revue :

Vachon et Mailhot commettent [dans l'année 1966] deux textes majeurs sur la critique annonçant la perspective empruntée par *Études françaises* dans les années qui vont suivre. Texte mouvant, sous ses distinguos et propositions à première vue catégoriques, « Le conflit des méthodes » de Vachon examine tout à la fois l'écart séparant les études littéraires « hexagonales » de celles des pays de la « francité » (moins soumises, selon lui, à l'orthodoxie de l'histoire littéraire, mais happées, pour plusieurs, par la « réflexion sur l'identité nationale »), la polémique opposant « nouvelle critique » et l'école lansonienne, puis les rapports entre subjectivité, création et critique⁵¹².

Cette prise de position, reposant plus sur l'idée d'une culture particulière dans un ensemble de codes linguistiques partagés, que de la nécessité d'une indépendance politique, distingue Vachon et la revue du discours partipriste, à la même époque. Or il va sans dire — à la lumière des deux premiers prix remis respectivement à Kourouma et à Miron — que les œuvres peuvent être lues à l'aune de ces deux postures critiques (que l'on retrouve chez *Études françaises* et *Parti pris* virtuellement à la même époque). À cet égard, la réception différente de ces œuvres témoigne de l'inscription des textes dans des conceptions de l'histoire de la littérature et de la

⁵¹¹ Francis GINGRAS, « Les prix de la revue *Études françaises*: rétrospective », *op. cit.*, p. 12.

⁵¹² Michel LACROIX, « “L'épreuve de la lecture publique” : *Études françaises*, la disciplinarisation du savoir et l'idéal du critique-écrivain », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 3, p. 61.

culture québécoises distinctes : appartenant à un ensemble de locuteurs francophones mondiaux ou à une communauté politique et nationale appelée à naître, ces lectures comportent différents desseins. Dans le même sens, Vachon réitère, en 1974, dans l'article « Un colonisé parle » qu'analyse Martine-Emmanuelle Lapointe, que la littérature, dans sa dimension créatrice, n'est pas à la charge d'une représentation fidèle du réel, notamment autour de la question du joual littéraire : « L'entre-temps c'est aussi l'espace propre de l'écriture. /Et l'écriture à cru est un mythe, comme le joual », écrit-il. Ainsi, « [l]a récupération politique des œuvres littéraires serait [...] en parfaite contradiction avec le projet même de l'écriture, lequel exige, comme le note l'auteur, un espace propre, mais aussi une temporalité singulière, résolument étrangère aux élans de l'improvisation et à la prétendue spontanéité de l'oralité⁵¹³. »

La « francité » telle que convoquée par Vachon, s'inscrit également dans le sillage de la réflexion que livre Léopold Sédar Senghor en 1966 lors de son allocution à l'occasion de la réception d'un doctorat *honoris causa* à l'Université Laval (Québec). Cette prise de parole remarquée s'oppose, en quelque sorte, au multiculturalisme canadien et marque les milieux intellectuels québécois de l'époque. Senghor joue un rôle fondamental dans l'élaboration de la Francophonie comme organisation intergouvernementale visant à promouvoir et à soutenir les états de langue française hors France : en mars 1970 est créée, au Niger, l'Agence de coopération culturelle et technique, par Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger) et Léopold Sédar Senghor (Sénégal), et dont le premier secrétariat général est assuré par le Montréalais Jean-Marc Léger.

⁵¹³ Martine-Emmanuelle LAPOINTE, « Faire la littérature. La réception des textes et des auteurs québécois à la revue *Études françaises* (1965-2014) », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 3, p. 17-36.

À son arrivée à la direction de la revue *Études françaises* en 1995, Lise Gauvin relance le prix littéraire de la revue — ayant accusé quelques années d’absence en raison d’un manque de financement depuis 1980 — en faisant appel non pas à un mécène montréalais, mais à l’Agence de coopération culturelle et technique qui fête, cette année-là, son vingt-cinquième anniversaire. Le prix devient alors le « prix de la revue *Études françaises* et de la francophonie » et vise à primer « un essai inédit d’environ cent cinquante pages écrit par un auteur francophone⁵¹⁴ ». L’annonce de la renaissance de celui-ci n’est pas laissée au hasard : elle figure dans la présentation du numéro « Trentième anniversaire. Hommage à Georges-André Vachon » signée par Lise Gauvin à l’automne 1995. Après avoir retracé le parcours de Vachon, elle écrit que « le prix de la revue, annoncé dès 1967 comme un prix de la “francité”, [fut] donné successivement à Ahmadou Kourouma [...], à Gaston Miron [...], à Juan Garcia [...], à Michel Beaulieu [...], à Fernand Ouellette [...], à Jean-Yves Soucy [...] et à Makombo Bamboté [...]⁵¹⁵. » Elle ajoute que les membres du comité — dont Sherry Simon et François Paré font nouvellement partie — « [ont] cru opportun de le faire renaître à l’occasion de ce trentième anniversaire, tout en le réorientant⁵¹⁶ » :

Nous pensons que cette relance d’un prix si étroitement associé à l’œuvre de G.-André Vachon — voir ici même le témoignage de Kourouma — est une autre façon de lui rendre hommage et de signaler la vitalité d’une revue qui entre maintenant dans sa maturité. Dans les années à venir, *Études françaises* se propose de demeurer un lieu d’échanges et de réflexion, là où la littérature se pense et se crée⁵¹⁷.

⁵¹⁴ Lise GAUVIN, « Présentation. Trentième anniversaire. Hommage à Georges-André Vachon », *Études françaises*, automne 1995, vol. 31, n° 2, p. 9-10.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁵¹⁶ *Ibid.*

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 10.

En se situant dans la continuité de la ligne éditoriale et critique de Vachon, bien que revendiquant un écart avec celle-ci, le comité abandonne moins, sans explications, la francité « pour embrasser la notion de francophonie », comme l'avance Francis Gingras, qu'il ne se positionne dans la continuité de « l'intérêt particulier qu[e la revue] a manifesté dès ses débuts pour les littératures francophones », et ce, dans une conception de ces dernières au plus près des travaux de Lise Gauvin à la même époque. Dans le numéro d'été 1995 consacré à « La représentation ambiguë : configurations du récit africain », l'universitaire cosigne avec deux collègues du Département d'études françaises de l'Université de Montréal, Christiane Ndiaye et Josias Semujanga, la présentation du dossier où l'on retrouve une prise de position quant à la définition et à la place des littératures francophones dans le périodique :

Par ce numéro, consacré au récit africain, la revue *Études françaises* entend souligner, au cours de cette année anniversaire, l'intérêt tout particulier qu'elle a manifesté dès ses débuts pour les littératures francophones. À deux reprises en effet, lors de sa création en 1968 et lors de sa dernière attribution en 1980, le Prix de la revue *Études françaises*, défini comme un « prix de la francité », a couronné des auteurs africains : Ahmadou Kourouma pour *Les Soleils des indépendances* et Makombo Bamboté pour *Nouvelles de Bangui*. Ce numéro réaffirme l'orientation de la revue vers les littératures de langue française, que celles-ci soient québécoise, antillaise, belge, suisse ou francophone de France⁵¹⁸.

La présence, au sein du corpus de langue française, de la littérature « francophone de France » frappe certainement d'abord, d'autant plus que la liste des auteurs primés⁵¹⁹ ne compte à ce moment aucun auteur de nationalité française ou résidant en France. On remarque cependant assez bien comment cette affirmation laisse une ouverture notamment aux œuvres d'Édouard Glissant (primé en 1995) et d'Assia Djébar (primée en 1999), tous deux évoluant dans

⁵¹⁸ Lise GAUVIN, Christiane NDIAYE et Josias SEMUJANGA, « Présentation. La représentation ambiguë : configurations du récit africain », *Études françaises*, été 1995, vol. 31, n° 1, p. 3.

⁵¹⁹ On remarque la liste exclusivement masculine des lauréats. Il faut attendre 1997, 1999 et 2009 pour retrouver respectivement Suzanne Jacob, Assia Djébar et Hélène Dorion dans la liste des récipiendaires.

l'institution littéraire hexagonale et étant également publiés à Paris. Le glissement majeur qui s'effectue relève ainsi plus du positionnement des auteur-es au sein des institutions et des champs littéraires que d'un critère géographique et culturel qui exclut la France. En ce sens, il s'agit moins d'une implicite « exclusion de la France⁵²⁰ », comme l'avance Gingras, que d'un rapport renouvelé à la francophonie et cohérent avec les réflexions internationales sur la Francophonie (ici la majuscule s'impose) de l'époque. Le Québec n'est, en ce sens, pas en marge ou à côté de la francophonie, mais s'en fait un des relais principaux, voire une de ses instances de légitimation. Florence Davaille analyse avec justesse que la revue est

[c]rée pour être un lien entre réflexion critique québécoise (on dit alors « canadienne-française ») et française, sans oublier sa proximité avec les États-Unis, [et] souligne à travers le prix de la Francité sa participation à la reconnaissance d'un corpus « francophone » mondial, dont le Québec peut se faire particulièrement l'écho⁵²¹.

Ainsi, le passage de la « francité » à la « francophonie » fait ressortir des préoccupations qui sont en phase avec le vocabulaire de la mondialisation et les organisations intergouvernementales contemporaines, plus qu'avec l'idée d'une rupture. De surcroît, il témoigne d'un délaissement de la grammaire des critères identitaires québécois au profit de l'inscription plus large de la culture québécoise au sein d'un ensemble d'États partageant une langue commune. Force est de constater que l'histoire du prix littéraire de la revue *Études françaises* et les réflexions qui y sont associées suivent les grands mouvements de cette Francophonie mondiale, aux premières loges du contexte québécois.

Cependant, sous cette apparente volonté de communauté, il est possible de remarquer, dans les années suivantes, le rôle centralisateur que revendique la revue dans cette écologie

⁵²⁰ Francis GINGRAS, « Les prix de la revue *Études françaises* : rétrospective », *op. cit.*, p. 15.

⁵²¹ Florence DAVAILLE, « Les dessous de la littérature : quand Georges-André Vachon pousse Ahmadou Kourouma à réécrire *Les soleils des indépendances* », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 1-2, p. 25.

francophone. La question de la sensibilité partagée par les auteur-es francophones semble délaissée — ou implicite —, dans une réflexion appelant les enjeux de pouvoir institutionnels, de centre et de périphérie. Cette perspective est par ailleurs abordée dès 1992 par Lise Gauvin et Jean Jonassaint, portant notamment sur le conflit des langues dans le contexte américain, « lieu de passage et de découverte [...], [de] choc des langues et des cultures », où seront abordées les questions concernant entre autres « l'autonomisation de la littérature par rapport à une autre⁵²² ». Les auteurs ajoutent que « bien que le français soit aussi langue de colon, les avatars de l'histoire au Québec l'ont transformé en langue de colonisé, ce qui donne lieu, dans les débuts de cette littérature, à un bilinguisme de nature toute particulière (Grutman)⁵²³. » C'est contre cette « ontologie qui [...] se structure en termes de marginalité linguistique ou culturelle⁵²⁴ » que le comité récent de la revue prend position, marquant définitivement un nouveau pas vers une vision « universelle » de la littérature.

Si *Études françaises* n'a pas été un lieu d'accueil des postcolonialismes — ne serait-ce qu'en raison de leur seule présence comme référence pour la lecture des littératures du Commonwealth dans le dossier piloté par Gauvin et Jonassaint en 1992 —, c'est peut-être justement en raison de leur caractère anglo-saxon qui pénètre difficilement dans l'horizon francophone du périodique. Il serait toutefois juste de nuancer l'affirmation en rappelant l'inscription des travaux de Lise Gauvin dans la francophonie et leur rôle structurant dans l'histoire du prix de la revue : en ce sens, de fortes parentés entre les postcolonialismes et les acceptions de la francophonie que l'on y retrouve sont décelables. Toutefois, il ne s'agit pas

⁵²² Lise GAUVIN et Jean JONASSAINT, « Présentation. L'invention du récit américain », *op. cit.*, p. 7.

⁵²³ *Ibid.*, p. 9.

⁵²⁴ Francis GINGRAS, « Les prix de la revue *Études françaises*: rétrospective », *op. cit.*, p. 16.

chez la chercheuse de réactiver par là un moment de la lutte rattachée à l’imaginaire de la Révolution tranquille et à la décolonisation : les postcolonialismes sont une façon de situer l’institution littéraire québécoise dans la « périphérie » d’une histoire de la francophonie marquée par la « francité » en Amérique. Cette situation ouvre à l’étude de plusieurs lieux de la francophonie, par le biais de la défense d’une approche de l’expérience historique et culturelle, et du partage sensible de cette dernière entre les actrices et les acteurs de ce corpus à l’étude, comme en témoignent les nombreux articles de Gauvin dans la rubrique « Lettres francophones » et « Livres » du journal *Le Devoir*, dont plusieurs se retrouvent dans l’ouvrage *D’un monde à l’autre. Tracées des littératures francophones* paru chez Mémoire d’encrier en 2013. À travers sa bibliographie, l’on comprend que l’intérêt de Gauvin est aussi de faire découvrir la littérature québécoise à un lectorat hexagonal. Cela renforce par le fait même sa posture de découvreuse dans un champ d’études français peu habité par des publications scientifiques ou de théorie-fiction québécoises visant particulièrement ce lectorat francophone, et dont témoigne le renvoi dans les travaux de Moura. Le parcours de Gauvin permet aussi à Réjean Beaudoin de rappeler l’inscription des « apports des francophonies contemporaines dans le vaste corpus littéraire français⁵²⁵ » qu’élabore celle-ci dans *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme* paru en 2004. Il en va, encore une fois, des rapports de force entre les institutions et les histoires littéraires francophones, entre les centres et les périphéries.

⁵²⁵ Réjean BEAUDOIN, « Cohérence et pluralité : le parcours de Lise Gauvin », *Lettres québécoises*, printemps 2014, n° 153, p. 13.

Dans le compte rendu de l'ouvrage *Aventuriers et sédentaires* de Gauvin, Gilles Dupuis écrit que « l'étrange modèle québécois » est un « riche filon [qui] n'est qu'esquissé par l'auteur, mais il méritait d'être exploité à fond, que ce soit dans le cadre élargi des études postcoloniales (incluant donc le péricolonialisme) ou dans celui plus restreint des littératures périphériques de la francophonie, plus près alors du concept d'exiguïté avancé par François Paré⁵²⁶ »⁵²⁷. Dépliant le propos de Dupuis, c'est dire que les travaux de la chercheuse refusent un certain cadre élargi pour en adopter un plus restreint. La périphérie est ainsi valorisée et inscrite autant dans le syntagme de « péricolonialisme », dans un geste de rapatriement des postcolonialismes en contexte québécois, que dans le rapport du Québec aux littératures francophones⁵²⁸. En ce sens, François Paré, abordant l'autonomisation de l'institution québécoise, écrit :

Ainsi en est-il certainement de l'institution littéraire québécoise depuis 1968 environ, au moment où elle se détache de son cadre pancanadien et redéfinit ses rapports d'égalité avec la France. Ce Québec moderne me servira d'exemple fréquent, mais on se rappellera que l'institution littéraire québécoise dispose de vastes moyens financiers pour lui permettre de se hisser au rang des institutions nationales. La plupart des *petites* littératures n'ont nullement les moyens de se payer une telle émergence⁵²⁹.

⁵²⁶ Gilles DUPUIS, « Incursions en territoire romanesque du Québec / *Aventuriers et sédentaires. Parcours du roman québécois* de Lise Gauvin, Honoré Champion, "Unichamp-Essentiel", 243 p. », *Spirale*, 2013, n° 245, p. 76.

⁵²⁷ Il faudrait développer plus la conception d'une francophonie américaine ou d'une américanité francophone. De nombreux travaux existent et abordent, par exemple, la figure de Robert Charlebois en tant que représentant de ce positionnement culturel particulier. À ce titre, voir notamment les travaux de Louis Dupont, de Lucie Guillemette, d'Yvan Lamonde et de Jean Morency. Pour plusieurs, cette américanité particulière renvoie à l'imaginaire contre-culturel québécois que n'aborde étrangement pas la critique étudiée dans le cadre de cette thèse. Le récent texte de Jean-Marc Larrue publié dans l'ouvrage *La contre-culture au Québec* lie cependant le contexte postcolonial québécois à son analyse du théâtre contre-culturel (rappelant son article de 1992), et quelques auteur-es du recueil convoquent les travaux de Sean Mills généralement dans le but d'historiciser les œuvres étudiées. Voir : Jean-Marc LARRUE, « La contre-culture et le théâtre francophone », in Karim LAROSE et Frédéric RONDEAU (dirs.), *La contre-culture au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 283-314.

⁵²⁸ Bien que le travail de Gauvin fasse une petite place aux œuvres de France Daigle et de Patrice Desbiens, il n'en demeure pas moins que l'intérêt porté aux « littératures francophones » met de côté les « francophonies minoritaires canadiennes » : l'absence d'auteur-es associés à ces dernières, dans *D'un monde à l'autre. Tracés des littératures francophones* en est le symptôme. Cela rejoue aussi une distinction institutionnelle entre les études canadiennes, les études québécoises et les études francophones ou françaises.

⁵²⁹ Paré FRANÇOIS, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst (Ontario), Le Nordir, 2001, p. 32. L'auteur souligne.

Paré rappelle bien le privilège du Québec, dans cette pensée des « petites » littératures que l'on décèle dans l'histoire du prix de la revue *Études françaises* et, par corrélation, dans les travaux de Gauvin. Peut-on ainsi affirmer que la littérature québécoise se paie le luxe du « péricolonialisme » ?

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE 7 : REPRÉSENTATIONS DE LA DIFFÉRENCE

J'ai dit que quelque chose a changé dans le paysage québécois. Je nuance : c'est sans doute moins le paysage qui a changé que le regard qui le saisit. Aussi bien chez la majorité que chez les minorités s'observe en effet un changement dans la perception que l'une et les autres ont d'elles-mêmes et de l'autre/des autres.

— Pierre L'Hérault, « Le métissage culturel »

Les chapitres précédents s'attachent à débusquer, d'une part, à partir de définitions choisies des postcolonialismes, la circulation de l'argumentaire de la colonisation dans la critique de la littérature québécoise depuis le début du XX^e siècle, et d'autre part, les renvois explicites aux postcolonialismes chez les critiques et les intellectuel-les et québécois-tes des trente dernières années. Ce parcours permet de mieux historiciser le recours aux postcolonialismes pour l'étude de la situation et de la littérature québécoises : prenant le relais d'un imaginaire de la colonisation — ou plutôt des colonisations multiples —, la convocation des postcolonialismes n'est ainsi pas un discours complètement nouveau. Il fait, au contraire, appel à de nombreuses reprises à un ensemble d'idées gravitant notamment autour de *Parti pris* et de la lecture par l'intelligentsia montréalaise des écrits de la décolonisation principalement dans les années soixante. Si cet espace discursif appartient également aux discours portant sur le fait francophone en Amérique et aux idéologies nationalistes, il semble que convoquer les postcolonialismes dans la critique et la théorie littéraires réactive cependant une conception de la militance et des rapports entre littérature et politique appartenant à une image convenue de la

Révolution tranquille. La résistance des universitaires québécois devant les pensées postcoloniales et leur champ d'études originalement anglo-saxon est, en ce sens, complexe et ne peut pas être expliquée exclusivement par la présence forte du nationalisme québécois dans les années quatre-vingt et qui rejoue le scénario de l'anglophone ou de l'Anglo-Canadien comme colonisateur.

De surcroît, l'analyse de la francophonie appliquée à l'étude de la littérature québécoise, par le biais de la revue *Études française* et des travaux de Lise Gauvin, montre le déploiement d'un argumentaire national positionnant le Québec dans un ensemble de relations de pouvoir — qu'il s'agisse d'un rapport au Canada ou à d'autres pays francophones. L'on sort là difficilement des rapports entre les périphéries et le centre, et il n'en demeure pas moins que les marges de la littérature québécoise sont moins analysées en profondeur que portées en emblèmes d'une littérature postcoloniale.

Dans leur étude portant sur la transculture, Moisan et Hildebrand relisent les travaux de Réjean Beaudoin qui, en 1991, affirme que le roman québécois témoigne d'un passage du « même à l'autre » :

Le même, c'est le plaidoyer du texte national, fondé sur des coutumes acceptées en raison de leur origine commune et de leur similitude, dans une société homogène, patriarcale, catholique et rurale. Cet état d'esprit et de fait a été remplacé par un autre, vers le milieu du XX^e siècle, où les échanges avec le monde extérieur, des facteurs nouveaux comme le développement des moyens de communication, l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration ont modifié en profondeur une société traditionnelle, lui donnant un caractère pluriel, ouvert et métissé. [Réjean Beaudoin] distingue trois étapes dans la découverte du visage de l'autre par le roman québécois, ces étapes correspondant aux décennies 1960, qui révèle l'Amérindien (Yves Thériault), 1970, qui répand l'écriture féminine (Nicole Brossard, Yolande Villemaire, Louky Bersianik) et 1980, avec l'arrivée en scène des

communautés culturelles qui font désormais partie de la société québécoise moderne⁵³⁰.

L'élément le plus intéressant de cette énumération finale tient à la place, depuis la perspective s'intéressant aux effets de la colonisation sur les discours, de ces trois « visage[s] de l'autre » dans la littérature québécoise : c'est plutôt dans la décennie suivant l'année deux mille que s'étudient les présences autochtones, féminines et (im)migrantes à la lumière des postcolonialismes, comme si cette approche permettait une relecture de l'histoire littéraire qui échapperait à la linéarité — c'est-à-dire où le continuum n'est pas temporel, mais réside en la présence réitérée ou souterraine des dynamiques coloniales dans le discours. Moisan et Hildebrand décèlent ainsi un « phénomène [qui] a déjà été appréhendé d'un point de vue historique par des critiques littéraires⁵³¹. » Mon analyse s'attachera ainsi à dégager comment cette approche s'inscrit dans une perspective heuristique — c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur la lecture d'un choix d'œuvres — de l'histoire littéraire, et en quoi elle évolue en quelque sorte en parallèle d'une approche postcoloniale : appréhendant la littérature québécoise, ces travaux se fondent sur la circulation des œuvres et sur les postures institutionnelles des auteur-es considérés comme « étrangers » à diverses époques et de diverses façons par la littérature québécoise.

Bouclant la démarche intellectuelle d'une façon plus souple, la troisième et dernière partie de cette thèse entend analyser les dynamiques institutionnelles et les imaginaires des féminismes, de la transculture et des écritures migrantes afin de mettre au jour les rapports complexes qu'entretiennent, avec les imaginaires des colonisations, les discours critiques

⁵³⁰ Clément MOISAN et Renate HILDEBRAND, *Ces étrangers du dedans : une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, Montréal, Nota bene, 2001, p. 210.

⁵³¹ *Ibid.*, p. 209.

abordant les représentations de la différence. Plus encore, il s'agit de trois lieux où les présences de l'altérité modulent le discours critique. Impossibles sans la préalable mise à plat des acceptions choisies des postcolonialismes, en rapport avec leur reconnaissance dans le champ anglo-saxon et francophone, et sans l'examen du traitement, par un réseau de québécoistes nord-américains, de ces pensées, ces lectures se nourrissent d'une perspective informée par l'analyse des ramifications imaginaires et rhétoriques des colonisations. En ce sens, les postcolonialismes sont un prisme par lequel observer la situation de la littérature québécoise, plus qu'un paradigme à étudier dans un ensemble de discours critiques sur la littérature et la culture québécoises. Si la colonisation permet d'identifier de façon récurrente une altérité contre ou avec laquelle élaborer une subjectivité (nationale ou non), elle se construit de façon multiple et doit être lue aussi à la lumière des représentations de genres, de la race⁵³² ou de l'autochtonie. Cela permet d'éviter une univocité qui aurait pour effet l'aplanissement de l'altérité fondamentale à ces discours critiques ; une lecture mettant de côté les autres facteurs identitaires contribuant à cette réflexion et se retrouvant à l'extérieur de l'espace balisé par les représentations des colonisations et des colonialismes au Québec tente par là d'être évitée.

L'étude de la littérature et de la culture québécoises, par le prisme des postcolonialismes, se concentre certes moins sur les narrations historiques oubliées ou marginalisées, que sur la réitération d'une histoire québécoise francophone marquée par une double colonisation. Si les

⁵³² L'expression renvoie à l'étude de Corrie Scott : si le syntagme est certes problématique en français, il fait référence à un corpus qui en fait usage et Scott historicise cette pratique (Corrie SCOTT, *De Groulx à Laferrière : un parcours de la race dans la littérature québécoise*, Montréal, XYZ éditeur, 2014). Il est également en usage dans les travaux de Chantal Maillé, dans une acception plus près de la traduction du terme anglophone « *race* » chez Ashcroft, Griffiths et Tiffin (Chantal MAILLÉ, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, p. 91-111).

discussions sur le type de colonialisme qui aurait affecté et affecterait la littérature et la culture québécoises sont assez fréquentes, elles ne font somme toute qu'une très petite place aux autres récits qui placent le Québec dans la position du colonisateur⁵³³. Cette prégnance d'un récit assez unifiant, dans lequel la nation et la littérature québécoises occupent une place centrale, laisse ainsi peu de place aux marges : en effet, comment l'imaginaire d'une littérature nationale hantée par le spectre d'un État-nation inadvenu, pour paraphraser André Lamontagne, pourrait-il se laisser ébranler aussi rapidement — quelque 30 ans plus tard — par un discours qui en admettrait le caractère unificateur ou homogène ? Plus encore : comment une littérature dont l'institution aurait acquis une certaine autonomie, et dont l'histoire littéraire récente admet l'inclusion, la présence de l'altérité, des voix et des communautés culturelles distinctes, pourrait-elle soutenir en même temps un imaginaire du colonialisme persistant et s'imposer en tant que centre et instance de normalisation ? Ce point aveugle est observable tant dans la lecture d'œuvres qu'au sein de l'histoire littéraire : l'exemple de l'analyse des *Anciens Canadiens* par l'angle de la construction de la nation que fait Micheline Cambron, dans le cadre d'un recueil portant sur les littératures francophones postcoloniales⁵³⁴, et celui de l'institutionnalisation des écritures

⁵³³ Cette ambivalence est longuement commentée dans les travaux portant sur le colonialisme de peuplement, notamment aux États-Unis. Les dangers de la réappropriation de la décolonisation, depuis cette posture, sont étudiés avec acuité dans l'article : Eve TUCK et K. Wayne YANG, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 1-40.

⁵³⁴ Cambron analyse les discours construisant la nation canadienne-française, sans toutefois relever la figure de la jeune esclave, mulâtresse de surcroît, achetée à l'âge de quatre ans et étant une fidèle accompagnatrice de la famille. Pourtant, tout un vocabulaire de l'esclavagisme, décrivant à la fois la posture du Canadien (« je suis l'esclave des circonstances »; *Les Anciens Canadiens*, Desbarats et Derbshire, Québec, 1863, p. 259) et celle de l'esclave, traverse l'œuvre. Il faudrait analyser plus avant cette problématique et la lier à un rapport à la mémoire qu'entretient l'auteur avec l'histoire canadienne-française. L'on peut lire en note : « Lisette est ici le type d'une mulâtresse que mon grand-père avait achetée lorsqu'elle n'était âgée que de quatre ans. » (*Ibid.*, p. 407.) Voir : Micheline CAMBRON, « Reflections on the Figures of a Nation in *Les Anciens Canadiens* by Philippe Aubert de Gaspé Père », *op. cit.*, p. 227-239.

migrantes sont parlants. Tous deux concourent à la réification et à la persistance, dans l’imaginaire théorique et discursif, des figures du Canadien français et du Québécois colonisés.

Les travaux de Sylvia Söderlind permettent de relativiser le caractère fondamentalement distinct des discours sur la colonisation dans la critique québécoise en les rapprochant des discours canadiens. Elle souligne également en quoi les dernières années voient un déplacement de cette rhétorique, désormais associée aux groupes minoritaires, mais dans un discours provenant généralement « de l’extérieur » de ces communautés (et se donnant pratiquement sous le signe d’une étiquette commode) :

The discourse of colonization that coloured so much Canadian and Québécois writing and criticism during the sixties and seventies has more recently come to be used in a wider critical debate as a new master narrative for any discussion of marginality or otherness. Ethnic, racial, sexual, social minorities of all kinds are currently being talked about—less often talking about themselves—as “colonized,” and metaphors of territorial subjection and occupation are bandied about as the focus of attention shifts from the centre (the “metropolis”) to the margin (the “colony”). This is both understandable and useful, but it is also problematic, as the struggle for the assertion of difference itself risks becoming hegemonized in the blanket adoption of one paradigm based on economic or cultural and ethnic grounds which reduces to metaphor the oppression of groups whose subjection is founded on other reasons. The discourse of marginality always involves various degrees of metaphorization; at the extreme the margin becomes a figure for the centre, the “real” marginal becomes a margin/alias — a marginal in name only⁵³⁵.

Söderlind souligne bien comment, au début des années quatre-vingt-dix, la revendication de marginalité ou d’altérité, à la suite de la critique canadienne et québécoise des années soixante et soixante-dix, tend à adopter le vocabulaire de la colonisation. Ce faisant, ce sont les autres critères de marginalisation qui sont élagués discursivement, au profit d’un argumentaire de l’oppression, d’un grand récit unifiant : c’est d’ailleurs ce que les démarches intersectionnelles éclairent et analysent. L’appropriation de l’imaginaire de la colonisation opère donc dans le

⁵³⁵ Sylvia SÖDERLIND, *Margin/Alias: Language and Colonization in Canadian and Québécois Fiction*, op. cit., p. 3. Je souligne.

temps et, surtout, dans l'espace : si, comme l'affirme Diane Lamoureux, « la plupart des mouvements sociaux sont structurés sur une base québécoise plutôt que pan-canadienne⁵³⁶ », il n'en demeure pas moins que cette utilisation du discours sur la colonisation n'est pas exclusive à la situation québécoise⁵³⁷.

Pointes du féminisme postcolonial

Le développement des postcolonialismes est indissociablement lié au marxisme et aux voix des théoriciennes et des auteures du féminisme noir et du féminisme postcolonial, ce dernier étant souvent considéré comme un terme parapluie notamment pour les féminismes du tiers-monde. De façon générale, les revendications des féministes non occidentales et afro-américaines quant aux effets du colonialisme et à l'inclusion des femmes racisées dans les analyses apparaissent en réponse à une hégémonie eurocentriste, blanche, hétérosexuelle et bourgeoise des théories féministes. Depuis les années soixante-dix, les travaux théoriques phares de plusieurs auteures, activistes et théoriciennes, au nombre duquel l'on retrouve Angela Davis, bell hooks, Audre Lorde, Chandra Talpade Mohanty et Gayatri Spivak, rendent compte de ces dynamiques de pouvoir au sein même des féminismes et dans les situations où se

⁵³⁶ Diane LAMOUREUX, « Les ambivalences du féminisme québécois face au discours postcolonial », *Genre, nation et mobilisations*, XI^e congrès de l'Association française de science politique, Strasbourg, 2011, [s.p.].

⁵³⁷ Notons que la question se pose également en regard de la littérature et de la culture acadiennes. Voir, par exemple : Jacques ALLARD, « The Quebec Novel », in Kamal SALHI (dir.), *Francophone Post-Colonial Cultures*, *op. cit.*, p. 209-216 ; Roswitha Zahlner CASMIER, « L'appropriation de l'expérience "noire" dans deux romans de la littérature acadienne : *Pélagie-la-Charette* et *Moncton Mantra* », *Canadian Review of Comparative Literature / Revue canadienne de littérature comparée*, 2005, vol. 32, n^o 2, p. 183-197.

retrouvent les femmes. Ce sont ces ouvrages qui participent à un changement de paradigme : le mythe de la femme universelle se voit ébranlé au profit de la prise en compte de différents facteurs d'oppression et de leurs imbrications, au plus près de ce qui sera nommé l'approche intersectionnelle.

Le féminisme postcolonial entend, dans son sens premier, « explorer les intersections entre le colonialisme et le néocolonialisme et le genre, la nation, la classe, la race, la sexualité, dans les différents contextes où vivent les femmes, où se construit leur subjectivité, où elles travaillent, dans lequel elles performant leur sexualité et où elles exercent leurs droits⁵³⁸. » À la différence du postcolonialisme entendu partiellement comme analyse de discours, le féminisme postcolonial trouve son ancrage dans des démarches généralement militantes où les femmes et leurs situations particulières dans un ensemble global — voire dans une organisation systémique — sont fondamentales :

Postcolonial feminism has never operated as a separate entity from postcolonialism; rather it has directly inspired the forms and the force of postcolonial politics. Where its feminist focus is foregrounded, it comprises non-western feminism which negotiates the political demands of nationalism, socialist feminist, liberalism, and eco-feminism, alongside the social challenge of everyday patriarchy, typically supported by its institutional and legal discrimination [...]. Feminism in a postcolonial frame begins with the situation of the ordinary woman in a particular place, while also thinking her situation through in relation to broader issues to give her the more powerful basis of collectivity. It will highlight the degree to which women are still working against a colonial legacy that was itself powerfully patriarchal—institutional, economical, political, and ideological⁵³⁹.

Il est, en ce sens, certainement possible d'analyser la culture par le biais du féminisme postcolonial, mais celle-ci y occupera plutôt le rôle d'un élément parmi plusieurs autres où l'héritage colonial se déploie et par lequel peut être éclairée une situation immédiate

⁵³⁸ Raj Kumar MISHRA, « Postcolonial Feminism: Looking Into Within-Beyond-to-Difference », *International Journal of English and Literature*, 2013, vol. 4, n° 4, p. 129. Je traduis.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 130.

d'oppression. L'on retrouve ainsi plusieurs travaux en sciences sociales visant une meilleure intervention auprès des femmes racisées, analysant les conditions d'immigration. La constitution du champ des études féministes postcoloniales, si elle est assez récente, ne doit pas oblitérer le travail des féministes d'anciennes colonies, des féministes noires ou chicanas, pour n'en nommer que quelques-unes, qui ont contribué à la création de cette discipline désormais institutionnalisée. Il faut noter que le terme de « féminisme décolonial » est plutôt en usage en France : devant les réticences de l'université française face aux postcolonialismes et à l'émergence, dans les universités états-uniennes, du féminisme postcolonial, l'Hexagone préfère une expression libre de cette filiation intellectuelle et soulignant la nécessité de décoloniser la pensée et le savoir⁵⁴⁰. Au Québec, il est difficile de surcroît d'entendre l'expression sans se référer immédiatement aux revendications féministes autour du Front de libération des femmes du Québec (FLFQ) pour qui le discours de la décolonisation — en phase avec la circulation des idées de la décolonisation dans le milieu de la gauche montréalaise — demeure associé à une prise de parole politique et souverainiste et sur laquelle il conviendra de revenir plus loin.

Du côté francophone — c'est-à-dire en France, en Belgique et au Québec notamment —, l'usage du féminisme postcolonial, concentré dans les quinze dernières années et de plus en plus répandu, transparait également dans la publication de numéros de revue⁵⁴¹. De façon synchrone, au Québec, les travaux de Chantal Maillé et de Diane Lamoureux sont de ceux qui interrogent l'histoire du féminisme québécois à la lumière du développement de ce champ d'études. En

⁵⁴⁰ Voir : Christine VERSCHUUR et Blandine DESTREMAU, « Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récit des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds », *Revue Tiers Monde*, 2012, n° 209, p. 7-18.

⁵⁴¹ Par exemple, il faut noter les dossiers suivants qui abordent la question : en France, le numéro « Sexisme et racisme : le cas français », *Nouvelles questions féministes* (2006, vol. 25, n° 1) ; au Québec, le numéro « Les féminismes », *Recherches féministes* (2007, vol. 20, n° 2).

ouverture du dossier « Les féminismes : histoires, acquis et nouveaux défis » qu'elle dirige en 2007, Lamoureux écrit :

Toujours sur le plan théorique, deux courants d'idées animent actuellement plusieurs débats sur la scène féministe francophone : la pensée *queer*, telle qu'elle s'est développée dans le sillage des réflexions de Judith Butler, dont il a longtemps fallu attendre la traduction française et que nous présente Audrey Baril ; les réflexions féministes postcoloniales, là encore tardivement découvertes dans le monde francophone, grâce encore à la traduction, dont Chantal Maillé nous montre la pertinence qu'elles pourraient revêtir dans le contexte québécois⁵⁴².

Pouvant être considéré comme appartenant à la troisième vague de féminisme québécois que Lamoureux⁵⁴³ associe parallèlement aux développements états-uniens, le féminisme postcolonial entretient, avec les générations précédentes de féministes, des liens de filiation complexes :

Le premier trait que l'on peut identifier avec cette troisième vague semble être qu'elle se pense à l'heure des « post » en même temps qu'elle relève du phénomène du *post-it*, à savoir celui de la superposition et de l'adjonction. Postmoderne, poststructuraliste, postcolonial, ce féminisme sait au moins d'où il procède. En même temps, il entretient un lien ambigu avec ce qui précède ; car le « post » ce n'est pas tout à fait la rupture, c'est à la fois dedans et dehors ; c'est également le tri dans l'héritage, ce qui vient après, y compris après les avancées du féminisme des années 1970. Cela souligne également le désarroi d'une nouvelle génération qui est venue au féminisme à l'ère du *backlash* (Faludi, 1991), lorsque l'idéologie dominante serine que nous vivrions dans une ère postféministe, alors que quiconque un tant soit peu attentive à la réalité sociale ne peut que constater la persistance des inégalités de genre⁵⁴⁴.

Critique des identités collectives et des politiques identitaires, comme le souligne la chercheuse, cette troisième vague admet l'invention d'un nouveau discours et la mise de l'avant des voix qu'aurait marginalisées le féminisme de la deuxième vague, sous l'influence notable des *Women's Studies* et des *Gender Studies* américaines. Dans le contexte québécois francophone,

⁵⁴² Diane LAMOUREUX, « Les féminismes : histoires, acquis et nouveaux défis », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, p. 4.

⁵⁴³ Elle souligne, en note : « La revue *Nouvelles Questions féministes* et les *Cahiers du CEDREF* ont tous deux consacré un numéro à la théorie féministe postcoloniale ; un ouvrage regroupant des textes de *Black feminists* est actuellement en préparation dans la collection « Bibliothèque du féminisme » de l'Harmattan ; et l'on attend prochainement la traduction de textes de Spivak par la maison d'édition La Découverte. » (*Ibid.*)

⁵⁴⁴ Diane LAMOUREUX, *Les possibles du féminisme : agir sans « nous »*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2016, p. 193-194. L'auteure souligne.

des dissensions sont palpables entre les différentes générations de féministes et les écoles de pensée, surtout en ce qui a trait à la remise en question de l'identité femme (considérée menacée par la fluidité du *gender* par certaines).

C'est sous le signe de l'invitation que Chantal Maillé enjoint aux chercheuses et aux chercheurs de découvrir ces approches, dans un désir de décoloniser en quelque sorte l'imaginaire féministe québécois et de l'ouvrir aux différents facteurs d'oppression qui mettent à mal le modèle de la femme universelle. L'auteure avance que le féminisme postcolonial demeure marginal dans le contexte actuel : « le projet politique du féminisme postcolonial [...] montre comment ce genre d'analyse permet de rendre compte de l'influence des legs coloniaux sur les rapports de pouvoir présents au sein des féminismes de la francophonie⁵⁴⁵. » La chercheuse montre comment ce caractère politique distingue ce féminisme des approches intersectionnelles : « Une analyse intersectionnelle révèle les dynamiques de race et de classe et une analyse postcoloniale permet de situer ces rapports de genre, de race et de classe dans le continuum du colonialisme, dont le tourisme est l'une des pratiques contemporaines⁵⁴⁶. » Dans le même sens, Laetitia Dechaufour résume :

Le féminisme postcolonial a fait une entrée remarquée dans la francophonie européenne il y a quelques années. D'une actualité brûlante (dont *Nouvelles Questions Féministes* s'est fait l'écho au travers de deux numéros), tant en Suisse qu'en Belgique et en France, ses questionnements résonnent tout particulièrement avec le travail engagé par la pensée féministe de croiser sexe, classe et race pour produire des analyses moins ethnocentrées de l'oppression des femmes⁵⁴⁷.

⁵⁴⁵ Chantale MAILLÉ, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *Politique et sociétés*, 2014, vol. 33, n° 1, p. 41.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁵⁴⁷ Laetitia DECHAUFOUR, « Introduction au féminisme postcolonial », *Nouvelles questions féministes*, 2008, vol. 27, n° 2, p. 99.

Cette dernière use de ces assises théoriques dans le cadre de ses recherches sur les luttes des femmes autochtones dans le contexte québécois, s'inspirant entre autres des travaux sur les femmes chicanas et leur culture, et ce, à la suite de leurs mouvements de lutte pour la reconnaissance politique dans les années soixante et soixante-dix.

Cette modalité de prise en compte de l'expérience individuelle pour l'analyse féministe est, comme le rappelle Lamoureux, liée au mouvement activiste dit de *consciousness raising* des années soixante-dix :

[Ce dernier] a joué un rôle fondamental dans la formulation des enjeux féministes et a induit un rapport entre théorie et pratique qui ne fait pas découler la pratique d'une théorie préalable, mais qui construit simultanément la théorie et la pratique en essayant de coller à l'expérience vécue des femmes. [...] Ce mode de formulation des enjeux féministes a permis que le féminisme ne devienne pas une théorie forclosée, même quand le développement du champ universitaire des études féministes a fortement distendu le rapport théorie/pratique dans le féminisme⁵⁴⁸.

Permettant les voix discordantes et multiples au sein d'un discours unifié, cette prise de conscience a ébranlé le sujet-femme universel, et plus particulièrement la possibilité d'une sororité au sein des mouvances féministes : les femmes ne doivent alors plus être considérées comme un seul « groupe social » et la « dynamique postcoloniale⁵⁴⁹ » peut ainsi, plus facilement, émerger au sein des discours et des pratiques féministes.

⁵⁴⁸ Diane LAMOUREUX, *Les possibles du féminisme : agir sans « nous »*, op. cit., p. 43.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 45.

Nation québécoise et féminisme postcolonial

Autant dans le cas de Lamoureux que de Maillé, le féminisme postcolonial ne fait pas l'impasse sur la représentation de la nation dans le discours. Au contraire, elles montrent toutes deux comment cette perspective s'insère dans une histoire des féminismes québécois marqués par la colonisation et les luttes national(ist)es. Une spécificité québécoise du recours au féminisme postcolonial se trouve, en regard de ce qu'elles avancent, peut-être du côté de l'héritage particulier de la question nationale qui traverse le discours des féministes, depuis les revendications du Front de libération des femmes jusqu'aux féministes postcoloniales contemporaines⁵⁵⁰.

Sous la plume de Lamoureux, l'interrogation du féminisme québécois « face au discours postcolonial » prend les traits de l'analyse des « moments de la rencontre de la problématique “genre et nation” dans le féminisme québécois depuis la fin des années 1960⁵⁵¹. » Retraçant et historicisant des pratiques et des moments politiques québécois où la souveraineté a polarisé le discours — comme le fait d'ailleurs Maillé par l'exemple de la Marche du *Pain et des roses* initiée par la Fédération des femmes du Québec en 1995 —, l'universitaire avance que le féminisme postcolonial se retrouve principalement dans le milieu du féminisme universitaire⁵⁵² cependant « profondément divisé entre celles qui adoptent une logique de promotion des intérêts

⁵⁵⁰ À ce titre, la thèse de doctorat de Geneviève Paré est d'une grande pertinence pour la compréhension de l'histoire des féminismes québécois et de leurs ancrages idéologiques et historiques. Voir : Geneviève PARÉ, *Féminism à la Québec: Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*, thèse de doctorat, University of Maryland, Maryland (États-Unis), 2012.

⁵⁵¹ Diane LAMOUREUX, « Les ambivalences du féminisme québécois face au discours postcolonial », *op. cit.*, p. 1.

⁵⁵² Cette rupture entre critique universitaire et discours populaire, voire entre recherche et pratique, se retrouve également lorsque l'on analyse les lieux où sont pensés les postcolonialismes au Québec. Force est d'admettre qu'il s'est creusé un fossé entre la pensée critique et la militance, à cet égard. L'anticolonialisme et la décolonisation semblent appartenir, aujourd'hui, plus aux pratiques résistantes urbaines et autochtones que le postcolonialisme.

des femmes, sans égard aux considérations de classe, de race et de sexualité [...] et celle qui, sans renoncer aux solidarités féministes, pensent que le “nous” est toujours le fruit d’un travail d’homogénéisation⁵⁵³ ». Liant de près les discours féministes et les discours nationalistes québécois des soixante dernières années, soulignant l’ambiguïté où se trouve la société québécoise (à la fois colonisée et colonisatrice), Lamoureux affirme en somme que les théories féministes postcoloniales permettent de « comprendre la construction d’une narration historique qui a non seulement occulté les femmes, mais aussi l’ensemble des subalternes⁵⁵⁴. » Postcolonial avant l’heure, lance-t-elle à la boutade⁵⁵⁵, le féminisme québécois est marqué depuis les années soixante par le vocabulaire de la colonisation, et ce, pour faire entendre les revendications des femmes québécoises.

Les travaux de Maillé se fondent ainsi, d’une part, sur l’analyse de la situation québécoise au sein de la francophonie depuis une démarche marquée au sceau des approches culturalistes, et, d’autre part, sur la mise à plat d’une histoire des féminismes québécois organisée autour des usages d’un vocabulaire de la colonisation. Elle replace constamment, de surcroît, les discours analysés dans un ensemble historiographique précis, ayant recours par exemple à Gérard Bouchard et à ses écrits portant sur le Nouveau Monde, ou aux travaux de Diane Lamoureux : les conditions sociopolitiques formant l’horizon discursif québécois chapeautent ses analyses qui visent, cependant, à sortir d’une lecture strictement nationaliste du féminisme québécois. À

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 7. Le terme « subalterne » fait directement référence aux travaux de Gayatri Spivak.

⁵⁵⁵ Cette idée d’un féminisme postcolonial avant l’heure — si elle n’est pas ici lancée très au sérieux — rejoint cependant d’autres travaux sur l’intersectionnalité dont : Manon TREMBLAY et Julie PODMORE, « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 », *Recherches féministes*, 2015, vol. 28, n° 2, p. 101-120.

cet égard, le féminisme postcolonial offre une avenue intéressante. La démarche de Maillé prend comme point de départ le même (grand) récit d'un colonialisme québécois multiple et ambigu que l'on retrouve chez les critiques que l'on a convoqués.

Ce sont ces narrations qui balisent le rapport qu'entretient le féminisme québécois de la majorité⁵⁵⁶ avec le sujet-femme, comme l'avance Chantal Maillé :

[T]he idea that [Quebec feminists] live in Quebec, in a culture that has historically defined itself as minority and colonized rather than acknowledging its affiliation with white imperialist Western culture [is an alibi with which to evade the inevitable questioning of the nature of these practices]. In this manner, the legacy of the national question has made it possible for Quebec feminism to escape the difficult task of examining power relations amongst women and avoid an important moment of truth in this regard, despite initiatives that attest to a willingness to move in that direction⁵⁵⁷.

C'est ainsi que la chercheuse aborde en termes d'« héritage de la question nationale » la résistance des féminismes québécois contemporains à la prise en compte des différents facteurs d'oppression dans la compréhension de la situation québécoise. Plus encore, elle aborde les influences de Fanon et Memmi chez les féministes de la deuxième vague, et particulièrement du Front de libération des femmes du Québec, radicalement à gauche. En situant ses travaux du côté d'une approche informée par les postcolonialismes, Maillé mise sur les acquis du féminisme postcolonial anglo-saxon pour pallier notamment à l'influence centralisatrice de la francophonie.

⁵⁵⁶ Diane Lamoureux nomme plutôt cet ensemble « le féminisme *mainstream* » : « Je parle de féminisme *mainstream* à des fins de raccourcir et de n'avoir pas à répéter constamment francophones et de souche, blanches, urbaines et de classe moyenne. Rien à voir donc avec les politiques de *gender mainstreaming*. » (Diane LAMOUREUX, « Les ambivalences du féminisme québécois face au discours postcolonial », *op. cit.*, p. 3.)

⁵⁵⁷ Chantal MAILLÉ, « French and Quebec Feminisms: Influences and Reciprocities », in Paula GILBERT et Miléna SANTORO (dirs.), *Transatlantic Passages: Literary and Cultural Relations Between Quebec and Francophone Europe*, Montréal/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 58.

Considérant les relations entre littérature et éthique, Martine Delvaux et Catherine Mavrikakis écrivent en ce sens que

les années 90 [les] ont prises par surprise. L'heure était grave : il s'agissait de post-colonialisme, de représentation du minoritaire, des études culturelles. La littérature devait laisser entendre la voix de l'étranger, de l'altérité. La littérature devait rendre compte de cet absolument autre. Un nouveau marché s'est alors développé. Celui de l'ethnicité. De nouvelles disciplines se sont fondées. Les études migrantes, les études francophones, les études multiculturelles. Et de nouveaux spécialistes se sont partagé le nouveau gâteau de l'idéologie⁵⁵⁸.

Il va sans dire que le « marché » alors créé, comme les auteures le nomment sur le ton cinglant qui les caractérise, n'est pas très éloigné des griefs qu'adressaient les auteurs de la revue *Liberté* en 1995 à la théorisation des savoirs. Ces mouvances critiques — post-colonialisme, représentation du minoritaire et études culturelles —, présentées sous le signe de l'idéologie et dont rendent compte les deux auteures, se seraient ainsi institutionnalisées, présidant à la création de nouvelles « disciplines » dont feraient assurément partie les littératures migrantes et les études francophones. En ce sens, pour reprendre la réflexion étayée par Lequin et Mavrikakis quelques années auparavant, la francophonie conçue comme « idéologie donne encore et toujours à certains peuples ou à certaines communautés l'incroyable possibilité de se libérer du joug d'une autre histoire⁵⁵⁹ ». Elles ajoutent, cependant, que « si la francophonie peut être pour beaucoup d'entre nous une image de la résistance à une certaine forme de pouvoir »,

il ne faut jamais perdre de vue que cette instance de rébellion doit être, elle aussi, sans cesse mise en question, qu'elle est aussi porteuse de certains fanatismes, qu'elle est non seulement un discours de mainmise sur certaines cultures, mais aussi un discours d'oubli, voire de refoulement de l'époque coloniale et de l'impérialisme d'une langue centralisée⁵⁶⁰.

⁵⁵⁸ Catherine MAVRIKAKIS et Martine DELVAUX, « Quelques mots sur l'éthique et la littérature », *Dalhousie French Studies*, automne 2003, vol. 64, p. 75.

⁵⁵⁹ Lucie LEQUIN et Catherine MAVRIKAKIS (dirs.), *La francophonie sans frontière*, *op. cit.*, p. 14.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

Chez Lequin et Mavrikakis⁵⁶¹, cette francophonie s'arrime à une démarche féministe critique d'elle-même et du paradigme postcolonial dans lequel elle s'inscrit explicitement : ainsi l'« autre histoire » possible est transnationale et écrite au féminin, au « nous », dans le soupçon constant d'un ensemble linguistique aux relents coloniaux qui pourrait aplanir dangereusement les rapports entre ses actrices. Cet effet de normalisation des positions entre les femmes, en ce sens qu'il s'agit d'une pensée qui ne prend pas en compte les différents facteurs de marginalisation des femmes, met à mal la conception de la femme universelle. Ce « cadre » (à la fois espace de filiations intellectuelles françaises et horizon philosophique) s'observe également dans ce que Chantal Maillé nomme en 2014 le « féminisme de la majorité au Québec » :

Le cadre de la francophonie dans lequel se situe le féminisme de la majorité au Québec demeure un espace où les rapports de pouvoir entre femmes demeurent encore largement non problématisés, qu'il s'agisse de l'hégémonie de la théorie féministe française et de son impensé [*sic*] sur les questions de race ou encore des rapports de pouvoir constitutifs d'un discours de la majorité au Québec qui confine les réalités des femmes « autres » à un amalgame, niant les dynamiques de pouvoir présentes entre femmes de la majorité et celles occupant des espaces de la périphérie⁵⁶².

Dans cette étude retraçant les enjeux du féminisme québécois contemporain, Maillé problématise les distinctions et les sources des approches intersectionnelles et postcoloniales dans les féminismes anglo-saxons et francophones. Elle ajoute que dans les limites de la francophonie, « [l]a langue est l'arme du colonisateur, mais elle constitue un territoire impensé [*sic*]⁵⁶³ » au sein de ces féminismes, rejoignant par là les positions des chercheuses dont il a été précédemment question. Maillé résume ainsi, dans une formule interrogative : « En quoi

⁵⁶¹ Toutes deux professeures à l'Université Concordia à l'époque.

⁵⁶² Chantale MAILLÉ, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *op. cit.*, p. 55.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 52.

l'appartenance à la francophonie confère-t-elle une personnalité propre aux analyses féministes ainsi qu'aux réseaux féministes et à leurs stratégies d'intervention⁵⁶⁴ ? »

Il importe de situer la prise de position de la chercheuse : aux premières lignes de l'Institut Simone-de-Beauvoir et affiliée à l'Université Concordia, Maillé entrecroise les approches anglo-saxonnes et françaises pour mieux cerner le cas québécois, afin de faire ressortir la présence discrète ou l'absence des femmes marginalisées de diverses façons (femmes noires, juives et autochtones⁵⁶⁵, par exemple) dans le féminisme québécois majoritairement blanc et « de souche⁵⁶⁶ ». S'opposant ainsi à un universalisme de la femme que l'on peut raccrocher au féminisme de la première vague, elle s'intéresse dans cet article, et dans nombre d'autres travaux, aux limites et aux potentialités des croisements entre intersectionnalité et théories postcoloniales dans les approches féministes. Se méfiant des « emballages conceptuels⁵⁶⁷ » et en dialogue avec la politique et l'histoire, notamment par le biais des travaux de Diane Lamoureux, l'universitaire fait le constat que « les rapports de pouvoir entre féministes québécoises, féministes françaises et féministes des ex-colonies demeurent une question non problématisée⁵⁶⁸. » C'est en ce sens que « l'hégémonie de la théorie féministe française » fait l'impasse sur les questions de race et que « [c]es arguments appellent à un féminisme qui s'intéresse enfin aux réalités des femmes à la périphérie et qui se définit par rapport à la

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ Pour une première analyse de la question retraçant également l'influence de Simone de Beauvoir au Québec et les occurrences de l'argumentaire racial principalement depuis la deuxième vague de féminisme, voir : Chantal MAILLÉ, « French and Quebec Feminisms: Influences and Reciprocities », *op. cit.*

⁵⁶⁶ Chantal MAILLÉ, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », *op. cit.*, p. 107. Il y aurait toute une analyse à faire sur les usages de l'expression « de souche » et les idéologies qu'elle véhicule à travers les époques, dans le discours médiatique notamment.

⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 106.

⁵⁶⁸ Chantale MAILLÉ, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *op. cit.*, p. 55.

marginalité autant que par rapport au centre⁵⁶⁹. » Si son parti pris en faveur de ces approches est bien visible (« un féminisme qui s'intéresse enfin » à ces questions), sa réflexion est renforcée par la place que prennent les pensées féministes québécoises au sein de la francophonie, instance pouvant elle aussi paradoxalement reproduire des dynamiques de pouvoir coloniales basées sur l'impérialisme d'une langue.

Le féminisme québécois de la majorité a été marqué par son affiliation aux féminismes de la francophonie. Il a été sous l'emprise de la domination de la théorie féministe française et s'est caractérisé par l'absence d'un corpus théorique original pour refléter les enjeux propres à la société québécoise. Le champ féministe littéraire fait ici exception, où le travail d'auteures comme Nicole Brossard, Madeleine Gagnon et Marie-Claire Blais a permis l'élaboration d'un véritable corpus théorique [(voir Maillé, 2010)]⁵⁷⁰.

Ces observations mènent à la dénonciation des relations de pouvoir que rend possible, voire que cautionne, la francophonie. Or le « champ féministe littéraire » semble faire exception et permettre de témoigner spécifiquement de la situation québécoise. Les auteures convoquées (Brossard, Gagnon et Blais, nommées d'ailleurs dans cet ordre) appartiennent au canon de la littérature québécoise, et ont été associées au féminisme et étudiées comme telles — en accord avec un discours explicite et engagé de la part des auteures, dans le cas de Brossard et Gagnon, ou en parallèle d'une œuvre ne se revendiquant pas comme telle, chez Blais. Ce qui frappe cependant dans la précédente citation, c'est la reconnaissance de la littérature comme lieu d'invention théorique, le champ littéraire permettant une saisie originale du monde et des situations québécoises ambiguës, complexes, ambivalentes. Plus encore, il s'agit d'écritures problématisant les intrications entre théorie et fiction. Ces aspects ainsi que la place de ces

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 56.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 54.

écritures et leur popularité dans le champ de la recherche littéraire anglo-canadien seront étudiés plus loin.

Genre, race et nation

Maillé prend alors position pour l'écoute des « nouveaux féminismes », soit pour la prise en compte des outils de ceux « des mouvances postcoloniales, de couleur et antiraciste⁵⁷¹ », tout comme Lamoureux invite à la même écoute afin de sortir du silence les interrelations entre les narrations historiques considérées comme fondatrices, mais qui marginalisent les différences entre les femmes. Dans les deux cas, ce sont les « réalités des femmes de la périphérie⁵⁷² » qui sont reléguées aux oubliettes de l'histoire, dans la continuité d'un discours teinté par la décolonisation et associé aux féministes des années soixante et soixante-dix. Or Lamoureux décrit bien la polyphonie des discours au sein des différentes générations de féministes québécoises :

Dans un premier temps, ces groupes [le Front de libération des femmes et le Montreal Women's Liberation Movement, dans les années soixante,] ont orienté l'essentiel de leur travail sur une conscientisation (*consciousness raising*) et une organisation des femmes. À une époque où le discours politique critique dominant au Québec était celui de l'oppression nationale, exprimé dans un langage politique appartenant à la gauche des mouvements de décolonisation, sur fond d'opposition à la guerre américaine au Vietnam, avancer qu'il existait aussi une oppression sur une base sexuée n'allait pas de soi. Empruntant au langage utilisé pour décrire l'oppression nationale québécoise, les premiers groupes du mouvement de libération des femmes ont formulé leurs revendications en mettant l'accent sur l'exploitation économique, la critique de la famille et la dénonciation de l'image de la féminité véhiculée par les médias et les institutions. Pour ces féministes de la première heure, il s'agissait de montrer que l'oppression des femmes était un enjeu politique aussi

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 56.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 52.

important que l'oppression nationale québécoise (anonyme, 1971 ; Lamoureux, 1986 ; O'Leary et Toupin, 1982, 1983). L'importance du discours nationaliste se manifeste dans un slogan de l'époque qui permettait de lier oppression des femmes et oppression nationale : « Pas de libération du Québec sans libération des femmes ! Pas de libération des femmes sans libération du Québec ! »⁵⁷³.

C'est à cet égard que Maillé, pour sa part, avance que les années soixante représentent une période où plusieurs « féministes québécoises s'identifient aux analyses de la double oppression [(genre et classe)] que vivent les femmes, espace où l'oppression est comprise par le biais des questions de genre et de nation⁵⁷⁴ ». Abordés en termes de « domination », de marginalisation et de « périphérie », et reflétant « surtout les réalités des femmes blanches », les féminismes québécois se trouvent ainsi replacés discursivement dans une mécanique que l'on pourrait sans trop de difficulté qualifier de coloniale. De surcroît, il s'agit d'une dynamique coloniale double, voire ambiguë, pour reprendre le vocabulaire que l'on retrouve dans les études sur les colonies de peuplement : les féminismes québécois de la majorité sont à la fois « dominés » par les influences françaises, et dominant également les discours des voix marginalisées ou racisées. Ce sont les conséquences de l'imaginaire colonial québécois sur les féminismes qui sont de surcroît rendues visibles par la démarche de Maillé qui se place, en ce sens, elle aussi dans une méthodologie postcoloniale ; l'universitaire lit les influences de cette lecture « majoritaire » de l'histoire à l'aune des « grands récits identitaires québécois ». Ces derniers, écrit-elle,

demeurent ancrés dans des représentations où ni la race ni le racisme ne semblent exister⁵⁷⁵,

⁵⁷³ Diane LAMOUREUX, *Les possibles du féminisme : agir sans « nous »*, *op. cit.*, p. 57. L'auteure souligne.

⁵⁷⁴ Chantal MAILLÉ, « French and Quebec Feminisms: Influences and Reciprocities », *op. cit.*, p. 55. Je traduis. Maillé se réfère aussi à l'occasion de cette remarque à son ouvrage *Cherchez la femme : trente ans de débats constitutionnels au Québec* publié aux Éditions du Remue-ménage en 2002.

⁵⁷⁵ Ce passage renvoie explicitement à bell hooks qu'elle cite de surcroît : « À travers son œuvre foisonnante, comptant plus d'une trentaine de publications, bell hooks a écrit sur les rapports complexes entre féminismes et femmes noires aux États-Unis. Selon elle, rien n'a plus changé le visage du féminisme américain que la demande de prise en compte de la réalité de la race et du racisme dans l'analyse féministe, alors que toute femme blanche est consciente du privilège qu'elle possède dans cette société (hooks, 2000 : 55). » (Chantale MAILLÉ, « Approche

et la question autochtone, au centre du processus colonisateur propre à la société québécoise, est demeurée à la marge du féminisme québécois. Pourtant, la configuration colonisateur-colonisé qui est propre au Québec en fait une formation politique unique dans son ambiguïté constitutive (Mills, 2010 : 60) : nation conquise, mais également nation complice d'un Occident triomphant, adhérant au récit des deux peuples fondateurs, duquel est occultée toute référence à l'idée de conquête, de génocide ou d'esclavage. Une lecture postcoloniale met en évidence les effets de la colonisation sur le récit historique et identitaire [...]. Une telle lecture permet d'examiner les narratifs [*sic*] fondateurs sur de nouvelles bases⁵⁷⁶.

On constate ainsi dans cet argumentaire comment s'imbriquent les discours politiques, historiques et critiques : les débats politiques organisés autour des nationalismes, par le biais de la représentation des questions identitaires, jouent un rôle polarisateur au sein des mouvements militants et de la culture. Ce sont ainsi les circulations des imaginaires coloniaux et la rhétorique politique qui offrent un paysage discursif aux analyses de Maillé.

Maillé radicalise par là les conclusions de l'étude de Sean Mills qui se fonde sur une lecture des idées de la décolonisation qui, « [e]n raison des ambiguïtés, des défis et des questions qui entourent la situation historique et politique du Québec, [...] sont constamment en mouvement, ne se fixent jamais dans une interprétation stable, se dissolvent sans cesse sans parvenir à l'état solide⁵⁷⁷. » Mills montre bien comment ce sont les interprétations divergentes de la situation coloniale québécoise qui, dans le discours politique et plus particulièrement pour les milieux de gauche montréalais des années soixante et soixante-dix, rendent discursivement instable le statut du Québec. Chantal Maillé situe plutôt les féminismes contemporains dans la continuité des « cercles francophones de gauche [des années 1960], où presque tout le monde convient que le Québec est profondément colonisé, [et où] plusieurs interprétations se côtoient

intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *op. cit.*, p. 45.)

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁷⁷ Sean MILLS, *Contester l'Empire*, *op. cit.*, p. 16.

quant à savoir qui forme la puissance colonisatrice⁵⁷⁸ » que décrit Mills. Chez ce dernier, les usages de la décolonisation ont une portée herméneutique : c'est la rhétorique, déployée dans les interprétations de la situation québécoise, et plus particulièrement dans le milieu intellectuel montréalais cosmopolite, multiple et bigarré, qui est l'objet d'une analyse.

Si la notion de décolonisation suscite des rêves, elle ne va pas sans contradictions internes, tensions et ambiguïtés qui lui sont propres. L'état de colonie du Québec est toujours mis en doute, contesté sans cesse, aussi bien à l'intérieur de la province que par de potentiels sympathisants à l'étranger. Comment, s'interroge-t-on, les descendants de colonisateurs européens peuvent-ils soutenir qu'ils livrent le même combat que les mouvements de libération de l'Algérie et de Cuba ? Vers la fin des années 1960, bien des gens commencent à se demander ouvertement où est la place des peuples autochtones au sein de la conception de la décolonisation du Québec. Même dans les cercles francophones de gauche, où presque tout le monde convient que le Québec est profondément colonisé, plusieurs interprétations se côtoient quant à savoir qui forme la puissance colonisatrice. Tout au long des années 1960, les conceptions de la colonisation du Québec par le Canada anglais coexistent avec celles qui font ressortir la domination des États-Unis. Les partisans de ces deux façons de comprendre la condition coloniale du Québec s'affrontent parfois entre eux, leurs interprétations alimentant l'ambiguïté de la situation⁵⁷⁹.

La nuance et la reconnaissance de la coexistence de plusieurs positions rendent le travail de Mills fondamental pour comprendre les distorsions quant à la lecture assez monolithique des années soixante et soixante-dix dont font état certains textes à l'étude. Ce passage par la décolonisation dans le travail de Mills, on l'a vu, n'est pas unique, et la situation ambivalente ou instable du Québec colonisé ou colonisateur appartient certes à une historiographie ou à un imaginaire québécois, mais est observable dans nombre d'autres discours théoriques et critiques et surtout, au sein d'autres ensembles culturels ou d'autres nations. L'effet de rhétorique du discours de Maillé est saisissant : les lectures très tranchées qu'elle propose du Québec et de son grand récit justifient par là la nécessité de recourir à une méthodologie postcoloniale ou

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 15. Je souligne.

⁵⁷⁹ *Ibid.*

intersectionnelle. Il me semble que les recours à Aquin et Vallières vont dans le même sens dans la critique : à de fortes relectures critiques contemporaines correspondent de fortes figures, les emblèmes d'une idéologie précise.

Si Chantal Maillé affirme alors, dans les dernières années, que les féminismes de la majorité ont comme point aveugle les représentations de la race et le racisme⁵⁸⁰, elle ne tait aucunement la présence des recours à la colonisation dans le vocabulaire de la lutte féministe. Elle analyse, en ce sens, certains passages du manifeste du Front de libération des femmes du Québec de 1970 (« Nous nous définissons comme esclaves des esclaves ») qui sont, dans son travail tout comme dans ceux de Diane Lamoureux et de Sean Mills, emblématiques d'un moment de l'histoire du féminisme québécois où cette double oppression des femmes s'est nouée.

Alors que Lamoureux, Maillé et Mills⁵⁸¹ soulignent comment la décolonisation, le discours historiographique et la rhétorique politique québécoise influencent le mouvement féministe et ses écrits, il semble néanmoins nécessaire de montrer en quoi il s'agit d'une tactique discursive : le manifeste du Front de libération des femmes, publié à quelques mois

⁵⁸⁰ Chez la chercheuse, cette affirmation s'appuie plus sur une analyse des générations de féministes que sur des exemples précis qui pourraient nuancer cette observation. Si, par exemple, le magazine *La vie en rose* s'intéresse dans les années quatre-vingt à la femme autochtone, c'est dans l'optique d'une solidarité entre les femmes (le critère femme conçu comme une possibilité de ralliement) plus que dans une prise en compte intersectionnelle des positions des femmes. Cela a d'ailleurs été reproché au magazine lors de la publication de son numéro hors-série pour le 25^e anniversaire de la revue qui, en 2005, a mis une photographie d'une femme voilée sur sa couverture, dans une pose rappelant celle de la célèbre photographie de Marilyn Monroe au-dessus d'une grille d'aération du métro. On peut lire, d'ailleurs, dans l'éditorial « Toujours vivante ! » : « Deux icônes ici se juxtaposent : la féminité à l'occidentale, l'oppression de l'intégrisme, les contraintes visibles de l'une, subtiles de l'autre. Et, sous les clichés, une vraie femme en chair et en os. » (LA VIE EN ROSE, « Toujours vivante ! », *La vie en rose*, septembre 2005, hors-série, p. 1.)

⁵⁸¹ Sean MILLS, « Québécoises deboutte ! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », *Mens*, printemps 2004, vol. 4, n° 2, p. 183-210.

d'intervalle⁵⁸² de la sortie du manifeste du Front de libération du Québec (FLQ) ne peut pas être lu de façon complètement indépendante. Certes, le FLQ s'imprègne lui-même d'autres mouvements pour la libération et l'indépendance nationale, notamment de ceux de l'Algérie et de Cuba. Si le colonialisme y apparaît ainsi comme une « métaphore », selon l'expression qu'utilise Maillé qui se retrouve également dans d'autres travaux⁵⁸³, il faut également souligner en quoi celle-ci participe d'une rhétorique visant la libération collective. En ce sens, le FLQ fait apparaître, dans le discours politique nationaliste de l'époque, une brèche par où le sujet-femme et son corollaire — un « nous-femme » basé sur l'idée d'une dualité des genres et sur l'oppression des classes sociales⁵⁸⁴ — peuvent se révéler et ainsi acquérir une voix. Ce discours se construit en parallèle, voire contre celui du FLQ⁵⁸⁵, et acquiert un sens fort dans sa proximité immédiate. Et c'est en cela que s'y nouent les luttes féministes et nationalistes : par la récurrence de cet imaginaire historique où sont aplanies les diverses oppressions spécifiques, dans le procédé rhétorique de la métaphore (Cornellier parlera plutôt de « métaphore hyperbolique » à propos du « nègre blanc » de Vallières⁵⁸⁶), au profit d'un amalgame utile entre race et genre. Si

⁵⁸² Le FLQ publie son manifeste en octobre 1970, et le FLFQ publie le sien en mai 1970.

⁵⁸³ Dont ceux de Bruno Cornellier et de Corrie Scott sur Pierre Vallières, et ceux d'Eve Tuck et de K. Wayne Yang. Voir : Bruno CORNELIER, « The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », *op. cit.* ; Corrie SCOTT, *Une race qui ne sait pas mourir: une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois*, thèse de doctorat, University of Toronto, Toronto, 2011, 237 p ; Corrie SCOTT, *De Groulx à Laferrrière*, *op. cit.* ; Eve TUCK et K. Wayne YANG, « Decolonization is not a metaphor », *op. cit.*

⁵⁸⁴ D'ailleurs, c'est peut-être un des plus grands changements observables entre les discours de l'époque et ceux d'aujourd'hui : la dialectique marxiste de classe fait place à une dialectique construite autour de l'identité individuelle. Voir : Alexa CONRADI, *Les angles morts. Perspectives sur le Québec actuel*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2017.

⁵⁸⁵ Il faudrait certainement déplier cette idée et analyser de façon comparative, à la lumière des postcolonialismes, les textes et les lieux de publication (et de circulation) des deux manifestes.

⁵⁸⁶ Les « nègres blancs d'Amérique » de Vallières et les « esclaves des esclaves » s'inscrivent dans un même horizon rhétorique propre à l'époque. Il faudrait néanmoins nuancer cette affirmation en montrant comment le syntagme « nègre blanc » apparaît aussi dans l'allocution que donne Marie-Victorin lors de la réception du Prix Gandoger en 1932, information peu relayée : « Parce que nous avons résolu une bonne fois d'être nous-mêmes dans un pays qui est le nôtre; parce que nous avons résolu de ne pas accepter, sans les soupeser au préalable, des propagandistes qui n'ont rien à voir avec la France scientifique; parce que nous récusons le rôle de nègres blancs

le « nègre blanc » a frappé les esprits et est passé à la mémoire, il s'inscrit cependant dans le paradigme de l'époque, dans l'étude de Cornellier :

This allows us to better understand how and why 1960s Quebec intellectuals—most famously those associated with the influential socialist journal Parti pris (1963–68)—laboured to translate the struggle of others, as theorized in the influential work of Frantz Fanon, Aimé Césaire, Albert Memmi, and Édouard Glissant, in a language that allowed Quebecers to make sense of their own peculiar location as white colonial/colonized subjects in the margins of the Anglo-American sphere of dominance. The result was the production of an alternative narrative presenting Canadian history not so much as a settler colonial but rather as a classically colonial trajectory in which French Canadians became the new native population, fighting against the British (and the American capitalists) as foreign invaders. It is at this sociohistorical juncture that the paradigm of the Quebecer as a “white N-word” emerged in popular consciousness, most memorably, yet not exclusively, in Pierre Vallières’s [Nègres blancs d’Amérique]⁵⁸⁷.

Il est particulièrement intéressant que cette étude repose sur le paradigme du sujet québécois comme nègre blanc, et non sur un paradigme postcolonial : si le chercheur n'est pas tendre à l'égard de ces discours, c'est pour mieux mettre en lumière comment ces derniers, en présentant des sujets colonisés, sont plutôt en position d'autorité. Définitivement tenant d'une décolonisation effective des discours universitaires — et donc d'une décolonisation des postcolonialismes — Cornellier s'attaque à une image figée qui fait du texte de Vallières et de

et que nous réclamons le droit de choisir nos maîtres et de déterminer nous-mêmes nos admirations; parce que nous avons osé toutes ces choses terrifiantes, on nous a taxés de francophobie, et l'on a ameuté contre nous des gens qui devaient être nos amis. » ([S.A.], « Chez les Anciens de la Faculté des Sciences. Allocutions de M. Henri Prat et du R. F. Marie-Victorin - L'attribution du Prix Gandoger et ce qu'elle signifie - L'avenir des études scientifiques au Canada français », *Le Devoir*, 25 octobre 1932, p. 4.) L'expression « nègres blancs », dénotant une rhétorique s'appuyant sur les revendications et la soumission des travailleurs et la comparaison avec une préconception de l'esclavagisme africain, se retrouve également sous la plume de Ringuet en 1949 (*Le poids du jour*) et de Jean-Jules Richard (*Le feu dans l'amiante*) en 1956. De la même façon, le syntagme — cette fois légèrement modifié — est plus tard utilisé par l'éditorialiste du *Devoir* André Laurendeau (1958) à l'occasion de l'affrontement avec Maurice Duplessis qualifié de « roi-nègre », information analysée notamment par Cornellier puisqu'elle semble lier à la question politique le mot « nègre » dans le contexte québécois. Plus que des anecdotes témoignant de débats concernant la politique provinciale à la lumière du positionnement économique ou intellectuel canadien et américain du Québec, ces occurrences montrent comment il s'agit, chez Vallières tout comme chez ses critiques et lecteurs, de créer une rupture avec le passé : considéré comme inédit, le « nègre blanc » acquiert ainsi une force plus grande dans le discours en marquant un nouveau chapitre de la lutte radicale pour l'indépendance. Cela renforce de surcroît le mythe de la *tabula rasa* entourant la période de la Révolution tranquille.

⁵⁸⁷ Bruno CORNELLIER, « The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », *op. cit.*, p. 36. L'auteur souligne et je souligne.

l'argumentaire étudié précédemment de grands représentants des luttes pour la libération. Il invite à une reconnaissance de l'instrumentalisation du sujet colonisé, dans le discours, ainsi qu'à un examen de conscience collectif :

Against Vallières's historical narrative of French Quebecois colonial subjection, which has the effect of locating Quebec within a colonial and imperial relation of power, one step removed from the nation's genealogy and futurity as a white settler colony, I insist that we must apprehend Quebec anew, this time from the critical and political perspective of indigenous and settler colonial studies, if we wish to affect a genuine decolonization of Canada and Quebec as heteropatriarchal and white supremacist settler states: a situation in which the exploitation of some white settlers (French) by another group of white settlers (English) cannot be divorced from the fact that the liberationist project that is meant to replace this previously sedimented colonial relationship is itself predicated on the modernity and futurity of indigenous dispossession, which in turn cannot be divorced from settler economic modes of production articulated to slavery and the antiblack racial grammar that sustains it⁵⁸⁸.

En phase avec les travaux de recherche et de recherche-création sur la décolonisation au Canada anglophone, l'entreprise de Cornellier interroge à nouveau le statut de colonie du Québec, mettant en doute l'argumentaire du colonisé comme le fait également Corrie Scott. Cette dernière, s'appuyant de surcroît sur les travaux de Maillé et de Lamoureux dont il a été question, affirme que « c'est ironiquement en contrefaisant le "Nègre" que Vallières et Lalonde s'attribuent une authenticité dans leur engagement politique⁵⁸⁹. »

Représentations de la marginalité

Alors que le vocabulaire de la lutte contre l'aliénation et la colonisation teinte les discours du Front de libération des femmes du Québec dans les années soixante et soixante-dix,

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 45.

⁵⁸⁹ Corrie SCOTT, *De Groulx à Laferrière, op. cit.*, p. 148.

inscrivant la militance féministe d'alors dans un contexte international de lutte et dans la perspective de la décolonisation, l'intersection entre le féminisme et les études postcoloniales, dans le discours critique récent, permet de dégager certaines récurrences dans les imaginaires du féminisme québécois. Comme le résume Sean Mills,

[t]out en empruntant le langage de la libération nationale, les membres du FLF situaient également leur mouvement dans un contexte international de décolonisation. Dans le Québec des années 1960, beaucoup, à gauche, reliaient la lutte québécoise pour la libération nationale aux mouvements du Tiers-Monde contre l'impérialisme. [...] D'une part [Diane Lamoureux affirme que] les féministes étaient influencées par le marxisme et d'autre part, elles modelaient leurs combats sur les mouvements de décolonisation. Le langage de la décolonisation était « la meilleure garantie de contenu "authentiquement révolutionnaire" que pourrait se donner le mouvement féministe ». Pour Lamoureux, « l'assimilation de l'oppression de la nation québécoise à une situation coloniale » était le point de départ de l'analyse sociale du FLF⁵⁹⁰.

Concomitant à l'argumentaire nationaliste révolutionnaire de l'époque, la lutte du FLFQ se situe ainsi dans un contexte international, fait appel à une grammaire particulière, celle de la décolonisation, associée aux libérations des peuples, mais aussi de différents groupes opprimés au nombre desquels on compte les femmes : elles soutiennent que « [c]ette situation [d'exploitation] est la même pour tous les groupes humains exploités : les Noirs, les Québécois, les colonisés à travers le monde⁵⁹¹. » Teinté par un engagement marxiste, ce vocabulaire prend une résonance particulière dans le contexte québécois : il représente un argument d'autorité qui permet l'inscription de l'engagement québécois dans un contexte mondial et lui offre une authenticité revendiquée.

⁵⁹⁰ Sean MILLS, « Québécoises deboutte ! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », *op. cit.*, p. 191. Mills cite l'article suivant : Diane LAMOUREUX, « Nationalisme et féminisme : impasse ou coïncidences », *Possibles*, 1983, vol. 8, n° 1, p. 44-46.

⁵⁹¹ FLFQ, « Bulletin de Liaison FLFQ », août 1971, n° 2, cité dans Sean MILLS, « Québécoises deboutte ! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », *op. cit.*, p. 191.

La récurrence de l'analyse du manifeste du FLFQ dans les travaux de Maillé et Mills pointe vers la maîtrise, dans l'argumentaire du groupe militant, de ces écrits « traduits⁵⁹² » vers la situation québécoise, d'auteurs dits de la décolonisation ou postcoloniaux. Cette « *translation* » — à la fois traduction et déplacement — ne va pas sans rappeler le rapport de la critique québécoise aux postcolonialismes, eux-mêmes répétant ce mouvement d'appropriation de situations étrangères théorisées à l'extérieur de la situation québécoise⁵⁹³. Déplacement, adaptation, traduction : la métaphore du colonialisme, dans ces contextes, permet la circulation autant de théories que la paradoxale reproduction d'un récit historique jouant l'oppression de certains groupes.

The use of colonialism as a metaphor through which to reflect on women's oppression rested on an analysis of Quebec society as a terrain upon which Anglo-Saxon colonial domination was exercised—a legacy of the conquest of New France. This analysis obfuscated, in the process, the reality of indigenous dispossession and colonial anti-Native racism⁵⁹⁴.

On voit, à la lumière de ces travaux, un peu mieux comment les années soixante et soixante-dix et les deux objets discursifs que sont le manifeste du FLFQ et *Nègres blancs d'Amérique* de Vallières représentent, dans le discours critique, un moment marquant de l'imaginaire racial dans la lutte nationaliste québécoise. Ces études mettent cependant l'accent sur la spécificité québécoise d'un tel outillage rhétorique. Elles ont également toutes pour conséquence de mettre en doute la possibilité de parler d'une « situation post-coloniale » dans le cas du Québec, et de jeter la lumière sur les altérités mises de côté par ces discours, les représentations des marginalités.

⁵⁹² Bruno CORNELIER, « The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », *op. cit.*, p. 35.

⁵⁹³ En ce sens, voir la section du chapitre 3 portant sur Bourdieu et Cusset.

⁵⁹⁴ Chantal MAILLÉ, « French and Quebec Feminisms: Influences and Reciprocities », *op. cit.*, p. 54.

Or en situant ces deux cas de figure dans le contexte canadien, l'on peut mieux comprendre comment cet horizon discursif fait partie d'un système plus large. C'est ce que David Austin étudie minutieusement en 2015 dans son étude sur la lutte des Noirs au Canada :

Si, avant les années 1960, on concevait la race essentiellement en termes d'Anglais et de Français, le fait que les Franco-Québécois se proclament nègres donnera incidemment une nouvelle teneur aux discussions sur la race au Canada. Dans ce nouveau climat social, les personnes d'ascendance africaine s'affirmeront aussi politiquement, sur la place publique, et remettront ainsi en question la hiérarchie socioraciale du Canada. Si la dynamique raciale Blanc-Noir telle que nous l'entendons aujourd'hui au Canada a fini par occuper le devant de la scène, c'est surtout grâce au radicalisme politique des Noirs ; mais, en s'appropriant la négritude, les Canadiens français ont également ranimé le spectre de la race. Le terme « nègre » est assurément profondément ancré dans la psyché collective des Québécois, mais il appartient aussi à une conscience raciale canadienne plus vaste où les Noirs sont à la fois présents et absents⁵⁹⁵.

En regard des usages des postcolonialismes analysés dans la deuxième partie de cette thèse, force est d'admettre, d'une part, que la première « conception de la race » qu'évoque Austin correspond généralement aux arguments situant la rhétorique coloniale dans le contexte québécois et nord-américain. D'autre part, les années soixante au Québec, moment donc de la circulation des mouvements internationaux pour la libération nationale et pour les droits civiques, cristallisent également un rapport canadien aux Noirs : à cette époque, « [leurs] luttes [...] deviennent en effet le symbole universel d'une humanité enfermée dans un combat pour s'émanciper⁵⁹⁶ »⁵⁹⁷. Cet élément est rarement pris en compte : il faut répéter que le sujet québécois demeure pratiquement toujours blanc lorsqu'il est question de l'alliage entre culture et politique relayé par la critique. Si cette donnée ne se retrouve pas dans les textes critiques

⁵⁹⁵ David AUSTIN, *Nègres noirs, nègres blancs. Race, sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*, Montréal, Lux, 2015, p. 95.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁵⁹⁷ Austin ajoute : « L'essor du Black Power est une expression des conflits entre maîtres et esclaves, colonisateurs et colonisés, oppresseurs et opprimés, jeunesse et tradition ; il représente la lutte contre la déshumanisation. » (*Ibid.*)

étudiés, c'est aussi certainement en partie en raison de l'inscription dans l'espace francophone de ceux-ci : la lutte des Noirs au Canada se passe majoritairement en anglais à l'époque, et ce, même si Montréal est le creuset de plusieurs événements culturels et politiques comme le démontre Austin. Paradoxalement, les postcolonialismes doivent leur essor aux mouvements civiques américains, mais leurs lectures québécoises oblitèrent généralement ces luttes en sol québécois et canadien. À cet égard, la métaphore raciale ou de l'esclavage participe à l'invisibilisation de ces oppressions : ces altérités n'ont pas voix au chapitre.

De « Groulx à Laferrière », comme l'analyse Corrie Scott, le caractère discursif du recours à l'argumentaire racial est décelable : « [I]l est [...] impossible de passer sous silence la nature discursive, rhétorique et performative de la race. En effet, la race est une démarche performative dans un double sens : elle est non référentielle tout en étant également dramatique⁵⁹⁸. » À l'imaginaire de la « race » et à un « argumentaire racial » s'arriment, au Québec, les études postcoloniales et leur réception. Si la littérature québécoise use « des signes raciaux pour s'imaginer, pour se créer, pour s'orienter et pour se situer dans un continent qui s'avère souvent hostile envers sa minorité francophone⁵⁹⁹ », la critique des trente dernières années fait un usage certainement plus prudent de cet imaginaire. Or peut-être ce dernier refait-il surface sous la forme d'un refoulé dans l'historiographie convoquée par la critique étudiée. C'est sans conteste le recours constant aux lectures québécoises des auteurs de la décolonisation, la relecture de certains textes de la période qui posent la race au premier plan discursif (que l'on ne pense qu'aux *Nègres blancs d'Amérique* de Vallières ou de *Speak white* de Lalonde) et l'appel au fait

⁵⁹⁸ Corrie SCOTT, *De Groulx à Laferrière*, *op. cit.*, p. 179.

⁵⁹⁹ Corrie SCOTT, *Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois*, *op. cit.*, p. 190.

francophone qui réactivent la rhétorique raciale pour aborder, paradoxalement, les multiples oppressions et les questions identitaires contemporaines.

De surcroît, l'on voit un peu mieux comment le vocabulaire de la colonisation et de l'aliénation occupe certains discours féministes depuis les années soixante, et oriente un certain rapport à l'identité au sein d'un ensemble de mouvances engagées. Plus encore, suivant les observations de Sherry Simon à propos des fictions de l'identitaire dans la culture québécoise, la question de la différence sexuelle abordée par les études féministes s'impose comme une des intersections, au sein des sciences humaines, entre différents champs d'études :

Lieu d'investissement d'une réflexion extraordinairement riche au cours des deux dernières décennies, la différence sexuelle (devenue l'identité sexuelle) reste sans doute l'emplacement privilégié de la réflexion sur la différence dans les sciences humaines. Toutefois, il est devenu clair que toute articulation de la différence (qu'elle soit d'ordre sexuel, racial ou national) participe d'un écheveau conceptuel complexe où ces différents axes sont toujours en communication. S'adressant aux dimensions extrêmement larges des réalités sociales de l'identité, les études féministes se sont intéressées à des interrogations proprement culturelles. Ainsi s'est ouvert un champ d'analyse des identités culturelles qui tient compte tout particulièrement des enjeux de pouvoir qui soutiennent toute représentation de la différence⁶⁰⁰.

Adoptant une visée plutôt culturaliste, le champ d'études décrit permet ainsi la compréhension des imbrications entre les différentes oppressions, ce qui transparait dans les démarches féministes intersectionnelles qui seront étudiées plus avant, et dont les travaux de Chantal Maillé font figure de proue.

Lieu également de rencontre entre chercheuses et auteures anglophones et francophones, le féminisme et sa critique sont considérés comme un des espaces de « collaboration

⁶⁰⁰ Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, *op.cit.*, p. 17-18.

translinguistiques⁶⁰¹ » au Canada, notamment autour de « revues comme *Tessera* et *Room of One's Own*, [et d']ouvrages collectifs comme *In the Feminine : Women and Words* (1983) et *gynocritics/La gynocritique* (1987)⁶⁰² ». Le parcours de la Montréalaise Gail Scott est d'ailleurs représentatif de ces enchevêtrements institutionnels, linguistiques, culturels et cosmopolites. Alors que Sherry Simon interroge les lieux de la culture, à la suite des travaux d'Homi K. Bhabha, dans le contexte des flux migratoires et de la situation postcoloniale où est inscrit le Québec, la chercheuse et le groupe de recherche dont est issu le recueil *Fictions de l'identitaire au Québec* (groupe organisé autour de l'Université Concordia depuis 1989) « demandent la création d'un vocabulaire critique attentif à ces enjeux nouveaux », et visent à « dépasser les schémas d'altérité et de confrontation qui ont longtemps caractérisé l'étude des identités culturelles, qu'elles relèvent des "évidences" de la nation, de la classe ou de l'identité sexuelle⁶⁰³. » C'est à cet appel que répondent les travaux de Pierre L'Hérault sur l'hétérogène comme réflexion critique ouvrant à d'autres possibles, autant dans le vocabulaire critique employé que dans les espaces de la pensée qu'il invite à investir. L'hétérogène de L'Hérault a de surcroît une postérité pour l'étude des « présences amérindiennes dans la littérature québécoise⁶⁰⁴ » chez Nardout-Lafarge, et des « lieux d'hétérogénéité qui ont contribué à fissurer l'imaginaire d'homogénéité dans le discours nationaliste québécois depuis la révolution [*sic*]

⁶⁰¹ Catherine LECLERC et Sherry SIMON, « Zones de contact : nouveaux regards sur la littérature anglo-québécoise », *Voix et Images*, 2005, vol. 30, n° 3, p. 61.

⁶⁰² Annette HAYWARD et André LAMONTAGNE, « Le Canada anglais : une invention québécoise ? », *Voix et Images*, automne 1999, vol. 24, n° 3, p. 473.

⁶⁰³ Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, *op. cit.*, p. 9-10.

⁶⁰⁴ Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « Kateri Tekakwitha entre histoire et fiction », in Alessandra FERRARO et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (dirs.), *Interférences : autour de Pierre L'Hérault*, Udine, Forum : Centro di cultura canadese, Università degli studi di Udine, 2010, p. 87.

tranquille » chez Lamoureux au nombre desquels l'on retrouve les présences autochtones dans le « débat politico-constitutionnel⁶⁰⁵ ».

Traduire dans le champ de l'invention

La piste que donne Chantal Maillé sur le pouvoir d'invention théorique du champ littéraire québécois, et particulièrement de certaines écritures de femmes, quant aux interrelations complexes entre les féminismes et la compréhension des « enjeux propres à la société québécoise⁶⁰⁶ », permet d'inverser le prisme de lecture. Plutôt que de lire un corpus à la lumière de caractéristiques esthétiques, thématiques et formelles comme le fait Vautier, et ce, en ayant en tête l'*a priori* fondamental que les romans sont postcoloniaux (par leur appartenance à une institution littéraire canadienne ou québécoise, voire au Nouveau Monde), il s'agit plutôt de témoigner de façons dont des œuvres — hybrides de surcroît, échappant aux genres littéraires stricts — en modulent les notions même. Dans le cas de Maillé, c'est l'appartenance des féminismes québécois majoritaires à la francophonie qui est d'abord remise en question, mais cela n'est possible qu'en regard des imaginaires coloniaux qui traversent les récits et les discours qu'elle lie et contextualise. Le choix « du travail d'auteurs comme Nicole Brossard, Madeleine Gagnon et Marie-Claire Blais » qui, toujours selon la chercheuse, ont permis « l'élaboration d'un véritable corpus théorique⁶⁰⁷ » témoignant de la situation québécoise, permet de sortir du

⁶⁰⁵ Diane LAMOUREUX, « L'autodétermination comme condition du multiculturalisme québécois », *op. cit.*, p. 59.

⁶⁰⁶ Chantale MAILLÉ, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *op. cit.*, p. 54.

⁶⁰⁷ *Ibid.*

giron hexagonal de la théorie. Si les trois auteures font figure de représentantes d'un champ de l'invention⁶⁰⁸ (on parle d'auteures « comme » elles), il faut souligner qu'il s'agit de trois œuvres dont les traductions anglophones ont été garantes de leur circulation et leur réception au Canada anglophone. Alors que l'importance d'une approche transnationale — au sein du Canada — est une donnée sans cesse réitérée dans la critique étudiée dans le cadre de cette thèse, le choix d'auteures ayant une certaine notoriété dans le champ littéraire et universitaire canadien anglophone n'est pas laissé au hasard⁶⁰⁹. Le choix de corpus de femmes travaillant de l'intérieur la théorie par la fiction, et *vice versa*, permet de nouer des approches appartenant aux deux champs : d'une part, le rôle que jouent ces œuvres dans l'histoire littéraire québécoise — reçues ou lues comme féministes —, et d'autre part l'influence de pensées anglo-saxonnes (au nombre desquelles l'on compte certes les postcolonialismes, mais aussi un rapport spécifique à la traduction canadienne-anglaise). En d'autres termes, ces trois auteures que nomme Maillé jouent le rôle d'embrayeurs : elles offrent des lieux de passage où la critique, québécoise francophone comme canadienne anglophone, voit un espace où se conjuguent les questions théoriques que

⁶⁰⁸ L'appartenance de Blais, Brossard et Gagnon à une écriture décloisonnant les genres de la fiction et de la théorie n'est plus à prouver et est généralement admise par la critique. Le cas de Blais se pose cependant différemment, l'auteure n'ayant jamais revendiqué une posture féministe ou une militance, contrairement aux deux autres ; l'on parle alors d'effet de lecture et de réception critique en ce sens.

⁶⁰⁹ De plus, Godard propose que ces œuvres entre théorie et fiction influent sur les écritures canadiennes-anglaises : « Est-ce que ces pratiques féministes ont véritablement transformé le discours sur la traduction, comme le prétend Perkes (1996, p. 1203)? À toutes ces questions, il faut donner une réponse conditionnelle. Oui, il y a eu une prolifération de théories/fictions où des écrivaines canadiennes-anglaises ont élargi les possibilités formelles d'un "genre" élaboré par Brossard, Suzanne Lamy, France Théoret, Madeleine Gagnon, Louise Dupré, Louise Cotnoir, Line McMurray et d'autres, avec des poèmes en prose (Margaret Atwood, Lola Tostevin), des journaux (Smaro Kamboureli, Daphne Marlatt) et des « *ficto-criticisms* » (Aritha Van Herk, Kristjana Gunnars, Gail Scott). » (Barbara GODARD, « La traduction comme réception : les écrivaines québécoises au Canada anglais », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 2002, vol. 15, n° 1, p. 81.)

posent les féminismes et les effets de l’imaginaire colonial sur les champs littéraires et culturels⁶¹⁰.

L’exemple de Nicole Brossard est de surcroît éloquent puisque cette dernière est une figure récurrente de la critique (et de plusieurs mémoires et thèses) posant la question des postcolonialismes au corpus québécois. À la lumière des études métacritiques sur le féminisme québécois que j’ai précédemment convoquées, il s’agit cependant un paradoxe devant ces lectures heureuses qui voudraient trop rapidement faire de ces textes un cas de figure des postcolonialismes : alors que les œuvres de fiction et de théorie-fiction de l’auteure peuvent en effet rendre compte de lieux communs des postcolonialismes (traduction, passages entre les langues, fluidité des frontières, tiers-espace, etc.), ses écrits sur la colonisation et l’être québécois colonisé sont bien ancrés dans un imaginaire de la femme universelle.

Si cette question mériterait plus d’espace (et qu’il faudrait ici aussi croiser son discours sur la nation, les littératures québécoise et canadienne), analysons succinctement cette problématique dans *La lettre aérienne*, recueil publié en 1985 et réédité en 2005. Comme le souligne Lucie Joubert dans la préface de la nouvelle édition, Brossard pose plus des questions au féminisme de l’époque et à la critique qu’elle n’entend se glisser dans l’une ou l’autre des catégories à la mode. « La distance que prenait Brossard avec la critique féministe, passage paradoxal s’il en est et qui heurtait de front ses défenseuses, remue toujours : “Que peut la critique féministe et que veut-elle ? Il me semble que la critique ne peut pas faire plus pour les

⁶¹⁰ Il faut nuancer ce propos et surtout étudier les effets d’atténuation ou de reconnaissance que créent ces traductions d’écrits de femmes. Voir les travaux de Barbara Godard qui usent entre autres des postcolonialismes : Barbara GODARD, « Une littérature en devenir : la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *Voix et Images*, printemps 1999, vol. 24, n° 3, p. 495-527 ; Barbara GODARD, « La traduction comme réception : les écrivaines québécoises au Canada anglais », *op. cit.*

textes que ceux-ci ne le font pour eux-mêmes.”⁶¹¹ », rappelle-t-elle. Brossard, exprimant le désir de ne jamais se prendre pour un autre, c’est-à-dire comme un sujet masculin englobant, s’attache dans *La lettre aérienne* à défaire toutes les traces et toutes les institutions du patriarcat, notamment par le biais de la femme lesbienne, socle sur lequel s’élabore son entreprise d’écriture. Ses usages du colonisé et de la colonisation, bien qu’ils soient minimaux, font état toutefois de cette volonté de créer une communauté — un « nous » — somme toute assez humaniste où serait détruit le patriarcat. Elle écrit :

Quelles que soient nos origines ethniques ou religieuses, nous appartenons toutes visiblement à la catégorie « femmes ». Or ce qui caractérise le groupe femmes, c’est d’être un groupe colonisé. Être colonisé, cela veut dire de ne pas penser par soi-même, penser en fonction de l’autre, mettre ses émotions au service de l’autre, bref, ne pas exister et surtout ne pas pouvoir trouver dans son groupe d’appartenance les sources d’inspiration et de motivation essentielles à toute production artistique⁶¹².

À l’origine d’une pensée du travail de création, le propos de l’auteure s’appuie cependant moins sur les critères identitaires qui président à des analyses postcoloniales ou intersectionnelles que sur une vision sororale des communautés féminines. La rencontre de la problématique « genre et nation », comme l’appelle Diane Lamoureux, se fait donc au prix d’un discours près des idées des féministes des années soixante et soixante-dix et du FLFQ, et dans lequel l’image de l’autre, sorte de miroir déformant où la femme apparaît sous les traits du patriarcat, doit être dépassée. La rhétorique du colonisateur canadien-anglais est cependant exclue de la réflexion de Brossard, mais l’on sent toutefois le poids du passé — et plus précisément du passé patriarcal incarné dans une conception hétéronormative de la famille :

Je me mets à table. Ma mère est douce et me comprend. Une tante (il y en a toujours une dans la famille qui en connaît long sur la vie) dit des choses que je ne comprends pas

⁶¹¹ Lucie JOUBERT, « Libre et affranchie, comme une lettre aérienne », in Nicole BROSSARD, *La lettre aérienne*, 2^e édition, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2009, p. 10.

⁶¹² Nicole BROSSARD, *La lettre aérienne*, *ibid.*, p. 128.

(encore). Mon père n'a pas de sentence à prononcer. D'autres hommes parlent à sa place. Ici les pères se taisent et les mères chuchotent. Il faut se forcer pour entendre de quoi il s'agit. Se forcer pour vivre et pour parler normalement. Et se forcer pour être normal-e, c'est être colonisé-e⁶¹³.

C'est dire que l'institution de la famille fait figure de colonisatrice dans *La lettre aérienne*. Par la réécriture de ce souvenir — sorte d'ellipse dans le flot de la parole féminine — et surtout par l'écoute des femmes que la parole chez Brossard s'acquiert un mot à la fois. La colonisée échappe par là aux distinctions de race et d'appartenance religieuse : la colonisation affecte toutes les femmes québécoises comme une tare transmise par les pères.

Dans la réflexion critique plus large sur les postcolonialismes, l'importance de ces auteures associées à la théorie/fiction permet d'aborder la manière dont ces pratiques ont eu des échos, du côté canadien anglophone, dans le domaine de la traduction. Caroline Mangerel présente un portrait de la situation :

[C]ertains auteurs et traducteurs des mouvements féministe et *queer*, notamment, voient la traduction comme une voie idéale pour la prise de parole, une façon de détourner un texte pour en subvertir le discours du patriarcat — ou le discours hétéronormatif. Plusieurs traductrices canadiennes, notamment, ont examiné ce genre ou l'ont pratiqué, particulièrement dans les années 1980 et 1990 : outre Susanne de Lotbinière-Harwood, citons Barbara Godard et Luise Von Flotow, traductrice — elle aussi — de Nicole Brossard. Ce type de traduction, très controversé, fait évidemment partie de l'utilisation extrémiste des textes et peut même prendre la forme d'une correction idéologique⁶¹⁴.

Ce changement idéologique dont parle la chercheuse concerne aussi, à la lumière des travaux de Godard, l'imaginaire colonial dans les œuvres et dans leurs traductions depuis cette « *translation* » d'une langue et d'une culture à une autre.

La résistance anticoloniale, si pertinente dans le champ culturel québécois, est ainsi occultée

⁶¹³ *Ibid.*, p. 25. L'auteure souligne.

⁶¹⁴ Caroline MANGEREL, *Le traître démonté : figures du traducteur et du métis dans les sémiosphères des Amériques*, op. cit., p. 25.

dans la traduction anglaise qui perçoit l'oppression spécifique comme relevant plutôt d'une condition humaine universelle et n'exigeant pas d'intervention politique pour être contrée⁶¹⁵.

Cette analyse témoigne avec justesse des tenants et des aboutissants de ce passage en traduction des œuvres québécoises de femmes :

En favorisant ces œuvres des écrivaines où la morbidité de l'oppression n'est relevée que par la force et la subtilité de l'émotion des personnages — plutôt que les romans d'Hubert Aquin, par exemple, qui présentent la révolte contre les structures opprimantes d'une société coloniale avec une critique plus radicale de la situation et une solution plus agressive qui le vise directement —, le champ canadien-anglais minimise la portée de cette opposition en la féminisant et naturalise ainsi les symétries du pouvoir⁶¹⁶.

Bien qu'elle reproduise une certaine idée tenace de la littérature au féminin — une littérature où l'émotion remplace le tranchant révolutionnaire d'un Hubert Aquin⁶¹⁷ —, la remarque de Godard permet de souligner, dans le cadre de notre réflexion, les effets de déplacement d'un champ culturel à un autre de ces œuvres associées au féminisme québécois. À leur tour, les œuvres de ces féministes engagées ont problématisé la valeur créatrice de la traduction comme exercice de réécriture : « [l]e dynamisme des systèmes littéraires en interaction produit un changement par l'échange. [...] La traduction se voit ainsi accorder une valeur culturelle positive en tant qu'accès privilégié à une créativité autre », comme Nicole Brossard, Louise Dupré, Monique LaRue et Hélène Rioux, entre autres, en font l'expérience, dans le cadre de « collaborations [entre] féministes québécoises⁶¹⁸ ». Ces propos peuvent facilement être

⁶¹⁵ Barbara GODARD, « Une littérature en devenir : la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *op. cit.*, p. 525.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 507-508.

⁶¹⁷ Il faut souligner la presque totale absence des femmes parmi les auteur-es de la décolonisation au Québec ou ce qui y a été associé. Michèle Lalonde, si elle fait ici figure d'exception, est cependant cantonnée sans cesse à un seul de ses textes : *Speak white* est emblématique d'un moment et de l'expression d'une lutte, mais le reste de son œuvre et de ses prises de parole est complètement oublié. Le même constat s'applique à la très grande majorité des œuvres lues par la critique dont cette thèse fait état.

⁶¹⁸ Barbara GODARD, « Une littérature en devenir : la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *op. cit.*, p. 525.

rapprochés d'une pensée « postcoloniale » de l'entre-deux et du tiers (Bhabha) qu'autant Barbara Godard que Caroline Mangerel et Sherry Simon convoquent. Cette atténuation des références coloniales que relève Godard, d'un champ à un autre, est d'ailleurs étudiée sous l'égide des postcolonialismes et des imaginaires coloniaux, et ce, d'un point de vue assez culturaliste. Les passages et les contaminations d'une culture à une autre, s'ils habitent le domaine de la traduction, sont également les sujets de la transculture dont les manifestations littéraires et critiques sont étudiées dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 8 : AUX SOURCES DES ÉCRITURES MIGRANTES

Passages de la transculture

Si le champ littéraire est un lieu d'invention théorique, il est aussi un espace où identifier les recoupements entre un lot de concepts de la théorie littéraire québécoise et les caractéristiques associées à un certain postcolonialisme. Particulièrement dans le cas des discours de Cynthia Sugars et de Marie Vautier — dans le giron des études canadiennes —, l'on observe à cet égard des rapprochements entre les notions de transculture, d'identitaire et d'écriture migrante qui témoignent d'une déshistoricisation des notions au profit d'une mise en parallèle de leurs caractéristiques ; l'examen comparatif de leurs traits similaires permet un rapprochement avec les postcolonialismes, dans le contexte de l'analyse de la culture québécoise. Dans le cas de Sugars, les idées prennent comme lieux la transculture, l'identitaire ou l'écriture migrante, alors que chez Vautier, c'est plutôt la proximité entre ce qu'Helen Tiffin définit comme le postcolonialisme et l'identitaire québécois qui préside à la réflexion. On lit, chez Sugars :

The term postcolonial is not generally used in studies of Québécois literature and culture. Although there are obvious overlaps in contemporary postcolonial theory, these debates are more commonly staged in terms of la transculture, or l'identitaire, or l'écriture migrante⁶¹⁹.

Cette dernière parle ainsi en termes de « recoupements » ou de « superposition » évidents, et ce serait la teneur des discussions retrouvées au sein des théories postcoloniales anglo-saxonnes qui

⁶¹⁹ Cynthia SUGARS, « National Posts. Theorizing Canadian Postcolonialism », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 2002, n° 25, p. 15-41. L'auteure souligne.

se retrouverait organisées — voire « mises en scène » — dans ces trois notions chères à la critique et à la théorie littéraire québécoises contemporaines. La remarque permet de jeter un regard sur la question du champ littéraire et culturel : Sugars n’aborde pas ici la question en termes d’échanges ou de porosités, mais préfère comparer la teneur des notions et aborder leurs chevauchements non pas pour prouver que les postcolonialismes sont utiles au cas québécois, mais plutôt pour souligner la ressemblance du vocabulaire des théories canadiennes et québécoises.

Afin de déplier plus avant cette discussion, il faut analyser succinctement la manière dont le passage de l’interculturel au transculturel, chez Moisan et Hildebrand, peut être lu en soulignant ses parentés avec une période considérée comme postcoloniale. Ces derniers, par l’entremise de l’analyse serrée d’un corpus d’œuvres publiées entre 1937 et 1997, interrogent la « composante ethnoculturelle des deux littératures [(canadienne et québécoise) et comment celle-ci] prend la forme d’une nouvelle (autre) quête d’identité⁶²⁰ ». En d’autres termes, ce sont les différentes manifestations de l’« étranger », dans le corpus et l’institution, qui sont étudiées dans une perspective ethnoculturelle (« dans toutes ses dimensions — littéraire, esthétique, sociale, politique — comme la composante d’un tout qui est la littérature québécoise⁶²¹ ») :

La problématique générale de l’étude pose donc la question en termes de rapports entre les éléments du système de la littérature québécoise : comment ce nouvel élément « ethnoculturel », qui vient s’ajouter, transforme et modifie le système lui-même tout entier ? En effet, les données textuelles, formelles, génériques, historiques, thématiques, et toutes celles apportées par ces écritures « autres » (sociales, morales, politiques), changent le visage et le paysage de la littérature ainsi que son champ propre et la structure de ce champ. Il s’établit donc un rapport de force entre les éléments ainsi identifiés qui fait ressortir les convergences et les divergences, fondamentalement de nature culturelle, et prend des formes diverses et successives que l’on a identifiées en termes d’*uniculturel*, de *pluriculturel*, d’*interculturel* et de *transculturel*, lesquels coiffent nos quatre périodes-chapitres⁶²².

⁶²⁰ Clément MOISAN et Renate HILDEBRAND, *Ces étrangers du dedans*, op. cit., p. 10.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 12.

⁶²² *Ibid.*, p. 14. Les auteur-es soulignent.

En adoptant ce présupposé de recherche, les auteur-es redécoupent l’histoire littéraire et, surtout, tentent de sortir d’un paradigme national(iste) : s’attachant aux présences autres dans le système dominant, ils inversent la perspective et reconnaissent l’apport majeur des marges, et ce, depuis les années trente. Cette méthodologie est cohérente avec un moment de la recherche où le « mineur » ou le « minoritaire » sont réhabilités pour offrir une meilleure compréhension des systèmes culturels, et ce, au plus près des enseignements des théories littéraires dites postcoloniales⁶²³. L’entreprise de Moisan et Hildebrand entend aussi sortir d’un rapport de force entre anglophones et francophones qui aurait mis de côté l’apport des communautés culturelles à la littérature québécoise ; sans élaguer un discours critique dans lequel les événements sociopolitiques sont fondamentaux, il s’agit de le replacer dans une perspective plus large qui n’est plus bordée par les contours d’une littérature exclusivement nationale, francophone et québécoise. C’est en ce sens que l’interculturel, auquel les écrits étudiés de la période de 1960 à 1974⁶²⁴ appartiennent, est défini : « L’interculturel pose en face l’une de l’autre les cultures en présence et montre les processus par lesquels l’une quitte sa place pour intégrer l’autre ou la transformer⁶²⁵ ». Cette conception des porosités entre les cultures⁶²⁶ peut être lue est au plus près de ce que, par exemple,

⁶²³ La « théorie littéraire et la littérature comparée sont amenées à reconnaître le caractère exemplaire des littératures de pays comme le Canada — celles du Tiers-Monde en particulier — où différentes cultures nationales et différents modèles culturels se rencontrent et remettent en cause l’homogénéité du groupe littéraire dit national, forçant ainsi à reconsidérer ces productions culturelles autres, soit comme des parties du système principal, soit comme des méta-systèmes qui reflètent ou non le système dominant. Les démarches doivent alors être renversées : les anciennes colonies nous apprennent plus sur les canons littéraires de l’Europe que l’inverse. » (*Ibid.*, p. 31.)

⁶²⁴ Comme le fait le groupe de recherche « La vie littéraire au Québec » (sous la direction de Maurice Lemire, puis de Lucie Robert et de Denis Saint-Jacques), la périodisation épouse les contours des années de publication des œuvres et évite de calquer les événements sociopolitiques plus attendus (manifeste pour la littérature québécoise de 1965, référendum de 1980, etc.), créant ainsi des espaces réflexifs moins téléologiques.

⁶²⁵ Clément MOISAN et Renate HILDEBRAND, *Ces étrangers du dedans*, op. cit., p. 16.

⁶²⁶ Si ces deux notions peuvent être liées, il faut toutefois recentrer la réflexion de Moisan et Hildebrand dans le contexte du « *Cultural Turn* » en traduction, tirée de l’ethnologie : « La notion de virage culturel en traduction, tirée de l’ethnologie, favorise une mise en rapport de cultures complexes basée sur les rapports avec l’autre et liée au questionnement interprétatif des rapports de pouvoir. » (Caroline MANGEREL, *Le traître démonté : figures du traducteur et du métis dans les sémiotiques des Amériques*, op. cit., p. 127.)

Homi K. Bhabha définit comme le « *mimicry* », c'est-à-dire l'intégration par un groupe minoritaire de traits du groupe majoritaire, mais toujours avec une possibilité d'agentivité de la part des colonisés devant les colonisateurs, influence conçue comme un masque pouvant flouer et déstabiliser l'autre en position de pouvoir⁶²⁷. Quant au transculturel — associé aux œuvres étudiées de la période allant de 1986 à 1997 —, il s'agit d'une « résultante » chez les deux chercheurs :

L'interculturel mettait face à face deux volets de la littérature québécoise contemporaine, l'écriture immigrante et l'écriture d'ici, qui se reflétaient comme dans un miroir tournant. Il résultait de cette double vision pivotante soit sur la différence, soit sur la similitude, l'idée d'une confrontation ou d'une assimilation des cultures en présence, qui débouchait sur une redéfinition de l'ensemble comme conséquence de la transformation des éléments comparés. Le transculturel, caractéristique de la présente période, dépasse la mise en présence ou en conflit des cultures pour dégager des passages entre elles et dessiner leur traversée respective. Il s'agit bien alors d'une résultante, car l'état d'équilibre précédent ne peut jamais, dans tout système littéraire, demeurer très longtemps. La littérature dans son ensemble obéit à une évolution ; dans le cas qui nous occupe, le passage s'opère d'une écriture « immigrante », c'est-à-dire axée sur le passé et le présent des cultures de départ et d'arrivée, à une écriture « migrante », c'est-à-dire portée désormais par un déplacement possible vers et à travers l'autre[.]⁶²⁸

Cette approche a en effet le mérite de décloisonner la littérature québécoise (comme système) et d'aborder les zones d'échanges et d'instabilité entre les cultures. Les écritures « immigrantes » et « migrantes » sont ainsi constituantes de différents moments de cette écologie, et marquent des passages, voire des mouvements, qui opèrent au sein même de la littérature conçue comme espace de possibles. Notons que le vocabulaire qu'emploient Moisan et Hildebrand se rapproche beaucoup de celui de Bhabha, bien qu'ils ne s'inscrivent pas explicitement dans une méthodologie postcoloniale et que cette dernière ne chapeaute pas clairement leur travail. Ces termes sont

⁶²⁷ Cette lecture pourrait se rapprocher de ce que Sandra Hobbs analyse chez Hubert Aquin et dont il a précédemment été question. Sa lecture, si elle peut être en partie contestée, demeure ouverte à une analyse plus fine des tensions dans l'œuvre de l'écrivain.

⁶²⁸ Clément MOISAN et Renate HILDEBRAND, *Ces étrangers du dedans*, op. cit., p. 207-208.

facilement repérables à même ce que résumant Ashcroft, Griffiths et Tiffin à propos de la diversité et de la différence culturelle chez Bhabha :

The “difference” Bhabha emphasizes here is clearly connected with the radical ambivalence that he argues is implicit in all colonial discourse. He insists that this same ambivalence is implicit in the act of cultural interpretation itself since, as he puts it, the production of meaning in the relation of two systems requires a “Third Space”. [...] The “Third Space” can be compared to this space of deferral and possibility (thus a culture’s difference is never simple and static but ambivalent, changing, and always open to further possible interpretation). In short, this space of hybridity itself, the space in which cultural meanings and identities always contain the traces of other meanings and identities⁶²⁹.

La transculture est en ce sens une porte d’entrée vers une lecture postcoloniale de l’institution ou du système de la littérature québécoise, à condition qu’elle ne prenne pas la valeur d’autres notions (écriture migrante, écriture des Premières Nations, identitaire ou métissage comme chez Vautier⁶³⁰) et qu’elle permette un examen des mouvements entre les cultures dans la situation québécoise, en regard des logiques d’inclusion et d’exclusion de l’histoire littéraire majoritaire. Si ces rapprochements qu’esquisse Vautier sont séduisants parce qu’ils permettent un décroisement entre les études canadiennes et les études québécoises par le biais de ces notions, ils évacuent cependant les contextes institutionnels et militants présidant souvent à l’élaboration de celles-ci⁶³¹.

⁶²⁹ Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *Post-Colonial Studies. The Key Concepts*, op. cit., p. 71.

⁶³⁰ « Helen Tiffin has perhaps come closest to the notion of identitaire so prevalent in current Québécois theory in her discussion of identity as a “process, a state of continual becoming in which author/ity and domination of any kind is impossible to sustain” (“Post-Colonialism” 179). The identitary concerns of contemporary transcultured fiction celebrate the fluidity of memory, as Louise Gauthier illustrates in *La Mémoire sans frontières* and as Dawn Thompson argues in her work on memory, holography, and women writers. La transculture (or la transculturation, i.e. trans-cultures) is a useful term which overcomes some of the difficult and awkward divisions in terminology in English-Canadian criticism and theory, in that it is an umbrella term for concepts such as l’écriture migrante, First Nations writing, and métissage texts. [...] Pierre Nepveu has argued that la transculture is essential to postnationalist preoccupations in contemporary Québécois literature [...]. To my mind, the work on la transculture in Québécois theory finds more than an echo in the contemporary interest in postcolonial “side-by-sidedness,” best exemplified by essays in Rowland Smith’s *Postcolonizing the Commonwealth*. » (Marie VAUTIER, « Religion, Postcolonial, Side-by-sidedness, and la transculture », op. cit., p. 268-269.)

⁶³¹ Il faudrait également étudier les implications idéologiques de tels recoupements et analyser si cela ne véhicule pas aussi une certaine conception de la culture québécoise ou canadienne comme exemple ou échec d’intégration multiculturelle et/ou interculturelle.

Aussi l'affirmation selon laquelle — toujours suivant Sugars — l'identitaire condenserait au Québec des questions posées par les postcolonialismes, doit-elle être relue avec les travaux de l'équipe des *Fictions de l'identitaire*. Cependant, le risque de prendre en compte, dans le questionnement des postcolonialismes, les travaux sur l'identitaire est d'enfermer le discours dans un cercle stérile où les postcolonialismes sont à la fois un contexte présidant à la réflexion du groupe, et une fin de la relecture de leurs travaux sous cet angle. En d'autres termes, le postcolonialisme chez Simon, L'Hérault, Schwartzwald et Nouss marque la culture étudiée et ses manifestations littéraires⁶³², et chercher ainsi dans leur discours et leurs notions des points de recoupement avec les postcolonialismes s'avère plus une question de filiation intellectuelle que de nouveaux chevauchements entre les champs. Il convient d'être prudent devant ces amalgames devant l'invitation des auteurs du collectif à « la création d'un vocabulaire critique attentif à ces enjeux nouveaux » :

Ainsi faut-il dépasser les schémas d'altérité et de confrontation qui ont longtemps caractérisé l'étude des identités culturelles, qu'elles relèvent des « évidences » de la nation, de la classe ou de l'identité sexuelle. La figure de l'Autre, menace ou promesse, a la plupart du temps la fonction de donner substance et réconfort aux identités. Notre projet, au contraire, consiste en une *analytique* de l'identitaire et cherche à exposer les axes discursifs qui lui donnent vie. [...] Les notions de « pluralité culturelle », de « dérive identitaire », d'« identité sexuelle », de « mineur », d'« identitaire », voire d'« hétérogène », font davantage office d'outils stratégiques que de concepts qui viendraient fonder un nouvel ordre. Il n'est pas question de célébrer l'avènement d'une polyphonie joyeuse et indifférenciée. En même temps, comment oublier le caractère performatif de tout discours identitaire ? La critique contribue, au même titre que les fictions qu'elle commente, à donner existence aux espaces identitaires qu'elle nomme⁶³³.

⁶³² « Ce questionnement s'inspire d'un contexte socio-démographique et conceptuel marqué de profondes mutations, au Québec comme ailleurs. Alors que le postcolonialisme donne lieu à des déplacements et des mélanges de populations sans précédent, les sciences humaines s'ouvrent à une interrogation importante des concepts de l'identité (individuelle et collective) et des grandes unités fondatrices de la culture (nation, classe, langue, identité sexuelle). [...] Et il n'est pas étonnant que le texte littéraire, lieu privilégié de contestations des formes et des totalités, se montre fasciné par ces transformations, en fasse la problématisation et contribue, en définitive, à créer de nouvelles figures de l'espace culturel. » (Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, *op. cit.*, p. 9.)

⁶³³ *Ibid.*, p. 9-10-11. Les auteur-es soulignent.

À cet égard, la conception que propose Vautier de la transculture comme un terme parapluie des concepts comme l'écriture migrante, l'écriture des Premières Nations et les textes caractérisés par le métissage⁶³⁴, a comme effet de mettre sur un pied d'égalité certains critères qui ont présidé ou président toujours à une exclusion — avec différentes forces — de la littérature québécoise dominante. Ainsi, la réception de la transculture comme caractéristique inclusive est réitérée, vision que d'aucuns critiquent. Dans une réflexion sur Montréal, Ginette Michaud écrit d'ailleurs :

Cette transculture heureuse est-elle le mythe, l'utopie sociale des années quatre-vingt ? En matière d'identité (et non pas d'identification), les choses restent toujours très mouvantes, indéfinies et ouvertes. C'est aussi toujours aux frontières, aux zones d'intersections communes, qu'on sent commencer à bouger ce qui se répercutera demain à l'intérieur du quartier et métamorphosera soudain la forme même de la ville⁶³⁵.

Cet argument est intéressant dans la mesure où il propose une pensée critique de la transculture qui n'évacue pas le caractère mouvant, transitoire ou transactionnel associé à cette dernière. C'est aux œuvres que la chercheuse revient et dans lesquelles elle trouve les sources de ce vocabulaire critique. L'on voit toutefois bien avec Moisan et Hildebrand que le domaine littéraire, par la reconnaissance institutionnelle de différents « étrangers du dedans » à l'époque contemporaine, témoigne de mouvements « transculturels » qui seraient réussis :

[C]e sont en dernier lieu la reconnaissance des auteurs et des œuvres néo-québécoises dans le cadre institutionnel, par des prix, des bourses, des distinctions, leur entrée dans des sociétés ou des académies et la légitimité apportée par la critique et l'histoire littéraire, qui donnent une autre confirmation du transculturel, comme résultante d'une transformation du système de la littérature québécoise. Sans oublier également la participation et l'implication des écrivains dans les rouages des institutions littéraire et politique⁶³⁶.

Sans prendre position sur la valeur de ce passage (s'il est le gage d'une ouverture de la littérature québécoise ou d'une assimilation réussie, par exemple), il faut noter que cette institutionnalisation

⁶³⁴ Marie VAUTIER, « Religion, Postcolonial, Side-by-sidedness, and la transculture », *op. cit.*, p. 268. Ma traduction.

⁶³⁵ Ginette MICHAUD, « Mille plateaux : topographie et typographie d'un quartier », in Gilles MARCOTTE (dir.), *Lire Montréal*, Montréal, Département d'études françaises (Université de Montréal), 1989, p. 68.

⁶³⁶ Clément MOISAN et Renate HILDEBRAND, *Ces étrangers du dedans*, *op. cit.*, p. 212.

est observable aussi lorsque l'on étudie les écritures autochtones qui suivent sensiblement le même parcours que les écritures migrantes à quelque vingt-cinq ans de distance⁶³⁷.

Faire autorité : parcours des écritures migrantes

Faire l'archéologie des écritures migrantes depuis le paysage québécois des années quatre-vingt permet de souligner comment ces revendications — passées par la suite positivement dans le discours critique sous la forme parfois d'un courant littéraire — ont tenté de situer la littérature québécoise dans un ensemble francophone particulier. Si les réflexions dont il a été précédemment question font de la notion un des porte-étendards des postcolonialismes en raison de ses multiples sens (identitaire, politique, esthétique et poétique⁶³⁸), l'expression revendiquait toutefois une appartenance à la littérature québécoise qui a tout du grief devant l'exclusion d'une institution. Ces prises de paroles s'appuient sur un désir de « déplacement » de la littérature québécoise : voulant l'ébranler au point de sortir d'un discours nationaliste et de ses fantômes coloniaux, les actrices et les acteurs de la théorisation des écritures migrantes en font paradoxalement ressortir le caractère centralisateur. À cet égard, le paradigme critique par excellence des années quatre-vingt — se donnant à lire *a posteriori* sous le signe de l'inclusion et de la diversité — et ses similarités avec les postcolonialismes peuvent être nuancés.

⁶³⁷ À cet égard, se référer à l'introduction de la présente thèse.

⁶³⁸ Voir : Angela BUONO, « Le transculturisme : de l'origine du mot à "l'identité de la différence" chez Hédi Bouraoui », *International Journal of Canadian Studies*, 2011, n° 43, p. 7-22.

Fortement campées dans les années quatre-vingt, mais étant présentes jusqu'aux années deux mille et y animant une réflexion métacritique, les écritures migrantes dépassent largement la thématique de la migration ou de l'exil : le syntagme est considéré par plusieurs critiques comme un « emblème⁶³⁹ » de la littérature québécoise, voire comme un courant littéraire. Or l'on fait rarement état des dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui président à ces discours sur les écritures migrantes, et des agents du champ littéraire qui ont joué le rôle de passeur entre un mouvement de revendication d'une expérience migrante en sol cosmopolite montréalais — notamment autour de la revue *Vice Versa* (1984-1996) — et la reconnaissance, par l'institution, de ces « étrangers du dedans ».

En 2014, Danielle Dumontet propose une hypothèse à la suite de laquelle s'inscrit la présente réflexion :

Si les discussions autour de « l'écriture migrante » ont pu aboutir à sa reconnaissance institutionnelle, nous pensons que c'est avant tout pour deux raisons, l'une provenant de la nature même du système littéraire québécois, un système relativement jeune au nombre limité d'acteurs, qui manifestait peut-être là pour la première fois son émancipation du système des littératures francophones en se recentrant sur lui-même, en voulant se constituer lui-même en centre avec une ou des marges, l'autre provenant du fait que la période historique du Grand Récit national québécois touchait à sa fin et ouvrait une nouvelle ère dans la périodisation de la littérature québécoise, celle d'une ouverture à l'étranger, à l'autre, et ce dans une perspective mettant en relation l'identitaire et le littéraire⁶⁴⁰.

Ainsi selon la chercheuse, la littérature québécoise, autour de 1985, se positionne d'une part en centre, étant ainsi reléguée en périphérie de la francophonie⁶⁴¹ (ce qui rappelle fortement les propos de Lise Gauvin sur le péricolonialisme), marquant alors une sorte de climax de l'autonomisation

⁶³⁹ Daniel CHARTIER, « Les origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles », *op. cit.*, p. 303.

⁶⁴⁰ Danielle DUMONTET, « La revue *Vice Versa* et le procès d'autonomisation des “écritures migrantes” », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 2014, n° 34, p. 89.

⁶⁴¹ Le « système littéraire francophone » est une notion étudiée et proposée par Pierre Halen. Voir : Pierre HALEN, « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, 2001, vol. 37, n° 2, p. 13-31.

du champ littéraire ayant pour conséquences une certaine émancipation du statut de « littérature minoritaire ». Agissant ainsi elle-même en centre, elle aurait alors l'autorité de décider de ce qui y entre ou non, créant par le fait même des sous-champs. Cette dynamique d'inclusion et d'assimilation à l'institution dominante repose sur le pouvoir de juger les œuvres et les auteur-es en fonction de leur appartenance au corpus québécois. D'autre part, la périodisation de la littérature québécoise, c'est-à-dire la capacité qu'ont ses discours critiques et ses institutions à se projeter, réflexivement, dans une historiographie, aurait, au même moment, fait une place à l'Autre. Ce dernier point reconduit les hypothèses de Micheline Cambron qui avance qu'en effet, d'un Grand Récit national l'on passerait alors, dans les années quatre-vingt, à une multiplicité de petits récits, selon la formule souvent reprise d'un mouvement « de la catalogne à la courtepointhe⁶⁴² » ; de l'identité nationale, singulière et imaginativement unifiée, l'on passerait à l'identitaire, multiple et en perpétuelle construction. Ces deux éléments centraux à la réflexion de Dumontet sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils soulignent l'importance, lorsqu'il est question des écritures migrantes, de l'institution littéraire et du discours critique dans l'élaboration du syntagme et pour l'étude de ses répercussions au sein des études universitaires.

L'analyse des écrits théoriques de Robert Berrouët-Oriol et de Robert Fournier (1991, 1992) permet de proposer qu'en nuancant ce qu'avance Dumontet, les tentatives d'inscrire les « écritures migrantes et métisses⁶⁴³ » dans le champ de la francophonie canadienne minoritaire sont manifestes. Cette entreprise définitionnelle prend également racine au sein de la revue *Vice Versa* et du rôle de passeurs qu'ont joué Pierre Nepveu et Simon Harel quant à la réception et à

⁶⁴² Micheline CAMBRON, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *op. cit.*, p. 82.

⁶⁴³ Robert BERROUËT-ORIOLE et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *LittéRéalité*, 1991, vol. 3, n° 2, p. 9-35.

l'institutionnalisation de celles-ci. En ce sens, les traditions de lecture qui succèdent à ces travaux modulent les ensembles dans lesquels sont inclus ou non les écritures migrantes : entre la grande francophonie et les minorités francophones canadiennes, en périphérie ou au centre de la littérature québécoise, les sujets migrants et leurs productions littéraires se déplacent dans le discours. Il importe donc de faire l'étude métacritique de deux moments, soit celui de la construction de l'expérience immigrante au sein de la revue, et celui de la prise en charge rapide des écritures migrantes par quelques figures d'autorité de recherche en littérature québécoise. Je serai ainsi en mesure de dégager les tenants et les aboutissants de la construction et de la mise en récit de la « catégorie » des écritures migrantes, dans le champ littéraire québécois qui, paradoxalement sous le signe de l'ouverture à l'Autre, du multiple et de l'hybridité, en fige aujourd'hui les caractéristiques.

Véritables topoï des études littéraires contemporaines, les écritures migrantes ont fait et font encore couler beaucoup d'encre chez les québécois, aussi bien dans les universités québécoises que dans les établissements étrangers. Les questions de la transculture et du plurilinguisme (appliqué et théorisé), associées souvent à ces écritures, expliquent dans une certaine mesure l'intérêt à l'étranger pour ces dernières, particulièrement dans le réseau italien où Alessandra Ferraro fait figure de proue⁶⁴⁴. L'enjeu de l'analyse est donc ici moins de dresser une cartographie

⁶⁴⁴ L'intérêt porté par ce réseau à la transculture, par le biais de la revue *Vice Versa*, n'est pas étranger au trilinguisme que pratiquent les auteur-es de cette dernière : italien, français et anglais se côtoient dans les pages du périodique et il n'est pas rare de voir trois « versions » du même éditorial dans un numéro. Le trilinguisme est convoqué ainsi selon deux usages : à la fois dans une coprésence linguistique près de la traduction — selon les présences de communautés linguistiques distinctes et dans l'horizon de lecteurs multiples —, et dans une volonté de présenter, non traduits et sans autres explications, des articles dans leur langue « originale » — visant spécifiquement une communauté de lecteurs italophones, francophones ou anglophones. Il faut souligner également le rôle de Pierre L'Hérault dans la circulation de ces idées auprès de Ferraro. Voir : Alessandra FERRARO, *Écriture migrante et translinguisme au Québec*, Venise (Italie), La Toletta, 2014.

de ces discours critiques et théoriques — ce que les travaux de Daniel Chartier⁶⁴⁵, de Danielle Dumontet⁶⁴⁶, de Gilles Dupuis⁶⁴⁷ et des auteur-es de *L'Histoire de la littérature québécoise* font déjà avec acuité —, mais d'en confronter certains lieux communs afin d'en interroger les usages.

À ne pas confondre avec la « littérature migrante », composante selon Alexis Nouss⁶⁴⁸ d'une « République mondiale des Lettres » (imaginée par Pascale Casanova), qui appelle à des espaces de traduction entre les langues et les espaces linguistiques et culturels,

[L]'écriture migrante représente plutôt dans l'histoire de la littérature québécoise un courant littéraire, qu'il faut distinguer de concepts qui lui sont apparentés : la littérature ethnique, qui renvoie à des éléments biographiques liés à l'appartenance culturelle, sans qu'il y ait pour autant nécessité d'un passage migratoire ; la littérature de l'immigration, un corpus thématique qui traite des problématiques migratoires ; la littérature de l'exil, qui peut prendre, selon les cas, la forme de la biographie, de l'essai ou du récit de voyage ; la littérature de diaspora, œuvres produites par des émigrés dans différents pays, mais qui se rattachent aux rouages de l'institution littéraire du pays d'origine ; la littérature immigrante, corpus socioculturel transnational des écrivains qui ont vécu cette expérience traumatisante, mais souvent fertile de l'immigration et enfin, la littérature migrante, qui se définit par des thèmes liés au déplacement et à l'hybridité et par des formes particulières, souvent teintées d'autobiographie, et qui est reçue comme une série dans la littérature⁶⁴⁹.

Du côté de la fiction et des caractéristiques textuelles, l'écriture migrante ne désigne ainsi pas que les conditions sociales ou politiques des migrations humaines et des flux linguistiques ou culturels. Éloignée du social, mais abordant les thèmes liés à ces réalités vécues, cette « série » ou ce « courant » a pour effet, dans certains cas, de rendre l'expérience du migrant-e ou de l'exilé-e non exclusive aux « arrivant-es » : déterritorialisée, pouvant être vécue comme un exil en soi, c'est-à-

⁶⁴⁵ Daniel CHARTIER, « Les origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles », *op. cit.*

⁶⁴⁶ Danielle DUMONTET, « La revue *Vice Versa* et le procès d'autonomisation des "écritures migrantes" », *op.cit.*, p. 87-104.

⁶⁴⁷ Gilles DUPUIS, « Redessiner la cartographie des écritures migrantes », *Globe*, 2007, vol. 10, n° 1, p. 137-146.

⁶⁴⁸ Voir : Alexis NOUSS, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2015.

⁶⁴⁹ Daniel CHARTIER, « Les origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles », *op. cit.*, p. 305. Je souligne.

dire en tant que quête ontologique ou symbolique dans une « expérience intime de l’altérité⁶⁵⁰ ». Il y a, en ce sens, une certaine violence symbolique à cette réappropriation intime de l’expérience de la migration. Ce déplacement voile, dans le cas des écritures migrantes québécoises (écrites en français), le contexte d’émergence de celles-ci, soit celui de l’écriture et de la prise de parole dans le cadre d’une expérience transculturelle⁶⁵¹ et engagée dans le réel des immigrant-es dans la revue *Vice Versa*, aux côtés de laquelle l’on pourrait ajouter notamment sa prédécesseure, la revue *Dérives*⁶⁵², et le réseau des auteur-es et intellectuel-les haïtiens ayant fui la dictature de Duvalier. Cette lecture éloigne également la littérature de ses approches sociales : la sociologue et auteure Régine Robin, aux premières lignes de la sociocritique des textes, fondant avec Marc Angenot et Antonio Gomez-Mariana le Centre interuniversitaire d’analyse du discours et de sociocritique des textes (Montréal, 1991-1996), joue un rôle primordial dans la pratique et la définition des écritures migrantes au courant des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. L’interrelation entre sociologie et études littéraires infléchit, à l’époque, les lectures et les syntagmes associés aux écritures migrantes, mais cette posture critique et théorique majeure et engagée est cependant évacuée dans les études métacritiques des années deux mille.

⁶⁵⁰ Pierre OUELLET, *L’esprit migrateur : essai sur le non-sens commun*, Montréal, Éditions trait d’union, 2003, p. 10.

⁶⁵¹ Il faut noter que la posture transculturelle de *Vice Versa* propose également une alternative au multiculturalisme canadien et au nationalisme québécois qui occupent la place publique au moment de la publication de la revue, dans l’après-coup du premier référendum, et de part et d’autre du deuxième référendum pour la souveraineté québécoise. Il ne faut néanmoins pas lire le périodique selon cette stricte grille de lecture, ce qui ne rendrait pas compte de la multiplicité des discours que l’on y retrouve. Voir : Sheena WILSON, « Multiculturalisme et transculturalisme : ce que peut nous apprendre la revue *Vice Versa* (1983-1996) », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d’études canadiennes*, 2012, n° 45-46, p. 261-275.

C’est également en ce sens que Robert Berrouët-Oriol et Robert Fournier écrivent, en 1991, que la « politique dite du “multiculturalisme” [définie par l’État canadien] ne recoupe pas les sèmes définitoires de la transculture », « concept né aux Antilles, plus précisément à Cuba » et « proposé par le savant Fernando Ortiz en 1940 ». (Robert BERROUËT-ORIOLE et Robert FOURNIER, « L’émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *op. cit.*, p. 12.)

⁶⁵² Voir à ce titre l’éclairant mémoire d’Élyse Guay : Élyse GUAY, *La revue Dérives (1975-1987) et l’écriture migrante : introduire le tiers dans la littérature québécoise*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2015.

Or la lecture de l'histoire littéraire de Daniel Chartier s'éloigne des définitions qu'ont proposées Robert Berrouët-Oriol et Robert Fournier au début des années quatre-vingt-dix, alors respectivement employés de l'Office de la langue française (Montréal) et du Centre d'analyse des littératures francophones des Amériques à l'Université Carleton (Ottawa). Publiée à la suite de colloques universitaires, ces travaux avancent que les « écritures migrantes et métisses » — « concept exploratoire » — représentent un « micro-corpus » étroitement lié au contexte historique et démographique, regroupant « une communauté de producteurs littéraires originaires d'une douzaine de pays, qui crée et diffuse ses œuvres en français au Québec » et « un ensemble d'œuvres [...] allant de la fiction à la critique, de l'essai à l'anthologie⁶⁵³ ». Ainsi considérées,

[L]es écritures migrantes forment un micro-corpus d'œuvres littéraires produites par des *sujets migrants* : ces écritures sont celles du corps et de la mémoire ; elles sont, pour l'essentiel, travaillées par un référent massif, le pays laissé ou perdu, le pays réel ou fantasmé constituant la matière première de la fiction⁶⁵⁴.

Entre situation réelle de l'écrivain-e immigrant et héritages de la dépossession, cette définition est également développée par les mêmes auteurs afin d'en dégager certaines caractéristiques propres à la « génération » et aux « segments » de l'histoire littéraire, dans une démarche où la périodisation permet de ne pas prendre seulement en compte l'origine de l'auteur : ouvrant à la question des identités culturelles et des représentations de soi, ainsi qu'à une filiation avec nombre d'auteurs dits « de souche », Berrouët-Oriol et Fournier entrent notamment en dialogue avec les travaux de Pierre Nepveu et sur lesquels je reviendrai. Ces questions animent également les études que propose Ching Selao sur le sujet, au tournant du XXI^e siècle.

⁶⁵³ Robert BERROUËT-ORIOLE et Robert FOURNIER, « Les écritures migrantes et métisses dans la poésie québécoise contemporaine. L'œuvre de Joël Des Rosiers », *Moebius*, automne 1992, n° 53, p. 88.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 88. Les auteurs soulignent.

Marges et centres des écritures migrantes

Les travaux sur les écritures migrantes en retracent généralement la genèse dans un texte de Robert Berrouët-Oriol de la livraison de décembre 1986-janvier 1987 du périodique *Vice Versa*. Intitulé « L'effet d'exil », cet article est considéré comme le berceau du syntagme, mais sa teneur est cependant peu étudiée. Effet de lecture certain, l'on en perd trop souvent le caractère d'abord contestataire : le texte n'est manifestement pas porteur d'une volonté de fondation d'un courant littéraire ou de la revendication d'une joyeuse multiplicité identitaire québécoise. Au contraire, Berrouët-Oriol y dénonce le « quasi-silence de l'institution littéraire québécoise qui, depuis février 1986, n'a pas cru opportun d'accueillir la *passionnante quête* de Jean Jonassaint au cœur des écritures migrantes⁶⁵⁵ », l'ouvrage *Le pouvoir des mots, les maux du pouvoir* (1986). Il poursuit, dans le chapeau du texte :

Paradoxe ou effet d'exil du champ littéraire québécois ? Rien n'est moins sûr... *Effet d'exil*, peut[-]être, puisqu'a priori il n'est pas évident que la mémoire du Québec contemporain soit *déjà*, pour les créateurs et les lectorats québécois, une mémoire métisse, habitée par *l'ailleurs mineur*. À l'exil historique des sujets porteurs de ces mémoires métisses fait écho, presque en solo, l'effet d'exil des pratiques textuelles migrantes, en terre-Québec. Troublant paradoxe, cette réflexion induite par la faible réception québécoise du livre de Jean Jonassaint, cofondateur de *Dérives*, première revue transculturelle au Québec, et « l'un des principaux artisans de la fondation de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPCQ) dont il assumait la présidence de 1979 à 1982 ». L'ENJEU, ICI *CULTUREL ET POLITIQUE*, EST BIEN LA CAPACITÉ DU CHAMP LITTÉRAIRE QUÉBÉCOIS D'ACCUEILLIR L'AUTRE VOIX, LES VOIX D'ICI, VENUES D'AILLEURS, ET, SURTOUT, D'ASSUMER À VISIÈRE LEVÉE QU'IL EST TRAVAILLÉ, TRANSVERSALEMENT, PAR DES VOIX MÉTISSES⁶⁵⁶.

Loin d'être du côté de l'exaltation, ce texte décrit une mise de côté, malgré l'importance au sein de la culture québécoise et de son institution, de Jean Jonassaint par le champ littéraire québécois. Berrouët-Oriol ne se limite pas à la simple dénonciation d'un silence critique témoin d'une

⁶⁵⁵ Robert BERROUËT-ORIOU, « L'effet d'exil », *Vice Versa*, décembre 1986-janvier 1987, n° 17, p. 20. L'auteur souligne.

⁶⁵⁶ *Ibid.* L'auteur souligne.

exclusion institutionnelle ; il entend également définir l'« effet d'exil » qu'il qualifie de « posture apatride des écritures métisses et des écritures migrantes qui, dans le champ littéraire québécois, signe le rapport au double déracinement du sujet écrivain venu d'ailleurs⁶⁵⁷ ». Cette « quarantaine feutrée des pratiques textuelles migrantes et métisses dans l'institution littéraire québécoise⁶⁵⁸ » relève d'un problème systémique, touchant à la fois le lectorat et l'appareil de production. L'institution littéraire contournerait également cet effet d'exil en

jou[ant] la carte-*marketing* d'une écriture migrante moyenne capable de répondre à une certaine « commande » institutionnelle privilégiant, entre autres, le genre Harlequin ou encore lorsqu'une écriture migrante, produite au Québec, [serait] très positivement accueillie par l'édition parisienne⁶⁵⁹.

Cette instrumentalisation dont fait état Berrouët-Oriol renvoie aux stratégies de vente et de création de besoins auprès du lectorat, ainsi qu'aux systèmes littéraires francophones dont il était précédemment question et au poids symbolique de la reconnaissance de l'Hexagone pour la littérature québécoise. Ce dernier point, s'il est présenté de façon certainement rhétorique, permet de rappeler que l'indépendance du champ littéraire québécois n'est symboliquement pas achevée, malgré les revendications de la Révolution tranquille qui tendent, dans l'historiographie, à marquer une rupture et une autonomisation complète de l'institution. Au contraire, le texte rappelle que la deuxième partie des années quatre-vingt est marquée par un rapport à la francophonie et à l'institution française bien agissant. Il ne faudrait, à ce chapitre, qu'étudier les implications politiques et institutionnelles de la maison d'édition *Mémoire d'encrier*, notamment autour des événements littéraires en Haïti et qui se retrouvent pleinement dans le mandat du Gouvernement québécois en matière de francophonie, ou les réactions québécoises lors de l'entrée récente de Dany

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.* L'auteur souligne.

Laferrière à l'Académie française, auteur ayant reçu une grande caution de la part des milieux littéraire et institutionnel, ainsi que du grand public québécois.

La prise de parole de Berrouët-Oriol dans le numéro de 1987 est également performative dans la mesure où elle s'observe comme en plein cœur du thème animant la livraison, soit « Culture politique : la parole et le geste ». Il écrit :

L'enjeu, ici, *est déjà politique* : un tel examen, une telle réflexion, ne peuvent que remettre en question et piéger les mécanismes de légitimation du pouvoir symbolique/politique dans l'institution textuelle québécoise. Il importe, par ailleurs, de ne pas perdre de vue l'éventuelle adéquation entre la capacité du Québec moderne d'assurer pleinement *ses* mémoires culturelles et la capacité du champ littéraire québécois d'assumer la lente, mais sûre émergence des écritures migrantes et métisses. Cette éventuelle adéquation pourrait fort bien nous renseigner sur le *réel actuel*, identifiable, des rapports sociaux au Québec⁶⁶⁰.

Replaçant la question « textuelle » au cœur de préoccupations sociales, c'est-à-dire au centre de ce « *réel actuel*, identifiable, des rapports sociaux au Québec » et des « mécanismes *actuels* de l'effet d'exil du champ littéraire québécois », l'argumentaire rejoint les enjeux essentiels de *Vice Versa* : l'expérience (im)migrante, l'écrivain « en situation » pour paraphraser l'expression de Jean-Paul Sartre : « L'écrivain "en situation" doit dépasser son appartenance sociohistorique en tant que sujet par la force de son agir. Dans ce processus, la littérature a un effet de *dévoilement* : elle rend visible le monde et constitue un appel à la liberté⁶⁶¹. »

Or l'entreprise des membres de la revue, si elle semble rappeler ici certaines idées de la décolonisation qui ont marqué les revendications des années soixante avec, aux premières lignes, le mouvement de la revue et des éditions *Parti pris*, non seulement ne s'en revendique pas, mais entre en contradiction avec elles. Dans un entretien accordé à l'émission *Il fait toujours beau*

⁶⁶⁰ *Ibid.* L'auteur souligne.

⁶⁶¹ Julien LEFORT-FAVREAU, *Pierre Guyotat devant l'histoire. Politique du sujet autobiographique dans Coma, Formation et Arrière-fond*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2013, p. 30. L'auteur souligne.

quelque part, Lamberto Tassinari, directeur de *Vice Versa*, discute des origines du magazine transculturel et avance que la « transculture regarde la culture et les individus », qu'il s'agit « d'osmose », de refus de la « centralité » : c'est « d'être dans sa peau d'une façon solide et forte, c'est le passage [...], un risque, une chance, la possibilité de devenir⁶⁶² ». Loin d'un affrontement et d'un binarisme qui caractérisent la lutte décolonialiste des années soixante où les Canadiens anglais ont joué le rôle de partie ennemie, l'expérience transculturelle de *Vice Versa* se caractérise par la recherche de zones de porosité entre les cultures et les langues et où la « difficulté d'assimiler [crée certes une] crise d'identité », mais où elle est « à envisager comme un bien⁶⁶³ ». Ainsi ce « petit laboratoire », ce « centimètre carré de l'espace culturel québécois » a adopté des positions à l'encontre du binarisme animant certains débats contre la Constitution canadienne dans les années quatre-vingt-dix et a souhaité, de surcroît, le renouvellement en profondeur du politique, « “avec” les Anglais et les autres [afin de] faire du nouveau Canada un pays de démocratie radicale⁶⁶⁴ ».

⁶⁶² Interview de Gérard Marie-Boivin avec Lamberto Tassinari, émission *Il fait toujours beau quelque part*, segment « Entretien avec Lamberto Tassinari », Radio-Canada, 13 janvier 1989. Je retranscris.

⁶⁶³ *Ibid.*

⁶⁶⁴ Lamberto TASSINARI, « Éditorial. L'inconfort et la différence », *Vice Versa*, mars 1992, n° 36, p. 5. Il est intéressant de noter que dans l'article « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », Berrouët-Oriol et Fournier font appel à une rhétorique semblable, campant leur étude sur une analyse du contexte historique et démographique où le Canada « n'a jamais été un empire colonial [...] même si, à travers ses liens avec l'Angleterre, le “Canadian Dominion” a participé à la dérive coloniale », inscrivant au cœur des francophonies minoritaires le cas québécois. Selon eux, les réalités migratoires pancanadiennes ont « lentement mais de manière irréversible modifié l'habitus canadien [des deux nationalistes/peuples fondateurs] dans différents domaines [...] et très tôt se trouvera au cœur du vieux et toujours actuel dilemme linguistique anglophone-francophone. » (Robert BERROUËT-ORIOL et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *op. cit.*, p. 10.)

Travailler le champ littéraire québécois

L'entreprise de démystification des « littératures migrantes et métisses » de Berrouët-Oriol, en donnant leur juste part aux contributions de Jean Jonassaint et de la revue *Dérives* dans le débat des « pratiques institutionnelles d'exclusion du champ littéraire québécois⁶⁶⁵ », en appelle également à un travail scientifique rattaché à la réception de ces écritures, ce qu'il mènera par ailleurs quelques années plus tard en compagnie de Robert Fournier⁶⁶⁶. L'article de *Vice Versa* pointe aussi, de façon programmatique, vers un « repositionnement du champ littéraire québécois travaillé par l'écriture migrante et l'écriture métisse⁶⁶⁷ » à venir :

il importe d'accorder la meilleure attention à l'émergence d'écritures qui, labourées ici et ailleurs, seront celles des sujets migrants, de l'imaginaire migrant, des parcours migrants, celles de l'errance, de *l'errance en soi*, de la non-identification⁶⁶⁸.

Alors que d'aucuns, dans le discours critique, considèrent les travaux de Simon Harel, dont *Le Voleur de parcours* est publié en 1989, comme précurseurs et annonciateurs de l'institutionnalisation des écritures migrantes, il importe d'interroger cette réception à la lumière de ce que propose déjà en 1987 Berrouët-Oriol. Certes communément admis comme un des pères du syntagme, ce dernier est néanmoins congédié rapidement du groupe des « théoriciens de l'écriture migrante⁶⁶⁹ ». Dans un article faisant état de la situation, Gilles Dupuis écrit que

[p]armi les théoriciens de l'écriture migrante au Québec et de la transculture (Pierre Nepveu, Régine Robin, Sherry Simon, Pierre L'Hérault), Simon Harel est sans doute celui qui a poussé le plus loin la réflexion sur les avatars du genre et du concept, proposant de l'intérieur une critique devenue nécessaire des excès auxquels le discours consensuel autour de ces notions avait donné lieu. [...] À la fin de son compte rendu perspicace du livre de Simon Harel, Ching Selaio se demandait « si la critique de l'engouement des écritures migrantes n'est pas elle-même

⁶⁶⁵ Robert BERROUËT-ORIOU, « L'effet d'exil », *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶⁶ Robert BERROUËT-ORIOU et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *op. cit.* ; Robert BERROUËT-ORIOU et Robert FOURNIER, « Les écritures migrantes et métisses dans la poésie québécoise contemporaine. L'œuvre de Joël Des Rosiers », *op. cit.*

⁶⁶⁷ Robert BERROUËT-ORIOU, « L'effet d'exil », *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶⁸ *Ibid.* L'auteur souligne.

⁶⁶⁹ Gilles DUPUIS, « Redessiner la cartographie des écritures migrantes », *op. cit.*, p. 143.

devenue en quelque sorte un discours normatif». On peut lui emboîter le pas et se demander si « la nouvelle doxa » n'est pas autant du côté de la célébration consensuelle de la littérature migrante que du côté de son dénigrement systématique⁶⁷⁰.

L'absence notable du signataire de l'*Effet d'exil*, tout comme des écrivains identifiés comme « migrants et métissés » par les travaux subséquents de ce dernier et de Robert Fournier, est révélatrice d'un rapport à l'autorité alors à l'œuvre au sein du champ des études québécoises. Si Nepveu, Robin, Simon, L'Hérault et Selao font figure de théoriciens de l'écriture migrante et de la transculture, leurs travaux interrogent certes les « fictions de l'identitaire au Québec » pour citer le titre de l'ouvrage incontournable, mais sont d'abord et avant tout bien établis dans l'institution universitaire. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Régine Robin (en tant qu'auteure de fiction et de prose d'idées) au premier chef, puis Pierre Nepveu (en tant que poète et sympathisant) et Pierre L'Hérault (en tant qu'invité à un colloque) ont écrit dans les pages de *Vice Versa*, celle-ci invitant des auteur-es et des penseurs de toutes disciplines et de tous horizons culturels confondus. Il est toutefois curieux de noter à quel point ce discours critique reproduit néanmoins un modèle de centralité et de marges : chercheuses et chercheurs reconnus par l'institution universitaire, ces derniers étudient un corpus migrant, marginal au sein de leur milieu, devenant ainsi des passeurs. Lorsque Simon Harel écrit, en 1989, que « [l]'écriture migrante est devenue un fait de discours », et que « [p]our cette raison, elle a acquis une valeur générique — ce qui risque d'en faire, dans le pire des cas, une *doxa* bien rassurante⁶⁷¹ », il décrit non pas seulement les répercussions qu'aura sa propre réflexion, mais il reprend à son compte ce que défend Berrouët-Oriol dans les pages de la

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 143 et 146.

⁶⁷¹ Simon HAREL, *Le voleur de parcours : identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 39.

revue *Vice Versa* au début de l'année 1987. Le chercheur s'inscrit ainsi en véritable découvreur de ces écritures, nommant un phénomène et s'intéressant aux « marges ».

Un certain glissement est, de plus, perceptible lorsqu'il est question de théorie : alors que les écritures migrantes, dans le discours critique, restent du côté du texte et de l'expérience immigrante ou de l'exil, la transculture, elle, est reçue aux côtés d'autres approches théoriques au sein des disciplines. Aux côtés des mouvances théoriques propres aux organisations institutionnelles et aux héritages intellectuels anglo-saxons, la transculture tient là lieu de réservoir d'un certain militantisme qui serait inédit au Québec, comme l'avancent les auteurs de *Liberté* au milieu des années autre-vingt-dix et dont il a précédemment été question. Or si les écritures migrantes et la transculture sont liées, dans les discours critiques et théoriques, les premières n'apparaissent pas dans ces réflexions conjuguant la théorie et la littérature. Il s'agit peut-être d'un phénomène de saturation : systématiquement chargées du poids du corpus qui leur était inféré dans la seconde moitié des années quatre-vingt, les écritures migrantes n'accèdent ainsi pas à la possibilité d'éclairer d'autres œuvres. Essentiellement définies par leur corpus, elles n'acquièrent pas, dans le discours critique, de poids théorique. Confinées à une période sociohistorique précise, elles ne peuvent ainsi, au début des années deux mille, dans un mouvement rétrospectif, que faire exister au sein du discours critique un ensemble d'œuvres et d'auteurs, voire de caractéristiques textuelles répondant à une « *écologie de l'ici*⁶⁷² » propre à la période des « décentrements » de la littérature québécoise.

⁶⁷² Pierre NEPVEU, *L'écologie du réel : mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, op. cit., p. 210. L'auteur souligne.

Figures du passeur et historiographie québécoise

L'oubli de lecture, en quelque sorte, auquel l'on assiste dans le cas de l'article de Gilles Dupuis dont il était précédemment question n'est pas anodin ; déjà, en 1988, l'attention portée aux écritures migrantes par Pierre Nepveu dans son essai désormais canonique dans le champ des études littéraires québécoises, *L'écologie du réel*, impose une tradition de lecture des écritures migrantes qui, si elle fait appel à Berrouët-Oriol, les replace dans l'horizon plus large suivant : « quelle est la valeur de ce pluralisme, que ce soit celui des Québécois italiens, haïtiens, juifs, arabes, ou des Québécois d'origine⁶⁷³ ? », demande Nepveu. Ce faisant, et parce que l'essayiste et écrivain est une figure tutélaire des études québécoises, il est conféré aux écritures migrantes « des années quatre-vingt une signification particulière⁶⁷⁴ », provenant de deux « faits majeurs » du contexte québécois : le fait que « l'imaginaire québécois lui-même s'est largement défini, depuis les années soixante, sous le signe de l'exil (psychique, fictif), du manque, du pays absent ou inachevé », et que, « du milieu même de cette négativité, s'est constitué [un] imaginaire migrant, pluriel, souvent cosmopolite⁶⁷⁵ » ; et la « coïncidence [entre l'écriture migrante et] tout un mouvement culturel pour lequel, justement, le métissage, l'hybridation, le pluriel, le déracinement sont des modes privilégiés, comme, sur le plan formel, le retour du narratif, des références autobiographiques, de la représentation⁶⁷⁶. » Le chapitre consacré à la question « interroge les écritures migrantes en tant que phénomène déjà enraciné dans [le] champ littéraire⁶⁷⁷ », et sera reconnu et cité fortement dans l'entreprise taxinomique et définitoire de Berrouët-Oriol et de

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 202.

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 200.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 201.

⁶⁷⁶ *Ibid.*

⁶⁷⁷ Robert BERROUËT-ORIOU et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *op. cit.*, p. 23.

Fournier⁶⁷⁸. Cet intérêt acquiert ainsi le statut de preuve : attirant l'attention de « nos meilleurs critiques⁶⁷⁹ » le micro-corpus nouvellement défini fait déjà partie de l'histoire de la littérature québécoise qui lui est contemporaine. Usant de la troisième personne du pluriel, les auteurs parlent d'une littérature qui leur appartient, s'inscrivant au sein d'une communauté cosmopolite et transculturelle à venir, qui ne résiderait plus en la quête d'un sujet-nation homogène et nationaliste. Au contraire, les écritures migrantes et métisses « témoigne[raient] [alors] d'une vivifiante "pollution" culturelle de notre imaginaire qu'interpelle notre espace urbain en devenir transculturel⁶⁸⁰. »

De la dénonciation d'une exclusion en 1987, à un discours sur l'appartenance migrante et métisse au champ littéraire québécois au début des années quatre-vingt-dix, une dynamique d'inclusion et d'exclusion est manifeste. Alors qu'un désir de reconnaissance anime le premier moment de la réflexion, la création d'un discours critique et théorique sur le micro-corpus migrant impose le syntagme et les auteurs qu'il rassemble au sein de l'institution littéraire québécoise par l'appel à des figures tutélaires du champ intellectuel. Plus encore, la figure de Pierre Nepveu, ayant elle-même joué un rôle dans la revue *Vice Versa* comme un exemple d'écrivain de l'exil⁶⁸¹ au sein d'une filiation d'écrivains considérés comme québécois par la critique depuis le XIX^e siècle, s'impose au sein d'une historiographie refusant la réitération d'un conflit québéco-canadien au

⁶⁷⁸ La forme de l'article, les lieux de son élaboration (communications présentées au Congrès mondial du Comité international d'études francophones du 21 au 28 avril 1990 et au 58^e Congrès de l'ACFAS, du 14 au 18 mai 1990 à Québec) et ses appuis (Direction de la promotion artistique du Ministère des Affaires extérieures du Canada et la Direction de la Faculté des Arts de l'Université Carleton) rappellent une démarche près de celle des sciences sociales. Ces composantes s'inscrivent à mon avis dans une tentative définitoire d'emblée du côté de la science — et d'une posture d'autorité —, en contraste avec l'essai qui, à la même époque, remplit souvent la fonction de théorie littéraire et culturelle. (*Ibid.*, p. 33.)

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 22.

⁶⁸⁰ *Ibid.*

⁶⁸¹ Voir : *Vice Versa*, juin-juillet 1984, vol. 1, n^o 5-6.

profit d'une vision de la francophonie minoritaire, migrante et transfrontalière en Amérique. En 1991 existe ainsi, dans le discours, un champ littéraire où les écritures migrantes et métisses donnent « un timbre nouveau⁶⁸² », et où les affinités entre les œuvres étudiées et le postmodernisme semblent s'imposer avec, comme dénominateur commun, les questions identitaires.

Si le mythe de l'ailleurs, « l'écartèlement, [et] le sud hantent l'imaginaire de la littérature québécoise⁶⁸³ » du milieu des années quatre-vingt, les questions sociales et culturelles liées aux flux migratoires de l'époque influencent les penseurs littéraires québécois. L'expérience de l'immigration, francophone ou en terre cosmopolite montréalaise, pousse ainsi nombre d'écrivain-es à se réunir autour de lieux de publication et de revues qui marquent l'époque au fer rouge : *Dérives* et *Vice Versa* jouent d'ailleurs un rôle essentiel dans la construction de l'historiographie littéraire. Des voix s'élèvent : de Régine Robin à Anne-Marie Alonzo, de Robert Berrouët-Oriol à Jean Jonassaint, nombre de plumes alimentent un réseau de lectrices et de lecteurs, d'écrivain-es, de critiques et de revues qui seront étudiés sous le signe des écritures migrantes et métisses. Organisés autour de « situations » et d'interrogations concrètes quant à l'expérience de la migration et de l'immigration, ces acteurs créent une véritable institution littéraire, d'abord constituée en marge de l'institution littéraire dite québécoise à laquelle l'on reproche un silence critique et un refus systémique. Un réseau fin de citations et de transferts d'autorité s'est ainsi mis en place : entre les travaux de Berrouët-Oriol et de Fournier, les figures de Pierre Nepveu et de Simon Harel se sont imposées, en tant que passeurs et que moteurs de traditions de lecture. Ces dernières se sont également cristallisées au début des années deux mille, figeant dans une définition un ensemble

⁶⁸² Robert BERROUËT-ORIOU, « L'effet d'exil », *op. cit.*

⁶⁸³ Claude BEAUSOLEIL, « Le mythe de l'ailleurs », *Vice Versa*, juillet 1984, vol. 1, n° 5-6, p. 14.

d'œuvres et d'auteur-es aux caractéristiques textuelles et culturelles diverses. Célébrations de l'altérité et de l'hybridité, ces dernières ont cependant eu comme effet pervers de gommer l'expérience (im)migrante et les penseurs à la base de ces notions culturelles et littéraires.

L'institutionnalisation de cette « périphérie » francophone opère de façon rapide, faisant ainsi dire à plusieurs que la littérature québécoise, sous le signe de l'ouverture à l'Autre, s'est alors constituée en centre (Dumontet), défendant son autonomie devant la francophonie. Or les textes étudiés ici permettent de nuancer cette affirmation : si l'institution littéraire québécoise s'est en effet construite en une centralité capable, dans le discours critique, de subordonner les écritures migrantes en en faisant un « courant » ou un « emblème », il semble que la relecture des textes critiques à la base de la réflexion pointe vers un désir de dépasser les contentieux politiques opposant le français à l'anglais, voire une nation québécoise à une nation canadienne anglophone, dans la revendication d'une certaine francophonie. Non plus considérée comme nécessaire à la survie d'une communauté monolithique, cette dernière appelle à un « devenir transculturel québécois » :

La production littéraire des régions francophones du Canada et, très singulièrement, du Québec, est aujourd'hui plus que jamais éclatée, polyvocale et polyphonique. Dans le cas du Québec, nous dirons avec Ronald Sutherland : NO LONGER A FAMILY AFFAIR⁶⁸⁴.

Les échanges entre politique et critique littéraire, représentés ici par le recours au texte de Sutherland à l'époque en poste au Secrétariat d'état canadien, forment chez les auteurs une pensée de la culture marquée par les enjeux des francophonies minoritaires canadiennes dans l'espace public. Désormais plus seulement une « affaire de famille » à la hiérarchie verticale, la production littéraire québécoise des années quatre-vingt obéit certainement à cette *communitas* que Biron

⁶⁸⁴ Robert BERROUËT-ORIOU et Robert FOURNIER, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *op. cit.*, p. 32. Les auteurs soulignent.

décrit au début des années deux mille, c'est-à-dire dans une logique où les maîtres sont absents, une communauté au modèle souple.

Attaché à un moment de l'histoire littéraire québécoise, et à une grappe d'auteur-es — caractérisés par l'entreprise définitoire que l'on a mise en lumière —, le syntagme des écritures migrantes, bien qu'il fasse l'objet de projets de sommes métacritiques au début des années deux mille, semble rester cependant figé dans un temps du passé. Marqueur d'un moment de la société québécoise et d'une prise de parole du côté de la transculture, il est politique en ce sens qu'il impose un rapport à la littérature québécoise qui ne passe pas par la critique de l'appartenance nationale : il est un vecteur de l'imaginaire et de la construction de la nation qui, peut-être de façon encore plus urgente aujourd'hui, demeure à interroger.

CONCLUSION

Je trouve ici opportun de citer Jean Duvignaud : « Ranimer le passé, c'est éveiller la conscience de l'histoire, c'est donc aussi susciter une possibilité d'action. » Pour en finir avec certaine prétention de rejeter dans la réaction, sous prétexte de folklore, certaines valeurs cardinales québécoises. Duvignaud qui cite Lévi-Strauss : « Dans la mesure où l'œuvre d'art est un signe de l'objet et non sa reproduction littérale, elle manifeste quelque chose qui n'était pas donné à la perception que nous avons de l'objet et qui est sa structure. »

— Patrick Straram, « À la santé de Rudi Dutschke et quelques autres folk-rock mirabellenwasser »

Lignes de force

Analysant les différents argumentaires déployés autour des lectures des pensées et des théories postcoloniales depuis les années quatre-vingt-dix, ce sont les imaginaires du colonialisme qui traversent avec force les représentations de la littérature et de la culture québécoises qui sont mises au jour. Si les études postcoloniales contestent les récits fondateurs, l'hypothèse principale qui préside à la recherche, soit l'idée selon laquelle les postcolonialismes s'attachent moins à déconstruire un « Grand récit » québécois qu'ils ne s'arriment à celui-ci, s'avère au final assez riche : la critique étudiée tend à inscrire ces pensées dans la continuité d'une histoire littéraire québécoise marquée par l'autonomisation de cette dernière. Bien que leur circulation soit discrète, ces écrits étudiés par un réseau de chercheuses et de chercheurs québécois nord-américains se greffent également aux réflexions sur les caractéristiques textuelles associées au contemporain au nombre desquelles l'on retrouve l'hybridité, la porosité et le métissage. Cette lecture repose sur la recherche, au sein d'œuvres, de certains traits associés aux postcolonialismes (ambivalence, hybridité, résistance, etc.), discussion qui se mêle fréquemment à celle cherchant à cerner, dans les textes, des caractéristiques postmodernes. Ce dernier point est particulièrement présent du côté des

universitaires canadiennes Linda Hutcheon et Sylvia Söderlind qui entreprennent de nouer ces deux orientations critiques afin d'en faire ressortir les croisements et les distinctions, le plus souvent dans une démarche comparatiste visant à mettre à l'épreuve les corpus romanesques canadiens anglophones et québécois. Jean-Marc Larrue, quant à lui, croise le postmodernisme et la situation « post-coloniale » québécoise dans le but d'avancer que les manifestations de la culture québécoise — particulièrement dans le domaine théâtral autour de la borne temporelle de 1990 — témoignent d'une appartenance difficile à la postmodernité en raison d'un dépassement de la situation coloniale. Ce moment de rupture serait, en outre, marqué par le « Refus global », en référence au célèbre manifeste de 1948. Schwartzwald renverse cependant la proposition attendue de l'application des postcolonialismes au corpus québécois et défend plutôt une approche québécoise délestée d'un modèle basé sur l'hospitalité et l'assimilation⁶⁸⁵, par la critique, des théories élaborées à l'extérieur du giron québécois et dont l'usage servirait une quête de reconnaissance. L'invention théorique revendiquée par le chercheur fait écho à la richesse que voit Pierre L'Hérault dans l'élaboration de la notion d'hétérogène, l'usage particulier de la transculture dans sa réflexion et l'emploi d'un vocabulaire neuf pour traiter de la culture locale. Toujours à la lisière entre la critique, la théorie et l'essai, les travaux de L'Hérault se distinguent par leur relation d'horizontalité — de quasi-amitié — avec les textes et les auteur-es qu'il étudie. L'auteur, comme le rappellent Alessandra Ferraro et Élisabeth Nardout-Lafarge, entretient un rapport particulier à la culture, considérée non pas comme un creuset utile à l'observation de certaines métamorphoses sociales,

⁶⁸⁵ Comme je l'ai déjà cité, il écrit : « *In this sense, Quebec criticism must ironically break with the very "hospitality/assimilation" model that postcolonial theory itself challenges. Quebec studies scholars, in other words, perhaps need to stop seeking the "hospitality" of a given paradigm (in this case postcolonialism) under the assumption that adapting to it as currently constituted the surest way to gain recognition. Instead, we ought to take our insights into the dynamics of transculturalism seriously and insist that Quebec Studies [sic] has something to bring to the dominant postcolonial paradigm that will beneficially and necessarily alter it.* » (Robert SCHWARTZWALD, « Rush to Judgment? Postcolonial Criticism and Québec », *op. cit.*, p. 129.

mais comme une actrice importante pour la compréhension plus large de la société québécoise. Cette approche généreuse pourrait être lue au plus près de ce qu'Homi K. Bhabha propose dans le cadre de ses lectures « désirantes » d'œuvres marquantes dans le cadre d'un travail plus large sur les relations de porosité et de contamination entre les cultures affectées par les dynamiques coloniales. S'il existe un paradigme postcolonial observable dans les postures critiques et dont les travaux de Bhabha seraient garants, L'Hérault pourrait sans difficulté en être rapproché. Ce dernier, écrivent Ferraro et Nardout-Lafarge, de façon cohérente avec ses travaux sur la transculture, a en effet

pensé l'œuvre de Ferron en termes de « cartographie », métaphore spatiale qui pose le rapport à l'autre sur l'axe de la latéralité et postule avec lui une égalité, dans une socialité de la proximité, de la contiguïté, du voisinage. C'est dans ce paradigme qu'il a situé et problématisé l'« altérité », d'abord comme conscience de l'autre en soi et ensuite comme relation dialogique et polyphonique où les appartenances et les espaces interfèrent⁶⁸⁶.

S'attachant aux espaces de rencontre et de contiguïté, L'Hérault campe tout comme Bhabha son entreprise intellectuelle dans un travail de côtoiement des œuvres et des auteur-es. Dans la même logique, et certaines intellectuelles et certains intellectuels étudiés l'ont souligné (dont Chantal Maillé et Janet M. Paterson), la recherche d'un espace entre la fiction et la théorie chez certaines féministes québécoises⁶⁸⁷ participent de ce décroisement vertical entre les genres, mais également entre ce qui acquiert dans le discours institutionnel différentes valeurs. En d'autres termes, c'est la hiérarchisation entre les discours savants et la fiction qui est déjouée par ce mélange. Affectant plus que les caractéristiques esthétiques et formelles des textes, ces stratégies

⁶⁸⁶ Alessandra FERRARO et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE, « Introduction », in Alessandra FERRARO et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (dirs.), *Interférences : autour de Pierre L'Hérault*, op. cit., p. 11.

⁶⁸⁷ Chantal Maillé évoque Marie-Claire Blais, Nicole Brossard et Madeleine Gagnon ; à cette liste il faudrait sans aucun doute ajouter France Théorêt.

créent des espaces dialogiques qui tentent d'échapper à une conception canonique de la littérature.

Aires de comparaison

La littérature québécoise en tant qu'institution est en outre positionnée, dans le discours critique étudié, au sein d'autres ensembles qui en assurent le statut : celle-ci peut ainsi être comparée à d'autres littératures d'aires « intercoloniales ⁶⁸⁸ », « postcoloniales » ou « francophones », et ce sont ses relations de dépendance envers Paris, Londres ou Rome qui semblent être dépassées au profit d'une culture québécoise francophone cosmopolite aux héritages intellectuels multiples ⁶⁸⁹. Ces impérialismes agissent cependant sur différents plans ; leurs influences culturelles ou économiques, pour ne nommer que celles-là, participent toutes, dans la critique, à infléchir la culture. Mais il s'agit toujours d'une position ou d'une situation relative : la littérature québécoise actuelle a peut-être délaissé, par la force de son institution, la nécessité de passer par Paris pour s'assurer d'une reconnaissance, mais est-elle pour autant dénuée de dynamiques coloniales quant à l'inclusion ou à l'exclusion de certaines œuvres dans son giron ? L'idée même de Littérature (et de littérature québécoise) permet-elle un dépassement de ce type ? Les recours aux postcolonialismes étudiés ramènent-ils paradoxalement « [l]a relation entre

⁶⁸⁸ Gérard BOUCHARD, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », *op. cit.*

⁶⁸⁹ Analysées en profondeur par Sean Mills, ces manifestations de la résistance anticoloniale ou décoloniale dans le Montréal des années soixante et soixante-dix doivent, je l'ai souligné, être cependant mises en perspective par le dynamisme du milieu militant anglophone autour notamment de la lutte pour la reconnaissance des droits civiques et contre le racisme au même moment (David Austin). L'impression rhétorique de la seule existence d'une lutte francophone relève d'un discours visant souvent à appuyer la spécificité de la lutte québécoise national(ist)e.

l’histoire générale et l’histoire littéraire [...] à l’origine de la composition du syntagme “littérature québécoise” et lui a donné sa configuration première⁶⁹⁰ » ?

Or un certain brouillage entre littérature et histoire perdure lorsque, dans les textes critiques, les auteur-es s’attachent à dégager en quoi le Québec serait ou non postcolonial ; le recours à l’historiographie afin de situer la culture dans ce paradigme sert ainsi à cautionner ou à réfuter le recours aux postcolonialismes pour l’étude de la littérature québécoise. Plus encore, le Québec, sa littérature et sa culture, sont situés par rapport à une histoire essentiellement non européenne, recentrant l’écriture de l’histoire dans un horizon continental (Gérard Bouchard ; Pierre Nepveu ; Stephen Slemon). Ce réflexe historiographique est observable dans nombre de textes étudiés (et dans la majorité des textes du numéro 35 de *Québec Studies* portant sur cette question) et par là caractéristique de la réception des postcolonialismes. Il se retrouve également dans les travaux portant sur la littérature canadienne au même moment, dans la première décennie des années deux mille. Bien qu’une analyse plus approfondie des implications de la « nouvelle histoire » et des positions idéologiques des historiens convoqués devrait être menée, il semble que le recours aux travaux de Jocelyn Létourneau et de Joseph Yvon Thériault sur les liens entre nationalisme et historiographie québécoise en offre un aperçu.

⁶⁹⁰ Lucie ROBERT, « La littérature québécoise. “Québécoise”, avez-vous dit ? », in Martine-Emmanuelle LAPOINTE et Karine CELLARD (dirs.), *Transmission et héritages de la littérature québécoise*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2011, p. 30. C’est notamment sur le système de valeurs relayées par l’enseignement et l’élaboration de canon que se penchent les travaux récents de Lucie Robert. Cette dernière écrit : « Ce qui remplace la *synthèse de l’hétérogène*, fondatrice du récit historique, c’est la représentation de l’hétérogène non synthétisé : le quotidien sans événement, c’est-à-dire la tranche de vie, sans perspective et sans point de vue, mais aussi, sur le plan de la recherche, notamment de la recherche littéraire, les travaux qui visent la déconstruction du sens, à travers l’analyse des discours existants [...], plutôt que la construction de discours niveaux. Il s’agit avant tout de démonter l’échafaudage discursif de toute légitimité, de questionner les catégories même du savoir et du social. La déconstruction ne propose pas de nouvelles lectures, de nouvelles interprétations, de nouveaux récits ; elle montre comment ces lectures, ces interprétations, ces récits ont été construits sur des valeurs particulières (et discutables) par des agents situés dans un temps, un lieu, une classe sociale donnée, selon une idéologie précise. » (*Ibid.*, p. 27.)

Un changement est cependant manifeste dans la recherche universitaire des toutes dernières années quant à cette nécessité historiographique : convoquée sous la forme affirmative, la situation postcoloniale se retrouve souvent comme une donnée intrinsèque à la littérature et à la culture québécoises, et son acception historique (une période suivant la colonisation) semble s'imposer. Les recours au travail de l'historien Sean Mills, à qui l'on doit *Contester l'Empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, semblent sceller cet usage récent. Convoqué, par exemple, dans le collectif *La contre-culture au Québec* (2016), l'ouvrage de Mills sert d'argument autorisant la lecture « d'œuvres postcoloniales ». Cette réception semble cristalliser une vision de l'histoire québécoise qui a le désavantage de passer sous silence la posture d'historien postcolonial que défend l'universitaire par sa démarche. De la méthodologie historique engagée à la caractéristique situationnelle et historique, le pas est parfois franchi. Les usages des postcolonialismes sont parfois ainsi des arguments utiles, voire faciles, pour situer la littérature québécoise.

De surcroît, les impérialismes culturels (et économiques) décriés par certains penseurs des années soixante sont convoqués par la critique, mais opèrent également comme des marqueurs d'une situation québécoise particulière et ne réactivent ainsi pas une vision de la littérature comme creuset de la militance révolutionnaire au présent. Les travaux de Marie Vautier et de Sandra Hobbs, en ce sens, portent sur les réécritures de l'histoire que permettent certaines œuvres littéraires phares — et plus particulièrement le roman d'Hubert Aquin et de Jacques Ferron — et se fondent sur la monstration d'une tradition de la résistance qui caractériserait la littérature québécoise, sans pour autant lutter de façon effective pour la décolonisation des savoirs, par exemple. Cela n'annule en rien la pertinence de leurs entreprises, mais les place sans aucun doute du côté de l'analyse textuelle, des études littéraires et de l'heuristique. Les postcolonialismes sont là envisagés sous l'enseigne des approches du texte, plutôt qu'en tant qu'ouverture vers une approche militante ou

de réhabilitation d'un corpus négligé au sein de l'institution (universitaire et littéraire). Plus encore, les recours fréquents aux usages que font les partipristes des penseurs de la décolonisation — en particulier Jacques Berque, Frantz Fanon et Albert Memmi — marquent la prégnance de l'argumentaire pour l'indépendance révolutionnaire et socialiste propre à ce pan de la Révolution tranquille au sein de la réflexion portant sur la colonisation au Québec. Pierre de touche de toute critique s'arrêtant aux postcolonialismes québécois, ce tissu de discours est par ailleurs souvent présenté comme un bloc monolithique⁶⁹¹ par la critique. Le passage par les lectures québécoises de la décolonisation, si elles doivent cependant être approfondies en retournant aux textes et aux lectures effectives des partipristes plutôt qu'à une idée de celle-ci réitérée par une certaine tradition de lecture, autorise dans cette logique le passage au *post* : affichant les signes d'une décolonisation réussie depuis 1975, pour paraphraser Jacques Godbout, la littérature québécoise serait ainsi apte à être étudiée par le prisme des postcolonialismes. C'est en quelque sorte ce que défend Marie Vautier lorsqu'elle affirme que la littérature québécoise affiche, d'un « postcolonialisme contestataire » à un « postcolonialisme de consensus », les signes d'une rupture générationnelle. Il faudrait d'ailleurs interroger le rôle de cette dernière dans les recours aux penseurs postcoloniaux devant ce qu'Anne Caumartin nomme le passage de la « génération de la centralité » (Belleau, Godbout, Ouellette-Michalska) à la « génération de l'étrangeté⁶⁹² » (Kattan et Robin). Les discours culturels qu'étudie Caumartin participent de l'horizon d'accueil observé dans le cadre de cette thèse. Dans le même esprit, André Belleau écrit que « [l]a génération intellectuelle qui a eu vingt

⁶⁹¹ L'on peut en effet se questionner sur l'absence de la contreculture dans les discours critiques étudiés. Il est en effet étonnant de ne pas retrouver ce phénomène de contestation et de résistance au sein des écrits, dont les textes de Patrick Straram dans *Parti pris* seraient des cas particulièrement riches.

⁶⁹² Anne CAUMARTIN, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, Ottawa, 2006, 252 p.

ans entre 1950 et 1960, qui a fondé *Liberté, Parti pris*, le Mouvement laïque, a modifié profondément le système des discours au Québec. Elle a considérablement élargi le domaine de l’opérable, du pensable, de l’argumentable⁶⁹³. »

Héritages continentaux de la décolonisation

Si la figure de Sartre apparaît à de nombreuses reprises dans les écrits étudiés, l’héritage marxiste et l’essoufflement de celui-ci y laissent cependant peu de traces, à l’exception de ce que l’on observe dans les travaux de Robert Schwarzwald qui souligne l’importance des luttes ouvrières pancanadiennes pour la compréhension des nationalismes canadiens-français et québécois. Or en France, comme le fait remarquer Jean-Marc Moura, « les développements de la critique postcoloniale sont reliés aux débats politiques et intellectuels du “tiers monde” dans les années 1960 et 1970, sur les limites du nationalisme et du marxisme comme modèles d’émancipation », et « appartiennent à un complexe sociohistorique que le brusque reflux du tiers-mondisme en France, dans les années 1970, aurait conduit les intellectuels français à délaisser⁶⁹⁴. » Au Québec, d’autres limites s’imposent : si l’on ne peut pas parler d’un véritable « développement » de la critique postcoloniale, c’est peut-être justement que les enjeux abordés ailleurs par les postcolonialismes se nichent dans l’horizon étudié au sein d’autres discours critiques. À ce sujet, les réflexions portant sur les présences de l’altérité dans la littérature

⁶⁹³ André BELLEAU, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986, p. 129.

⁶⁹⁴ Jean-Marc MOURA, « Des études postcoloniales dans l’espace littéraire francophone », in Jean-Marc MOURA, *Exotisme et lettres francophones*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 192.

québécoise, sur les porosités traductionnelles ou linguistiques, ainsi que sur les manifestations de la « québécité » ou de l'« américanité » sont quelques lieux où l'on retrouve ces préoccupations. De plus, comme on peut le constater en relisant le dossier de la revue *Liberté* portant sur la littérature et la théorie (1995), les « limites du nationalisme⁶⁹⁵ » n'enfreignent en rien la résistance aux pensées dites postcoloniales : chez Réjean Beaudoin tout comme chez André Lamontagne, l'état québécois indépendant inadvenu ne préside pas à une remise en question du nationalisme qui serait tourné vers une ouverture « postcoloniale ». Au contraire, cette dernière est vue comme une manifestation d'un colonialisme latent et qui prend forme sous les traits d'une marchandisation du savoir typiquement états-unienne, rappelant notamment les positions de Pierre Vadeboncoeur.

L'idée de rupture (et la valeur positive associée à celle-ci) véhiculée par le renvoi constant à une grappe d'auteur-es de la Révolution tranquille et du « Refus global » de 1948 participe de la logique temporelle du *post*, mais l'ambiguïté de la situation québécoise, entre colonisés et colonisateurs, fragilise sans cesse cette conception. Les postcolonialismes rejoignent en ce sens une acception assez large où le territoire et la temporalité jouent un rôle fondamental, au plus près de ce que la perspective historienne propose en regard des études postcoloniales, nommant une situation marquée par les répercussions de divers épisodes coloniaux et partagés par plusieurs territoires ayant revendiqué l'indépendance.

Le « post » de « postcolonial » n'exprime donc pas tant une démarche intellectuelle de rétrospection critique qu'une volonté de dépassement de la *doxa* européocentrique qui continue à conditionner partout les façons de penser. La critique du discours colonial [...] vise beaucoup plus largement à briser l'emprise universelle de ce mythe qu'est le récit linéaire du progrès, qui définit, qui classe, qui hiérarchise les sujets et les savoirs, et qui représente tout écart par rapport au modèle de référence occidentale de la modernité comme une lacune, un ratage ou un

⁶⁹⁵ *Ibid.*

danger⁶⁹⁶.

La recherche du dépassement d'une logique eurocentriste préside de plus aux recours à une histoire continentale et aux écrits de certains intellectuels dont les travaux s'attachent à étudier cette position culturelle et géographique. À cet égard, l'attachement de la critique québécoise à ce que l'historien Gérard Bouchard développe et à la notion de « *side-by-sidenedness* » du Canadien Stephen Slemon permet de recentrer, à l'aide d'autres modèles, la littérature et la culture québécoises dans un horizon spécifiquement américain. La fortune de la transculture s'inscrit à la suite de ces entreprises de rapatriement critique. Développée plus particulièrement autour de la revue montréalaise et interculturelle *Vice Versa* (1983-1996), cette notion souvent associée par la critique au paradigme postcolonial et à la postmodernité représente, chez Hildebrand et Moisan, un passage « du même à l'autre », de l'identité à l'identitaire. Reposant sur l'idée de transfert entre les cultures, de porosités et de zones de passage, elle est à plusieurs reprises considérée comme une expression originale des postcolonialismes, en contexte québécois. Le modèle du « péricolonialisme » de Lise Gauvin est aussi représentatif de la recherche de nouveaux modèles critiques et historiographiques. Sur ce point, l'étude de la notion de francité donnant lieu, dans la revue *Études françaises*, à l'inscription de la littérature québécoise au sein d'une communauté partageant l'usage de la langue française depuis 1968, par l'entremise de Georges-André Vachon, permet de dégager un lien direct entre l'histoire du périodique et la définition de la francophonie étayée par Lise Gauvin. Celle-ci s'inscrit ainsi dans une filiation intellectuelle proprement québécoise bien qu'ouverte sur un monde qui se pense et s'écrit en français.

⁶⁹⁶ Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dirs.), *Historiographies, I. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 640.

Remarques conclusives

Particularly among the non-Indigenous, decolonization is never imagined as the actual withdrawal of Canada from Indigenous territories. It is sometimes performed as activism promoting treaty rights, but it is usually expressed as a pedagogical enterprise, a cultural decolonization that consists of practices ranging from assimilation to adaptation to productive coexistence.

— David Garneau, « Extra-Rational Aesthetic Action and Cultural Decolonization »

Alors qu’au départ, il me semblait nécessaire de m’inscrire dans un espace théorique précis afin de dégager une acception opératoire de ce que j’ai nommé les postcolonialismes, je constate au final que ces pensées relèvent plus de la question posée à la littérature et à la culture québécoises, que de l’entreprise définitoire. S’il ne semble pas se dégager de consensus quant à la perspective à adopter (les postcolonialismes comme méthodologie et grille de lecture, approches de l’histoire, étude des postures et des institutions, etc.), force est d’admettre que l’approche des représentations domine. À la suite du champ des *Postcolonial Studies*, la textualité du colonialisme est étudiée dans le cadre des textes critiques portant sur la littérature québécoise. Croisant les champs des études canadiennes et de la littérature comparée, le parcours que propose cette thèse permet d’exposer comment des visions divergentes de l’histoire des nations canadienne et québécoise permettent « d’expliquer l’émergence d’un espace politique national hiérarchisé, constitué de cultures ainsi que de majorités et de minorités qui ont en commun un héritage européen et des espaces géographiques communs⁶⁹⁷. » Constituant la première étude exhaustive consacrée aux lectures et

⁶⁹⁷ Claude COUTURE, « Révisionnisme, américanité, postcolonialisme et minorités francophones », *Francophonies d’Amérique*, 2008, n° 26, p. 55.

aux usages des postcolonialismes en regard de la culture québécoises, ma thèse s'appuie sur une mise en lien d'un grand nombre de discours, toujours dans le but de cartographier les espaces où les influences des représentations du colonialisme influent sur la culture et l'institution. Il s'en dégage une façon d'écrire le passé, un certain rapport à la mémoire qui ne passe plus par l'inscription d'un sujet québécois au sein d'une histoire à naître. Au contraire, ce sont « nos passés », pour paraphraser Vautier, qui opèrent comme des objets à lire, autant de relais pour différentes idéologies et conceptions d'une littérature québécoise instituée. Le passé est un objet sur lequel l'on peut poser un regard, que la critique peut « lire » ici et là ; n'est-ce pas là un grand privilège ?

Les postcolonialismes sont donc une question posée à l'histoire littéraire, par le truchement de la littérature. Au cœur de cette interrogation reposent les auteurs de *Parti pris* qui, désormais non plus considérés comme une jeunesse radicale et marxiste, prennent les habits de penseurs de la décolonisation québécoise. Ainsi rapatriée, son autorité perdure : inscrivant à l'époque le mouvement dans un courant plus large de luttes internationales pour l'indépendance, la décolonisation semble autoriser dans le paysage contemporain les recours aux postcolonialismes, dans un mouvement de comparaison avec d'autres œuvres et d'autres littératures continentales. Or ce comparatisme n'est possible que parce que dans le discours critique et théorique l'autonomisation de la littérature québécoise est consommée.

BIBLIOGRAPHIE

Articles, chapitres de livre et monographies

- [S.A.], « Création de la courtepoinTE canadienne », in *Fils des histoires* [En ligne], 2015, http://www.filsdeshistoires.ca/explorer-explore/tapis_catalogne-rug_catalogne.html.
- [S.A.], « Editor's Note », *Québec Studies*, 2003, n° 35, p. 1.
- [S.A.], « L'Inconvénient », *L'Inconvénient*, 2000, vol. 1, n° 1.
- [S.A.], « Chez les Anciens de la Faculté des Sciences. Allocutions de M. Henri Prat et du R. F. Marie-Victorin - L'attribution du Prix Gandoger et ce qu'elle signifie - L'avenir des études scientifiques au Canada français », *Le Devoir*, 25 octobre 1932, p. 4.
- [S.A.], « ACQS - Organization Information », *ACQS* [En ligne], <http://www.acqs.org/organization/index.html>.
- ALLARD Jacques, « The Quebec Novel », in Kamal SALHI (dir.), *Francophone Post-Colonial Cultures*, Lexington Books., Lanham, 2003, p. 209-216.
- ALLARD Jacques, « D'où vient *Voix et Images*? », *Voix et Images*, hiver 1987, vol. 12, n° 2, p. 294-303.
- ANGERS Stéphanie et FABRE Gérard, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000 : les réseaux de la revue Esprit avec la Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- ASHCROFT Bill, « On the Hyphen in "Post-Colonial" », *New Literatures Review*, hiver 1996, n° 32, p. 23-31.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFIN Helen, *Post-Colonial Studies. The Key Concepts*, 3^e édition, Londres/New York, Routledge, 2013.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFIN Helen (dirs.), *The Post-colonial Studies Reader*, Londres/New York, Routledge, 2003.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFIN Helen, *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Post-colonial Literatures*, 2^e édition, Londres/New York, Routledge, 2002 [1989].
- AUGER Manon et HUGLO Marie-Pascale, « Un siècle, deux littératures : le XX^e siècle », *Tangence*, 2012, n° 100, p. 79-104.

- AUSTIN David, *Nègres noirs, nègres blancs. Race, sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*, Montréal, Lux, 2015.
- BARDOLPH Jacqueline, *Études postcoloniales et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- BARRABAND Mathilde, « Entretien avec Michel Biron, François Dumont, Martine-Emmanuelle Lapointe et Élisabeth Nardout-Lafarge », in Mathilde BARRABAND, *Du « contemporain » à l'université. Usages, configurations, enjeux* [En ligne], Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015, <http://books.openedition.org/psn/279?lang=fr>.
- BARRABAND Mathilde, « L'invention de l'écrivain négatif québécois. Lecture de l'essai des années 1980 au Québec », in David MARTENS et Myriam WATTHEE-DELMOTTE (dirs.), *L'écrivain, un objet culturel*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 185-196.
- BAYART Jean-François, *Les études postcoloniales : un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.
- BEAUDOIN Réjean, « Cohérence et pluralité : le parcours de Lise Gauvin », *Lettres québécoises*, printemps 2014, n° 153, p. 12-14.
- BEAUDOIN Réjean, « La littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *L'Inconvénient*, février 2006, n° 24, p. 123-136.
- BEAUDOIN Réjean, « Entrepreneurs en démolition permanente », *L'Inconvénient*, mai 2004, n° 16, p. 109-122.
- BEAUDOIN Réjean, « Éloge d'une France rêvée ou souvenue », *L'Inconvénient*, 2003, n° 14, p. 147-153.
- BEAUDOIN Réjean, « Mémoire n'est pas raison d'être », *Liberté*, 1999, vol. 41, n° 5, p. 31-38.
- BEAUDOIN Réjean, « Pratiques signifiantes de l'insignifiance », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 57-68.
- BEAUDOIN Réjean, « Théorie du repentir », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 134-141.
- BEAUDOIN Réjean, *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française, 1850-1890*, Montréal, Boréal, 1989.
- BEAUDOIN Réjean et LAMONTAGNE André, « Un demi-siècle de réception critique de la littérature québécoise au Canada anglais », *Canadian Literature*, hiver 2002, n° 175, p. 19-41.
- BEAUDOIN Réjean, RIVARD Yvon et ROY Alain, « Présentation », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 4-6.
- BEAUSOLEIL Claude, « Le mythe de l'ailleurs », *Vice Versa*, juillet 1984, vol. 1, n° 5-6, p. 14.

- BÉLANGER Louis, *Le Jeune théâtre dans le champ théâtral québécois : évolution idéologique (1950-1985)*, thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1997.
- BELLEAU André, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986.
- BERNARD Philippe et TREMBLAY Gaëtan, « Facteurs culturels et décolonisation », *Parti pris*, août 1967, vol. 4, n° 9-10-11-12, p. 100-120.
- BERQUE Jacques, « Préface », in Van Schendel MICHEL (dir.), *Parti pris : les Québécois*, Paris/Montréal, François Maspéro/Parti pris, 1967.
- BERROUËT-ORIOU Robert, « L'effet d'exil », *Vice Versa*, décembre 1986, n° 17, p. 20-21.
- BERROUËT-ORIOU Robert et FOURNIER Robert, « Les écritures migrantes et métisses dans la poésie québécoise contemporaine. L'œuvre de Joël Des Rosiers », *Moebius*, automne 1992, n° 53, p. 87-98.
- BERROUËT-ORIOU Robert et FOURNIER Robert, « L'émergence des écritures migrantes et métisses au Québec », *LittéRéalité*, 1991, vol. 3, n° 2, p. 9-35.
- BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, Londres/New York, Routledge, 1994.
- BIRON Michel, DUMONT François et NARDOUT-LAFARGE Élisabeth, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2014 [2007].
- BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.
- BOUCHARD Gérard, « L'histoire comparée des collectivités neuves. Une autre perspective pour les études québécoises », Montréal, Programme Quebec Studies, Université McGill, coll. « Grandes conférences Desjardins », 1999.
- BOUCHARD Michel, « Le nationalisme anglo-canadien cherche à imposer un récit triomphant », *Le Devoir*, 11 avril 2017, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/496080/the-story-of-us-le-nationalisme-anglo-canadien-cherche-a-imposer-un-recit-triomphant>.
- BOUDREAU Diane, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture*, Montréal, L'Hexagone, 1993.
- BOURDIEU Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, décembre 2002, p. 3-8.
- BOURGEAULT Jean-François, « La condition d'Humpty Dumpty », *Salon double* [En ligne], octobre 2014, <http://salondouble.contemporain.info/article/la-condition-dhumpty-dumpty>.
- BRAULT Jacques, « Un pays à mettre au monde », *Parti pris*, juillet 1965, vol. 2, n° 10-11, p. 9-25.

- BRESSLER Charles E., « Chapter 10. Postcolonialism », in *Literary Criticism: An Introduction to Theory and Practice*, 5^e édition, New York, Pearson, 2011, p. 197-209.
- BROCHU André, *Le singulier pluriel*, Montréal, L'Hexagone, 1992.
- BROSSARD Nicole, *Le désert mauve*, Montréal, Typo, 2010 [1987].
- BROSSARD Nicole, *La lettre aérienne*, 2^e édition, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2009 [1985].
- BUONO Angela, « Le transculturisme : de l'origine du mot à "l'identité de la différence" chez Hédi Bouraoui », *International Journal of Canadian Studies*, 2011, n° 43, p. 7-22.
- CAMBRON Micheline, « Reflections on the Figures of a Nation in *Les Anciens Canadiens* by Philippe Aubert de Gaspé Père », in Kamal SALHI (dir.), *Francophone Post-Colonial Cultures*, Lanham, Lexington Books, 2003, p. 227-239.
- CAMBRON Micheline, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *Littérature*, décembre 2001, n° 124, p. 81-97.
- CARRIÈRE Marie, « La pensée postcoloniale : considérations critiques, esthétiques et éthiques », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 2012, vol. 32, n° 1, p. 49-64.
- CASMIER Roswitha Zahlner, « L'appropriation de l'expérience "noire" dans deux romans de la littérature acadienne : *Pélagie-la-Charette* et *Moncton Mantra* », *Canadian Review of Comparative Literature/Revue canadienne de littérature comparée*, 2005, vol. 32, n° 2, p. 183-197.
- CAUMARTIN Anne, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, Ottawa, 2006, 252 p.
- CHAMBERLAND Paul, *L'afficheur hurle*, Montréal, Parti pris, 1964.
- CHANADY Amaryll, « Rereading Quebecois Literature in a Postcolonial Context », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, pp. 31-44.
- CHANADY Amaryll, « From Difference to Exclusion: Multiculturalism and Postcolonialism », *International Journal of Politics Culture and Society*, mars 1995, vol. 3, n° 8, pp. 419-437.
- CHAPMAN Rosemary, « Writing of/from the Fourth World: Gabrielle Roy and Ungava », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, pp. 45-62.
- CHARBONNEAU Chantal (dir.), *Mondialisation et postcolonialisme : actes du colloque tenu au Musée d'art contemporain de Montréal les 5 et 6 octobre 2001*, Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, coll. « Définitions de la culture visuelle V », 2002.
- CHARBONNEAU Robert, *La France et nous*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993 [1947].

- CHARTIER Daniel, « Les études québécoises : institutions, regroupements, programmes, avenir », *Tangence*, 2012, n° 100, p. 105-120.
- CHARTIER Daniel, *Les études québécoises à l'étranger : problèmes et perspectives suivi d'une chronologie et d'une liste des centres d'études québécoises*, Montréal, Nota bene, 2003.
- CHARTIER Daniel, « Les origines de l'écriture migrante. L'immigration littéraire au Québec au cours des deux derniers siècles », *Voix et Images*, 2002, vol. 27, n° 2, p. 303-316.
- COMBE Dominique, « Le texte postcolonial n'existe pas », *Genesis* [En ligne], 2011, n° 33, <https://genesis.revues.org/597>.
- CONRADI Alexa, *Les angles morts. Perspectives sur le Québec actuel*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2017.
- CORNELLIER Bruno, « The Struggle of Others: Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », *Discourse*, hiver 2017, vol. 39, n° 1, p. 31-66.
- COUTURE Claude, « Révisionnisme, américanité, postcolonialisme et minorités francophones », *Francophonies d'Amérique*, 2008, n° 26, p. 41-62.
- CUSSET François, *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, Découverte, 2003.
- D'ALLEMAGNE André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions Renaud-Bray, 1966.
- DAVILLE Florence, « Les dessous de la littérature : quand Georges-André Vachon pousse Ahmadou Kourouma à réécrire *Les soleils des indépendances* », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 1-2, p. 25-47.
- DECHAUFOUR Laetitia, « Introduction au féminisme postcolonial », *Nouvelles questions féministes*, 2008, vol. 27, n° 2, p. 99-110.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dirs.), *Historiographies, I. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010.
- DELVAUX Martine et CARON Pascal, « Postcolonialisme », in Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France/Quadrige, 2009, p. 481-482.
- DERRIDA Jacques, *Schibboleth : pour Paul Celan*, Paris, Galilée, 2003.
- DERRIDA Jacques, *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996.
- DESROCHES Vincent, « Présentation : en quoi la littérature québécoise est-elle postcoloniale ? », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 3-12.

- D'HULST Lieven et MOURA Jean-Marc, *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles de Gaulle/Lille 3, 2003 [1999].
- DUBOIS Sophie, *Refus global. Histoire d'une réception partielle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017.
- DUCHET Claude et VACHON Stéphane, *La recherche littéraire : objets et méthodes*, édition revue, corrigée et augmentée, Montréal/Paris, XYZ éditeur, 1998 [1993].
- DUMONT Fernand, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997.
- DUMONT François, « Un nouveau conflit de références. Trois revues littéraires québécoises contemporaines : *Liberté*, *L'Inconvénient* et *Contre-jour* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2006, vol. 58, n° 2, p. 191-204.
- DUMONTET Danielle, « La revue *Vice Versa* et le procès d'autonomisation des "écritures migrantes" », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 2014, n° 34, p. 87-104.
- DUPUIS Gilles, « Incursions en territoire romanesque du Québec / *Aventuriers et sédentaires. Parcours du roman québécois* de Lise Gauvin, Honoré Champion, "Unichamp-Essentiel", 243 p. », *Spirale*, 2013, n° 245, p. 75-76.
- DUPUIS Gilles, « Redessiner la cartographie des écritures migrantes », *Globe*, 2007, vol. 10, n° 1, p. 137-146.
- DURING Simon, « Postcolonialism and Globalization: A Dialectical Relation After All? », *Postcolonial Studies*, avril 1998, vol. 1, n° 1, p. 31-47.
- FABRE Gérard, « À contretemps : entretien avec Paul Chamberland », *Spirale*, automne 2013, n° 246, p. 37-41.
- FAIVRE-DUBOZ Brigitte, « Au croisement de la culture et du politique. Pierre Elliott Trudeau et Hubert Aquin face à l'État-nation », *Globe*, 2001, vol. 4, n° 1, p. 11-27.
- FERRARO Alessandra, *Écriture migrante et translinguisme au Québec*, Venise (Italie), La Toletta, 2014.
- FERRARO Alessandra et NARDOUT-LAFARGE Élisabeth, « Introduction », in Alessandra FERRARO et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (dirs.), *Interférences : autour de Pierre L'Hérault*, Udine, Forum : Centro di cultura canadese, Università degli studi di Udine, 2010, p. 7-14.
- FERRON Jacques, *Du fond de mon arrière-cuisine. Les salicaires*, Montréal, Bibliothèque québécoise [Éditions du Jour], 2015 [1973].
- FERRON Jacques, « La soumission des clercs », *Liberté*, 1963, vol. 5, n° 3, p. 194-206.

- FERRON Jacques et L'HÉRAULT Pierre, *Par la porte d'en arrière : entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997.
- FORTIN Nicole, *Une littérature inventée : littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994.
- GARNEAU David, « Extra-Rational Aesthetic Action and Cultural Decolonization », *FUSE Magazine*, 2013, vol. 36, n° 4, p. 15-16.
- GATTI Maurizio, *Être écrivain amérindien au Québec. Indianité et création littéraire*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2006.
- GATTI Maurizio (dir.), *Littérature amérindienne du Québec : écrits de langue française*, nouvelle édition, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004.
- GAUVIN Lise, « Post ou péricolonialisme : l'étrange modèle québécois (notes) », *International Journal of Francophone Studies*, 2007, vol. 10, n° 3, p. 433-438.
- GAUVIN Lise, *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*, Paris, Karthala, 2007.
- GAUVIN Lise, « Faire le guet du monde », *Le Devoir*, 20-21 janvier 2001 p. D6.
- GAUVIN Lise, *Langagement : l'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.
- GAUVIN Lise, « Poétiques de la langue et stratégies textuelles », in Claude Duchet et Stéphane Vachon, *La recherche littéraire : objets et méthodes*, édition revue, corrigée et augmentée, Montréal/Paris, XYZ éditeur, 1998 [1993], p. 373-374
- GAUVIN Lise, « Présentation. Trentième anniversaire. Hommage à Georges-André Vachon », *Études françaises*, automne 1995, vol. 31, n° 2, p. 3-10.
- GAUVIN Lise, « Le Québec malgré tout », in Lise GAUVIN et Jean-Marie KLINKENBERG (dirs.), *Trajectoires : littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Montréal/Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal/Éditions Labor, 1985.
- GAUVIN Lise et JONASSAINT Jean, « Présentation. L'invention du récit américain », *Études françaises*, 1992, vol. 28, n° 2-3, p. 7-10.
- GAUVIN Lise, NDIAYE Christiane et SEMUJANGA Josias, « Présentation. La représentation ambiguë : configurations du récit africain », *Études françaises*, été 1995, vol. 31, n° 1, p. 3-6.
- GINGRAS Francis, « Les prix de la revue *Études françaises*: rétrospective », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 1-2, p. 7-19.
- GLISSANT Édouard, *L'imaginaire des langues. Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*, Paris, Gallimard, 2010.

- GODARD Barbara, « La traduction comme réception : les écrivaines québécoises au Canada anglais », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 2002, vol. 15, n° 1, p. 65-101.
- GODARD Barbara, « Une littérature en devenir : la réécriture textuelle et le dynamisme du champ littéraire. Les écrivaines québécoises au Canada anglais », *Voix et Images*, printemps 1999, vol. 24, n° 3, p. 495-527.
- GRANGER Serge, « L'Inde et la décolonisation au Canada français », *Mens*, automne 2012, vol. 13, n° 1, p. 55-79.
- GREEN Mary Jean, « Toward Defining A Postcolonial Quebec Cinema: The Films of Claude Jutra », *Québec Studies*, printemps-été 2003, vol. 35, p. 89-98.
- GUAY Élyse, *La revue Dérives (1975-1987) et l'écriture migrante : introduire le tiers dans la littérature québécoise*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2015.
- GUAY Jean-Herman, « L'échec d'un mythe : une relecture de la relation Québec-Canada », *Argument*, printemps-été 2017, vol. 19, n° 2, p. 53-65.
- HALEN Pierre, « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, 2001, vol. 37, n° 2, p. 13-31.
- HAREL Simon, *Place aux littératures autochtones*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2017.
- HAREL Simon, *Le voleur de parcours : identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil/Montréal/Québec, Le Préambule, 1989.
- HARVEY François, « La double altérité du Québec et l'Amérique française », *Francophonies d'Amérique*, 2000, n° 10, p. 69-78.
- HAYWARD Annette et LAMONTAGNE André, « Le Canada anglais : une invention québécoise ? », *Voix et Images*, automne 1999, vol. 24, n° 3, p. 460-479.
- HOBBS Sandra, « L'Autochtone dans *Le dernier été des Indiens* de Robert Lalonde : ou comment passer de la grande à la petite noirceur », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 2010, n° 41, p. 231-252.
- HOBBS Sandra, « La présence ambivalente de l'Autochtone dans le roman québécois : vers une perspective postcoloniale », *International Journal of Francophone Studies*, 2006, vol. 9, n° 3, p. 347-364.
- HOBBS Sandra, *La résistance tranquille : décolonisation et postcolonialisme chez Hubert Aquin et Jacques Ferron*, thèse de doctorat, Université de Toronto, Toronto, 2004.
- HOBBS Sandra, « De l'opposition à l'ambivalence : la théorie postcoloniale et l'écriture de la résistance au Québec », *Québec Studies*, printemps-été 2003, vol. 35, p. 99-111.

- HOOBS bell, *Yearning: Race, Gender, and Cultural Politics*, Londres/New York, Routledge, 2015 [1989].
- HURLEY Erin, « Presentation », *Québec Studies*, automne-hiver 2010-2009, n° 48, p. 3-8.
- HUTCHEON Linda, « “Circling the Downspout of Empire”: Post-Colonialism and Postmodernism », *ARIEL*, 1989, vol. 20, n° 4, p. 149-175.
- JOUBERT Claire (dir.), *Le postcolonial comparé. Anglophonie, francophonie*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2014.
- JOUBERT Claire, « Théorie en traduction : Homi Bhabha et l'intervention postcoloniale », *Littérature*, 2009, vol. 154, p. 149-174.
- JOUBERT Lucie, « Libre et affranchie, comme une lettre aérienne », in Nicole BROSSARD, *La lettre aérienne*, 2^e édition, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2009, p. 7-12.
- LA VIE EN ROSE, « Toujours vivante ! », *La vie en rose*, septembre 2005, hors-série, p. 1.
- LACROIX Michel, « “L'épreuve de la lecture publique” : Études françaises, la disciplinarisation du savoir et l'idéal du critique-écrivain », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 3, p. 39-80.
- LACROIX Michel, « Lien social, idéologie et cercles d'appartenance : le réseau “latin” des Québécois en France, 1923-1939 », *Études littéraires*, 2004, vol. 36, n° 2, p. 51-70.
- LAMONDE Yvan, « La confiance en soi du pauvre : pour une histoire du sujet québécois », *Les cahiers des dix*, 2004, n° 58, p. 21-36.
- LAMONDE Yvan, « DELEUZE, Magali, L'une et l'autre indépendance 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie (Montréal, Éditions Point de fuite, 2001), 229 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 2003, vol. 56, n° 3, p. 395-397.
- LAMONDE Yvan, *Allégeances et dépendances : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Montréal, Nota bene, 2001.
- LAMONTAGNE André, *Le roman québécois contemporain. Les voix sous les mots*, Montréal, Fides, 2004.
- LAMONTAGNE André, « Être ou ne pas être postmoderne au Québec », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 35-43.
- LAMONTAGNE André, *Les mots des autres : la poétique intertextuelle des œuvres romanesques de Hubert Aquin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.
- LAMOUREUX Diane, *Les possibles du féminisme : agir sans « nous »*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2016.

- LAMOUREUX Diane, « Les ambivalences du féminisme québécois face au discours postcolonial », *Genre, nation et mobilisations*, XI^e congrès de l'Association française de science politique, Strasbourg, 2011, [n.p.].
- LAMOUREUX Diane, « Les féminismes : histoires, acquis et nouveaux défis », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, p. 1-5.
- LAMOUREUX Diane, « L'autodétermination comme condition du multiculturalisme québécois », *Politique et sociétés*, automne 1995, n° 28, p. 53-69.
- LAPLANTE Robert et MONIÈRE Denis, « Penser dans le siècle : *L'Action nationale*, une revue centenaire », *Le Devoir*, 14 janvier 2017, <http://www.ledevoir.com/societe/medias/489165/penser-dans-le-siecle-l-action-nationale-une-revue-centenaire>.
- LAPOINTE Martine-Emmanuelle, « Faire la littérature. La réception des textes et des auteurs québécois à la revue *Études françaises* (1965-2014) », *Études françaises*, 2014, vol. 50, n° 3, p. 17-36.
- LAPOINTE Martine-Emmanuelle, « Construction et déconstruction d'une borne temporelle. L'année 1980 dans *Spirale* et *Liberté* », *Tangence*, 2013, n° 102, p. 75-94.
- LAPOINTE Martine-Emmanuelle, *Emblèmes d'une littérature : Le libraire, Prochain épisode et L'avalée des avalés*, Montréal, Fides, 2008.
- LAPOINTE Martine-Emmanuelle, *Écrire l'emblématique. La critique littéraire québécoise devant trois romans des années 1960*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 2004.
- LAROSE Jean, « Pas d'histoire », *Le Devoir*, 5-6 février 2000, p. A13.
- LAROSE Jean, *La souveraineté rampante*, Montréal, Boréal, 1994.
- LAROSE Karim, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.
- LARRUE Jean-Marc, « La contre-culture et le théâtre francophone », in Karim LAROSE et Frédéric RONDEAU (dirs.), *La contre-culture au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 283-314.
- LARRUE Jean-Marc, « Postmodernité québécoise et condition post-coloniale », in Gilbert DAVID (dir.), *Veilleurs de nuit*, Montréal, Les Herbes rouges, 1992, p. 244-258.
- LARRUE Jean-Marc, « Compte rendu : David, Gilbert, éd., *Veilleurs de nuit*. Saison théâtrale 1988-1989, les Herbes rouges 178-179, Montréal, 1989, 78 p., 6\$ », *L'Annuaire théâtral*, 1990, n° 7, p. 103-106.

- LAURIN Nicole, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, 2005, vol. 37, n° 2, p. 183-207.
- LECLERC Catherine, *Des langues en partage ? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine*, Montréal, XYZ éditeur, 2010.
- LECLERC Catherine et SIMON Sherry, « Zones de contact : nouveaux regards sur la littérature anglo-québécoise », *Voix et Images*, 2005, vol. 30, n° 3, p. 15-29.
- LEFORT-FAVREAU Julien, *Pierre Guyotat devant l'histoire. Politique du sujet autobiographique dans Coma*, Formation et Arrière-fond, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2013.
- LEQUIN Lucie et MAVRIKAKIS Catherine (dirs.), *La francophonie sans frontière : une nouvelle cartographie de l'imaginaire au féminin*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- LÉTOURNEAU Jocelyn, « Pour un autre récit de l'aventure québécoise », in Damien-Claude BÉLANGER, Sophie COUPAL et Michel DUCHARME (dirs.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 53-75.
- L'HÉRAULT Pierre, « Relisant Ferron... », *Spirale*, 2005, n° 200, p. 33-35.
- L'HÉRAULT Pierre, « Le "métissage" culturel », *Vice Versa*, 1985, vol. 2, n° 3, p. 15-16.
- LIVERNOIS Jonathan, *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.
- MAILLÉ Chantal, « French and Quebec Feminisms: Influences and Reciprocities », in Paula GILBERT et Miléna SANTORO (dirs.), *Transatlantic Passages: Literary and Cultural Relations Between Quebec and Francophone Europe*, Montréal/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 50-59.
- MAILLÉ Chantal, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », *Recherches féministes*, 2007, vol. 20, n° 2, p. 91-111.
- MAILLÉ Chantale, « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *Politique et sociétés*, 2014, vol. 33, n° 1, p. 41-60.
- MAJOR Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal [Québec], Éditions Nota bene [Hurtubise HMH], 2013 [1979].
- MALCHELOSSE Gérard, « À propos de la colonisation », *La vie canadienne*, supplément dans Alphonse LOISELLE, *Le pont rouge*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930.

- MANGEREL Caroline, *Le traître démonté : figures du traducteur et du métis dans les sémiosphères des Amériques*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2013.
- MARCOTTE Gilles, « John Updike lit Derrida », *Liberté*, août 1995, vol. 37, n° 4, p. 78-83.
- MAVRIKAKIS Catherine et DELVAUX Martine, « Quelques mots sur l'éthique et la littérature », *Dalhousie French Studies*, automne 2003, vol. 64, p. 75-85.
- MEMMI Albert, *Portraits. Édition critique*, Paris, CNRS, 2015.
- MEMMI Albert, *Portrait du colonisé suivi de Les Canadiens français sont-ils colonisés ?*, Paris, Gallimard, 2008 [1972].
- MICHAUD Ginette, « Le Sujet-Nation : James Joyce et Jacques Ferron », in Claude DUCHET et Stéphane VACHON, *La recherche littéraire : objets et méthodes, op.cit.*, p. 360-361.
- MICHAUD Ginette, « Mille plateaux : topographie et typographie d'un quartier », in Gilles MARCOTTE (dir.), *Lire Montréal*, Montréal, Département d'études françaises (Université de Montréal), 1989, p. 37-68.
- MICHAUD Ginette, « Récits postmodernes ? », *Études françaises*, 1985, vol. 21, n° 3, p. 67-88.
- MILLS Sean, *Contester l'Empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011.
- MILLS Sean, « Québécoises deboutte ! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », *Mens*, printemps 2004, vol. 4, n° 2, p. 183-210.
- MILOT Louise et François DUMONT, *Pour un bilan prospectif de la démarche en littérature québécoise*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993.
- MIRON Gaston, « notes sur le non-poème et le poème », *Parti pris*, juillet 1965, vol. 2, n° 10-11, p. 88-97.
- MISHRA Raj Kumar, « Postcolonial Feminism: Looking Into Within-Beyond-to-Difference », *International Journal of English and Literature*, 2013, vol. 4, n° 4, p. 129-134.
- MOISAN Clément et HILDEBRAND Renate, *Ces étrangers du dedans : une histoire de l'écriture migrante au Québec (1937-1997)*, Montréal, Nota bene, 2001.
- MOSS Laura (dir.), *Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2003.
- MOURA Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, 3^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1999].

- MOURA Jean-Marc, « Des études postcoloniales dans l'espace littéraire francophone », in Jean-Marc MOURA, *Exotisme et lettres francophones*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- MOURA Jean-Marc, « Francophonie et critique postcoloniale », *Revue de littérature comparée*, 1997, vol. 71, n° 1, p. 59-87.
- MOURA Jean-Marc, « Postcolonialisme et comparatisme », *Société française de littérature générale et comparée* [En ligne], <http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>.
- NADEAU-LAVIGNE Julie, *Approches du territoire dans la littérature autochtone du Québec : La saga des Béothuks de Bernard Assiniwi et Ourse bleue de Virginia Pésémapéo Bordeleau*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2012.
- NADON Rachel, *La résistance en héritage : le discours culturel des essayistes de Liberté (2006-2011)*, Montréal, Nota bene, 2016.
- NARDOUT-LAFARGE Élisabeth, « Kateri Tekakwitha entre histoire et fiction », in Alessandra FERRARO et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (dirs.), *Interférences : autour de Pierre L'Hérault*, Udine, Forum : Centro di cultura canadese, Università degli studi di Udine, 2010, p. 87-96.
- NARDOUT-LAFARGE Élisabeth, « Autonomie littéraire et rupture symbolique : le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, 1988, n° 1, p. 125-147.
- NEPVEU Pierre, *Intérieurs du Nouveau Monde : essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, Montréal, Boréal, 1998.
- NEPVEU Pierre, *L'écologie du réel : mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal, 1988.
- NOLETTE Nicole, *Jouer la traduction : théâtre et hétérolinguisme au Canada francophone*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2015.
- NKUNZIMANA Obed, « Le débat postcolonial et le Québec », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, pp. 63-87.
- NOUSS Alexis, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2015.
- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, 3^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2011 [2004].
- OUELLET Pierre, *L'esprit migrateur : essai sur le non-sens commun*, Montréal, Éditions trait d'union, 2003.
- PALMATER Pamela, « Canada 150 is a Celebration of Indigenous Genocide », *Now* [En ligne], 29 mars 2017, <https://nowtoronto.com/api/content/602c1cc8-14af-11e7-ae5b-0aea2a882f79/>.

- PARÉ Geneviève, *Feminism à la Québec: Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*, thèse de doctorat, University of Maryland, Maryland (États-Unis), 2012.
- PARÉ François, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst (Ontario), Le Nordir, 2001.
- PATERSON Janet M., « Le postmodernisme québécois. Tendances actuelles », *Études littéraires*, 1994, vol. 27, n° 1, p. 77-88.
- PATERSON Janet M., *Moments postmodernes dans le roman québécois*, édition augmentée, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993 [1990].
- PELLERIN Jean, « Un prosélytisme de gauche », *Cité libre*, janvier 1965, vol. 15, n° 73, p. 18-22.
- PIOTTE Jean-Marc, « Autocritique de Parti pris », *Parti pris*, septembre 1964, vol. 2, n° 1, p. 36-44.
- PIOTTE Jean-Marc, « Du duplessisme au F.L.Q. », *Parti pris*, octobre 1963, n° 1, p. 18-30.
- POULIN Mathieu, *Citer la révolte: la reprise québécoise du discours de la décolonisation francophone*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 2009.
- P.P. [PARTI PRIS], « Sur Pierre-E. Trudeau », *Parti pris*, avril 1968, vol. 5, n° 7, p. 7-8.
- PROVENZANO François, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2011.
- RACINE Luc, « Les essais », *Parti pris*, octobre 1966, vol. 4, n° 1-2, p. 88-93.
- RICHARDS Marvin, « Corraling the Wild Ponies: Correspondences Between Québec and the Postcolonial », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 133-152.
- RICŒUR Paul, *Temps et récit III. Le temps raconté*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- RIVARD Yvon, *Personne n'est une île*, Montréal, Boréal, 2006.
- RIVARD Yvon, « L'héritage de la pauvreté », *Littératures*, 1998, n° 17, p. 205-219.
- ROBERT Guy, « Une littérature ou des écrivains ? », *Maintenant*, 1963, n° 24, p. 386-389.
- ROBERTS Katherine, « Francophone... But Not Like the Others: Notes on Québec Studies in the United States », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, pp. 153-162.
- ROBERT Lucie, « La littérature québécoise. "Québécoise", avez-vous dit ? », in Martine-Emmanuelle LAPOINTE et Karine CELLARD (dirs.), *Transmission et héritages de la littérature québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2011, p. 17-31.

- ROBERT Lucie, « Institution », in Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dirs.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France/Quadrige, 2004, p. 309-311.
- RUSHDIE Salman, « The Empire Writes Back With a Vengeance », *The Times*, 3 juillet 1982, p. 8.
- SAHAY Amrohini J., « Reviewed Work: *The Location of Culture* by Homi Bhabha », *College Literature*, février 1996, vol. 21, n° 1, p. 227-232.
- SANTERRES-SARKANY Stéphane, *Théorie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- SCHWARTZWALD Robert, « Rush to Judgment? Postcolonial Criticism and Québec », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 113-132.
- SCHWARTZWALD Robert, « Quel jardin pour la littérature québécoise ? Rebondissements du discours de la décolonisation dans le paradigme postcolonial au Québec », in Marc MAUFORT et Franca BELLARSI (dirs.), *Reconfigurations. Canadian Literatures and Postcolonial Identities*, Bruxelles, P.I.E./Peter Lang, 2002, p. 79-89.
- SCHWARTZWALD Robert, *Institution littéraire, modernité et question nationale au Québec (1940-1976)*, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1985.
- SCOTT Corrie, *De Groulx à Laferrière : un parcours de la race dans la littérature québécoise*, Montréal, XYZ éditeur, 2014.
- SCOTT Corrie, *Une race qui ne sait pas mourir : une analyse de la race dans plusieurs textes littéraires québécois*, thèse de doctorat, University of Toronto, Toronto, 2011.
- SCOTT F. R. et SMITH J. M. (dirs.), *The Blasted Pine: An Anthology of Satire, Invective and Disrespectful Verse*, édition revue, Toronto, Macmillan, 1967.
- SEMUJANGA Josias, « Panorama des littératures francophones », in Christiane NDIAYE (dir.), *Introduction aux littératures francophones : Afrique-Caraïbes-Maghreb*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 9-62.
- SIMON Sherry, « Postcolonial Cities and the Culture of Translation », in Simona BERTACCO (dir.), *Language and Translation in Postcolonial Literatures: Multilingual Contexts, Translational Texts*, Londres/New York, Routledge, 2014, p. 97-109.
- SIMON Sherry, « La culture transnationale en question : visées de la traduction chez Homi Bhabha et Gayatri Spivak », *Études françaises*, 1995, vol. 31, n° 3, p. 43-57.
- SIMON Sherry, L'HÉRAULT Pierre, SCHWARTZWALD Robert et NOUSS Alexis, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, 1991.

- SIOUI DURAND Guy, « Le ré-ensauvagement par l'art », *Captures* [En ligne], mai 2018, vol. 3, n° 1, <http://revuecaptures.org/article-dune-publication/le-r%C3%A9-ensauvagement-par-l%E2%80%99art>.
- SIOUI DURAND Guy, « Un “nègre blanc” d'Amérique dans l'île haïtienne des Indiens taïnos ? *Place aux littératures autochtones* de Simon Harel », *Spirale*, été 2017, n° 261, p. 59-61.
- SLEMON Stephen, « Unsettling the Empire: Resistance Theory for the Second World », *World Literature Written in English*, 1990, vol. 30, n° 2, p. 30-41.
- SMITH Rowland, *Postcolonizing the Commonwealth: Studies in Literature and Culture*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2000.
- SÖDERLIND Sylvia, « Ghost-National Arguments », *University of Toronto Quarterly*, 2006, vol. 75, n° 2, p. 673-692.
- SÖDERLIND Sylvia, *Margin/Alias: Language and Colonization in Canadian and Québécois Fiction*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- STACEY Robert David (dir.), *RE: Reading the Postmodern: Canadian Literature and Criticism After Modernism*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010.
- ST-AMAND Isabelle, « Discours critiques pour l'étude de la littérature autochtone dans l'espace francophone du Québec », *Canadian Literature / Études en littérature canadienne* [En ligne], juin 2010, vol. 35, n° 2, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/scl/article/view/18321/19750>.
- STRARAM Patrick, « À la santé de Rudi Dutschke et quelques autres folk-rock mirabellenwasser », *Parti pris*, vol. 5, n° 8, été 1968, p. 65-73.
- SUGARS Cynthia, « National Posts. Theorizing Canadian Postcolonialism », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 2002, n° 25, p. 15-41.
- SUGARS Cynthia (dir.), *Unhomely States: Theorizing English-Canadian Postcolonialism*, Peterborough (Ont.)/Orchard Park (NY), Broadview Press, 2004.
- TASSINARI Lamberto, « Éditorial. L'inconfort et la différence », *Vice Versa*, mars 1992, n° 36, p. 5.
- THÉRIAULT Joseph Yvon (dir.), *Francophonies minoritaires du Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie/Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, 1999.
- THÉRIEN Gilles, *Figures de l'Indien*, nouvelle édition, Montréal, Typo, 1995 [1988].
- THÉRIEN Gilles, « Diane Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec* », *Recherches sociographiques*, 1994, vol. 35, n° 3, p. 616-618.
- TIFFIN Helen, « Post-colonialism, Post-modernism and the Rehabilitation of Post-Colonial History », *Journal of Commonwealth Literature*, 1988, vol. 23, p. 169-181.

- TREMBLAY Manon et PODMORE Julie, « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 », *Recherches féministes*, 2015, vol. 28, n° 2, p. 101-120.
- TRUDEAU Pierre-Elliott, *The Asbestos Strike*, Toronto, James Lorimer & Company, 1970.
- TUCK Eve et YANG K. Wayne, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 1-40.
- VACHON Georges-André, « La “Francité” », *Études françaises*, 1968, vol. 4, n° 2, p. 177-118.
- VADEBONCOEUR Pierre, *Trois essais sur l’insignifiance ; suivis de Lettre à la France*, Montréal [Paris], L’Hexagone [A. Michel], 1989 [1983].
- VAUTIER Marie, « Please Pass the Crumpets...er, Croissants: Teaching Québec in Victoria, *British Columbia* », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d’études canadiennes*, 2014, n° 50, p. 109-120.
- VAUTIER Marie, « Le postmodernisme euro-américain apocalyptique et le mythe archaïque : *Des mondes peu habités* de Pierre Nepveu », *Études canadiennes*, 2010, n° 69, p. 7-18.
- VAUTIER Marie, « Les pays du nouveau monde, le postcolonialisme de consensus, et le catholicisme québécois », *Québec Studies*, printemps-été 2003, n° 35, p. 13–30.
- VAUTIER Marie, « Religion, Postcolonial, Side-by-sidedness, and la transculture », in Laura MOSS (dir.), *Is Canada Postcolonial? Unsettling Canadian Literature*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2003, p. 268-281.
- VAUTIER Marie, *New World Myth: Postmodernism and Postcolonialism in Canadian Fiction*, Montréal, McGill-Queen’s University Press, 1998.
- VAUTIER Marie, « Comparative Postcolonialism and the Amerindian in English-speaking Canada and Quebec », *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques au Canada* [En ligne], janvier 1996, vol. 28, n° 3, <http://search.proquest.com/docview/1293147734/citation/7D0065C2261D4427PQ/1>.
- VAUTIER Marie, « Les métarécits, le postmodernisme et le mythe postcolonial au Québec. Un point de vue de la “marge” », *Études littéraires*, 1994, vol. 27, n° 1, p. 43-61.
- VAUTIER Marie, « Postmodern Myth, Post-European History, and the Figure of the Amerindian: François Barcelo, George Bowering, and Jacques Poulin », *Canadian Literature*, 1994, n° 141, p. 15-37.
- VAUTIER Marie, « La révision postcoloniale de l’histoire et l’exemple réaliste magique de François Barcelo », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 1992, vol. 16, n° 2, p. 39-53.

VAUTIER Marie, « Le mythe postmoderne dans quelques romans historiographiques québécois », *Québec Studies*, 1991, n° 12, p. 49-57.

VERSCHUUR Christine et DESTREMAU Blandine, « Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récit des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds », *Revue Tiers Monde*, n° 209, p. 7-18.

WILSON Sheena, « Multiculturalisme et transculturalisme : ce que peut nous apprendre la revue *Vice Versa* (1983-1996) », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 2012, n° 45-46, p. 261-275.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle et DELACROIX Christian, *La France du temps présent, 1945-2005*, Paris, Belin, 2010.

Documents d'archives

CAMBRON Micheline, « Présentation de la table ronde organisée en collaboration avec le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ) », 2004, archives personnelles de Micheline Cambron, [n.p.].

CAMBRON Micheline, « Résumé de communication “Histoire littéraire québécoise et récit post colonial : institutions et identité” », 2004, archives personnelles de Micheline Cambron, [n.p.].

D'ALLEMAGNE André, émission *Présent*, segment « Le colonialisme au Québec », Radio-Canada (radio), 30 mars 1966, Centre d'archives Gaston-Miron, identifiant n° 1399476.

MAXIMIN Daniel, émission « 28 minutes », ARTE (télévision), 3 avril 2017.

MEMMI Albert, émission *Aux vingt heures*, segment « Reportages, dossiers, coup d'œil sur les informations », Radio-Canada (radio), 27 mars 1975, Centre d'archives Gaston-Miron, identifiant n° 621097.

TASSINARI Lamberto, émission *Il fait toujours beau quelque part*, segment « Entretien avec Lamberto Tassinari », Radio-Canada (radio), 13 janvier 1989, Centre d'archives Gaston-Miron, identifiant n° 45087003.